

7^e Document de suivi du *Vade-mecum*
relatif à l'usage de la langue française
dans les organisations internationales

Passer à l'action

OCTOBRE 2020



**7^e Document de suivi du *Vade-mecum*
relatif à l'usage de la langue française
*dans les organisations internationales***

Passer à l'action

OCTOBRE 2020

Direction

Mme Nivine Khaled, directrice «langue française et diversité des cultures francophones» (DLFDCF)

Coordination et rédaction

M. Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire de la langue française

Rédaction

Mme Aurélia Grosu, conseillère auprès de la directrice de la DLFDCF

Mme Francine Quéméner, spécialiste de programme à l'Observatoire de la langue française

Stagiaire

M. Fabien Lucianaz

Contributions**Pour l'OIF**

Les Représentations permanentes de l'OIF à Addis-Abeba, New York, Bruxelles et Genève

Mme Imma Tor Faus, Conseillère de Mme la Secrétaire générale de la Francophonie

M. Iyade Khalaf, Mme Mathilde Landier, Mme Sandrine Le Jean et Mme Monique Vilayphonh, spécialistes de programme, et Mme Maryam Traoré, analyste-rédactrice (DLFDCF)

M. Michel Carrié, coordonnateur de programme à l'OIF (DAPG)

Les opérateurs de la Francophonie (AUF, TV5MONDE et Université Senghor d'Alexandrie)

L'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie)

Pour le Conseil de l'Europe, Mme Sally Bailey-Ravet, référente pour le bilinguisme

Pour l'ONU, bureau du coordonnateur pour le multilinguisme, secrétariat des NU

Remerciements

Aux représentants des États et gouvernements membres, associés et observateurs de l'OIF, et aux Groupes d'ambassadeurs francophones.

SOMMAIRE

PRÉFACE

S.E. Mme Louise Mushikiwabo,
Secrétaire générale de la Francophonie 6

INTRODUCTION

M. Alexandre Wolff, responsable de l'Observatoire
de la langue française 8



PARTIE 1

LE MULTILINGUISME DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ÉTAT DES LIEUX

Union européenne, Conseil de l'Europe, ONU,
Union africaine et Commission Économique
des Nations Unies pour l'Afrique

- 1.1 Prises de parole 12
- 1.2 Traduction, interprétation et coopération 17
- 1.3 Évolutions 38



PARTIE 2

LES FRANCOPHONES EN ACTION

- 2.1 Actions des gouvernements 46
- 2.2 Actions de la Francophonie 95

Plaidoyer de Mme la Secrétaire générale
de la Francophonie 95

Vers un dispositif de veille, d'alerte et d'action 96

Actions de l'OIF : programmes et
Représentations permanentes 99

Actions des opérateurs de la
Francophonie et de l'APF 117

Dossier n° 1
Actions et initiatives des groupes d'ambassadeurs
francophones 127

Dossier n° 2
Impacts et conséquences de la Covid-19
sur le multilinguisme dans les OI 139



ANNEXES

1. Résolution sur la mise en œuvre du *Vade-mecum*
relatif à l'usage de la langue française dans
les organisations internationales 150

2. Déclaration du GAF du 20/05/2020
auprès des Nations unies 152

3. Guide de mise en œuvre des *Vade-mecum*
relatifs à la promotion de l'usage du français
et du multilinguisme par les représentants de
la France 154

4. Lettre conjointe du Groupe des Ambassadeurs
francophones et du Groupe des Amis
de l'espagnol (mai 2020) 157

5. Lettre de S.E. Mme Louise Mushikiwabo
adressée à Mme Ursula Von Der Leyen,
Présidente de la Commission européenne 160



SIGLES ET ACRONYMES 163





LOUISE MUSHIKIWABO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

Forte de ses 88 États et gouvernements membres, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est, à plusieurs titres, une actrice majeure des relations multilatérales. Orchestrant une coopération solidaire et multisectorielle entre ses membres, elle anime leur concertation politique autour des grands sujets de l'agenda international qui constituent autant d'enjeux pour l'avenir de nos sociétés : respect des droits de la personne, maintien de la paix, égalité entre les femmes et les hommes, réduction de la fracture numérique... Elle entretient un dialogue constant avec les autres organisations encadré par une quarantaine d'accords formels.

L'OIF est à cet égard une observatrice privilégiée des activités et du fonctionnement du système international, depuis son siège à Paris, et à travers ses quatre représentations permanentes situées à Addis-Abeba, Bruxelles, Genève et New York. Depuis Antananarivo, Bucarest, Dakar, Hanoï, Libreville, Lomé, Port-au-Prince, Québec et bientôt Tunis et Beyrouth, nos organes subsidiaires et représentations extérieures nous permettent également de suivre les évolutions d'autres organisations multilatérales ou d'intégration régionale et sous régionale.

En tant que Secrétaire générale de la Francophonie, j'ai la ferme conviction que la vitalité et l'efficacité du multilatéralisme et de la coopération internationale sont étroitement liées à la mise en œuvre d'un multilinguisme effectif et respectueux de la diversité culturelle du monde.

Je suis fière de constater que le plaidoyer que je porte pour la diversité linguistique sur la scène internationale rencontre un écho de plus en plus large auprès des dirigeants des organisations elles-mêmes, comme des Chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie. Ce plaidoyer est au cœur de la promotion de la langue française dont j'ai fait l'une des grandes priorités de mon mandat.

La langue française reste le fondement de notre Organisation et le lien qui unit ses membres. Avec un regain d'effort, elle aura un bel avenir devant elle, grâce notamment à la progression constante du nombre de ses locuteurs comme du nombre de ses apprenants. Mais nous devons rester vigilants : de la même manière qu'il nous faut soutenir nos

membres pour qu'ils offrent une éducation de qualité en langue française, de la même manière qu'il nous incombe de promouvoir l'enseignement du français partout dans le monde, nous devons veiller à ce que le français reste très présent et utile à l'international, permettant ainsi à tous nos États et gouvernements de faire valoir leurs positions et de contribuer à la stabilité du monde, dans cette langue qui est officielle et de travail de nombreuses organisations.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du Groupe de travail des Instances de la Francophonie consacré à la langue française que j'ai créé et que j'anime régulièrement, j'ai mis en place un Dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales. À mon invitation, les Ministres chargés de la Francophonie des États et gouvernements membres de l'OIF ont désigné un point focal chargé de la mise en œuvre de ce dispositif au niveau national.

Par une action coordonnée de tous les acteurs concernés, je souhaite en effet qu'on mobilise plus efficacement la communauté francophone, afin de faciliter le partage d'informations et la concertation pour assurer une veille permanente au sein des organisations internationales. Et je me dois de rappeler que la responsabilité de veiller au respect des engagements souscrits en matière de multilinguisme est collective, partagée par les États et gouvernements francophones et par les enceintes internationales. À travers ses représentations extérieures, comme depuis Paris, l'OIF prend sa part de responsabilité : elle est mobilisée dans un plaidoyer fort qu'elle mène à tous les niveaux, ainsi qu'à travers différentes activités, parmi lesquelles le renforcement des compétences en langue française des diplomates et fonctionnaires nationaux et internationaux, le renforcement des capacités des services de traduction et d'interprétariat et l'animation des Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) et des réseaux de fonctionnaires internationaux.

Nous devons redoubler d'efforts car, comme le montre ce 7e document de suivi du *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, notre ambition de faire « reculer le recul du français », n'est pas encore une réalité : les moyens alloués à la traduction et à l'interprétation ne sont pas à la hauteur des enjeux, les processus de recrutement privilégient de plus en plus le recours à une seule langue, le travail quotidien des services et les réunions préparatoires des grandes négociations internationales se déroulent trop souvent sans possibilité de choisir la langue que l'on maîtrise le mieux. Même à l'Union européenne, qui partage 19 de ses membres avec la Francophonie et dont une infime minorité de ses 447 millions de citoyens s'exprime quotidiennement en anglais, c'est toujours la forme internationalisée de cette langue qui sert de médium de communication courant.

La tendance à l'unilinguisme reste forte, et la crise sanitaire que nous traversons, parce qu'elle a multiplié les réunions à distance sans possibilité d'interprétation, a encore mis en lumière cette situation. Plus que jamais, face à cette crise et à tous les autres défis économiques, sécuritaires, climatiques auxquels le monde est confronté, la réponse globale et solidaire de la communauté internationale ne peut s'exprimer que dans plusieurs langues. La diversité linguistique, en plus d'être un formidable vecteur d'innovation et d'inclusion, est le gage d'un multilatéralisme fort et efficace. Alors, mobilisons-nous davantage, ensemble !

Louise MUSHIKIWABO

Secrétaire générale de la Francophonie



INTRODUCTION



Ce 7^e document de suivi du *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales nous donne l'occasion d'observer – comme à chacune de ses publications biennales – les évolutions des pratiques linguistiques et des moyens mis en œuvre par les organisations afin d'agir en faveur d'un multilinguisme effectif. Il permet également de s'interroger sur l'intensité et la pertinence des engagements souscrits par les États et gouvernements de l'OIF en matière de promotion du français et du multilinguisme, et sur l'accompagnement dont les uns et les autres bénéficient de la part de l'OIF, des opérateurs de la Francophonie, de l'APF et des acteurs de la coopération linguistique.

À cette fin, le lecteur trouvera, en première partie, le résultat de la veille exercée par l'Observatoire de la langue française, avec l'appui des représentations extérieures de l'OIF, concernant, d'une part, les prises de parole officielles des représentants des pays membres et, d'autre part, l'état des lieux des pratiques en vigueur au sein de quelques grandes organisations (système onusien, Union européenne, Conseil de l'Europe et Union africaine), ainsi que la réalité des moyens alloués par ces dernières à la traduction et à l'interprétation.

Une 2^{ème} partie est par ailleurs consacrée aux initiatives prises par les États et gouvernements membres, associés et observateurs de l'OIF, propres à traduire dans les faits les recommandations formulées, à la suite du *Vade-mecum* adopté en 2006, dans la Résolution sur sa mise en œuvre adoptée lors de la Conférence ministérielle d'Antananarivo (Madagascar, les 23 et 24 novembre 2016). Elle se propose également de présenter les actions entreprises par la Secrétaire générale de la Francophonie, par l'OIF, par les opérateurs des Sommets et par l'APF, qui font l'objet d'une présentation détaillée permettant de mesurer l'impact du plaidoyer et des activités de formation et de production de ressources des uns et des autres.

C'est dans cette rubrique que nous avons également souhaité mettre en avant les effets produits par l'action des Groupes d'ambassadeurs francophones à travers le monde, et proposer un dossier qui aborde « les impacts et conséquences de la COVID-19 sur le multilinguisme dans les OI », ainsi que les langues présentes sur les sites de nombre d'entre elles, dans les circonstances inédites liées à la crise sanitaire.

À l'heure où la Secrétaire générale de la Francophonie engage tous les États et gouvernements membres à s'impliquer dans un dispositif de veille, d'alerte et d'action en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales, ce 7^e document de suivi nous révèle plusieurs raisons d'espérer, mais aussi quelques motifs d'inquiétude.

Du côté positif, on peut se réjouir des efforts de la plupart des représentants des pays membres de l'OIF pour favoriser l'usage du français et faire vivre le multilinguisme lors de leurs interventions officielles, même si quelques exceptions demeurent. On se félicitera aussi des initiatives relevées émanant des OI elles-mêmes et de leurs dirigeant(e)s, comme celle de la directrice générale de l'ONUG qui a instauré l'initiative des « champions du multilinguisme », ou comme la mise en place du cadre des Nations unies pour les langues (finalisé en décembre 2019), qui permettra d'harmoniser et de renforcer les formations linguistiques des agents de l'ONU, mais aussi de mieux prendre en compte et de valoriser les compétences plurilingues.

De nouveaux outils normatifs – dont un projet de circulaire du Secrétaire général officialisant ce cadre et un autre portant sur l'égalité des langues de travail du Secrétariat – devraient d'ailleurs suivre...

De même, la présentation du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le multilinguisme (mars 2019), suivi de l'adoption de la résolution biennale sur le même sujet (septembre), témoigne de l'importance accordée à cette dimension essentielle du fonctionnement de l'Organisation, tout comme le fait que le corps commun d'inspection ait inscrit à son programme de travail une étude sur le multilinguisme en tant que valeur fondamentale des Nations unies, qui devrait être publiée avant la fin de l'année 2020 et dont les constats, et surtout les recommandations, devraient permettre de renforcer encore davantage l'élan insufflé en faveur du multilinguisme.

Tous les acteurs mobilisés en faveur du français et du multilinguisme devront d'ailleurs être vigilants aux langues dans lesquelles se dérouleront les prochains travaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et singulièrement l'Assemblée mondiale de la santé qui se tiendra du 24 mai au 1^{er} juin 2021, dans le contexte très particulier de la pandémie qui affecte tous les pays.

Enfin, parmi les nombreuses initiatives prises par les Groupes d'ambassadeurs francophones, celle engagée conjointement par le GAF de New York et le Groupe des amis de l'espagnol (GAE) – à travers une lettre commune adressée le 13 mai 2020 au Secrétaire général de l'ONU – mérite d'être tout particulièrement saluée, car elle illustre parfaitement la valeur inclusive du combat pour le multilinguisme.

En revanche, la baisse relative des moyens alloués à la traduction et à l'interprétation, ainsi que les déséquilibres constatés dans l'usage des langues pour la rédaction des documents, lors des réunions dites informelles ou pendant le processus de recrutement ne lassent pas de nous inquiéter. Et les travaux du Conseil « Affaires générales » à Bruxelles retiennent plus particulièrement notre attention, dans le cadre des discussions qui y ont lieu sur le

cadre financier pluriannuel. D'ailleurs, la Secrétaire générale de la Francophonie a envoyé une lettre à tous les ministres chargés des Affaires européennes (membres également de la Francophonie) qui siègent à ce Conseil, leur demandant que la question du multilinguisme soit régulièrement inscrite à son ordre du jour.

Les pressions qui s'exercent sur les services linguistiques menacent régulièrement un équilibre déjà bien rare, et les francophones doivent souvent se battre pour donner sa chance au multilinguisme. Lorsqu'ils relâchent leur attention ou qu'ils renoncent, des décisions très préjudiciables à la diversité des expressions se prennent, comme ce fut le cas avec cette toute récente, malheureuse et inédite décision du Parquet européen d'utiliser l'anglais comme langue de travail, alors qu'aucun de ses 22 États membres ne l'a pour langue officielle (et que 16 d'entre eux sont membres ou observateurs de l'OIF...).

Comme sur bien d'autres sujets, si la crise sanitaire a, dans un premier temps, mis à nu les défaillances et les déséquilibres favorisant l'usage d'une seule langue, elle a aussi, espérons-le, été l'occasion d'un sursaut pour une meilleure prise en compte de la dimension linguistique, y compris par le recours aux nouvelles technologies – pour peu que celles-ci soient mobilisées et suffisamment développées pour un plus grand nombre de langues... – mais qui ne dispensera personne de ses responsabilités pour faire vivre le multilinguisme indispensable à l'avenir du multilatéralisme.

Alexandre WOLFF

Responsable de l'Observatoire de la langue française





Le multilinguisme dans les organisations internationales

État des lieux


1.1 PRISES DE PAROLE

Prises de parole officielles des représentants des pays membres et observateurs de l'OIF lors des Assemblées générales de l'ONU


ONU

Langues officielles : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe.

D'année en année, les prises de parole des représentants officiels des pays membres, associés et observateurs de l'OIF révèlent une grande constance dans le choix des langues. En volume, ce sont entre 27 et 28 pays qui respectent les dispositions du *Vade-mecum* en faisant le choix du français, parfois aux côtés d'une autre de leurs langues officielles lorsque celle-ci fait partie des 5 autres langues bénéficiant de ce statut à l'ONU. Pour les pays dans lesquels le français est une langue étrangère et dont aucune des langues officielles n'a ce statut à l'ONU, le choix du français, en principe recommandé par le *Vade-mecum*, reste très exceptionnel (1 ou 2 pays) mais est d'autant plus remarquable. Cela dit, en 2020, 3 pays dont les représentants ne se sont pas exprimés en français ont tenu à fournir une version écrite en français (Andorre, Liban et Qatar). En tenant compte des autres pays qui ont toute légitimité à s'exprimer dans leur langue officielle, également langue officielle de l'ONU, on constate qu'une cinquantaine de pays au total (sur 80 prises de parole en moyenne) respectent scrupuleusement les engagements souscrits dans le cadre du *Vade-mecum*. Si l'on apprécie l'esprit du *Vade-mecum* plutôt que la lettre – dont l'ambition première est de faire vivre le multilinguisme –, on peut même considérer que 80 % des intervenants (64 interventions sur 79 en 2020¹) y ont été fidèles en faisant parfois le choix de la langue nationale, même si elle ne compte pas parmi les langues officielles de l'ONU.

 Pays (autres langues officielles)	Langue(s) préconisée(s) par le VM	73e AG (25 sept. - 1er oct. 2018)	74e AG (24-30 sept. 2019)	75e AG (22-29 sept. 2020)
Albanie	FR	anglais	anglais	anglais
Andorre	FR	catalan	catalan	catalan
Argentine	ES	espagnol	espagnol	espagnol
Arménie	FR	anglais; français; français	anglais	anglais
Autriche	FR	arabe; français; espagnol; anglais	anglais	anglais
Belgique	FR	français	français	français
Bénin	FR	français	français	français
Bosnie Herzégovine	FR	anglais	bosnien	bosnien
Bulgarie	FR	bulgare	anglais	bulgare
Burkina Faso	FR	français	français	français
Burundi	FR	français	français	français
Cabo Verde	FR	portugais	portugais	portugais
Cambodge	FR	khmer	anglais; français	cambodgien
Cameroun	FR et/ou EN	français	français (principale- ment); anglais	français
Canada	FR et/ou EN	anglais; français	anglais; français	anglais; français
Centrafrique	FR	français	français	français

¹ L'Assemblée générale de l'ONU s'est déroulée intégralement en ligne en 2020. Les représentants des pays avaient pré-enregistré leurs interventions qui étaient introduites, depuis New York, par le Délégué du pays présent en salle.

 Pays (autres langues officielles)	Langue(s) préconisée(s) par le VM	73e AG (25 sept. - 1er oct. 2018)	74e AG (24-30 sept. 2019)	75e AG (22-29 sept. 2020)
Chypre	FR	anglais	anglais	anglais
Comores	FR et/ou AR	français	français	français
Congo	FR	français	français	français
Congo (RD)	FR	français	français	français
Corée (Rép. de)	FR	coréen	coréen	coréen
Costa Rica	ES	espagnol	espagnol	espagnol
Côte d'Ivoire	FR	français	français	français
Croatie	FR	anglais	anglais	anglais
Djibouti	FR et/ou AR	français	français (principalement); anglais	arabe; français
Dominique	EN	anglais	anglais	anglais
Égypte	AR	arabe	arabe	arabe
Émirats arabes unis	AR	arabe	arabe	arabe
Estonie	FR	anglais	anglais	français
France	FR	français	français	français
Gabon	FR	français	français	français
Gambie	EN	anglais	anglais	anglais
Géorgie	FR	géorgien	anglais	géorgien
Ghana	EN	anglais	anglais	anglais
Grèce	FR	grec	anglais	anglais
Guinée	FR	français	français	français
Guinée-Bissau	FR	portugais	portugais	français
Guinée équatoriale	FR et/ou ES	espagnol	espagnol	espagnol
Haïti	FR	français	français	français
Hongrie	FR	anglais	anglais	anglais
Irlande	EN	anglais	anglais	anglais
Kosovo	FR	pas d'intervention	pas d'intervention	pas d'intervention
Laos	FR	anglais	anglais	laotien
Lettonie	FR	anglais	anglais	anglais
Liban	AR		arabe	arabe
Lituanie	FR	anglais	anglais	anglais
Luxembourg	FR	français	français	français
Macédoine du Nord	FR	macédonien	macédonien; anglais (principalement)	macédonien
Madagascar	FR	français	français	français
Mali	FR	français	français	pas d'intervention
Malte	EN	anglais	anglais	anglais
Maroc	AR	arabe	arabe	arabe
Maurice	EN	anglais	anglais	anglais
Mauritanie	AR	arabe	arabe	arabe
Mexique	ES	espagnol	espagnol	espagnol
Moldavie	FR	roumain	roumain	roumain
Monaco	FR	français	français	français
Monténégro	FR	monténégrin	monténégrin	anglais

Pays (autres langues officielles)	Langue(s) préconisée(s) par le VM	73e AG (25 sept. - 1er oct. 2018)	74e AG (24-30 sept. 2019)	75e AG (22-29 sept. 2020)
Mozambique	FR	portugais	portugais	portugais
Niger	FR	français	français	français
Pologne	FR	polonais	polonais	polonais
Qatar	AR	arabe	arabe	arabe
République dominicaine	ES	espagnol	espagnol	espagnol
République tchèque	FR	anglais	anglais	anglais
Roumanie	FR	anglais	anglais	anglais ; français
Rwanda	FR et/ou EN	anglais	anglais	anglais
Sainte-Lucie	EN	anglais	anglais	anglais
Sao Tomé-et-Principe	FR	portugais	portugais	portugais
Sénégal	FR	français	français	français
Serbie	FR	anglais	anglais	anglais
Seychelles	FR et/ou EN	anglais	anglais	anglais
Slovaquie	FR	anglais	anglais	anglais
Slovénie	FR	anglais	anglais	anglais
Suisse	FR	français	français	français
Tchad	FR et/ou AR	français	français	français
Thaïlande	FR	anglais	anglais	thaïlandais
Togo	FR	français	français	français
Tunisie	AR	arabe	arabe	arabe
Ukraine	FR	anglais	ukrainien	ukrainien
Uruguay	ES	espagnol	espagnol	espagnol
Vanuatu	FR et/ou EN	français	français	anglais
Vietnam	FR	vietnamien	anglais	pas d'intervention


UNESCO²


Langues officielles de la Conférence générale : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, hindi, italien, portugais et russe

Par rapport à la dernière Conférence générale de 2017, la situation semble s'être dégradée en matière d'utilisation de la langue française. Sur les 78 interventions de représentants de pays membres, associés et observateurs de l'OIF, 29 se sont déroulées, en totalité ou partiellement, en français, soit 6 de moins qu'en 2017 pour un nombre d'intervenants moindre (74). Parmi celles-ci, il faut noter celles de pays qui avaient le choix, selon les dispositions du *Vade-mecum*, de retenir une autre langue (leur langue officielle également reconnue comme telle par l'UNESCO) mais qui ont préféré le français (7 pays, contre 8 en 2017). Enfin, comme à l'ONU, les pays dont la langue n'a pas de statut officiel à l'UNESCO et qui sont supposés recourir en ce cas au français ne le font pratiquement jamais (1 exception en 2019, mais 6 en 2017).

Globalement, 60 % des pays ont respecté les termes du *Vade-mecum*, ce qui représente une baisse de 10 points par rapport à 2017.

² Les conférences générales de l'UNESCO se tiennent tous les 2 ans.

 Pays	Langue(s) préconisées par le VM	40e CG UNESCO (12-27 nov. 2019)
Albanie	FR	anglais
Andorre	FR	français
Argentine	ES	espagnol
Arménie	FR	anglais
Autriche	FR	anglais
Belgique	FR	anglais
Bénin	FR	français
Bosnie-Herzégovine	FR	bosnien
Bulgarie	FR	anglais
Burkina Faso	FR	français
Burundi	FR	français
Cabo Verde	FR	portugais
Cambodge	FR	anglais
Cameroun	FR et/ou EN	français
Canada	FR et/ou EN	français ; anglais
Centrafrique	FR	français
Chypre	FR	anglais
Comores	FR et/ou AR	français
Congo	FR	français
Congo (Rép. dém. du)	FR	français
Corée (Rép. de)	FR	anglais
Costa Rica	ES	pas d'intervention
Côte D'ivoire	FR	français
Croatie	FR	anglais
Djibouti	FR et/ou AR	français
Dominique	EN	pas d'intervention
Égypte	AR	arabe
Émirats Arabes Unis	AR	arabe
Estonie	FR	anglais
France	FR	français
Gabon	FR	français
Gambie	EN	anglais
Géorgie	FR	anglais
Ghana	EN	anglais
Grèce	FR	anglais
Guinée	FR	français
Guinée Équatoriale	FR et/ou ES	espagnol
Guinée-Bissau	FR	pas d'intervention
Haïti	FR	pas d'intervention
Hongrie	FR	anglais
Irlande	EN	français ; anglais
Kosovo	FR	pas d'intervention
Laos	FR	français

 Pays	Langue(s) préconisées par le VM	40e CG UNESCO (12-27 nov. 2019)
Lettonie	FR	anglais
Liban	AR	arabe
Lituanie	FR	anglais
Luxembourg	FR	français
Macédoine du Nord	FR	anglais
Madagascar	FR	français
Mali	FR	français
Malte	EN	anglais
Maroc	AR	arabe
Maurice	EN	pas d'intervention
Mauritanie	AR	arabe
Mexique	ES	espagnol
Moldavie	FR	anglais
Monaco	FR	français
Monténégro	FR	anglais
Mozambique	FR	portugais
Niger	FR	français
Pologne	FR	anglais
Qatar	AR	arabe
République dominicaine	ES	espagnol
République tchèque	FR	anglais
Roumanie	FR	français ; anglais
Rwanda	FR et/ou EN	anglais
Sainte-Lucie	EN	anglais
Sao Tomé-et-Príncipe	FR	pas d'intervention
Sénégal	FR	français
Serbie	FR	anglais
Seychelles	FR et/ou EN	anglais ; français
Slovaquie	FR	anglais
Slovénie	FR	anglais
Suisse	FR	français
Tchad	FR et/ou AR	français
Thaïlande	FR	anglais
Togo	FR	français
Tunisie	AR	arabe
Ukraine	FR	espagnol
Uruguay	ES	espagnol
Vanuatu	FR et/ou EN	français ; anglais
Vietnam	FR	anglais

1.2 TRADUCTION, INTERPRÉTATION ET COOPÉRATION

UNION EUROPÉENNE

RÉGIME LINGUISTIQUE ET EMPLOI DU FRANÇAIS DANS LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

L'Union européenne compte actuellement 24 langues officielles : l'allemand, l'anglais³, le bulgare, le croate, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

Ces 24 langues officielles sont également considérées comme langues de travail et peuvent être utilisées de plein droit dans les institutions.

Langues officielles et langues de travail

Le règlement CE n° 1/1958 du 15 avril 1958 fixe le régime linguistique et définit les langues officielles et de travail dans les institutions européennes.

En tant qu'entité démocratique, l'Union européenne se doit de communiquer dans la langue des citoyens des 28 pays membres. Ces citoyens, de même que les gouvernements nationaux, les administrations publiques, les entreprises et les autres organisations doivent pouvoir comprendre les actes législatifs qui s'appliquent à eux et s'adresser aux institutions dans leur langue.

Le statut de langue officielle et de travail entraîne deux droits majeurs :

- les documents rédigés dans l'une de ces langues peuvent être envoyés aux institutions européennes et recevoir une réponse dans cette langue ;
- les règlements de l'UE, les textes de portée générale et le Journal officiel de l'Union européenne doivent être publiés dans toutes les langues officielles.

Modalités d'application du régime linguistique dans leurs règlements intérieurs

Comme précisé par le règlement cependant, les institutions peuvent déterminer les modalités d'application de ce régime linguistique dans leurs règlements intérieurs. De fait, l'anglais, le français et l'allemand ont une place particulière à ce titre. Ce sont par exemple les langues de travail au sein de la Commission ou du COREPER.

S'agissant du fonctionnement linguistique des groupes de travail, en amont des réunions ministérielles du Conseil, le régime linguistique s'adapte en fonction de la nature des discussions : pleine interprétation pour les réunions ministérielles et pour certaines réunions préparatoires ; trois langues au COREPER ; anglais et français pour les réunions portant sur des sujets PESC. Par ailleurs, le COREPER a convenu, en décembre 2002, d'une liste limitative de documents devant faire l'objet d'une traduction systématique dans l'ensemble des langues de travail. Le Parlement européen se distingue des autres institutions de l'Union européenne par l'obligation qui lui incombe, en tant qu'Assemblée, d'assurer le multilinguisme le plus large possible afin de garantir la transparence et l'accessibilité de ses travaux à l'ensemble des citoyens européens. Ainsi, une plus large majorité de documents au sein du Parlement sont publiés dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, et chaque député européen a le droit de s'exprimer dans la langue officielle de son choix. Cependant, dans le cadre du « multilinguisme intégral maîtrisé », pour traduire les textes rédigés dans toutes les langues, le Parlement européen a mis en place un système de langue relais qui consiste à faire traduire d'abord les textes dans les langues les plus utilisées (anglais, français et allemand).

³. La sortie du Royaume Uni n'entraîne pour le moment aucun changement pour le statut de l'anglais parmi les langues officielles de l'Union Européenne.

Traduction

Volume de documents dont le français est langue source

Au Parlement, 11,7 % des documents envoyés pour la traduction (soit 12 394,63 pages) avaient le français comme langue source en 2019.

Au Conseil, sur les quelque 570 000 pages (env. 69 000 documents) produites par le Secrétariat général du Conseil (SGC) en 2018, seules 11 400 pages étaient des originaux en français, soit 2 % ou 1 215 documents, contre 541 000 pages d'originaux en anglais, soit 94,9 % ou 65 908 documents.

Les 3,1 % restants représentent l'ensemble des autres langues officielles de l'UE.

À la Commission, les documents envoyés pour la traduction dont le français était la langue source en 2019 représentaient 3,7 % pour la Commission et 0,9 % pour le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), contre, respectivement, 85,5 % et 98,7 % pour l'anglais.

À la Cour de justice de l'UE, le français est la langue dans laquelle la Cour, habituellement, délibère et rédige ses arrêts.

Volume de documents traduits en français

Au Parlement, 80 470,69 pages étaient produites en français comme langue cible en 2019, soit 5,7 %.

Au Conseil, sur les quelque 109 500 pages mises en traduction en 2017, 65 500 ont été traduites vers le français, soit 59,81 %, contre environ 56 000 vers les autres langues de l'UE 21, c'est-à-dire, en excluant l'anglais, le français et l'irlandais. Il est à noter qu'un certain nombre de documents en anglais ne sont effectivement traduits que vers le français, notamment les documents administratifs, car français et anglais sont les deux langues administratives du Secrétariat général du Conseil (SGC). Les documents destinés à la **Cour de justice** sont également souvent traduits uniquement vers le français, car la Cour statue dans cette langue.

Respect des délais de traduction ou de révision

Au Parlement, 99 % des traductions étaient livrées selon les modalités et délais convenus avec les services demandeurs en 2019.

À la Cour de justice, sur l'ensemble des documents dont la traduction (révision comprise) vers le français a été demandée en 2018, seuls sept dépassements ont été constatés.

Langues des appels d'offres, des programmes et de la communication

Les avis de marchés / avis d'attribution de marchés sont publiés au Journal officiel de l'UE dans toutes les langues de l'Union européenne. Les opérateurs économiques peuvent soumettre une offre rédigée dans n'importe laquelle de ces langues. L'exécution des contrats se fait quant à elle dans les langues indiquées dans le cahier des charges.

Pour ce qui est de la communication interne et externe (intranet, Internet, sites officiels et autres réseaux, invitations, communiqués, informations de presse, etc.), les 24 langues officielles de l'UE sont utilisées; et pour les volets informels, ce sont l'anglais et le français.

Interprétation

Langues officielles disponibles et langues pivots utilisées

Les sessions du **Parlement européen** ont une couverture linguistique de toutes les 24 langues de l'UE.

Le Parlement se distingue des autres institutions de l'Union européenne par l'obligation qui lui incombe, en tant qu'Assemblée, d'assurer le multilinguisme le plus large possible afin de garantir la transparence et l'accessibilité de ses travaux à l'ensemble des citoyens européens. Ainsi, une plus large majorité de documents au sein du Parlement sont publiés dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, et chaque député européen a le droit de s'exprimer dans la langue officielle de son choix.

Les réunions du **Conseil européen** et les sessions du Conseil ont une couverture linguistique de toutes les langues de l'UE, à l'exception de l'irlandais. S'agissant du fonctionnement linguistique des groupes de travail, en amont des réunions ministérielles du Conseil, le régime linguistique s'adapte en fonction de la nature des discussions : pleine interprétation pour les réunions ministérielles et pour certaines réunions préparatoires; trois langues (allemand, anglais et français) au COREPER⁴; anglais et français pour les réunions portant sur des sujets de PESC. Par ailleurs, le COREPER a convenu, en décembre 2002, d'une liste limitative de documents devant faire l'objet d'une traduction systématique dans l'ensemble des langues de travail.

La traduction ne constitue pas un poste spécifique du budget du SGC, mais s'inscrit dans le budget général de fonctionnement.

Le SGC⁵ dispose d'un budget global pour couvrir l'interprétation d'environ 7 000 réunions par an, mais ne

⁴ Comité des représentants permanents de l'Union européenne

⁵ Secrétariat général du Conseil

dispose pas d'effectifs d'interprètes propres, et fait donc appel à un prestataire de services, le SCIC de la Commission européenne.

À la Commission, comme précisé par le règlement, les institutions peuvent déterminer les modalités d'application du régime linguistique dans leurs règlements intérieurs. De fait, l'anglais, le français et l'allemand ont une place particulière à ce titre, en tant que langues de travail au sein de la Commission ou du COREPER, par exemple.

D'après la brochure « Traduire et interpréter pour l'Europe », publiée en 2018 par la Commission européenne, la Direction générale de l'interprétation (DGI) emploie 530 interprètes et assure quelque 100 000 journées d'interprétation par an⁶.

À la Cour de justice de l'UE, le nombre de langues employées varie d'une audience à l'autre, en fonction des besoins des parties, de ceux des juges et de la langue officielle des États engagés dans l'instance. Le français est la langue dans laquelle la Cour, traditionnellement, délibère et rédige ses arrêts⁷.

Réunions informelles bénéficiant d'une interprétation.

Au Conseil, les réunions informelles sont organisées dans le pays et par chaque présidence. Et le SGC n'intervient ni dans la définition du régime linguistique ni dans les coûts.

Offre et effectifs pour les formations linguistiques

Au Parlement, les traducteurs fonctionnaires sont tous censés maîtriser le français. Chaque traducteur reçoit donc une formation en langue française si nécessaire. En 2019, un nouveau profil était introduit dans le service de traduction, à savoir celui de « professionnel des langues et de l'interculturalité ».

Et certains outils, comme ceux permettant la traduction automatique, absorbent une partie du travail de traduction, permettant ainsi aux traducteurs de se consacrer à de nouvelles tâches plus créatives dans lesquelles leurs compétences linguistiques et interculturelles sont pleinement mises à profit, parmi lesquelles le sous-titrage, l'adaptation de textes écrits aux podcasts audio et la vérification.

Dans ce contexte, les traducteurs ont d'ailleurs apporté une contribution importante à des applications qui ont été développées pour le grand public, telles que « Ce que

l'Europe fait pour moi » et la « Citizens' App », disponibles dans les 24 langues, parmi lesquelles se trouve bien sûr le français.

Au Conseil, le Secrétariat général du Conseil (SGC) organise sa formation linguistique principalement autour des langues les plus couramment utilisées au SGC, à savoir l'anglais et le français, dans le cadre de cours standards ou plus ciblés, le personnel du SGC participant aussi aux cours interinstitutionnels organisés par la Commission européenne.

Et des 1 440 participants du SGC inscrits aux cours de langues en présentiel en 2018, 41 % ont suivi le programme français et 12 % celui de l'anglais, le SGC proposant aussi la formation en ligne dans six langues, dont le français⁸.

Ressources des services de traduction/interprétation

Les institutions de l'UE comptent quelque 4 300 traducteurs et 800 interprètes parmi leur personnel statutaire. Le coût de tous les services linguistiques (traduction et interprétation) au sein de l'ensemble des institutions de l'UE est estimé à moins de 1 % du budget général annuel de l'UE. Divisé par le nombre d'habitants de l'UE, cela représente environ deux euros par personne et par an⁹.

À la Commission, la DG Interprétation emploie 530 interprètes, et la DG Traduction environ 1 600 traducteurs et 700 collaborateurs, qui utilisent un large éventail de nouvelles technologies¹⁰.

La Cour de justice de l'UE emploie pour sa part 70 interprètes permanents¹¹.

Au Parlement, les moyens financiers et les effectifs sont restés relativement stables, tout comme les effectifs des traducteurs (environ 30 traducteurs de langue française) ainsi que la proportion du travail de traduction externalisé (30 %).

Au Conseil, les unités linguistiques comptent en moyenne 24 traducteurs, l'unité de langue française faisant exception avec 31 traducteurs, en raison du volume plus élevé de documents à traduire vers le français. La traduction ne constitue pas un poste spécifique du budget du SGC, mais s'inscrit dans le budget général de fonctionnement.

À noter que les effectifs ont été temporairement gelés pour l'ensemble des unités linguistiques, comme les chiffres mentionnés ci-dessus l'indiquent, y compris pour l'unité de langue française.

⁶. <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1c437dc0-49c5-11e8-be1d-01aa75ed71a1>.

⁷. Source: Brochure « Traduire et interpréter pour l'Europe », consultée le 17/04/2020 :

<https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1c437dc0-49c5-11e8-be1d-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF/source-172553287>

⁸. <https://what-europe-does-for-me.eu/fr/portal>

⁹. Source : site de la Commission européenne, consulté le 17/04/2020 : https://europa.eu/european-union/about-eu/figures/administration_fr#goto_2

¹⁰⁻¹¹. Source : Brochure « Traduire et interpréter pour l'Europe », consultée le 17/04/2020 :

<https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1c437dc0-49c5-11e8-be1d-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF/source-172553287>

Prestations linguistiques externes

Au Parlement, environ 30 % du travail de traduction est externalisé, la DG Traduction disposant d'un budget d'environ 8 200 000 euros pour l'externalisation.

Au Conseil, l'externalisation est extrêmement marginale au SGC et ne concerne en général que les langues non couvertes en interne, c'est-à-dire les langues autres que les 24 langues officielles de l'UE.

À la Commission, environ 50 % des 100 000 journées/an d'interprétation réalisées par la Commission sont prises en charge par les travailleurs indépendants. Sur les quelque 2 millions de pages traduites par an, environ 500 000 sont confiées à des sous-traitants, soit 25 %¹².

À la Cour de justice de l'UE, 23 % des 12 000 journées d'interprétation sont prises en charge par des interprètes externes¹³.

Partenariats et relations avec les services homologues

Au Parlement, il existe une coopération interinstitutionnelle régulière avec tous les services de traduction des institutions et organes européens, ainsi qu'une coopération structurée avec les différents organes des Nations unies.

Au Conseil, il existe des accords de coopération entre le service de traduction du Conseil et certaines autres institutions, notamment la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions, pour équilibrer la charge de travail.

Procédures pour l'interpellation

En cas de non-respect des textes d'usage du multilinguisme, la procédure utilisée, dans la pratique, relève de la saisine officielle de la ou des Représentations permanentes, adressée à la Commission de l'UE, garante de la bonne application des textes de l'UE.

La RPUE de l'OIF n'a pas eu connaissance de l'utilisation d'une telle procédure sur la période concernée (2018-2019).

Il existe toutefois d'autres modalités pouvant également être utilisées pour dénoncer la non-application de textes de l'UE, notamment à travers la Médiatrice européenne. Cette dernière avait lancé une consultation publique sur le multilinguisme dans les institutions européennes en juillet 2018, visant à promouvoir le débat sur la question, tout en prenant en considération le besoin de concilier le respect et le soutien pour la diversité linguistique avec les contraintes administratives et budgétaires.

Elle s'est principalement articulée autour des questions de règles et de pratiques ; de l'utilisation des langues sur les sites Web, et dans le cadre de consultations publiques ; de la nécessité d'une nouvelle législation, des coûts de traduction et du potentiel des traductions automatiques.

Les résultats de cette consultation ont été consignés dans un rapport publié en février 2019, dans lequel une majorité des participants et organismes (parmi les 286 réponses fournies) indiquent que le multilinguisme bénéficie d'un large soutien, que les sites Internet des organes de l'Union européenne devraient être disponibles dans l'ensemble de ses langues officielles, et que les consultations publiques devraient également être publiées dans autant de langues officielles que possible.

En outre, les parties prenantes concernées estiment qu'une plus grande transparence concernant le régime linguistique appliqué par les institutions européennes est nécessaire, en le publiant notamment sur les sites Internet des organes de l'Union et dans toutes les langues officielles.

Les répondants se sont par ailleurs majoritairement prononcés en faveur d'une politique de mise à disposition de traductions à la demande, et à une révision du règlement (CE) 1/58, afin, notamment, d'exiger des institutions de l'Union l'adoption de règles internes sur l'utilisation des langues¹⁴.

CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil compte 31 délégations issues des pays membres, associés ou observateurs de l'OIF.

Traduction

NOMBRE DE MOTS TRADUITS PAR MOIS, PAR LANGUE D'ORIGINE ET LANGUE CIBLE EN 2019 (DEPUIS LE FRANÇAIS)
(Un mot correspond à six caractères – espaces inclus – et chaque page compte 160 mots)

Langues cibles	Nb mots	Nb pages
Français vers espagnol	36 027	225
Français vers italien	633	4
Français vers bosniaque	1 549	10
Français vers portugais	4	
Français vers anglais	1 769 772	11 061
Français vers croate	1 549	10
Français vers allemand	15 027	94
Français vers turc	633	4
Français vers arabe	4	
Français vers russe	633	4
TOTAL	1 827 212	11 420

¹². ¹³. Source : Brochure « Traduire et interpréter pour l'Europe », consultée le 17/04/2020 <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/1c-437dc0-49c5-11e8-be1d-01aa75ed71a1>

¹⁴. Source : Site du Médiateur européen, consulté le 17/04/2020 : <https://www.ombudsman.europa.eu/fr/report/fr/110044>

En 2019, sur 11 420 pages traduites depuis le français, presque 97 % se font vers l'anglais, et pour une très infime partie vers l'espagnol (225 pages) ou encore l'allemand (94 pages).

NOMBRE DE MOTS TRADUITS PAR MOIS, PAR LANGUE D'ORIGINE ET LANGUE CIBLE EN 2019 (VERS LE FRANÇAIS)

Langues cibles	Nb mots	Nb pages
Allemand vers français	764	5
Russe vers français	30	
Italien vers français	74 935	468
Anglais vers français	10 842 019	67 763
Espagnol vers français	4 433	28
Portugais vers français	7 597	47
Albanais vers français	5 183	32
TOTAL	10 934 961	68 344

En 2019, sur un total de 68 344 pages traduites vers le français, plus de 99 % se font depuis l'anglais; puis, pour une infime partie, depuis l'italien (468 pages), le portugais (47 pages), l'albanais (32 pages), l'espagnol (28 pages) ou encore l'allemand (5 pages).

Respect des délais de traduction ou de révision

Les délais sont calculés automatiquement par le système de gestion des traductions du Conseil de l'Europe, le temps alloué comprenant le temps d'attente avant attribution à un traducteur, le temps nécessaire à la traduction – calculé en fonction de la norme interne de rendement – et le temps nécessaire à la révision (contrôle qualité nécessitant la moitié du temps requis pour la traduction).

Les délais sont toujours respectés, qu'ils soient calculés par le système ou négociés avec le service demandeur.

Langues utilisées (appels d'offres, programmes et communication)

Les appels d'offres sont publiés dans les deux langues officielles (français et anglais), sauf dans le cas des bureaux externes au siège, qui peuvent publier des appels d'offres dans la langue du pays concerné.

Pour la communication interne et externe, la plupart des annonces sont faites dans les deux langues officielles (intranet, Internet, communiqués de presse, etc.). Il arrive par ailleurs que certains articles de quelques sites officiels ne soient pas publiés en français simultanément avec l'anglais (en raison du temps nécessaire pour la

traduction). Dans la plupart de ces cas, le français est publié avec un décalage, et assez rarement, l'article n'est publié qu'en anglais.

Le site Internet contient également des informations dans les langues de travail du Conseil de l'Europe, que sont l'allemand, l'italien et le russe.

Interprétation

L'interprétation dans les deux langues officielles (français/anglais) est prévue de manière systématique pour l'ensemble des réunions du Conseil de l'Europe suivantes :

- réunions des organes statutaires ;
- réunions des organes créés en vertu d'un traité du Conseil de l'Europe ;
- réunions des instances, comités ou organes créés par ou avec l'autorisation du Comité des ministres ;
- réunions, visites de délégations, groupes de travail, organes, comités et instances précisés ci-dessus.

Réunions informelles bénéficiant d'une interprétation

Pour certains groupes de travail ou réunions de bureaux des comités intergouvernementaux, à composition restreinte et sans francophones, la réunion se déroule dans une seule langue officielle; en règle générale, l'anglais. Cependant, le budget ordinaire du Conseil de l'Europe prévoit l'interprétation dans les langues officielles également pour ces réunions, si le besoin est là.

Offre et effectifs pour les formations linguistiques

Les cours de français et d'anglais sont proposés pour tous, du niveau A1 au niveau C1 du CECRL¹⁵, sur les formats suivants :

- des cours hebdomadaires (1 h 30 par semaine; 45 h par année scolaire);
- des ateliers spécialisés (stages de 12 h, à raison de cinq ou six ateliers par trimestre d'année scolaire);
- des « Points grammaire » (stages de 4 h 30 à 8 h, proposés à chaque trimestre de l'année scolaire);
- des stages intensifs en été (qui ont bien été relancés en 2020).

Le Conseil de l'Europe propose ces formations en anglais et en français à ses agents et leurs conjoints, et aux Représentations diplomatiques, ainsi que des cours d'allemand, de russe et de serbo-croate sur demande, et en réponse à un besoin spécifique (environ 25 agents par an).

¹⁵. Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues: <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>

EFFECTIFS DES AGENTS FORMÉS (COURS, HEBDOMADAIRES, ATELIERS ET POINTS GRAMMAIRE)

Année	Français	Anglais
2018	526	302
2019	515	n.c.

Recrutement

Au Conseil, deux langues officielles sont généralement utilisées pour les recrutements au siège : le français et l'anglais. Des critères de connaissance d'autres langues pouvant être demandés, comme l'allemand, l'italien ou le russe, pour certaines fonctions spécifiques.

Dans la majorité des bureaux régionaux, l'anglais est la principale langue de travail, la connaissance de la langue ou des langues du pays étant également souvent demandée.

À noter que le Conseil demande généralement une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles (niveau C1 minimum) et d'un niveau A2/B1 pour l'autre (des connaissances plus pointues ou spécifiques pouvant être ajoutées selon le profil recherché), et que, pour les métiers relevant de la traduction et de l'interprétation, un niveau de langue maternelle est exigé (voire un niveau de langue maternelle dans la langue du pays pour les juristes à la Cour européenne des droits de l'homme).

Ressources des services de traduction/interprétation*Service de la traduction***ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR LA PÉRIODE 2012-2018 :**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Anglais	11	11	10	8	7	7	6
Français	18	18	17	17	17	12	12

(effectifs des traducteurs et réviseurs permanents en fin d'année, dont certains à temps partiel)

Les effectifs ont diminué presque de moitié de 2012 à 2018 pour l'anglais, et d'un tiers pour le français.

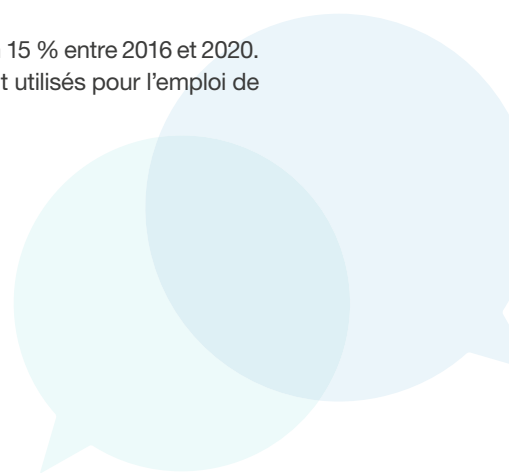
ÉVOLUTION DU BUDGET DU SERVICE DEPUIS 2016 :

2016	2017	2018	2019	2020
5 858 700	5 835 400	5 194 000	5 131 600	4 984 000

Le budget consacré à la traduction – qui n'est pas réparti par langue – a diminué d'environ 15 % entre 2016 et 2020. Le budget et les effectifs sont plutôt stables entre 2019 et 2020 (les postes vacants étant utilisés pour l'emploi de traducteurs et d'assistants temporaires).

Volumes externalisés en 2019 :

- Vers l'anglais : 4 056 pages
- Vers le français : 37 239 pages
- Vers les autres langues : 20 671 pages



Service de l'interprétation

Les effectifs du service de l'interprétation sont stables depuis 2007, avec cinq interprètes permanents et une cheffe interprète. À noter que les prestations d'interprétation de conférence sont externalisées à plus de 90 % ; un taux d'externalisation qui est également resté stable.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PAGES EXTERNALISÉES PAR LANGUE CIBLE EN NOMBRE DE PAGES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Anglais	5 061	3 307	2 192	5 314	8 994	6 319	3 606
Français	35 513	34 942	37 585	42 297	45 701	44 184	39 826
Autres	16 814	16 299	16 842	16 879	15 924	12 374	13 707

EN POURCENTAGE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Anglais	18,4 %	12,7 %	10,1 %	22,5 %	40,3 %	34,7 %	24,8 %
Français	47,9 %	46,5 %	48,9 %	52,9 %	56,1 %	57,3 %	58,1 %

Pour les autres langues, le pourcentage d'externalisation est de 100 %.

Partenariats et relations avec les services homologues

Le service de la traduction du Conseil de l'Europe est en relation avec les services homologues du Parlement européen et de l'OCDE, et le service de l'interprétation participe quant à lui au réseau des chefs interprètes d'organisations nationales et internationales (HINTS), ainsi qu'au réseau IAMLADP (International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publication).

À noter que les compétences du REFTIC (Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence) ne sont pas sollicitées pour assurer ces prestations

UNION AFRICAINE ET COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (ADDIS-ABEBA)¹⁶

Traduction

Volume de documents dont le français est langue source

À l'Union africaine (UA) et à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le français et l'anglais sont toujours les deux principales langues de travail, et les plus utilisées aussi bien comme langue source que langue de traduction.

Pour l'UA, le budget de la traduction est assuré par les ressources de l'Union via le financement des activités du service des conférences.

¹⁶. Source: Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (Addis- Abéba)

Volume de documents traduits en français

À l'UA, plus de la moitié sont traduits en français. À la CEA, ce sont environ 70 % des documents qui sont traduits en français, les documents dont le français est la langue source venant surtout des bureaux sous-régionaux d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Respect des délais de traduction ou de révision

UNION AFRICAINE

En raison d'une charge de travail élevée des services de traduction de l'UA de façon générale, la section française est très sollicitée et peine parfois à répondre aux demandes. Tout comme les délais peinent également à être respectés pour l'arabe et le portugais.

À noter que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information participe toutefois à faciliter le travail de traduction, et à en réduire de plus en plus les délais, ainsi que les coûts.

Langues des appels d'offres

À la CEA comme à l'UA, les langues utilisées lors des appels d'offres sont l'anglais et le français, étant donné que ce sont celles utilisées par le Secrétariat de la CEA et qu'elles font partie de la catégorie des langues opérationnelles de l'UA.

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

La charge élevée du travail et le sous-effectif du personnel des services linguistiques pèsent sur le travail à la CEA, d'autant que la règle posée par le siège des Nations unies à New York prévoit que 75 % des documents traduits doivent être révisés. Il s'avère que la CEA déploie beaucoup d'efforts pour respecter les délais de révision, malgré le retard de traduction provoqué par les divisions retardataires dans la soumission de leurs documents pour traduction dans les délais impartis, une grande réunion nécessitant en effet que les documents soient soumis six semaines à l'avance.

Langues de la communication (interne et externe)

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

Pour la communication interne, les langues de travail et officielles sont l'arabe, l'anglais et le français. La circulaire de février 2013 sur « L'usage des langues à la CEA » indique toutefois que tous les documents de la CEA en lien avec la communication interne et externe doivent être disponibles dans les deux langues de travail : l'anglais et le français.

La circulaire donne également la possibilité aux fonctionnaires de communiquer dans la langue de leur choix.

En termes de communication externe, l'anglais et le français sont utilisés dans les correspondances avec les États membres ainsi qu'avec les organismes nationaux et internationaux. L'arabe et le portugais commençant à être utilisés de façon exceptionnelle en raison du « nombre d'États membres de la Communauté économique pour l'Afrique qui utilisent le portugais comme langue officielle de travail, et de l'accroissement de la population de ces pays¹⁷ ».

L'anglais et le français sont également utilisés dans les publications de la CEA, les rapports de la session annuelle de la CEA étant également publiés en arabe et en portugais.

À noter enfin que les langues des communiqués et points de presse sont l'anglais et le français, et que l'arabe est également parfois utilisé.

UNION AFRICAINE

Pour la communication interne, les langues de travail sont l'anglais, l'arabe, le français et le portugais. Et les « langues opérationnelles » de l'UA – l'anglais et le français – sont également les plus utilisées dans les communications internes de l'UA, avec une prédominance de l'anglais cependant.

Pour la communication externe, l'anglais et le français sont les plus communément utilisés dans les correspondances avec les pays membres, le français étant bien sûr privilégié pour les échanges avec les pays membres de l'OIF, à l'exception des pays ayant enregistré une langue de correspondance autre que le français. Dans les correspondances avec les organismes nationaux et internationaux, l'anglais et le français dominent, en fonction des interlocuteurs.

La publication de tous les documents officiels de l'UA, particulièrement les décisions et rapports issus des instances officielles (Sommets, ainsi que réunions du COREP, du Conseil exécutif, ministérielles, et du Conseil de paix et de sécurité), se fait dans les quatre langues de travail (anglais, arabe, français et portugais), l'essentiel des publications en dehors de ces instances (pour les réseaux sociaux, les rapports, les études, les ouvrages, etc.) étant effectué en anglais et traduit en français.

À noter enfin que les communiqués sont généralement publiés en anglais, quelquefois en français, en arabe et en portugais, selon le sujet et les pays concernés, et que le Département paix et sécurité a la particularité de rédiger ses communiqués simultanément en français et anglais, la langue source du communiqué étant le français quand il émane d'un pays francophone.

¹⁷ Cf. proposition d'intégration du portugais dans les langues officielles de travail de la CEA dans la résolution 1985/68 de l'Ecosoc de 1985.

Interprétation

Langues officielles disponibles et langues pivots utilisées

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

Pour les réunions formelles, l'anglais et le français sont les deux langues utilisées par le Secrétariat de la Commission, et les plus régulièrement utilisées pendant les sessions des instances statutaires de la CEA (Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique, et comités intergouvernementaux d'experts des bureaux sous-régionaux).

Les cinq comités se réunissant chaque année avant la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique étant le Comité chargé des questions liées à l'égalité homme-femme et au développement social, le Comité du développement durable, le Comité de la coopération et de l'intégration régionales, le Comité de statistique, et le Forum pour le développement de l'Afrique (ADF).

À noter que l'arabe est également utilisé à titre exceptionnel pour le Forum pour le développement de l'Afrique, que l'arabe et le portugais sont aussi utilisés aux côtés des langues de travail pour les sessions annuelles de la Commission, et que l'anglais est la langue pivot dans la plupart des cas, même si le français est toutefois présent dans toutes les réunions.

UNION AFRICAINE

Pour les réunions formelles, l'interprétation est disponible dans toutes les langues officielles (anglais, arabe, français, espagnol, kiswahili et portugais) pendant toutes les sessions des instances formelles de l'UA (Conférence des chefs d'État et de gouvernement, Conseil exécutif, Corps des représentants permanents, et Conseil de paix et de sécurité).

Pour les sessions de la Conférence des chefs d'État et du Conseil exécutif, l'interprétation est assurée de manière simultanée dans toutes langues officielles, avec un équilibre entre l'anglais et le français dans les interventions orales.

Pour les sessions du Corps des représentants permanents, l'interprétation est également assurée dans toutes les langues officielles, le volume des interventions orales en français variant en fonction de la présidence et du sujet abordé, et si le sujet intéresse davantage l'espace francophone.

À noter qu'une nette parité entre l'anglais et le français se dégage dans les interventions orales au sein de cet organe.

Pour le Conseil de paix et de sécurité, l'interprétation est disponible dans les quatre langues de travail de l'UA (arabe, anglais, français et portugais). Un net équilibre entre l'anglais et le français est également constaté dans la prise de parole, dont le volume dépend de la présidence et de l'intérêt du monde francophone quant aux sujets abordés.

En dehors de ces instances formelles, elle est plus ou moins assurée en anglais et en français, avec prédominance de l'anglais.

Enfin, pour ce qui est des réunions avec les partenaires, elles se déroulent généralement en anglais et sans interprétation, une interprétation pouvant cependant être assurée en fonction des directions et des commissaires impliqués.

Réunions informelles bénéficiant d'une interprétation

Malgré l'absence de données précises, les informations reçues indiquent qu'à la CEA, toutes les réunions informelles bénéficient généralement d'une interprétation, dont le financement est assuré par la CEA ou par les organisateurs de la réunion.

Offre et effectifs pour les formations linguistiques

L'UA et la CEA organisent des cours de langue au profit de leurs fonctionnaires, l'ONU organisant des examens chaque année pour évaluer la compétence du personnel. Il existe par ailleurs un partenariat avec plusieurs OI permettant le financement de la formation des traducteurs et interprètes.

Des formations en langue sont également assurées, ainsi que des formations de haut niveau pour l'UA, en collaboration avec l'Alliance française d'Addis-Abeba, le soutien de l'ambassade de France et la participation de l'OIF. Des cours de français sont également assurés dans les locaux, en coordination avec le service des formations des ressources humaines de l'Union africaine.

Ressources des services de traduction/interprétation

Les unités de conférence de l'Union africaine et de la CEA accueillent des étudiants stagiaires et jeunes experts – originaires notamment des Universités de Ouagadougou et de Yaoundé –, afin de susciter des vocations pour les services linguistiques.

À noter que l'utilisation des TIC contribue également à la compensation de ressources humaines en diminution.

Prestations linguistiques externes

À la CUA, un recours ponctuel aux services des interprètes et traducteurs contractuels est opéré, certains d'entre eux y officiant de manière quasi permanente.

À la CEA, un recours aux prestations externes existe aussi, plutôt dans le cadre de la coopération avec les autres départements et agences des Nations unies et du programme d'échanges de personnels, notamment avec le siège, l'ONUG (Genève), l'ONUV (Vienne) et l'ONUN (Nairobi).

Partenariats et relations avec les services homologues

Les services des affaires linguistiques de la CEA et de l'UA entretiennent des relations étroites avec leurs homologues des autres organisations internationales.

Pour la CEA, la coopération s'opère plutôt entre organes des Nations unies (Genève, New York, Vienne et La Haye); pour l'UA, il s'agit plutôt de collaborations ponctuelles avec des organisations telles que la CEA et la Réunion annuelle internationale (pour ce qui relève des services linguistiques, de la documentation et des publications – AMLADP [International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications]).

SOLLICITATION DU REFTIC

Le REFTIC est sollicité pour la formation et le renforcement des capacités des traducteurs et interprètes. La division du service des conférences de l'UA est d'ailleurs membre du REFTIC. Depuis sa création, en 2014, le REFTIC a d'ailleurs organisé plusieurs ateliers de formation et d'échanges d'expérience permettant à de nouveaux membres de rejoindre le réseau et de trouver leur place au sein des organisations régionales et internationales.

Recrutement

À la CEA comme à l'UA, les annonces de vacance de poste sont toujours publiées en anglais et en français, et comportent toujours les mentions suivantes : «la maîtrise de l'une des deux langues de travail du Secrétariat de l'ONU, l'anglais ou le français (parlé et écrit), est requise; la connaissance de l'autre langue est souhaitable» et «le candidat doit maîtriser l'anglais et/ou le français. La connaissance approfondie d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout».

En effet, l'anglais et le français sont les deux langues spécifiques exigées pour travailler à la CEA et à la CUA, parce qu'elles sont langues de travail des Secrétariats (pour la CEA) et langues opérationnelles pour la CUA.

Quelles que soient les compétences techniques recherchées et le grade de la fonction escomptée par le candidat, ces deux langues s'imposeront. Par ailleurs, pour certaines fonctions sur le terrain hors du siège, il est demandé la maîtrise de la langue du lieu d'affectation. Enfin, en principe, le candidat peut demander à s'exprimer dans la langue de son choix

Procédures pour l'interpellation

En cas de dysfonctionnements constatés dans le respect des textes d'usage du multilinguisme, le représentant permanent de l'OIF et le président du Groupe des ambassadeurs francophones décident conjointement de l'initiative à prendre et des correspondances à adresser à l'organisation concernée, qu'il s'agisse de la CUA ou de la CEA.

Les deux sont également engagés dans un plaidoyer – formel et informel – en faveur du multilinguisme auprès des organisations concernées, le mécanisme informel étant d'ailleurs privilégié dans la pratique quand un déséquilibre linguistique est constaté.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES : CONTEXTE ET CADRE DE RÉFÉRENCE JURIDIQUE

Le multilinguisme est intégré dans le code génétique des Nations unies. Il est considéré comme un atout et un engagement commun de l'ensemble des organisations du système de l'ONU. L'importance du multilinguisme se manifeste par sa contribution pour l'atteinte des objectifs des trois piliers de l'Organisation des Nations unies, énoncés dans l'article 1 de la Charte, à savoir : la paix et la sécurité internationale, le développement et les droits de l'homme. Il est considéré dès lors comme le principal instrument de l'Organisation dans sa gouvernance pour atteindre les peuples de ses États membres.

Par la diversité linguistique des 193 États membres et de leurs peuples, qui utilisent de nombreuses langues nationales différentes, le multilinguisme demeure la pierre angulaire du multilatéralisme et représente une valeur fondamentale dans l'ensemble du système.

Rappels

- 1945 : signature de la Charte des Nations unies établissant l'Organisation et ses principaux organes.
- 1946 : l'Assemblée générale adopte la résolution 2 (I) sur son règlement intérieur, notamment la décision portant sur les cinq langues utilisées dans ses travaux.
- Les langues originales – le chinois, l'anglais, le français, le russe et l'espagnol –, initialement reconnues

comme langues officielles, sont passées à six avec l'ajout de l'arabe en 1973.

– Les six langues officielles des Nations unies sont devenues les « langues de travail » du système des Nations unies qui sont utilisées :

(a) à l'interne – tant à l'oral qu'à l'écrit – entre les membres du personnel et les autres membres du personnel du secrétariat respectif de chaque organisation dans le cadre de leurs activités quotidiennes ; et (b) entre les délégués des États membres, dans tous les cas où les règles ou les pratiques ne les obligent pas à utiliser les autres langues officielles.

À noter qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations unies, l'Assemblée générale des Nations unies a rappelé que « l'universalité des Nations unies et son corollaire, le multilinguisme, impliquent pour chaque État membre de l'Organisation, quelle que soit la langue officielle dans laquelle elle s'exprime, le droit et le devoir de se faire comprendre et de comprendre les autres ».

De ce fait, le caractère universel de la Charte des Nations unies doit être reflété aux membres des personnels des différentes institutions de l'ONU, qui doivent être compétents sur le plan linguistique et maîtriser plus d'une des langues officielles et de travail.

SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES NEW YORK¹⁸

Traduction

Délais de traduction ou de révision

Le taux de conformité du Secrétariat au délai de traitement de quatre semaines, pour les documents soumis conformément aux délais prescrits et dans la limite du nombre de mots applicable, continue de progresser, pour s'élever à 99 % en 2019, le taux de publication dans les délais restant également élevé, à hauteur de 94 %. En matière de traduction, la charge de travail à New York est à peu près la même entre 2018 et 2019, avec plus de 133 millions de mots traduits dans les six langues officielles.

À Genève, la charge de travail des services de traduction s'est accrue en 2019, à hauteur de 13 % par rapport à 2018, avec plus de 83 millions de mots traduits dans les six langues.

À Vienne, la charge de travail a progressé, mais plus sensiblement, entre 2018 et 2019.

Langues utilisées pour la communication interne et externe

À la date de publication du rapport A/73/761 du Secrétaire général sur le multilinguisme, 94 % des sites étaient disponibles dans les six langues officielles (200 sites Web, sur les 213 présents sous le nom de domaine un.org relevant de la responsabilité du département de la communication globale).

¹⁸. Document de synthèse du Secrétariat de l'ONU (éléments provenant de différents Départements du Secrétariat, cf. Carole de Maisonneuve, Bureau du Coordinateur pour le multilinguisme des Nations Unies maisonnevec@un.org)

En préparation de son rapport biennal, le Secrétariat a également achevé en 2019 une étude d'ensemble concernant les langues dans lesquelles les sites Web et les comptes de réseaux sociaux des principales entités du Secrétariat (et/ou celles disposant d'une importante présence sur le terrain) étaient disponibles¹⁹.

Et sur la base des données reçues des référents multilinguisme relevant de 48 entités du Secrétariat des Nations unies – en préparation du rapport biennal du Secrétaire général sur le multilinguisme A/73/761 –, il ressort qu'en moyenne 90 % des contenus de ces sites Web sont disponibles en anglais, suivi du français (44 % des contenus selon les estimations).

Interprétation

En situation normale, les services d'interprétation sont assurés dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations unies, compte tenu des besoins et des mandats des différents clients, ainsi que des spécificités des différentes réunions, l'anglais et le français étant les deux langues pivots qui permettent d'assurer l'interprétation dans les autres langues (cf. dossier page 138 pour la période de la crise sanitaire liée à la COVID-19).

Offre et effectifs pour les formations linguistiques

Le Secrétariat à New York a continué à offrir un nombre d'activités de formation selon des modalités en présentiel et en ligne dans les six langues officielles, par l'intermédiaire du Programme langues et communication (LCP) au siège des Nations unies.

Une baisse générale est à noter entre 2018 et 2019 (cf. tableaux ci-dessous présentant l'évolution des activités de formation offertes) **en nombre de formation** (-21 %), et à raison de -34 % pour les effectifs, passant de 9 313 à 6 124 participants : cette baisse générale (à l'exception de l'espagnol, stable en nombre de formations, et très légèrement à la baisse pour les effectifs) se vérifie plus particulièrement pour l'anglais (-49,5 % pour les formations, et -60 % en termes d'effectifs), **les formations en français accusant une baisse de 5,4 % de 2018 à 2019, mais de -39 % tout de même pour les effectifs.**

	2018			2019		
	Présentiel	En ligne	Total par langue	Présentiel	En ligne	Total par langue
Anglais	102	90	192	61	36	97
Arabe	63	4	67	51	6	57
Chinois	51	10	61	43	12	55
Espagnol	65	32	97	63	34	97
Français	109	40	149	99	42	141
Russe	37	8	45	34	0	34
Total	427	184	611	351	130	481

¹⁹. Plus d'informations sur le site des Nations unies: <http://www.undocs.org/fr/a/73/761>

NOMBRE D'ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES PAR LCP (2018 ET 2019)

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS EN LANGUE OFFERTES PAR LCP (2018 ET 2019)

	2018			2019		
	Présentiel	En ligne	Total par langue	Présentiel	En ligne	Total par langue
Anglais	891	1 897	2 788	549	555	1 104
Arabe	470	35	505	428	53	481
Chinois	500	88	588	514	124	638
Espagnol	843	566	1 409	812	562	1 374
Français	1 464	2 158	3 622	1 355	853	2 208
Russe	298	103	401	319	0	319
TOTAL	4 466	4 847	9 313	3 977	2 147	6 124

Diversification des activités de formation en langues

Outre son offre de formation habituelle, LCP a continué à diversifier le type et le format des cours de langues et de communication afin de répondre aux préférences et aux besoins des apprenants, et de répondre aux besoins de l'Organisation en augmentant les compétences en communication liées au travail, un certain nombre de formations sur mesure ayant été menées en partenariat avec différentes entités de l'ONU.

À titre d'exemple, les nouveaux types et formats de formation en langues suivantes qui ont été créés en 2018 et 2019 sont les suivants.

En arabe : un cours de « rédaction de rapport » d'une semaine conçu en partenariat avec ESCWA; un cours de six semaines spécifique à l'ONU, « Apprendre l'arabe en lisant les questions internationales »; des cours offerts au niveau mondial pour les débutants et les apprenants de niveau pré-intermédiaire via WebEx; un cours sur l'usage de l'arabe tenant compte du genre.

En chinois : des cours hybrides combinant des enseignements en présentiel et en ligne synchrones, de même que des activités en autonomie; un cours de « conversation de travail » visant à renforcer les compétences de conversation en milieu professionnel.

En anglais : des cours sur mesure requis par différentes entités de l'ONU (« rédaction de résumé », « rédaction efficace de rapport », « rédaction d'analyse politique », « convenances pour la correspondance électronique », etc.); un cours « mieux préparer ses contenus sur

Twitter » pour EOSG; plusieurs cours spécifiques à l'ONU offerts via WebEx, tels que « Écrire pour iSeek », en partenariat avec DPI/DGC.

En français : un cours de préparation à l'examen SAAT pour les policières, en partenariat avec DPKO/DPO OROLSI; deux ateliers de « terminologie du français militaire », en partenariat avec DGACM et DPKO/DPO; une série d'activités de formation en ligne tutorées, comprenant des cours de préparation à l'EAL; un cours lié à l'ODD5 « Égalité entre les genres », en partenariat avec ONUFEMMES et un cours sur l'usage du français en tenant compte des genres; un cours sur la « rédaction de rapports humanitaires ».

En russe : des cours à la demande de DGACM (« le russe pour les interprètes » et « le russe pour les traducteurs »); des webinaires et des mini-cours axés sur des thèmes et du vocabulaire propres à l'ONU.

En espagnol : une série d'activités en ligne à la fois en autonomie et tutorées, comprenant divers cours liés au travail tels que la « rédaction de rapport », conçus en partenariat avec ECLAC; un cours « rédaction de rapport », en partenariat avec la mission de vérification de l'ONU en Colombie; trois cours liés à l'ONU sur les objectifs de développement durable (l'un d'entre eux, « Égalité des genres », en partenariat avec ONUFEMMES); un cours et une formation de formateurs sur l'usage de l'espagnol tenant compte du genre.

Licences d'apprentissage des langues en ligne

Outre les activités d'apprentissage détaillées ci-dessus, LCP, au siège de New York, a continué de distribuer des licences en ligne pour l'auto-apprentissage des langues officielles parmi les fonctionnaires dans les lieux d'affectation où la formation sur place n'est pas disponible, LCP assurant un suivi de l'usage des licences en collaboration avec les responsables de formation et les référents de langue du Secrétariat.

Depuis 2017, 2 808 licences de langue en ligne ont été distribuées aux fonctionnaires dans plus de 213 lieux d'affectation de 129 pays. Ci-dessous : le tableau présentant le nombre de licences distribuées en 2018 et en 2019 par langue.

NOMBRE DE LICENCES DE LANGUE EN LIGNE DISTRIBUÉES PAR LCP (2018 ET 2019)

	2018	2019
	Licences distribuées	Licences distribuées
Anglais	212	209
Arabe	78	100
Chinois	53	46
Espagnol	110	121
Français	263	220
Russe	-	-
TOTAL	736	696

PROGRAMME DE FORMATION LINGUISTIQUE ET CADRE DES NATIONS UNIES POUR LES LANGUES

Le programme de formation linguistique de l'ONUG continue le travail d'harmonisation dans le domaine des langues commencé en 2017, en étroite collaboration avec le programme de langues et communication (LCP) du siège de l'ONU, afin de promouvoir le multilinguisme à travers le système des Nations Unies. Il s'agit d'un projet visant à harmoniser l'apprentissage et l'évaluation des langues pour les six langues officielles et pour d'autres langues enseignées localement, qui a remporté le prix du Secrétaire général dans la catégorie « Multilinguisme » en 2018 (cf. dernière résolution de l'Assemblée générale sur le multilinguisme²⁰).

Ce projet a par ailleurs donné naissance à la création d'un nouveau **cadre des Nations unies pour les langues** (finalisé en décembre 2019) propre aux besoins de l'organisation, et conforme aux recherches les plus récentes ainsi qu'à d'autres cadres existants.

²⁰ Par.79, A/RES/73/346

LE CADRE DES NATIONS UNIES POUR LES LANGUES

Le bureau des ressources humaines du DMSPC a travaillé étroitement avec le programme langues et communication du siège de l'ONU, à New York, et le programme de formation linguistique de l'ONUG, afin d'élaborer et d'achever la définition d'un **cadre des Nations unies pour les langues**.

Ce cadre a pour objectif d'**harmoniser et de renforcer la cohérence de l'enseignement/apprentissage et de l'évaluation des compétences linguistiques dans les six langues officielles des Nations unies**.

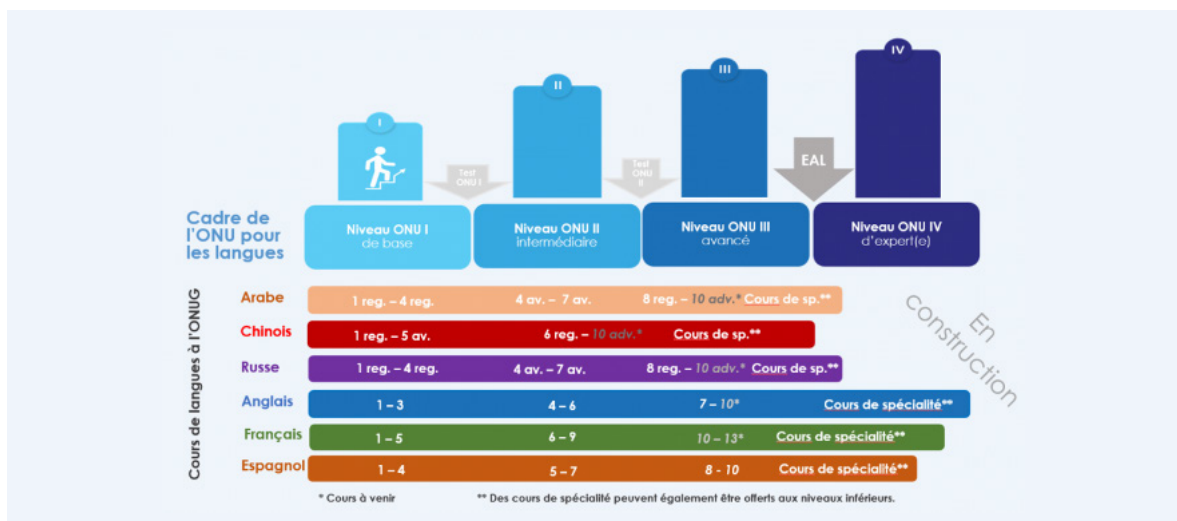
Il offre également à terme des lignes directrices pour la définition des exigences linguistiques qui permettront une plus large reconnaissance des compétences langagières, afin de faciliter les transitions liées à la mobilité et au développement de carrière, en préparation d'une politique intégrée en matière de multilinguisme à l'échelle du Secrétariat et d'un inventaire des compétences linguistiques du personnel, tel qu'énoncé par l'Assemblée générale dans ses résolutions sur le multilinguisme.

Outre la définition de ces quatre niveaux de compétence langagière, le cadre comprend aussi un curriculum commun aux six langues officielles (objectifs d'apprentissage communs et domaines connexes, types de textes suggérés et situations de communication) et un **curriculum spécifique à chaque langue officielle de l'ONU** (compétences pragmatiques, linguistiques et socioculturelles).

Les **quatre niveaux de compétence langagière** (cf. tableau ci-dessous) reconstituent une ligne directrice pour tous les programmes de formation en langues au sein du Secrétariat des Nations unies, afin de définir leurs programmes de cours et de les aligner sur les normes du cadre linguistique des Nations unies. Ainsi, à Genève, les formations en langue du programme de formation linguistique sont progressivement alignées sur les niveaux du cadre de l'ONU.

Les descripteurs du niveau ONU III – «Avancé» –, correspondant à la «Compétence linguistique de travail aux Nations unies» (CTL), à partir duquel le fonctionnaire est capable d'utiliser la langue pour exécuter des tâches simples dans son travail quotidien, serviront de jalon pour l'examen rénové d'aptitude linguistique (EAL) des Nations unies dans les six langues officielles, conformément à l'objectif visant à harmoniser et à renforcer la cohérence de l'évaluation en langues au sein du Secrétariat des Nations unies, dont les détails ont d'ailleurs été intégrés dans un projet de nouvelle instruction administrative sur l'examen d'aptitude linguistique et la prime de connaissances linguistiques (pour l'évaluation des candidats à une promotion ou à un recrutement).

À noter enfin qu'un projet de circulaire du Secrétaire général sur le cadre des langues des Nations unies et les niveaux de compétence en langues des Nations Unies est actuellement à l'étude, et que le cadre des langues des Nations Unies ainsi que ses différentes composantes sont disponibles sur le portail des ressources humaines des Nations unies.



Cf. portail des ressources humaines (<https://hr.un.org/page/harmonization-language-learning-and-assessment>) et du Centre de formation et de multilinguisme (<https://learning.unog.ch/fr/node/1301#position9>)

Personnel par langue

Pour les fonctionnaires, LCP a conservé le même nombre d'enseignants de langue :

Anglais : 4 enseignants à plein temps.

Arabe : 1 enseignante à plein temps.

Chinois : 1 enseignante à plein temps (+ 1 enseignante invitée prise en charge par les universités chinoises grâce à une lettre d'accord avec l'ONU).

Espagnol : 5 enseignantes à plein temps.

Français : 8 enseignants à plein temps.

Russe : 1 enseignante à plein temps.

À la suite de la réforme de la gestion, et à compter de janvier 2019, LCP a été transféré vers le département de l'appui opérationnel, avec l'ensemble de son personnel enseignant de langue. Cependant, un poste de niveau P-3 occupé par le chef du LCP, quatre postes de niveau P-2 occupés par les coordonnateurs des langues arabe, anglaise, française et espagnole, ainsi qu'un poste d'assistante RH (G-6) ont été transférés vers DMSPC/OHR.

Pour les contractuels, le nombre d'enseignants à temps partiel engagés par LCP a évolué à la baisse de plus de 17 % entre 2018 et en 2019.

NOMBRE D'ENSEIGNANTS À TEMPS PARTIEL DE LCP (2018 ET 2019)

	Engagés en 2018	Engagés en 2019
Anglais	17	15
Arabe	8	7
Chinois	7	5
Espagnol	8	6
Français	7	6
Russe	5	4
TOTAL	52	43

Partenariats et relations avec les services homologues

Les services de conférences du Secrétariat des Nations unies de tous les lieux d'affectation (New York, Genève, Vienne et Nairobi) et des commissions régionales (Santiago, Chili; Bangkok, Thaïlande; Addis-Abeba, Éthiopie; Beyrouth, Liban) sont des membres actifs du réseau IAMLADP – réseau qui permet une collaboration étroite entre services de conférences du système des Nations Unies (au-delà du Secrétariat) –, mais aussi d'autres organisations internationales telles que les institutions européennes (Commission européenne et Parlement européen), le Conseil de l'Europe, les organisations régionales et sous-régionales, etc.

IAMLADP : TRAVAUX, RENCONTRES ET COLLABORATIONS

Outre des réunions annuelles, IAMLADP comprend plusieurs groupes et sous-groupes de travail sur des sujets aussi variés que la formation, les partenariats universitaires, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les solutions numériques, la traduction assistée par ordinateur, l'interprétation, le partage des connaissances, etc.

Le département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences joue d'ailleurs un rôle central dans le dispositif IAMLADP : le chef du département y sert en effet en qualité de président, tandis que deux fonctionnaires du département y officient en tant que secrétaire et secrétaire adjoint. Et nombre de membres du personnel linguistique des Nations

unies sont également membres de groupes de travail thématiques relevant de l'IAMLADP.

Outre ces collaborations multilatérales avec des services homologues d'autres organisations internationales, sous l'égide de l'IAMLADP, les services de conférences du DGACM entretiennent des relations bilatérales avec nombre d'organisations sœurs, qui se matérialisent notamment par des visites croisées ou des formations conjointes.

Une liste complète des organisations membres de l'IAMLADP (dont l'OIF) est disponible sur le lien suivant : <https://www.iamladp.org/content/membership>.

Recrutement

Le recrutement des fonctionnaires, y compris pour le personnel destiné aux missions de maintien de la paix (PKO), se fait en fonction des modes de recrutement suivants.

1. Vacance de poste générique (GJO)
2. Exigences standard pour une vacance de poste spécifique ou non (JO et PSJO)
3. Vacance de poste temporaire (TJO)

Si le recrutement est étendu aux postes d'agent des services généraux (GS) et d'administrateur recruté sur le plan national (NPO) dans les opérations de maintien de la paix, le travail est confié au référent qui coordonne les contributions liées au terrain ou aux entités spécifiques, étant donné que certaines entités peuvent annoncer les vacances de poste (JO) dans des langues locales (créole, swahili, etc.).

Même si les pratiques peuvent varier pour les annonces, les vacances de poste sont cependant toujours publiées en anglais.

Les exigences minimales au recrutement à l'échelle du Secrétariat sont la maîtrise de l'anglais ou du français, en tant que langues de travail du Secrétariat. Chaque avis de vacance de poste peut cependant préciser par ailleurs des exigences spécifiques au poste donné, par exemple la connaissance de l'espagnol et de l'arabe pour le recrutement international.

ONU GENÈVE

Traduction

Volume de documents dont le français est langue source

En 2019, 516 documents ont été soumis à la division de la gestion des conférences de l'ONUG avec le français comme langue source, ce qui représente 8,4 %.

Par ailleurs, 85 % des documents ont été soumis avec l'anglais comme langue source, 2,9 % avec l'arabe, 1,4 % avec le chinois, 2,5 % avec le russe et 6,5 % avec l'espagnol.

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DOCUMENTS ET MOTS TRADUITS PAR LANGUE SOURCE EN 2019

Mesure/Langue	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe	Total
Nombre de documents ¹	5,202	179	86	401	516	156	6 123 ³
Pourcentage ²	85.0	2.9	1.4	6.5	8.4	2.5	-
Mots soumis (1 000)	27,062	893	167	3,079	3,139	626	34 972
Pourcentage du total	77.4	2.6	0.5	8.8	9.0	8,8	100,0

Note : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison des arrondis

¹ Les documents multilingues sont inclus dans le décompte par langue source. Le nombre de documents multilingues pour l'Arabe, le Chinois, l'Anglais, le Français, le Russe et l'Espagnol est respectivement de 74, 38, 267, 146, 83 et 80.

² Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de documents uniques (i.e. 6 123). Par conséquent, la somme des pourcentages est différente de 100%.

³ Nombre total de documents uniques.

Volume de documents traduits en français

En 2019, il y a eu 4 234 documents traduits en français, ce qui représente 26,9 % des documents.

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DOCUMENTS ET MOTS TRADUITS PAR LANGUE CIBLE EN 2019

Mesure/Langue	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe	Total
Nombre de documents	898	2 154	2 092	2 798	4 234	3 539	15 715
Pourcentage du total	5,7	13,7	13,3	17,8	26,9	22,5	100,0
Mots traduits (1 000)	4 962	11 050	10 884	15 837	19 620	17 060	79 413
Pourcentage du total	6,2	13,9	13,7	19,9	24,7	21,5	100,0

Délais de traduction ou de révision

En 2019, 99,9 % des documents officiels fournis par l'ONUG ont respecté la règle de la simultanéité, avec 96 % des documents sortis dans les délais prescrits par l'Assemblée générale des Nations unies, ce qui représente une amélioration par rapport à 2018, année au cours de laquelle 94 % des documents étaient sortis dans les délais impartis.

Pour les appels d'offres et les programmes d'aide au développement, les langues utilisées sont l'anglais et le français.

Interprétation

Langues officielles disponibles et langues pivots²¹ utilisées

La fourniture d'un service d'interprétation en six langues est subordonnée aux décisions des États membres, qui définissent à la fois les mandats et les financements.

Ainsi, le règlement de la Commission économique pour l'Europe prévoit l'interprétation en trois langues (anglais, français et russe), de même que l'Assemblée générale a décidé (résolution A/68/288) que les organes de traités travailleraient, dès 2015, en trois langues seulement.

Et pour autant que les États membres votent en faveur d'un certain régime linguistique et fournissent un budget, la demande est satisfaite.

Réunions informelles bénéficiant d'une interprétation

Sur la base des résultats ci-dessous (pourcentage de réunions du calendrier et hors calendrier pour lesquels l'ONUG a fourni l'interprétation en 2019), l'interprétation a été fournie pour 92 % des réunions du calendrier et 5 % des réunions hors calendrier, l'anglais et le français étant les langues les plus demandées.

NOMBRE ET POURCENTAGE DE RÉUNIONS CALENDRIER ET HORS CALENDRIER AVEC INTERPRÉTATION EN 2019

Type de réunion	Avec interprétation	Sans interprétation	Total	% avec interprétation
Calendrier	2 782	242	3 024	92
Hors calendrier	467	8 880	9 347	5
Total	3 249	9 122	12 371	26

²¹ Langues servant de relai

NOMBRE DE RÉUNIONS AVEC INTERPRÉTATION PAR LANGUE EN 2019

Type de réunion	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe	Total
Calendrier	2 542	834	803	1 835	2 355	1 566	15 715
Hors calendrier	397	195	77	196	293	147	100,0

Les ressources financières pour les réunions de calendrier régulières sont attribuées par l'Assemblée générale à la section 2. Les services sont fournis aux réunions hors calendrier sur une base de recouvrement des coûts.

En outre, des cours d'été semi-intensifs en français sont toujours proposés (à raison de deux heures par jour pendant deux semaines), avec dix formations organisées en 2019, pour 143 inscrits.

Offre et effectifs pour les formations linguistiques

Le programme de formation linguistique du Centre de formation et de multilinguisme (CFM) de l'ONU Genève propose des cours d'anglais, d'arabe, de chinois, d'espagnol, de français et de russe afin de promouvoir l'équilibre entre les différentes langues et le multilinguisme au sein du Secrétariat, et d'améliorer les compétences linguistiques du personnel, comme le demande l'Assemblée générale dans ses différentes résolutions consacrées au multilinguisme.

Une offre qui a été élargie, en 2018, à l'anglais et à l'espagnol, puis au russe, au chinois et à l'arabe en 2019, avec 22 cours organisés à l'attention d'un total de 280 participants : des cours développés en interne, couvrant des thèmes adaptés spécifiquement au contexte de l'ONU, y compris les objectifs de développement durable (ODD) et les besoins pratiques des personnes vivant dans un environnement francophone.

Les formations proposées par le programme de formation linguistique dans chacune des langues officielles – aussi bien de langue standard que de cours de spécialité axés sur des compétences précises – sont présentées et décrites sur le site Internet du CFM²².

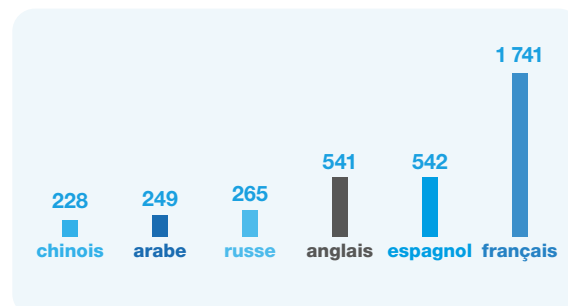
Depuis 2018, le programme de formation linguistique continue d'améliorer et d'enrichir son offre, en créant de nouveaux cours de spécialité, et en mettant en place de nouveaux formats de cours – et notamment hybrides (pour un apprentissage en face-à-face et en ligne) –, afin d'assurer aux membres du personnel et aux diplomates des missions auprès des Nations unies un plus large accès à la formation linguistique.

Le nombre de participations aux formations linguistiques continue d'évoluer positivement depuis 2018, avec 3 566 inscriptions et 275 cours (environ 12 000 heures d'enseignement) en 2019, ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à ceux de 2017 (avec 3 127 participants).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS À L'ENSEMBLE DES COURS DE LANGUE DE L'ONUG DE 2017 À 2018

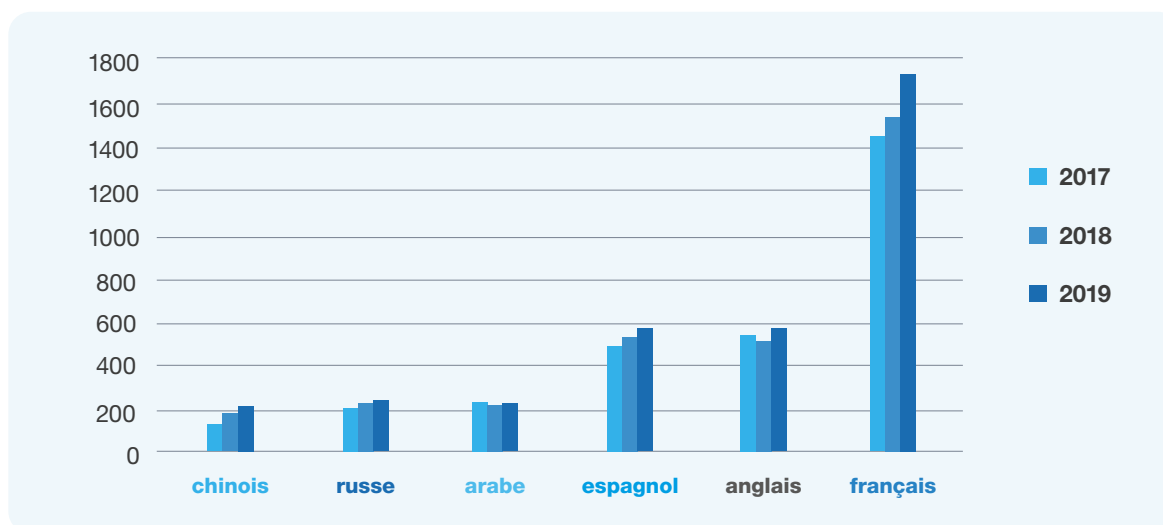


NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS LINGUISTIQUES PAR LANGUE EN 2019



22. <https://learning.unog.ch/fr/language-index> (en français et en anglais)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR LANGUE DE 2017 À 2019



NOMBRE D'INSCRITS PAR LANGUE DE 2017 À 2019

	2017	2018	2019
Anglais	510	446	541
Arabe	240	239	249
Chinois	152	186	228
Espagnol	491	518	542
Français	1 495	1 555	1 741
Russe	239	243	265
Total	3 127	3 187	3 566

La répartition par langue nous montre que le français continue sa tendance ascendante, avec 1 741 inscriptions pour 2019, ce qui représente une augmentation d'environ 16,5 % par rapport à 2017.

Ressources des services de traduction/interprétation

Services linguistiques	Traduction (total)	Dont révision	Interprétation
Budget 2019	34 467 481	Pas disponible	17 507 718
Budget 2018	31 713 000	Pas disponible	18 611 700
Effectifs 2019	177	Pas disponible	100
Effectifs 2018	177	Pas disponible	100
Services linguistiques du français	Traduction (total)	Dont révision	Interprétation
Budget 2019	7 084 535	Pas disponible	3 463 497
Budget 2018	7 008 400	Pas disponible	Pas disponible
Effectifs 2019	39	Pas disponible	19
Effectifs 2018	39	Pas disponible	17

Au sein des Nations unies, le budget consacré aux services linguistiques a évolué de + 8,7 % de 2018 à 2019 pour la traduction et de - 6 % pour l'interprétation, et les effectifs sont stables.

En ce qui concerne plus particulièrement le français, le budget pour la traduction ainsi que les effectifs sont stables, voire très sensiblement à la hausse.

Prestations linguistiques externes

Globalement, le pourcentage du travail fourni par des traducteurs temporaires et contractuels est passé de 44 % en 2018 à 45 % du total en 2019, et le volume global traduit par des traducteurs temporaires et contractuels a augmenté de 14 % en 2019.

Le volume global des affectations d'interprétation est par ailleurs passé de 28 % en 2018 à 29 % du total en 2019, et celui des activités effectuées par des interprètes temporaires a augmenté de 2 % en 2019.

Partenariats et relations avec les services homologues

La division des conférences a établi des partenariats étroits avec les institutions académiques telles que les universités et des écoles de traduction et d'interprétation, et entretient également des relations avec les autres organisations internationales à Genève, plus particulièrement dans le domaine d'échange de personnels et de partage d'expériences.

Recrutement

Toutes les vacances de postes de l'ONUG sont affichées en anglais et en français.

À noter qu'à l'UNOG, les compétences linguistiques requises et indiquées dans les vacances de poste relèvent de la maîtrise du français et/ou de l'anglais, selon le poste, et que la connaissance du français est valorisée pour tout poste professionnel – même si la maîtrise ou la connaissance de cette langue n'est pas exigée – sur décision du précédent directeur général.

La maîtrise ou la connaissance d'une autre langue officielle peut enfin également être requise ou souhaitable en fonction des tâches, et seulement si elle se justifie par la classification du poste.



1.3 ÉVOLUTIONS

UNION EUROPÉENNE

Régime linguistique et respect du multilinguisme

Depuis sa prise de fonction, la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula Von der Leyen, s'exprime généralement devant le Parlement et en conférence de presse dans trois langues : l'allemand, l'anglais et le français. De même, le président du Conseil, M. Charles Michel, veille à s'exprimer alternativement dans au moins deux langues, dont le français.

D'une manière générale, on observe que le nombre de déclarations et de communiqués publiés en français sur le site de la Commission s'accroît.

« LE NOUVEAU PARQUET EUROPÉEN PARLERA ENGLISH ONLY »

C'est une décision étonnante pour la première institution communautaire créée après le Brexit : le Parquet européen, qui entre en fonction en novembre 2020, vient de décider de travailler uniquement en anglais, alors qu'aucun des 22 États membres y participant n'est anglophone.

Cette décision a été votée par une très large majorité du collège des 22 procureurs européens assistant la procureure en chef, faisant le choix d'une langue unique pour travailler efficacement en interne, l'anglais étant toujours l'une des langues de l'Union selon le règlement 1-58.

Cependant, dans les rapports entretenus avec la Cour de justice de l'Union, la langue française reste

aux côtés de l'anglais, car toutes deux langues de travail, et les rapports entre le Parquet européen et les procureurs européens délégués (chargés de mener les enquêtes ouvertes par le Luxembourg – siège du Parquet – sur le terrain européen) siégeant dans les 22 États participants se feront bien dans la langue nationale, afin de pouvoir procéder aux poursuites pénales, et sur la base des pièces de procédure traduites également.

https://www.liberation.fr/planete/2020/10/05/le-nouveau-parquet-europeen-parlera-english-only_1801317

CONSEIL DE L'EUROPE

Régime linguistique et respect du multilinguisme

À la suite d'une lettre du 30 mars 2017 adressée par les 31 délégations issues de pays membres, associés et observateurs de l'OIF, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a nommé un référent pour le bilinguisme. Ce référent devient le premier point de contact pour la bonne mise en œuvre de la politique linguistique du Conseil de l'Europe – plus particulièrement pour le respect de la parité entre les deux langues officielles – et assure la liaison entre l'auteur et les entités concernées par la demande.

En tant que premier point de contact pour la bonne mise en œuvre de la politique linguistique de l'organisation, ce référent analyse, consolide et transmet les informations et les demandes afin que l'entité concernée puisse

prendre les mesures correctives nécessaires, sur la base de la politique linguistique de référence et de l'expertise proposée. Il assure également le suivi des évolutions observées au sein du Secrétariat dans le cadre du rapport annuel de suivi.

La nouvelle Secrétaire générale, Mme Pejcinovic-Buric, qui est francophone, a été élue en juin 2019 en prenant l'engagement devant le Conseil des ministres de s'exprimer de manière équilibrée dans les deux langues officielles de l'Organisation. Elle respecte cet engagement depuis sa prise de fonctions en septembre 2019. En conséquence, les habitudes de travail prises sous son prédécesseur commencent à évoluer, et des dossiers parviennent de nouveau au cabinet rédigés en français. Cela confirme l'importance que les principales figures d'une organisation internationale s'expriment couramment en français.

Le comité d'experts du Conseil de l'Europe en charge des politiques et pratiques éducatives (CDPPE) a l'intention de proposer la rédaction d'une recommandation sur l'éducation plurilingue. Le travail n'a pas encore débuté et doit d'abord être validé, dans son principe, par le Conseil des ministres.

UNION AFRICAINE ET COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (ADDIS-ABEBA)

Régime linguistique et respect du multilinguisme

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

La CEA s'engage activement en faveur du respect du multilinguisme, notamment à l'occasion de la réunion annuelle internationale des services linguistiques, de la documentation et des publications (IAMLADP) traitant de la promotion de l'équilibre linguistique et du respect de la diversité culturelle, notamment au sein du système des Nations unies.

Et tout est mis en œuvre par le Secrétariat de la Commission afin d'assurer l'usage simultané de l'anglais et du français, y compris sur le site Internet.

Depuis février 2013, la CEA ne publie rien qui ne soit disponible dans ces deux langues de travail. Cependant, comme dans tout système onusien, l'anglais est la langue qui domine les usages hors réunions, y compris quelquefois avec la communauté francophone.

La CEA organise également chaque année des journées en faveur de la traduction, où une langue est mise en valeur. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la CEA a organisé, en septembre 2019, la journée de la langue française, en collaboration avec la RPUA²³ de l'OIF, en présence des membres du GAF, et au cours de laquelle son président a pris la parole.

À noter enfin que l'Assemblée générale de l'ONU fait l'état des lieux de la contribution des langues à sa mission dans sa résolution 71/328, avant de mettre l'accent sur leur utilisation dans ses mandats et prérogatives.

Initiatives en faveur du multilinguisme

Un mémorandum est actuellement en cours de signature entre l'OIF et la Commission de l'Union africaine afin d'appuyer cette dernière dans le renforcement de ses capacités en français²⁴.

UNION AFRICAINE

La division du service des conférences de l'UA est l'un des membres fondateurs du réseau francophone de traducteurs et d'interprètes de conférence (REFTIC), créé en 2014.

En rejoignant l'OIF dans ce projet, l'Union africaine facilite la participation de son personnel de la direction des conférences de la CUA à des réunions internationales de haut niveau dans leur domaine d'expertise (IAMLAPD...), ainsi qu'à des formations régionales.

Par ailleurs, la formation continue en français des fonctionnaires francophones de la CUA et des diplomates des missions africaines francophones présentes à Addis-Abeba est organisée depuis 2019, et c'est dans ce cadre que 75 d'entre eux ont été formés, dont 17 à la négociation, 26 à la gestion axée sur les résultats, 17 à la diplomatie multilatérale et 15 au leadership des femmes. À noter enfin que, depuis 2011, par le truchement de l'OIF, un partenariat entre l'ESIT²⁵ et le département des conférences de la CUA permet d'assurer la formation continue de ses personnels.

NATIONS UNIES / NEW YORK

Régime linguistique et respect du multilinguisme

Depuis la publication du dernier document de suivi de la mise en œuvre du *Vade-mecum*, il convient de noter les avancées suivantes concernant le régime linguistique et le respect du multilinguisme.

- Réunions périodiques entre les représentants de l'ONU et de l'OIF et/ou des Groupes d'ambassadeurs francophones sur la question du multilinguisme, avec, entre autres thématiques abordées : réunions en mars 2018 entre les deux Secrétaires généraux ; rencontre le même mois du Secrétaire général des Nations unies avec le Groupe des ambassadeurs francophones de New York ; réunion en juin 2018 du directeur général de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) avec le Groupe des ambassadeurs francophones en poste localement ; rencontre en avril 2019 du directeur général de l'ONUG avec la Secrétaire générale de la Francophonie ; rencontre en mai 2019 du Secrétaire général des Nations unies avec le Groupe des ambassadeurs francophones de Genève ; réunion en septembre 2019 du Secrétaire général des Nations Unies avec son homologue de la Francophonie.
- À ces contacts à haut niveau se sont ajoutés par ailleurs des contacts au niveau technique,

²³. Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine

²⁴. Cf. encadré page 99 relatif au "Renforcement des capacités en français des cadres et experts de l'Union africaine en charge des dossiers internationaux

²⁵. ESIT : Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs

notamment avec les services de conférences ou d'information de l'ONU ou le bureau du Secrétaire général adjoint chargé de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (du fait, en particulier, de ses fonctions de coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme).

- En début d'année 2018, conformément à la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 71/328 sur le multilinguisme, **un indicateur de performance dédié à la question du multilinguisme comme vecteur d'efficacité, de performance et de transparence** a été intégré à tous les contrats de mission conclus par le Secrétaire général avec les hauts fonctionnaires du Secrétariat en poste tant au siège, dans les bureaux hors siège ou les commissions régionales, que dans les opérations de maintien de la paix ou les missions politiques spéciales. Cet indicateur doit avoir des effets démultiplicateurs du fait qu'il exige l'intégration du multilinguisme (ou, du moins, des considérations linguistiques) dans les programmes de travail de toutes les subdivisions de chacune des entités du Secrétariat concernées. Cet indicateur, introduit en 2018, a également figuré dans les contrats de mission en 2019 et 2020.
- En sa qualité de présidente de l'IAMLADP (International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications / Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications), l'ancienne coordonnatrice des Nations unies pour le multilinguisme a proposé qu'il soit procédé à une **enquête sur le multilinguisme dans les organisations intergouvernementales et supranationales membres de ce forum**. Cette enquête, coordonnée par le Secrétariat des Nations unies, couvrait de nombreux aspects des politiques et pratiques linguistiques, et a été menée auprès d'une cinquantaine d'organisations, appartenant au système des Nations unies ou hors système, membres de l'IAMLADP. Les résultats détaillés ont été analysés par le bureau de la Secrétaire générale adjointe du DGACM et partagés avec les autres membres de l'IAMLADP.
- Toujours dans le cadre de l'IAMLADP, présidée par le Secrétaire général adjoint chargé de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, **une Déclaration de Bruxelles sur le multilinguisme a été adoptée en 2019 en marge de la réunion annuelle du forum**.
- À l'automne 2018, le Secrétaire général a relevé la question du multilinguisme au rang de ses priorités pour son mandat, et appuyé le développement d'outils de communication interne (pages iSeek, l'intranet des Nations unies) relevant directement de son cabinet, visant à sensibiliser le personnel à cet impératif de multilinguisme et à soutenir les travaux du réseau des référents.
- Toujours à l'**automne 2018, les Prix du Secrétaire général** ont récompensé, pour la première fois de l'histoire des Nations unies, une équipe du Secrétariat pour sa démarche innovante en vue de renforcer le multilinguisme. L'équipe gagnante était constituée d'agents relevant du siège et de l'ONUG ayant travaillé à l'élaboration d'un cadre des Nations unies pour les langues (voir infra).
- En décembre 2018, le Secrétaire général désignait la **coordonnatrice du multilinguisme à l'échelle du Secrétariat comme entité chef de file au sein du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) pour ce qui est du multilinguisme**. Des outils de communication étaient par ailleurs développés pour permettre de renforcer les échanges d'information entre entités membres du conseil sur cette question.
- Fin 2018 / début 2019, le Secrétariat, sous la houlette de la coordinatrice des Nations unies pour le multilinguisme, a épaulé le travail d'une consultante recrutée par l'Organisation internationale de la Francophonie dans le cadre d'un **projet d'ensemble ONU-OIF visant à jeter les fondations d'une politique intégrée en matière de multilinguisme à l'ONU**. Ce projet faisait suite aux engagements pris lors d'une rencontre entre les deux Secrétaires généraux.
- **En mars 2019 était publié le rapport biennal du Secrétaire général sur le multilinguisme (A/73/761)** par lequel il réaffirmait sa vision d'une Organisation des Nations unies multilingue, façonnée par son universalité, sa présence sur tous les continents et son régime linguistique unique. Le rapport soulignait par ailleurs que le multilinguisme de l'Organisation devait se retrouver dans ses modalités de fonctionnement interne afin d'appuyer l'exécution des mandats et d'améliorer son efficacité, ses résultats et sa transparence.
- Au printemps 2019, le bureau du Secrétaire général adjoint chargé de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (également coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme) a initié, avec le soutien du bureau des ressources humaines du département des politiques et stratégies de gestion et de la conformité, **une enquête auprès du personnel portant sur le multilinguisme et les compétences linguistiques**. L'enquête a reçu près

de 7 000 réponses, dont plus de 3 600 réponses complètes en provenance de fonctionnaires du Secrétariat. L'enquête visait d'une part à recenser les compétences linguistiques des agents, mais aussi à recueillir leurs vues sur les bénéfices estimés du multilinguisme et la façon de le renforcer, et à répertorier les expériences du personnel en matière d'apprentissage des langues. Les résultats détaillés de l'enquête ont été analysés et présentés au Comité de gestion des Nations unies à l'automne 2019 conjointement par le coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme et la cheffe du bureau des ressources humaines du département des politiques et stratégies de gestion et de la conformité.

- **En septembre 2019, l'Assemblée générale adoptait sa résolution 73/346 sur le multilinguisme**, coordonnée par la Roumanie au nom du groupe francophone. Elle présentait de nombreuses avancées et appuyait nombre des initiatives en cours. Dans le cadre de cette résolution, qui consacre une nouvelle fois le multilinguisme comme « valeur fondamentale » de l'ONU, les États :

- ont donc réitéré leur soutien aux initiatives prises sous la direction du coordonnateur pour le multilinguisme, ainsi qu'à l'élaboration d'un cadre politique cohérent sur le multilinguisme à l'échelle du Secrétariat des Nations unies ;

- ont donc appelé le Secrétaire général à veiller à ce que les mandats se rapportant à l'information et à la communication dans le domaine du multilinguisme soient pleinement exécutés, les États encouragent le Secrétariat à étudier les possibilités offertes par les nouvelles technologies et demandent que les décisions qui sont prises par le département de la communication globale, lorsque justifiées par des contraintes budgétaires, ne contreviennent pas aux principes énoncés en matière de multilinguisme ;

- ont donc souligné l'importance des médias sociaux, devenus un moyen incontournable pour toucher le plus grand nombre de personnes possibles, la résolution encourageant le département de la communication globale à continuer à élargir son activité multilingue sur l'ensemble des médias sociaux ;

- se sont félicités de l'initiative du Secrétaire général de demander dans tous les contrats de mission des hauts fonctionnaires, notamment ceux des hauts fonctionnaires en poste sur le terrain, que soit inclus un indicateur portant sur le multilinguisme, consistant à faire en sorte que tous les plans de travail, les plans de mission et les budgets, tiennent compte du multilinguisme ou des considérations linguistiques ;

- se sont en outre félicités de l'exercice d'harmonisation qui est mené en vue d'établir un cadre de l'Organisation des Nations unies pour les langues (pour une plus grande cohérence dans l'apprentissage et l'enseignement des langues et l'évaluation des compétences linguistiques avec la contribution essentielle du programme Langues et communications à la promotion du multilinguisme au sein des Nations unies).

- La résolution adoptée le 16 septembre 2019 confirme par ailleurs les secteurs prioritaires pour la mise en œuvre du multilinguisme à l'ONU, que sont :

- le département de la communication globale du Secrétariat, les sites Web, médias sociaux et autres outils de communication en ligne ;

- la documentation et les services de conférences ; la gestion des ressources humaines et la formation du personnel ; le personnel des services linguistiques ; services linguistiques

- le multilinguisme, au cœur des trois piliers de l'action de l'ONU.

- Sur proposition du département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (hôte du coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme) du Secrétariat des Nations unies, **le corps commun d'inspection a inscrit à son programme de travail pour l'année 2019 une étude sur le multilinguisme en tant que valeur fondamentale des Nations unies**. Le rapport du corps commun d'inspection est attendu d'ici à la fin de l'année 2020.

- En outre, tout au long de la période considérée, la question du multilinguisme a continué d'être examinée périodiquement par le comité de gestion des Nations unies, qui réunit l'ensemble des chefs d'entité du Secrétariat concerné. La/le coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme est intervenu devant le comité en septembre 2018, puis de nouveau en novembre 2019. Lors de cette dernière réunion, le coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme et la cheffe du bureau des ressources humaines du DMSPC ont présenté conjointement les résultats de l'enquête sur le multilinguisme et les compétences linguistiques réalisée auprès du personnel du 2019 et une analyse détaillée des exigences linguistiques au recrutement observées dans chacune des entités du Secrétariat au long de l'année 2017. Cet exercice visait à sensibiliser et à responsabiliser les chefs d'entité, membres du comité de gestion, à la question du multilinguisme et à ses effets démultiplicateurs.

- Également sur la période considérée, des jalons ont été posés en vue du **développement de nouveaux outils normatifs, dont un projet de circulaire du Secrétaire général officialisant le cadre des Nations unies pour les langues et un autre portant sur l'égalité des langues de travail du Secrétariat**. Ces nouveaux outils sont en phase de finalisation.



MOMENTS CLÉS EN 2018-2019 ET INITIATIVES MENÉES EN FAVEUR DU MULTILINGUISME DANS LE CADRE DES TRAVAUX DES NATIONS UNIES

Débat inédit sur la coopération entre l'ONU et l'OIF, qui a notamment souligné la place et le rôle du français au sein de l'environnement onusien tenu dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies, le 8 septembre 2020 : grâce à la mise en place d'un nouveau dispositif multilingue permettant, lors des réunions virtuelles, l'interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'ONU, cette réunion a donné lieu à un nombre record de délégations s'exprimant en français. Ainsi, la France, la Belgique, le Niger, la République dominicaine, le Vietnam, l'Allemagne et l'Estonie ont tenu à faire leurs déclarations entièrement en français, tandis que la Tunisie et le Royaume-Uni se sont partiellement exprimés en français.

Élaboration d'un cadre des Nations unies pour les langues, afin d'harmoniser et de renforcer la cohérence de l'apprentissage des six langues officielles et de l'évaluation des compétences linguistiques dans ces six langues. À terme, il offre également le poten-

tiel de soutenir l'établissement de lignes directrices pour la définition des exigences linguistiques dans les vacances de poste, la préparation d'une politique intégrée en matière de multilinguisme à l'échelle du Secrétariat et d'un inventaire des compétences linguistiques du personnel, tel qu'énoncé par l'Assemblée générale dans ses résolutions sur le multilinguisme.

Examen par l'Assemblée générale du rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme (à paraître à la suite de la 75e session de l'Assemblée générale, qui a eu lieu **du 22 au 29 septembre 2020**).

Rapport du CCI à paraître sur la situation du multilinguisme dans les organismes des Nations unies commandité par le corps commun d'inspection (CCI) afin d'examiner la situation du multilinguisme dans l'ensemble des organisations du système des Nations unies.

Entre autres moments forts qui se sont déroulés au sein des Nations unies en 2018-2019, et qui pourront avoir un impact sur le multilinguisme, on peut plus particulièrement relever les événements suivants.

Aux côtés de Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Bintou Keita, sous-secrétaire générale pour l'Afrique au département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au département des opérations de paix, et M. Zohrab Mnatsakanyan, ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie, intervenant en sa qualité de président en exercice du Sommet de la Francophonie, se sont également exprimés intégralement en français.

Mme Bintou Keita a souligné que, dans tous les domaines de partenariat en matière de paix et de sécurité, l'ONU et l'OIF appuient et promeuvent ensemble le multilinguisme. En effet, a-t-elle affirmé, « nous souscrivons à l'idée que la diversité, notamment linguistique, est l'une des richesses du patrimoine culturel de l'humanité », et qu'il convient d'œuvrer, ensemble, « pour la célébrer et la protéger ». Elle a également évoqué l'importance de la maîtrise du français par les contingents déployés dans des pays francophones dans le cadre des opérations de maintien de la paix (OMP), et a souligné, à cette occasion, le rôle stratégique joué par l'OIF dans la mise en place de formations linguistiques et la traduction de contenus liés aux OMP.

Les membres du Conseil de sécurité ont par la suite tous souligné l'engagement de l'OIF dans la défense du multilinguisme.

La Belgique a souligné le travail constant de la Francophonie pour mobiliser les Nations unies dans la promotion du multilinguisme et de la diversité culturelle comme élément clé du multilatéralisme, aussi bien au siège que dans les opérations des Nations unies sur le terrain.

La France a déclaré que «l'attachement à la langue française et au multilinguisme nous unit, et c'est pour quoi nous en sommes de si fervents défenseurs. Mais, au-delà, nous partageons entre francophones une identité commune fondée sur un socle de valeurs, au premier rang desquelles la solidarité, la diversité culturelle et les droits de l'homme».

L'Afrique du Sud a souligné l'importante contribution des organisations régionales, sous-régionales et internationales au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle a encouragé l'OIF à continuer de travailler étroitement avec les équipes pays et les missions politiques régionales de l'ONU, ainsi qu'avec les opérations de maintien de la paix, en particulier dans la promotion du multilinguisme et de l'inclusivité.

La Fédération de Russie a pour sa part salué les efforts de l'OIF pour promouvoir le principe du multilinguisme dans le travail du Secrétariat et des opérations de maintien de la paix de l'ONU, dans la mesure où le multilinguisme est essentiel pour atteindre les objectifs fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations unies. Elle a réaffirmé l'importance d'une utilisation des six langues officielles de l'ONU, traitées de manière égale par toutes les divisions et sous-divisions du Secrétariat afin d'éviter un usage disproportionné de l'anglais au détriment des cinq autres langues officielles.

Le Vietnam, en saluant l'engagement de l'OIF pour le multilinguisme, a évoqué le grand potentiel d'une plus grande coopération entre l'OIF et l'ONU, sur les programmes de formation linguistique et d'expertise pour le personnel des Nations unies, le personnel local et les enseignants, avec pour objectif d'accroître l'efficacité des opérations de paix.

Alors que de nombreuses opérations de maintien de la paix ont lieu dans des pays francophones, la maîtrise du français, essentielle pour instaurer le dialogue et la confiance avec les communautés, est un gage d'efficacité, et devrait donc plus systématiquement constituer une condition préalable au déploiement, ont indiqué les États-Unis, l'Indonésie, le Vietnam, la France et l'Estonie. Dans le cadre du processus de négociation de la prochaine résolution de l'AG NU sur le multilinguisme,

le rapport du SG sur le multilinguisme devrait paraître fin mars 2021. C'est sur cette base que les consultations du Groupe des ambassadeurs francophones pourront démarrer, avec l'appui de l'OIF, afin d'engager les premières consultations informelles au printemps 2021, puis établir un avant-projet de résolution acceptable pour l'ensemble des membres du Groupe francophone, en vue ensuite d'un projet à présenter aux membres de l'AG.

GENÈVE

Régime linguistique et respect du multilinguisme

En 2019, l'ONUG a continué de promouvoir le multilinguisme à travers des activités autour de journées linguistiques, et organisé une série de manifestations à l'occasion de la Journée de la langue anglaise, de la Journée de la langue arabe et de la Journée de la langue espagnole.

Les missions permanentes ont également organisé des manifestations autour de la Journée de la langue française, de la Journée de la langue chinoise et de la Journée de la langue russe, en collaboration avec le Comité des activités culturelles de l'ONUG, qui a également célébré la Journée de la langue maternelle, comme les années précédentes.

Enfin, un coordonnateur pour le multilinguisme, dont le mandat est détaillé dans le rapport A/71/757 du Secrétaire général, et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/328 sur le multilinguisme, est appuyé par un réseau de points focaux représentant tous les départements et bureaux du Secrétariat, servant de point d'entrée pour les préoccupations et les questions des États membres et des entités du Secrétariat, afin :

- de servir de facilitateur pour parvenir à une approche coordonnée et cohérente du multilinguisme au sein du Secrétariat ;
- d'inspirer tous les départements et bureaux en initiant et en proposant des solutions novatrices pour favoriser une culture organisationnelle propice au multilinguisme.

Réunions, initiatives et publications à venir en faveur du multilinguisme au sein des Nations unies

Revue en cours, initiée récemment par le département des politiques et stratégies de gestion et de la conformité, de trois dispositifs de gestion des ressources humaines :

- le cadre de compétences du Secrétariat ;
- une nouvelle approche de la mobilité ;
- la stratégie d'ensemble sur l'apprentissage.

Examen par l'Assemblée générale du rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme à la suite de la 75e session plénière de l'Assemblée générale qui a eu lieu du 22 au 29 septembre 2020 à paraître prochainement.

Rapport du corps commun d'inspection à paraître sur le multilinguisme en tant que valeur fondamentale de l'Organisation, qui a été commandité par le corps commun d'inspection (CCI), un organe de contrôle extérieur indépendant du système des Nations unies mandaté pour conduire des évaluations, des inspections et des enquêtes à l'échelle du système des Nations unies afin d'examiner la situation du multilinguisme dans l'ensemble des organisations du système des Nations unies, et plus précisément :

- les stratégies, politiques, pratiques et mécanismes existants mis en place à l'encontre des résolutions/décisions pertinentes sur le multilinguisme adoptées par les organes législatifs/directeurs respectifs des organisations participantes du CCI ;
- des incitations pour le personnel à promouvoir et à renforcer le multilinguisme ;
- les possibilités d'améliorer l'utilisation des ressources externes et des partenariats (universités, secteur privé et société civile), ainsi que des technologies langagières à l'ère numérique, le cas échéant (communication et information, y compris les sites Web sur les médias sociaux et Internet, gestion de conférences, interprétation, traduction, publication, apprentissage, etc.).

Cette étude devrait également permettre d'identifier les enseignements tirés de la mise en œuvre du multilinguisme et des bonnes pratiques à reproduire dans l'ensemble du système des Nations unies dans un cadre cohérent et axé sur les résultats, tout en renforçant la coordination et la coopération et en améliorant l'harmonisation, le cas échéant.

À noter que des informations supplémentaires au rapport du Secrétaire général A/73/761 sur le multilinguisme²⁶ sont également disponibles en ligne, notamment sous la forme d'une analyse détaillée des langues utilisées sur les sites Web et comptes de réseaux sociaux des principales entités du Secrétariat de l'ONU²⁷ (ou celles présentant une forte empreinte géographique).



²⁶. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/a_73_761_multilinguisme.pdf

²⁷. https://www.un.org/Depts/DGACM/Multilingualism_report_supplementary.pdf



Les
francophones
en action

2.1 ACTIONS DES GOUVERNEMENTS²⁸



Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Veiller à ce que [les] représentants [des pays] reçoivent des instructions sur l'usage du français dans les enceintes multilatérales chaque fois que le recours à leur langue officielle ou nationale n'est pas possible et en fonction des situations décrites dans le Vade-mecum. »

ANDORRE

En 2020, de manière générale, les diplomates andorrans ainsi que les délégations dépêchées à l'extérieur tendent à privilégier autant que possible l'usage du français avant toute autre langue dans leurs interventions au sein des OI (principalement à l'UNESCO, au Conseil de l'Europe et auprès de l'Union européenne). Les négociations en cours pour l'obtention d'un accord d'association avec l'Union européenne se déroulent en langue française.

Les ambassadeurs et diplomates andorrans qui sont en fonction auprès des Nations unies, de l'UNESCO, de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe se rapprochent régulièrement des Secrétariats pour rappeler l'importance de la préservation du multilinguisme au sein des OI.

ARGENTINE

L'Argentine plaide pour le strict respect du multilinguisme, pour la nécessaire parité dans l'usage des langues officielles dans les OI, ainsi que pour le respect de la langue espagnole face aux initiatives tendant à privilégier une langue par rapport à une autre.

Au sein des Nations unies, elle se concentre plus particulièrement sur les aspects suivants :

– assurer le respect de la parité dans l'utilisation des six langues officielles sans restriction, sans discrimination ni conditions d'aucune sorte (pour toutes les activités

menées par l'Organisation et, en particulier, celles promues par le département de l'information, dont le chef est le coordonnateur du multilinguisme désigné par le Secrétaire général) ;

– soutenir les activités des Nations unies dans des langues autres que les langues officielles.

ARMÉNIE

Les représentations de la République d'Arménie auprès des OI et des OR (ONU New York et Genève, UNESCO et Conseil de l'Europe) s'appuient sur les directives du MAE, adressées en novembre 2013, recommandant de s'exprimer en français autant que possible lors des réunions, de participer aux réunions des GAF et de se joindre à leurs démarches lorsque la diversité linguistique n'est pas respectée, afin de promouvoir le multilinguisme.

Ces directives ont été le plus généralement suivies à l'ONU – New York et Genève –, à l'UNESCO et au Conseil de l'Europe.

La langue française est utilisée principalement à l'oral et de façon irrégulière lors de contacts bilatéraux avec les homologues francophones par le chef de mission du MAE à l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), par la RP du Conseil de l'Europe, lors du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, au cours de réunions des organes du Conseil de l'Europe (sous la forme de discours, d'une diffusion de documents, de courriels adressés au Secrétariat du Conseil de l'Europe et au sein du corps diplomatique et

²⁸. D'après les réponses des États et gouvernements membres, associés et observateurs de l'OIF

lors d'événements dédiés à la Francophonie).
À noter enfin que l'ambassadeur d'Arménie auprès de l'UNESCO mène toutes ses activités en langue française.

AUTRICHE

La langue française occupe une place importante dans le système scolaire autrichien, de même que dans la formation linguistique des diplomates et la formation continue des agents de la fonction publique. Les représentants autrichiens en poste au sein de l'UE et d'autres enceintes régionales et multilatérales (ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, etc.) disposent de compétences linguistiques approfondies en français, et sont à même de choisir le français pour tout type de communication, de négociation ou d'intervention. Et l'Autriche n'a de cesse de réaffirmer son fort attachement au plurilinguisme, notamment à travers la résolution de l'ONU sur le multilinguisme.

BÉNIN

Il n'existe pas d'instruction formelle, mais l'usage de la langue française est toujours privilégié par les délégations béninoises dans les diverses enceintes multilatérales en tant que langue officielle. Le respect du multilinguisme est assuré dans les interventions officielles avec l'appui des interprètes et traducteurs, mais aussi des diplomates et fonctionnaires internationaux.

Il convient de préciser que la langue française ne rencontre pas de difficultés majeures dans les instances régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine (UA) ou encore la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cependant, la plupart des négociations dans les organisations des Nations unies se font en anglais, en dehors des réunions formelles. Une situation qui ne permet pas aux représentants béninois de participer pleinement aux discussions. Ils ne manquent pas d'attirer l'attention des responsables sur ce sujet afin d'exprimer leur désaccord et d'en appeler à une évolution de la situation.

CAMEROUN

Dans la Constitution du Cameroun, le français et l'anglais sont langues officielles d'égale valeur. De ce fait, les représentants du Cameroun communiquent dans les enceintes internationales dans l'une ou l'autre langue, ou alternent leur usage pendant les discours et déclarations, conformément à la loi n° 2018/019 du 24 décembre 2019 ayant trait à la promotion des langues officielles au Cameroun.

Lorsque les échanges n'ont pas lieu dans l'une de ces deux langues, les Camerounais s'assurent que les services de traduction et d'interprétation ont été prévus.

LANGUES UTILISÉES PAR LE CAMEROUN AU COURS D'ASSISES INTERNATIONALES (2018-2019)

	Qualité du représentant	2018	2019
AG des Nations unies	Ministre des relations extérieures	Français et anglais	Français et anglais
Sessions extraordinaires de l'Union africaine	Premier ministre	Français et anglais	Français et anglais
Sessions ordinaires de l'union africaine	Ministre des relations extérieures	Français et anglais	Français et anglais
Conseil des Droits de l'Homme, Genève	Ministre des relations extérieures	Français	Français et anglais

Le pays attache également de l'importance au fait que les candidats à des postes internationaux puissent s'exprimer en français et/ou en anglais.

CANADA QUÉBEC

Hormis dans le cadre de son statut de membre de plein droit de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage et, par le fait même, de l'OIF, le gouvernement du Québec n'est pas directement membre d'organisations internationales du

système onusien ou de nature régionale.

Néanmoins, lors de ses interventions auprès d'enceintes internationales, au sein de la délégation du Canada ou lors d'interpellations directes, le gouvernement privilégie l'emploi de la langue française dans ses communications.

ARTICLES DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE RELATIFS AU POSITIONNEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR L'EMPLOI DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS SES COMMUNICATIONS

Article 3.4.3

« Les communications écrites du ministère adressées à des gouvernements étrangers ou à des organisations internationales, au Québec ou à l'extérieur du Québec, sont en français. Elles peuvent être accompagnées d'une version dans une autre langue, sur papier sans en-tête ni signature, avec la mention "traduction" dans la langue visée, lorsqu'elles sont adressées à des gouvernements ou à des organisations internationales qui n'ont pas le français comme langue officielle ou langue de travail. » [...]

Article 4

« Les interventions publiques (déclarations, conférences, allocutions ou autres) du personnel, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, sont en français. Le cas échéant, la présentation visuelle (PowerPoint) qui accompagne l'intervention est aussi en français. Lorsque les circonstances le justifient, une langue autre que le français peut être utilisée, pour tout ou partie de l'intervention, avec prédominance du français. »

La Charte de la langue française, qui fait Loi au Québec, prescrit que « le français est la langue officielle du Québec » et confirme également que le français est la langue de l'enseignement ainsi que la langue de l'Administration.

À cet égard, la politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration responsabilise les fonctionnaires et dignitaires québécois envers l'emploi du français. Son article 3 précise que « l'Administration privilégie l'unilinguisme français dans ses activités afin de bien marquer le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de l'Administration et de l'espace public ainsi que l'instrument premier de la cohésion sociale du Québec ».

La Charte de la langue française s'impose aux pratiques des représentants québécois amenés à intervenir au sein d'organisations internationales. Hormis de rares exceptions, dans le cadre d'échanges informels avec des dignitaires non francophones, la pratique des représentants du gouvernement est donc de constamment privilégier les interventions en français.

CHYPRE

Le français est utilisé comme langue de travail par les diplomates et autres fonctionnaires lors des réunions, des groupes de travail, des conférences et des rencontres avec d'autres francophones et afin de permettre la consultation de documents en français.

Il l'est également pour la coopération avec des acteurs francophones, notamment l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'ONU, l'OIF, l'UNESCO, le Comité international olympique, l'Union postale universelle, la Croix-Rouge internationale, la Cour de justice

européenne, l'OCDE, et les différentes ambassades francophones.

Les experts chypriotes sont encouragés à utiliser, quand cela est possible, le français, ainsi que les autres langues officielles, en dehors de l'anglais, dans les enceintes multilatérales et lors de différentes négociations.

COMORES

Au niveau international, toutes les délégations officielles interviennent en français dans toutes les rencontres régionales et internationales, à l'exception des rencontres avec la Ligue des États arabes.

Partout où l'Union des Comores possède une chancellerie, les ambassadeurs du pays participent activement à la réflexion et aux concertations des Groupes d'ambassadeurs francophones.

Les diplomates comoriens ont toujours plaidé en faveur d'un multilinguisme dans les interventions officielles, étant donné qu'ils sont pénalisés, à l'instar des autres diplomates francophones, par l'usage unique de la langue anglaise.

COSTA RICA

Le Costa Rica participe activement à la promotion du multilinguisme dans le cadre du travail avec les Nations unies de façon transversale, en tant que membre du Groupe des amis de l'espagnol (GAE) ainsi que membre observateur de l'OIF.

Le Costa Rica soutient la résolution biennale sur le multilinguisme, et a contribué à ce que soit fait mention, au sein du Comité de l'information, et par le biais du GAE, de l'importance de parvenir à l'équité dans les six langues officielles des Nations unies.

Le français et l'anglais, en tant que langues de travail du Secrétariat des Nations unies, sont les langues utilisées

dans les échanges professionnels quotidiens.

Le GAE travaille de concert avec le département de la langue et des communications ainsi qu'avec le coordonnateur du multilinguisme afin de célébrer la Journée de l'espagnol et de souligner son importance pour le respect de la parité linguistique inhérente à l'Organisation.

Une vigilance sur un usage paritaire des langues officielles des Nations unies est par ailleurs de mise dans le cadre du processus de négociation de la résolution, ainsi que des questions relatives à l'information, actuellement débattues dans le cadre du Comité de l'information.

FEDERATION WALLONIE- BRUXELLES

Les lettres de mission des délégués Wallonie-Bruxelles, particulièrement pour les délégations orientées vers le multilatéral (Bruxelles, Genève et Paris), mettent en avant la valorisation de la langue française. Tout comme la défense et la promotion du français au sein des institutions européennes à Bruxelles figurent dans le cahier des charges de la Délégation Wallonie-Bruxelles (DWB) auprès de l'Union européenne, qui collabore sur ce dossier avec la RP de la France, contribuant ainsi au suivi du plaidoyer d'Erevan en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les institutions européennes²⁹.

Le cabinet du ministre-président de la FWB est actuellement en relation avec la DWB auprès de l'UE et des personnes ressources issues des institutions européennes pour engager une réflexion stratégique en vue de mettre en place des initiatives concrètes.

Un colloque sur le thème de l'usage du français et de la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes a été organisé à Bruxelles par la section Europe de l'APF le 21 mars 2019.

Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la FWB a par ailleurs adopté, le 20 juin 2018, un Avis sur la mise à jour de la stratégie de la FWB en matière de défense et d'illustration de la langue française (dans lequel sept points sont évoqués, parmi lesquels la promotion de l'usage du français dans les institutions internationales) à la demande de la ministre chargée de la Culture au sein du gouvernement de la FWB, pour l'actualisation de la stratégie de la FWB, en écho au plan présenté en mars 2018 par le président de la République française.

Enfin, le ministre-président de la FWB a rappelé l'importance d'assurer la défense et le rayonnement international de la langue française, en particulier au sein des institutions et des différents États européens, à travers une carte blanche publiée dans le quotidien *Le Soir* du 28 janvier 2020, portant sur l'opportunité d'une renaissance francophone en Europe dans le cadre du Brexit³⁰.

FRANCE

Tous les ambassadeurs et représentants permanents auprès d'une OI ou d'une OR reçoivent systématiquement comme instruction de s'exprimer en français lors des réunions formelles si le français est langue de travail et/ou langue officielle de l'organisation où ils siègent, et de veiller à l'usage effectif du français comme langue officielle et/ou de travail, notamment en ce qui concerne l'interprétation et les traductions des documents et interventions.

Ces instructions sont ensuite reprises, sous forme d'objectifs, dans les plans d'action des ambassades et représentations permanentes, et réitérées, de manière ponctuelle, à l'occasion de la préparation des réunions institutionnelles.

Certaines instructions contribuent également, de manière plus indirecte, au respect du régime linguistique, comme les instructions en amont de réunions budgétaires où sont débattus les moyens du secrétariat affectés aux services, et relayées par les représentants permanents auprès des agents de leur mission et des experts afin qu'ils veillent à faire respecter les règles dans le cadre des négociations qu'ils suivent.

Au-delà des instructions données par le département, la délégation aux affaires francophones a rédigé un « **Guide de mise en œuvre** »³¹ des différents *Vade-mecum* existants de promotion de la langue française et du multilinguisme³² à destination de ses agents représentant la France dans des OI et OR et dans les institutions de l'Union européenne.

Ce document se présente avant tout comme une « boîte à outils » ayant vocation à fournir des éléments pratiques aux négociateurs et représentants de la France en vue de la mise en œuvre concrète, au quotidien, de leur obligation d'encourager l'usage de la langue française, dans un esprit coopératif et de promotion du multilinguisme.

Certaines représentations disposent également de leur propre guide, telles que la RP de la France auprès de l'UE, qui recourt à un « guide du conseiller » précisant, entre autres, les règles à appliquer en matière linguistique, ou encore la RP à New York, qui propose un *Vade-mecum* Francophonie/multilinguisme conçu et mis à jour par le pôle « réforme, ressources humaines, éducation et Francophonie », qui rappelle les règles d'usage du français au sein de l'ONU et propose les bonnes pratiques à suivre en cas de manquement aux règles.

²⁹. signé par les représentants de 15 membres de la Francophonie et de l'Union européenne réunis en octobre 2018, en marge de la 35e session de la CMF.

³⁰. Cf article « le soir » du 28 janvier 2020 <https://plus.lesoir.be/276080/article/2020-01-28/carte-blanche-le-brexit-ou-lopportunite-dune-rennaissance-francophone-en-europe>

³¹. Cf. Annexe 3

³². Notamment le « Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales de l'Organisation internationale de la Francophonie », adopté en 2006 et le « Vade-mecum du Secrétariat Général des Affaires Européennes sur le français dans les institutions européennes », dans sa version actualisée en 2017.

Par ailleurs, la délégation aux affaires francophones organise, en lien avec les services compétents du MEAE, des ateliers et réunions à destination des conseillers et rédacteurs qui rappellent les règles et modalités prévues dans le *Vade-mecum*. Elle anime notamment chaque année deux ateliers portant sur le français dans les OI dans le cadre d'un séminaire de sensibilisation des rédacteurs multilatéraux à la gestion des OI, et d'un séminaire organisé pour les correspondants en poste dans des représentations permanentes.

À l'occasion de la conférence annuelle des ambassadeurs et ambassadrices de France, le président de la République et le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères rappellent l'importance de promouvoir la langue française et le plurilinguisme. En 2019, le président de la République a notamment appelé à réinvestir le sujet de la souveraineté linguistique en Europe. Dans ce cadre, le directeur des Nations unies et des organisations internationales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères anime un atelier en présence des représentants permanents auprès d'organisations internationales, où il évoque l'importance de veiller à l'usage effectif du français.

Enfin, de nombreuses représentations françaises auprès d'OI ont adopté des plans d'action, comme celles placées auprès du Conseil de l'Europe (février 2017), de l'UNESCO, de l'OTAN, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Conférence du désarmement (un réseau s'est formellement constitué en 2018 en tant que groupe de travail francophone sur le désarmement et est depuis coprésidé ad interim par le RP de la France pour le désarmement), de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'ONU et des organisations internationales à Vienne, dont l'Organisation d'interdiction des armes chimiques (OIAC).

IRLANDE

Le français est reconnu comme une langue particulièrement importante dans les relations internationales, et comme un objectif explicite du ministère des Affaires étrangères et du Commerce dans le cadre de sa politique de formation en langues étrangères, « afin de veiller à ce que tous les agents – plus particulièrement pour le personnel travaillant au sein des OI – aient les connaissances requises en français lorsque c'est nécessaire ».

Au sein de la RP de l'Irlande auprès de l'UE, l'apprentissage du français est privilégié, et le personnel est encouragé à suivre les programmes de renforcement des compétences en français dans le domaine de la diplomatie à l'Alliance française.

Les représentants de l'Irlande ont d'ailleurs employé le français lors d'interventions au Conseil de sécurité des Nations unies et de débats de l'Assemblée générale à New York. Ils sont également intervenus en faveur de la diffusion de messages multilingues au cours du Sommet des Nations unies sur le climat en 2019 afin de traduire l'engagement de l'Irlande pour la jeunesse et d'encourager l'utilisation du multilinguisme dans les correspondances des Nations unies.

KOSOVO

Le gouvernement du Kosovo a exprimé la volonté de promouvoir la langue française dans le pays ainsi qu'au sein des OI, en tant que membre associé de l'OIF, afin d'approfondir une coopération durable et de développer des activités avec les pays membres de l'espace francophone.

C'est dans cette perspective que le pays s'est engagé à organiser régulièrement des forums et à être représenté autant que possible dans les activités diplomatiques et culturelles où la langue française est d'usage afin de favoriser les échanges d'expériences avec les autres pays.

La République du Kosovo est membre actif auprès de certaines OI où le français est langue de communication (OIF, AUF, APF, UICN, BIE, UINL, CPME, INTOSAI, etc.) et aspire à devenir membre d'autres organisations internationales où le français est la première ou la deuxième langue officielle. Dans les réunions des OI dont le Kosovo est membre, les représentants kosovars prennent l'initiative d'organiser des réunions en français.

Lors des réunions entre la Mission du Kosovo et le Conseil de l'Europe à Strasbourg, les représentants du Kosovo s'expriment souvent en français, et l'utilisent largement dans tous les organes représentatifs et mécanismes du Conseil de l'Europe, notamment au cours de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), la Commission de Venise, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (cf. Association des municipalités du Kosovo), l'Association du chœur consulaire de Strasbourg, l'UEFA et la FIFA.

Les représentants du Kosovo font partie du Club des diplomates et hauts fonctionnaires francophones des pays membres de l'OIF, qui a été créé en mars 2019. Le gouvernement du Kosovo a nommé des fonctionnaires francophones à tous les postes où le français peut être utilisé (ambassadeurs, conseillers, ministres et hauts fonctionnaires, impliqués d'une manière ou d'une autre dans des dossiers internationaux).

À noter enfin que l'Assemblée du Kosovo abrite une section francophone, membre de l'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie) depuis juillet 2018. Plusieurs réunions se sont d'ailleurs tenues dans ce cadre en 2019.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE)

Les instructions en vigueur au sein de la diplomatie luxembourgeoise privilégient l'utilisation de la langue française dans toutes les enceintes multilatérales en tant que langue de travail.

Le Luxembourg ne manque aucune occasion de rappeler l'importance du français et du multilinguisme dans les différentes enceintes onusiennes et régionales, notamment au sein de l'UE.

MALI

En tant que langue officielle, la langue française est langue de travail dans l'Administration malienne, et utilisée par les délégations maliennes dans les instances internationales, ainsi que dans l'enseignement et dans la formation continue des cadres.

Par ailleurs, tous les documents officiels sont produits en français, sauf dans les situations qui exigent une traduction dans une autre langue.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a par ailleurs désigné un représentant qui participe aux travaux du groupe technique mis en place par le Groupe des ambassadeurs francophones au Mali.

MALTE

À Malte, l'anglais et le maltais sont langues officielles, et le français est langue étrangère.

Toutefois, dans les enceintes multilatérales où l'usage des deux langues officielles de Malte n'est pas possible, les forums se déroulent en français et des interprètes sont proposés.

Dans le cas où les documents sont proposés en français, une version en anglais/maltais est proposée aux participants qui ne comprennent pas le français.

Dans le cas des organisations où le français est la langue officielle, elle est utilisée quand cela est possible.

Le français est également utilisé lors de réunions intergouvernementales, pendant lesquelles des services d'interprètes sont nécessaires, ainsi que la traduction des documents en français ou en anglais/maltais.

MAROC

La mission permanente du Maroc auprès de l'ONU à New York appuie le multilinguisme et l'usage de la

langue française dans les processus multilatéraux, y compris lors des consultations et négociations inter-étatiques, et au sein du comité de l'information.

Lors de ses missions de coordination du groupe africain, le Maroc utilise le français pour animer les débats, dans les communications avec les membres ou encore dans les interventions au nom du groupe.

Le Royaume du Maroc veille également de manière constante au respect de l'usage de la langue française et du multilinguisme par les organisations et les institutions internationales siégeant à La Haye à travers son ambassade aux Pays-Bas : Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Cour de justice internationale, Conférence de La Haye de droit international privé, Cour permanente d'arbitrage, Académie de droit international de La Haye, Cour pénale internationale et Fonds commun pour les produits de base.

En effet, le français est une langue officielle, notamment à l'OIAC, la CJI, l'AIL, la CPA, le HCCH et le CFC, où les réunions statutaires se tiennent toujours avec un système d'interprétariat, et certains rapports et documents de travail sont traduits notamment en français.

Les diplomates marocains emploient le français de façon régulière, sauf lors des rencontres et des consultations informelles, lesquelles se tiennent uniquement en anglais.

Pour des raisons budgétaires, l'usage de la langue anglaise au sein des réunions informelles de certaines organisations est cependant en augmentation croissante, et le multilinguisme peine à s'imposer malgré les efforts déployés.

Entre autres actions entreprises en faveur de la langue française et du multilinguisme au sein des organisations précitées, on peut citer les suivantes.

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) : lors de la présidence du Maroc au cours de la 22e session ordinaire de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), tenue en novembre 2017, le RP du Royaume du Maroc a prononcé le mot d'ouverture en langue arabe devant les 136 délégations présentes et s'est adressé aux représentants des États parties dans leur langue officielle, soit en arabe, en français ou en espagnol, et le Maroc a prononcé son allocution annuelle en langue française lors du débat général.

Les allocutions du Maroc prononcées au sein des réunions des organes décisionnels de l'OIAC s'effectuent habituellement en langue française, conformément au règlement interne, et sont traduites en langue anglaise par le secrétariat technique de l'Organisation.

Lors de la présidence par le Maroc du Groupe africain (2017-2019), c'est en langue française que l'ambassadeur a tenu les réunions de coordination et a prononcé les déclarations du Groupe, lors des sessions ordinaires des organes décisionnels.

De même, il a coprésidé en langue française, aux côtés de la Côte d'Ivoire, les travaux de la réunion du Groupe des autorités nationales d'Afrique (La Haye, novembre 2018). Pour rappel, le Maroc avait pris en charge les frais d'interprétation en français, lors de la réunion annuelle des Autorités nationales d'Afrique (Marrakech, juin 2018), à laquelle ont pris part des délégations de 38 États parties africains et de 6 organisations régionales et internationales. Lors de la réunion suivante, en juin 2019, à Addis-Abeba, et dans le cadre d'un partenariat de partage d'expérience et de tutorat avec le Togo, une expérience a été présentée en langue française.

Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH) : les déclarations de l'ambassade du Maroc au sein des réunions statutaires de la HCCH s'effectuent toujours soit en français, soit en anglais, et les correspondances échangées se font principalement en langue française.

Lors du Conseil sur les affaires générales et la politique de la HCCH (La Haye, mars 2020), le Maroc a fait partie des pays ayant soutenu l'adoption d'une résolution permettant à l'OIF de conserver un siège en tant qu'observateur aux réunions de la HCCH.

MOLDAVIE

Les missions diplomatiques de la République de Moldavie auprès des OI (ONU, Conseil de l'Europe et Union européenne) sont constamment encouragées à utiliser le français dans les enceintes multilatérales. À cette fin, le ministère des Affaires étrangères et de l'intégration européenne veille à ce que des diplomates francophones soient délégués pour représenter le pays dans les OI.

Actuellement, des diplomates francophones sont en poste auprès de l'ONU à New York et à Genève, auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, auprès de l'UNESCO à Paris et auprès de l'Union européenne à Bruxelles. À noter également que la République de Moldavie est coauteure de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur le multilinguisme relative à l'usage égalitaire des six langues officielles de l'ONU, et qu'elle plaide en faveur du multilinguisme et d'initiatives visant à assurer le bon fonctionnement du régime linguistique au sein des OI sur la base de cet engagement.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Les représentants de la République tchèque sont choisis et délégués en fonction du régime linguistique d'usage dans les OI et de leurs compétences dans les langues de travail et de négociation concernées.

L'utilisation du français comme langue de travail relève aussi de leur choix, selon le sujet, le lieu, le cadre et l'importance de l'activité ou des négociations.

ROUMANIE

Les représentants de la Roumanie au sein de l'UE, d'enceintes régionales et multilatérales (système de l'ONU, OSCE, Conseil de l'Europe, etc.) s'expriment autant que possible en français lors des réunions. Des points de discussion, informations ou lignes directrices leur sont transmis – au cas par cas – aussi en français.

La Roumanie reste engagée en faveur du multilinguisme et ne manque pas de rappeler régulièrement la résolution de l'ONU sur le multilinguisme qui est en vigueur.

SÉNÉGAL

En tant que membre très actif de l'OIF, le Sénégal contribue aux efforts de promotion du multilinguisme, et de la langue française plus particulièrement, au sein des Nations unies.

Le Sénégal a, par exemple, été le facilitateur pendant plusieurs années concernant les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies sur la promotion du multilinguisme, dont la dernière, adoptée par consensus le 5 septembre 2019 sous la cote A/RES/73/L.114, réaffirme la nécessité d'assurer l'égalité absolue des six langues officielles des Nations unies, particulièrement dans la gestion de la documentation, des outils de communication en ligne et des ressources humaines. Et il a également pris une part active aux négociations sur la résolution A/RES/73/290 de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à la coopération entre les Nations unies et l'OIF (adoptée le 29 avril 2019) saluant les travaux de l'IFEF³³ de Dakar, promouvant le multilinguisme dans la résolution des conflits et plaidant pour le renforcement du personnel francophone dans les opérations de maintien de la paix, dont les plus importantes sont déployées dans l'espace francophone et concentrent environ deux tiers du personnel, tout en s'associant aux déclarations faites par l'OIF à ce sujet lors des sessions annuelles du C-34.

SEYCHELLES

En raison de son contexte historique, la coexistence de trois langues à valeur constitutionnelle implique l'appartenance des Seychelles aux espaces linguistiques créolophone, anglophone et francophone. Une appar-

³³. Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation chargée, entre autres, d'assister les pays membres de l'OIF en matière d'élaboration, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation de leurs politiques sur l'éducation

tenance qui ne peut que renforcer l'attachement du pays au multilinguisme, qui soutient toujours l'idée de l'usage du français et de l'anglais dans les grandes instances régionales et internationales. Même si la langue de travail des Seychelles dans les OI reste traditionnellement l'anglais, les représentants seychellois sont encouragés à utiliser le français dans les instances internationales bien qu'il n'existe aucun document officiel à cet effet. Ils utilisent toujours le français auprès des instances francophones de l'OIF et de la Commission de l'océan Indien.

La participation des Seychelles aux instances internationales offre l'occasion aux représentants seychellois d'utiliser le français lors des interventions et des négociations internationales aux Nations unies et à l'UNESCO (aux Conférences générales de l'UNESCO, le discours officiel du débat politique des Seychelles est d'ailleurs écrit en anglais et en français).

SLOVÉNIE

Les représentants slovènes soutiennent les efforts visant une application stricte du principe de multilinguisme, ainsi que l'utilisation du français, particulièrement pour la présentation des documents en langue française dans des délais requis.

SUISSE

Les représentants de la Confédération suisse s'expriment en français dans toutes les déclarations officielles, sauf lorsque la traduction est impossible.

La Suisse met en œuvre différentes stratégies pour l'usage du français dans l'espace multilatéral, notamment dans le cadre du Groupe francophone de l'UNESCO, qui s'occupe, entre autres, de veiller au respect de l'utilisation de la langue française comme langue de travail, et à son bon usage.

TOGO

En tant que langue officielle, le français est utilisé à 100 % tant sur le plan interne que lors des rencontres internationales.

Les dispositions sont prises pour la traduction simultanée pour les non-francophones, comme lors de la réunion du groupe de travail sur l'Afrique de l'Ouest du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), les 3 et 4 février 2020, ou encore du Sommet de Lomé sur les faux médicaments, les 17 et 18 janvier 2020.

Et la vigilance est toujours de mise sur le respect du régime linguistique, grâce à la présence effective d'un traducteur en français et à la mise à disposition des documents de travail en français.

Un certain nombre de résistances persistent néanmoins au niveau des procédures de recrutement international, les textes et les différentes étapes de soumission des candidatures étant en anglais, décourageant ainsi les potentiels candidats francophones et réduisant considérablement leurs chances d'être sélectionnés, ce qui explique une sous-représentation des francophones à ces postes.

TUNISIE

L'usage du français dans les enceintes multinationales est historique : il est mis en place et entretenu depuis l'indépendance.

URUGUAY

Le pays est vigilant sur le respect et la défense du multilinguisme, notamment quand est évoquée la possibilité de faire une réunion officielle sans interprétation.



Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Encourager l'adoption et veiller à la mise en œuvre de mesures nationales en faveur de l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires. »

ANDORRE

La structure éducative de la Principauté d'Andorre est régie par la présence de trois systèmes éducatifs (andorran, français et espagnol) publics et gratuits sur son territoire, où sont répartis à proportion presque égale un tiers des élèves du pays, de la maternelle au baccalauréat (sur un total d'environ 11 000 élèves).

Le système andorran introduit l'étude et l'utilisation du français dès la maternelle, et le français devient langue véhiculaire pour certaines matières au collège et au lycée, le système espagnol l'introduisant plus tard comme langue étrangère, mais pas pour tous les élèves.

Le cursus universitaire, dans la seule université existant en Andorre avec quelques filières, est en catalan, et des cours peuvent être donnés en français si le professeur est de langue française.

La loi sur l'aménagement du système éducatif andorran a été approuvée le 9 juin 1994 : elle met en valeur, entre autres, la connaissance de différentes langues et l'ouverture vers la culture universelle. En 1993, le gouvernement d'Andorre a signé avec la France et l'Espagne des conventions qui réglementent l'enseignement du français et de l'espagnol en Andorre : la Convention franco-andorrane a été renouvelée en 2004 et la Convention hispano-andorrane en 2007. Ces conventions renforcent leurs volontés de poursuivre leurs contributions pour assurer un service public en Andorre au moyen d'une éducation de qualité (en français et en espagnol) tout en respectant l'identité andorrane. Ainsi, les systèmes éducatifs français et espagnol sont régis par la législation en vigueur dans leurs États respectifs et par les conventions citées ci-dessus, qui prévoient la reconnaissance, l'homologation et l'équivalence des études et des diplômes établis par les Administrations respectives.

AUTRICHE

Deuxième langue la plus choisie par les élèves après l'anglais, environ 10 % de la population autrichienne apprend le français pendant sa scolarité.

Dans les écoles secondaires d'enseignement général (AHS), le français est essentiellement proposé comme langue vivante 2.

Le programme d'enseignement des langues vivantes dans les AHS repose sur le CECR³⁴, dont il reprend la totalité des objectifs pour les quatre compétences linguistiques (compréhension et expression orales et écrites), et sur la base duquel il fixe les objectifs et niveaux devant être atteints à la fin de la huitième classe des AHS pour l'examen de fin d'études (baccalauréat). Le français est proposé comme langue vivante 1 dans deux AHS à Vienne (afin d'atteindre le niveau de compétence B2), ou comme langue vivante 2 dans les AHS dans le cadre de cycles de quatre ou de six années (débouchant respectivement sur le niveau de compétence B1 dans les quatre domaines de compétence, ou sur le niveau B1 – écouter, parler, écrire – et B2 – lire). La majorité des élèves choisissent le français comme langue vivante 2 dans les AHS, et nombre d'entre eux présentent le français à l'examen de fin d'études (avec à peu près 12 % des élèves qui présentent le français aux écrits du baccalauréat chaque année depuis l'introduction du baccalauréat standardisé en 2015, et deux tiers des élèves passant leur examen avec la mention « Bien » ou « Très bien »).

À noter également que, dans quelques écoles primaires, le français est proposé comme langue vivante étrangère à la place de l'anglais.

Dans les écoles secondaires d'enseignement technique et professionnel de niveau avancé (BHS), le français est enseigné en tant que deuxième langue vivante (qui est obligatoire) dans la plupart des filières des BHS (15-19 ans), où les élèves choisissent généralement entre le français, l'italien, l'espagnol et le russe.

Le français est enseigné dans les lycées technologiques de commerce (Handelsakademien) et dans les écoles de sciences humaines et sociales (Humanberufliche Schulen) pendant cinq années, et qui visent le niveau B1 du CECR.

Le nombre de filières misant sur d'autres matières que les LV2 est cependant en augmentation, surtout dans les lycées technologiques de commerce : l'instauration du baccalauréat standardisé en 2015, avec l'introduction d'une seule épreuve (LV1 ou LV2, à l'écrit ou à l'oral), ayant certainement eu un impact sur le nombre de candidats au baccalauréat en français. Mais le français continue d'être offert en option (Wahlfach) en tant que

³⁴. Cadre européen commun de référence pour les langues

tel et en tant qu'épreuve plurilingue anglais-français. En 2019, une première BHS a reçu le Label France, attribué aux écoles démontrant un apprentissage du français particulièrement approfondi ayant recours, entre autres, aux méthodes d'enseignement EMILE. En général, les élèves de cette filière atteignent un niveau B2 et passent en partie les épreuves du diplôme de français des affaires de la CCIP Paris-Île-de-France, souvent avec mention « Bien » ou « Très bien ».

BÉNIN

Le français en tant que langue officielle au Bénin continue d'être la première langue de l'éducation et de la formation, de la maternelle à l'université.

CAMBODGE

Depuis 2016, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports a rendu obligatoire l'enseignement de l'anglais et du français en tant que langues étrangères (du primaire au secondaire). Son objectif est de proposer une première langue au choix (français ou anglais) en primaire, et de rendre la seconde langue obligatoire dans le secondaire.

CAMEROUN

Il y a deux sous-systèmes scolaires au Cameroun : le sous-système anglophone, prépondérant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et le sous-système francophone, dominant dans les huit autres régions.

L'enseignement du français est systématique à l'école primaire, où onze des douze disciplines au programme sont dispensées dans cette langue dans le sous-système scolaire francophone, ce qui représente 31 heures 30 minutes consacrées à l'enseignement du français (sur 36 heures). Onze manuels scolaires sur les douze disciplines recensées dans la liste officielle desdits manuels sont édités en français.

Sur près de 19 750 écoles primaires au Cameroun, 14 000 environ appartiennent au sous-système francophone (soit 72 %) et dispensent un enseignement à environ 3 500 000 élèves, sur les 4 500 000 recensés dans les effectifs du cycle primaire.

Dans le cycle préscolaire, 360 000 enfants sont scolarisés en langue française sur les 560 000 inscrits (soit 65 %).

Cependant, certains établissements optent pour la formule bilingue en dispensant les cours aussi bien en français qu'en anglais, surtout dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Dans le secondaire, ce sont environ 3 millions d'élèves qui sont scolarisés dans près de 3 700 établissements, avec un sous-système francophone qui compte environ 2,5 millions d'élèves.

CHYPRE

Chypre promeut la diversité linguistique en favorisant l'apprentissage des langues étrangères, tant dans son système éducatif que dans des centres de langues labellisés du public et du privé. Cependant, la langue française a toujours gardé une place privilégiée dans le système scolaire par rapport aux autres langues étrangères, car elle a toujours été obligatoire en tant que seconde langue étrangère.

Dans le primaire, de façon expérimentale, le français a été enseigné optionnellement dans quelques écoles primaires qui assuraient une permanence dans l'après-midi, deux fois par semaine pendant les deux dernières classes, de 2004 au 2019. Et depuis septembre 2019, il est enseigné de façon obligatoire dans une vingtaine d'écoles primaires qui assurent une permanence dans l'après-midi, et il sera enseigné en sixième dans toutes les écoles du primaire à partir de septembre 2020.

Dans le secondaire, le français est la deuxième langue étrangère obligatoire pendant les quatre premières années du secondaire, et devient optionnel parmi d'autres langues et matières pendant les deux dernières années. Dans les écoles privées hellénophones ou anglophones, le français est également enseigné, souvent en tant que première langue étrangère obligatoire.

Nombre d'apprenants (enfants, adolescents et adultes) suivent également des cours de français à l'Institut français, dans les Alliances françaises, les instituts publics et autres Instituts privés de langues, ou encore en cours particuliers, dans toutes les villes de Chypre.

En 2012, la première école franco-chypriote a ouvert ses portes à Nicosie, compte environ 300 élèves de plusieurs nationalités et cherche actuellement à agrandir ses capacités d'accueil afin de pouvoir l'élargir et augmenter ses effectifs.

Dans les universités publiques (Université de Chypre et Université technologique), la langue française est enseignée en option et proposée à tous les étudiants par les centres de langues, et il en va de même dans les universités privées.

À l'Université de Chypre (membre de l'AUF depuis 2008), il existe aussi une filière consacrée aux études de « langue française et études européennes », où la majorité des matières est enseignée en français.

COMORES

L'Union des Comores fait la promotion de la langue française au niveau national, où elle est langue d'apprentissage (de la maternelle à l'université) et de l'Administration, avec le comorien et l'arabe, qui sont les

langues officielles du pays. À noter par ailleurs que la presse locale est entièrement en français.

COSTA RICA

Depuis 1970, la langue française est enseignée comme matière obligatoire de la 7e à la 9e année, et un choix est fait entre le français ou l'anglais en 10e année.

Actuellement, le ministère de l'Éducation publique (MEP) compte un total de 51 791 centres éducatifs dans tout le pays, pour un total de 1 184 112 étudiants. Dans le cadre de son plan national de développement et d'investissement public (PNDIP) de 2019-2022, le ministère de l'Éducation publique a lancé diverses initiatives afin de renforcer le multilinguisme, notamment l'enseignement du français, en présentant également le parcours «Vers un Costa Rica bilingue», le 13 février 2020, comme une action stratégique visant à ce que toute la population étudiante puisse maîtriser une deuxième langue d'ici à 2040 (parmi lesquelles l'anglais, le français, le mandarin, le portugais, l'allemand et l'italien; langues qui sont déjà enseignées dans les salles de classe costariciennes à des milliers d'étudiants).

Le programme des sections bilingues français-espagnol est également mis en œuvre dans le système éducatif depuis plus de vingt ans afin de favoriser le développement d'une citoyenneté multilingue : actuellement, environ 600 élèves de l'enseignement préscolaire et primaire de quatre écoles de différentes régions d'enseignement bénéficient de ce programme. De 2010 à ce jour, environ 1 320 étudiants ont été certifiés aux niveaux A1 pour les enfants de troisième année et A2 pour les enfants de sixième année.

Le programme de mobilité, de soutien académique et curriculaire pour les assistants de français est également mis en œuvre depuis le 8 avril 2016 dans le cadre de l'Accord complémentaire à l'Accord de coopération culturelle et technique signé entre les gouvernements français et du Costa Rica pour l'accueil des assistants de langue. Il s'agit d'un programme visant à améliorer les performances linguistiques des étudiants, à soutenir les enseignants, à leur fournir des ressources actualisées pour la médiation pédagogique, et à promouvoir le développement des échanges entre étudiants et enseignants.

À ce jour, 5 000 élèves du primaire et du secondaire issus de 25 centres éducatifs ont bénéficié de la mise en œuvre de ce programme, auquel 11 assistants ont participé pour la période 2016-2020, couvrant ainsi neuf régions éducatives du pays.

Le programme de «français avancé» au lycée académique vise par ailleurs à offrir une plus grande immersion dans la langue française aux élèves de l'enseigne-

ment secondaire, avec un total de dix leçons de français par semaine en troisième cycle et de douze leçons par semaine en enseignement diversifié, à partir de la 7e année. Actuellement, 18 écoles (avec un centre éducatif pour chaque province) bénéficient de ce programme, pour environ 1 000 élèves répartis entre la 7e et la 11e année. Ces derniers préparent également la certification internationale du DELF SCOLAIRE, jusqu'au niveau B2, avec l'appui d'enseignants ayant un niveau de certification en français C1.

En 2018, une convention a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale, l'Alliance française et l'ambassade de la République française, afin de certifier les compétences de français des élèves au niveau international : 574 étudiants ont déjà été certifiés à ce jour, et environ 325 étudiants supplémentaires devraient y avoir participé de façon volontaire à la fin de l'année 2020. Toutes les actions envisagées dans le cadre du plan national de développement et d'investissement public 2019-2022 devraient permettre de certifier 4 632 personnes à la maîtrise d'une deuxième langue, dont le français.

À noter qu'une convention a également été signée en 2019 entre le ministère de l'Éducation nationale, l'ambassade de France et France Éducation International pour mettre en place des tests de compétences linguistiques (Ev@lang) pour les élèves de 11e année, déjà appliqués à 4 500 élèves dans tout le pays.

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Chaque année, près de 50 boursiers sont envoyés dans huit pays de l'UE et hors UE pour assurer une fonction d'auxiliaire de conversation en FLE durant huit à dix mois dans les systèmes scolaires du partenaire, la FWB en accueillant à peu près le même nombre.

WBI apporte son soutien à l'ESFAM basé à Sofia (avec l'appui de l'AUF) en favorisant l'inscription de 25 étudiants originaires des Peco et de la CEI à l'un de ses masters délocalisés.

En outre, dix stages d'une durée variable sont effectués dans les PME wallonnes et dans les administrations publiques francophones afin de renforcer la connaissance du français.

Afin de favoriser la participation d'étudiants du supérieur aux sessions d'été ou d'hiver axées sur le droit international public ou privé à l'Académie internationale de La Haye, aux Pays-Bas, trois bourses sont par ailleurs accordées par la FWB auprès de cet organisme, qui est le seul disposant de ces formations de haut vol en français.

Enfin, le programme des stages d'été de FLE pour les professeurs (et futurs professeurs) de français et des

stages de sensibilisation « culture à travers la langue française » se déroulent tous les ans à l'Université catholique de Louvain, à l'Université de Liège et, une année sur deux, à l'Université de Mons (140 boursiers par an en provenance d'une cinquantaine de pays UE et hors UE).

Depuis 2020, un quota annuel de quinze bourses de trois semaines est réservé à la FIPF et à l'ABPF pour soutenir des (futurs) professeurs émanant des pays membres ou observateurs de l'OIF.

FRANCE

Dans l'action qu'elle mène à l'international, au travers notamment de son aide publique au développement, la France s'engage de manière significative en appui aux systèmes éducatifs francophones, en accordant une importance particulière au continent africain, avec un soutien qui passe à 207 M€ en 2018 (contre 98 M€ en 2017). Et cet effort historique se poursuit, en particulier autour du programme APPRENDRE, qui fédère à présent toute l'expertise française en éducation, à raison de 350 M€ par an. Un engagement de la France en faveur des systèmes éducatifs francophones qui se déploie dans plusieurs directions.

- Soutien de l'AFD à la formation des maîtres à travers le programme régional APPRENDRE pour un appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources.
- Cette plateforme partenariale d'expertise, coordonnée par l'AUF, vise à améliorer les enseignements-apprentissages principalement des pays d'Afrique subsaharienne à travers le renforcement des dispositifs de formation initiale et professionnelle des enseignants.
- Une deuxième phase du programme APPRENDRE, dont un financement de 20 M€ a été octroyé par l'AFD pour la période 2018-2024, a par ailleurs permis d'élargir le cercle des pays bénéficiaires³⁵.
- Appui de l'AFD à l'introduction des langues locales dans l'enseignement de base et leur articulation avec le français dans le cadre de l'initiative ÉLAN-Afrique (Écoles et langues nationales) de l'OIF pour l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne francophone par un appui différencié et contextualisé aux politiques éducatives nationales. Ce projet, dont le budget 2020 s'élève à 5,4 M€, est financé par l'AFD depuis 2012 pour un montant total de 13 M€, dont 2 M€ octroyés fin 2019 pour la période 2020-2021. Dans le cadre du passage à la phase 2 de l'initiative³⁶, une convention de financement est actuellement en cours de préparation avec un démarrage effectif mi-2020.

- Le programme de soutien à la production et à la diffusion de ressources éducatives de l'AFD mené en partenariat avec l'UNESCO, et d'un montant total de 20 M€ sur cinq ans, vise à soutenir la production et la diffusion de ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone. Une partie du projet a également été confiée à l'Institut français afin d'améliorer l'accès des élèves à la littérature de jeunesse. La première tranche du financement de ce programme, mis en œuvre dans 16 pays³⁷, a été octroyée par l'AFD en décembre 2019.

Par ailleurs, le MEAE et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse mettent en œuvre le projet « France Éducation », moteur de recherche qui permettra à ses utilisateurs (formateurs, enseignants ou apprenants) d'identifier les ressources et outils éducatifs adaptés à leurs besoins.

Une plateforme numérique qui remplira le double objectif d'accompagner les professeurs/formateurs de français à l'étranger, qui pourront s'appuyer sur des ressources de référence et diversifiées afin d'enrichir leurs pratiques professionnelles et d'attirer de nouveaux apprenants vers le réseau culturel et éducatif, en faisant la promotion de la langue française à travers, notamment, la mise en valeur d'outils d'initiation incitatifs.

Développé par l'entreprise européenne Qwant, le moteur de recherche « France Éducation » puisera, dans une base de données fermée, des contenus validés par un comité d'éthique (MEAE/MENJ). Une fonction de géolocalisation permettra aux utilisateurs d'identifier les établissements du réseau scolaire et culturel français à l'étranger les plus proches.

Depuis son lancement conjoint par les deux ministres le 3 octobre 2019, plus de 30 000 utilisateurs ont été recensés sur la plateforme. Une campagne de communication (référencement dans quelques pays ciblés) sera lancée prochainement.

Une réforme du réseau scolaire français à l'étranger – fort de plus de 500 établissements – en faveur de son renforcement et de son développement a été préparée par les ministres français chargés des Affaires étrangères et de l'Éducation afin de créer les conditions d'un doublement du nombre d'élèves d'ici à 2030, à l'attention de 700 000 élèves.

Un ensemble articulé de mesures concrètes devrait ainsi permettre, sous la forme d'un plan de développement de l'enseignement français, d'accueillir davantage d'élèves, d'accompagner la croissance des établissements existants et la création de nouvelles écoles, de mieux associer les familles à la vie des établissements et d'accompagner le réseau grâce à une mobilisation accrue des ambassades.

³⁵. Alors que le programme ne couvrait que 10 pays en 2017, son élargissement récent lui permet désormais de couvrir 26 pays (Haïti, le Liban, les Comores, Maurice, ainsi que l'ensemble des pays francophones d'Afrique).

³⁶. Ce programme, dans un premier temps déployé dans huit pays, le sera désormais, dans le cadre du passage à la phase 2, dans douze (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal, Madagascar, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée, Tchad). Il a, depuis 2013, été déployé dans 2600 écoles bilingues.

³⁷. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo Brazzaville, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centre Africaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

Ce plan de développement de l'enseignement français à l'étranger s'accompagne d'un effort sans précédent de la part de l'État français, avec le détachement vers le réseau de 1 000 personnels titulaires supplémentaires dans les dix prochaines années, et un renforcement des moyens de l'AEFE à hauteur de 25 M€, ou encore dans le domaine de la formation du personnel (création d'un certificat « enseignement français à l'étranger » pour les étudiants en master MEEF³⁸ qui permettra de former des enseignants spécialisés dès la formation initiale et de 16 instituts régionaux de formation à l'étranger pour former les personnels recrutés localement par les établissements).

À la rentrée 2019, le réseau d'enseignement français à l'étranger compte 522 établissements homologués, et la commission interministérielle d'homologation a homologué 29 nouveaux établissements en 2020 (contre 6 en 2018 et seulement 2 en 2017).

Par ailleurs, 33 établissements du réseau ont vu étendre leurs niveaux d'enseignement homologué en 2019 (contre 27 en 2018), ce qui témoigne d'une forte croissance interne, avec au total de près de 15 000 nouveaux élèves pour la rentrée 2019, dans le réseau homologué qui en compte désormais 370 000.

La volonté de promotion de la langue française par la France se traduit aussi par des partenariats renouvelés, en particulier en Europe, qu'il s'agisse des dispositifs de coopération linguistique, de la reconnaissance mutuelle et automatique des diplômes ou de la promotion de la mobilité des élèves et des enseignants, du développement des sections européennes et internationales (dans le cadre d'accords bilatéraux), et d'un plan d'action en faveur des doubles baccalauréats, qui contribuent à développer le multilinguisme.

La France est également à l'origine de la décision adoptée à l'UNESCO, lors du conseil exécutif d'avril 2019, sur « l'enseignement des langues étrangères et la diversité linguistique », dont l'objectif était d'inciter les États membres à développer l'apprentissage de deux langues étrangères, en plus des langues maternelles.

HONGRIE

Dans les écoles primaires et les collèges, l'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire, et c'est généralement l'anglais.

Dans les lycées, une deuxième langue étrangère est aussi obligatoire, et c'est généralement l'allemand qui est choisi, le français occupant une troisième position, à raison de 15 % des effectifs (soit environ 18 000 lycéens); des chiffres qui sont plutôt stables.

À noter qu'une initiative du gouvernement hongrois est à l'œuvre dans le cadre d'un programme d'apprentissage des langues étrangères à l'étranger : dès 2020, les lycéens seront en effet obligés de participer à des

cours de langues à l'étranger à titre gratuit durant leurs études secondaires (à l'âge de 15 ans et 17 ans), à raison de deux fois deux semaines.

Selon des sondages, 20 % des lycéens (environ 3 000) qui apprennent le français comme 2e langue participeront à ce stage de langue en France : une mesure qui contribuera donc à renforcer la francophonie en Hongrie.

La pandémie de la COVID-19 a cependant obligé le gouvernement hongrois à reporter le début de ce programme d'une année, qui aurait représenté un financement d'à peu près 6 millions d'euros.

IRLANDE

Le français est la langue étrangère la plus comprise et parlée par les Irlandais, et la plus enseignée dans les écoles secondaires.

En 2019, plus de 23 000 étudiants irlandais ont passé leur Leaving Certificate (baccalauréat) de français, faisant d'elle la langue étrangère la plus populaire auprès des étudiants. Cela représente environ 42 % de l'ensemble des étudiants du secondaire en fin d'études, et surpasse largement le nombre d'étudiants passant leurs examens dans d'autres langues étrangères.

Depuis les années 1970, un programme de bourses d'été est cofinancé par le ministère de l'Éducation et des Compétences et les services culturels français, afin de permettre aux professeurs de français d'entreprendre une formation professionnelle continue en Irlande ou en France.

Le français est proposé comme matière dans un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur, souvent en combinaison avec au moins une autre matière. Par ailleurs, le lycée français d'Irlande de Dublin scolarise environ 500 enfants en français, de la maternelle au secondaire.

KOSOVO

Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie (MEST) du Kosovo, en collaboration avec des experts français de France Éducation international, travaille depuis 2015 sur le programme de français de la 6e à la 12e, où le français est introduit comme deuxième langue étrangère en 6e (11 ans). C'est dans le cadre de cette réforme du système scolaire kosovar que de nouveaux programmes en français et de nouveaux manuels scolaires ont été adoptés, et qu'est organisée la formation des professeurs de français par le MEST et par l'Association des professeurs de français du Kosovo (APFK).

Environ vingt collèges proposent des cours de français de la 6e à la 3e, et l'enseignement du français a été introduit en 2019 dans trois collèges de la capitale (Pris-

³⁸. Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

tina), ce qui représente une augmentation du nombre d'apprenants de 20 % au niveau national.

Dans les lycées, environ 22 000 lycéens apprenaient le français comme deuxième langue étrangère au niveau national en 2019-2020.

Par ailleurs, un Centre francophone a été ouvert en 2018 à l'Université de Pristina – membre de l'AUF depuis 2017 – afin de promouvoir le français et d'organiser des activités académiques francophones.

À noter que le nombre d'étudiants qui choisissent le français comme langue étrangère a augmenté avec l'inclusion du français dans toutes les facultés de l'université, et que le FLE est proposé aux étudiants dans tous les départements de la faculté de philologie ainsi que dans toutes les autres facultés : droit, économie, technique, sciences, philosophie..., la faculté de philologie réunissant dans le département de français 115 étudiants de licence et 11 étudiants de master en langue et littérature françaises.

Depuis 2005, une cinquantaine de bourses du gouvernement français ont été attribuées à des étudiants kosovars, de préférence francophones, dans les domaines prioritaires de coopération que sont l'archéologie, le français, l'économie, le droit, la médecine, les sciences ou encore l'agriculture, dans la perspective de renforcer leurs capacités et d'établir des coopérations durables à leur retour à Pristina.

Depuis l'année universitaire 2019-2020, deux bourses de master sont cofinancées par le ministère de l'Éducation et par le ministère de la Culture du Kosovo.

L'Alliance française de Pristina a ouvert un Espace Campus France à l'automne 2018, à l'attention des élèves et étudiants kosovars souhaitant effectuer des études en France, les universités y organisant régulièrement des actions de promotion.

Le Kosovo, en coopération avec l'Union européenne, le British Council et l'Alliance française de Pristina, soutient la promotion du multilinguisme à travers le programme de bourses « Young Cell Scheme », qui permet à de jeunes Kosovars d'effectuer un master dans un pays de l'UE, puis d'intégrer l'Administration kosovare. Les participants à ce programme qui partent en France ou en Belgique reçoivent une formation en langue française avant leur départ à l'Alliance française de Pristina. Le projet Le Monde diplomatique en albanais fait par ailleurs partie intégrante des objectifs de l'Institut de politique sociale « Musine Kokalari » en traduisant des articles du français de la scène internationale et régionale, et en produisant des articles locaux principalement à caractère social, économique et culturel, l'Institut publiant et distribuant au Kosovo et en Albanie le men-

suel français Le Monde diplomatique en albanais avec le soutien de l'Office suisse de coopération (DDC) au Kosovo. Ainsi, Le Monde diplomatique – Shqip a rejoint des dizaines d'éditions internationales existantes : en anglais, allemand, italien, japonais ou arabe, et même en palestinien, persan, espéranto, etc.

LETTONIE

Chaque étudiant a la possibilité de choisir une langue comme étant sa première, deuxième ou troisième langue étrangère. Pour l'année scolaire 2018-2019, le nombre total d'élèves ayant choisi d'étudier le français était de 4 379 (pour une population totale lettone d'environ 1,9 million).

Le français est introduit dans l'éducation formelle en tant que première langue étrangère à partir de la première année, avec 1 072 élèves; comme deuxième langue étrangère à partir de la 5^e année, avec 2 464 élèves; et en tant que troisième ou quatrième langue étrangère dans les établissements d'enseignement secondaire, avec 843 élèves pour l'année 2018-2019.

Les établissements où l'enseignement se déroule majoritairement en français sont l'École française privée Jules-Verne de Riga (avec 115 enfants dans les programmes de formation préscolaire en 2016/2017) et l'École secondaire internationale « Exupéry » (avec 24 enfants dans les programmes de formation préscolaire en 2016-2017).

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE)

Le multilinguisme est central dans l'enseignement luxembourgeois, où le français occupe une place de choix dans tous les curriculums.

La société luxembourgeoise se distingue par son ouverture aux langues : le luxembourgeois, l'allemand et le français – les langues administratives – coexistent au quotidien avec une multitude d'autres langues, comme l'anglais, le portugais ou l'italien, parlées par des résidents tout autant que par des salariés frontaliers ou des communautés d'expatriés. Il est donc logique que les écoles luxembourgeoises permettent aux élèves d'éprouver la richesse d'un environnement multilingue dès le plus jeune âge.

Le système éducatif luxembourgeois se base surtout sur l'allemand et le français, comme matières enseignées, ainsi que comme langues véhiculaires. Le luxembourgeois écrit, quant à lui, est enseigné au cours du premier cycle de l'enseignement fondamental et, à moindre degré, dans l'enseignement secondaire. L'apprentissage des langues connaît ensuite une nouvelle diversification avec l'ajout de l'anglais et, optionnellement, de l'italien, de l'espagnol, du portugais ou du chinois³⁹.

³⁹. Informations détaillées sur les langues à l'école au Luxembourg sur <https://luxembourg.public.lu/fr/vivre/education/langues-lecole.html>

MACÉDOINE DU NORD

Le français est introduit dans le système éducatif macédonien en tant que deuxième langue étrangère à partir de la 6e année de scolarité, à l'âge de 11 ans, à raison de deux cours de 45 minutes par semaine. L'apprentissage du français se poursuit au secondaire sur le même rythme. Il existe également un enseignement du français dès la première année de scolarité dans quelques écoles du pays, ainsi qu'un enseignement de disciplines non linguistiques en français : mathématiques, art, environnement, sport...

MALTE

L'enseignement et l'apprentissage du français dans les écoles sont au cœur de la mission du ministère de l'Éducation et de l'Emploi de Malte, qui est responsable des programmes d'enseignement du français de la 1re année à la 5e année du secondaire, ainsi que de la préparation des examens nationaux pour toutes les écoles publiques.

La traduction et l'interprétation sont enseignées au niveau universitaire à Malte, la plupart des interprètes et traducteurs en poste à Luxembourg, Strasbourg et Bruxelles y étant formés.

Les chefs de département organisent également des concours comme celui de la « Francofête » afin de célébrer la Francophonie et l'utilisation de la langue française dans le monde et de promouvoir la langue française au sein de toutes les écoles.

MAROC

De 2016 à 2019, l'apprentissage de la langue française à l'école s'est développé au Maroc, notamment grâce à la révision et à la mise en œuvre d'un curriculum scolaire de la 2e année primaire à la 3e année du collège (niveau 9) basé sur l'approche actionnelle, puis à son introduction à partir de la 1re année du primaire en 2017 (auparavant introduite seulement à partir de la 2e année) et à partir du préscolaire (moyenne et grande sections) en 2019.

Entre septembre 2016 et septembre 2019, ce sont 28 nouveaux manuels scolaires qui ont été conçus et édités, ainsi que 28 guides pédagogiques, des ressources numériques et des supports papier pour les neuf niveaux de l'enseignement primaire et collégial concernés, ainsi que des formations continues qui ont été proposées aux enseignants de langue française du primaire et du secondaire.

La diversification des langues d'enseignement a également été favorisée notamment par le biais de l'alternance linguistique arabe (langue L1) et français (langue L2), à travers la création des sections internationales dans l'enseignement secondaire qualifiant (niveaux 10,

11 et 12) de 2013 à 2019, le Maroc passant de 6 établissements de 408 élèves qui étudient dans ces sections internationales les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre et la physique-chimie en langue française en 2013-2014 à 1 780 établissements de 313 477 élèves étant dans ces sections en 2019-2020, soit environ 64 % des élèves des filières scientifiques dans ce cycle.

De 2013 à 2019, une quinzaine de collections de manuels scolaires des trois disciplines scientifiques (mathématiques, sciences de la vie et de la terre et physique-chimie) ont été conçues et éditées en langue française.

Un parcours international a enfin été créé dans l'enseignement secondaire collégial (niveaux 7, 8 et 9) de 2017 à 2019, avec 576 établissements et 80 941 élèves qui étudiaient les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre et la physique-chimie en langue française en 2017-2018, puis 3 444 établissements et 694 595 élèves en 2019-2020, soit environ 38 % des élèves du cycle collégial.

À noter qu'une soixantaine de collections pédagogiques en langue française couvrant les trois disciplines scolaires des trois niveaux ont été conçues et éditées de septembre 2017 à septembre 2019, et que ces manuels sont actuellement en phase d'évaluation pour homologation, et que quatre collections pédagogiques bilingues (arabe et français) du préscolaire ont été homologuées en septembre 2019.

La mise en œuvre de l'alternance linguistique (langue arabe – langue française) au niveau du cycle primaire est actuellement en préparation pour l'enseignement des mathématiques et des activités d'éveil scientifique et technologique, de manière progressive à partir de septembre 2020, tout comme le lancement de formations continues des enseignants des disciplines non linguistiques (DNL) des collèges et lycées en langue française.

Il faut enfin préciser que la maîtrise de la langue française est encouragée à travers toutes les activités parascolaires (sport, théâtre, chant, poésie, compétitions culturelles de dictées ou d'arts oratoires...) et toutes les autres formes d'expressions artistiques organisées par les établissements scolaires, les directions provinciales et régionales ou l'Administration centrale au niveau national, où la langue française est toujours présente aux côtés des deux langues officielles du Maroc et des différentes variétés linguistiques du pays.

Les élèves marocains participant également aux compétitions internationales telles que les olympiades de mathématiques ou les concours des jeunes innovateurs et inventeurs, et interviennent et concourent d'ailleurs

souvent en langue française, qui est aujourd'hui la langue d'enseignement des sciences et technologie dans le système éducatif marocain.

MOLDAVIE

L'enseignement du français en tant que 1^{re} et 2^e langue étrangère est garanti par le Code de l'Éducation de la République de Moldavie. Ainsi, conformément à son article 9, l'État assure les conditions nécessaires pour la formation et le développement des compétences de communication en français, à côté de l'anglais et du russe, dans toutes les institutions publiques d'enseignement général. Pour ce faire, le gouvernement de la République de Moldavie assure la formation des cadres didactiques, la publication des manuels scolaires, l'élaboration des curriculums et des tests d'évaluation.

AVEC LA SIGNATURE, EN 2018, EN MARGE DU SOMMET D'EREVAN, DU PACTE LINGUISTIQUE AVEC L'OIF, LA RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE s'est engagée à renforcer davantage la présence du français dans l'enseignement primaire, général et supérieur. Et c'est pour aller dans ce sens que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche a élaboré un nouveau curriculum pour l'enseignement du français, et a lancé la publication d'une nouvelle génération de manuels scolaires de français, qui reste la langue la plus apprise après l'anglais dans 876 écoles et par 35 % des élèves (126 000).

MONTÉNÉGR

Le français est l'une des langues enseignées dans les écoles publiques à partir de l'âge de 11 ans au Monténégro, à titre facultatif ou obligatoire selon la « continuité de l'enseignement », le français devenant obligatoire pendant toute la scolarité (primaire et secondaire) une fois qu'il a été choisi, à l'exception de quelques lycées professionnels.

À noter, la présence d'une chaire de langue et littérature françaises à la faculté de philologie de Nikšić, et que certaines filières du supérieur offrent des cours de français (facultés des sciences politiques et de tourisme, et quelques unités universitaires privées), ainsi qu'une possibilité d'échanges d'étudiants avec les facultés en France (Nice, Tours et Strasbourg).

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

En République de Corée, l'apprentissage d'une seconde langue étrangère (français, espagnol, arabe, vietnamien, chinois, japonais, russe et allemand) débute dès le collège (en plus de l'anglais, qui est la première langue étrangère obligatoire) et peut se poursuivre au lycée avant d'être choisie comme langue vivante 2 dans

les séries générales du baccalauréat coréen.

RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

La Pologne soutient l'apprentissage des langues étrangères en conformité avec la stratégie de Barcelone établie en 2002 qui prévoit l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères : la première dès l'école maternelle jusqu'au baccalauréat et la deuxième à partir 13 ans. Dans le système scolaire polonais, on apprend notamment l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, le russe, l'ukrainien et l'italien.

La loi polonaise permet d'organiser des classes bilingues où l'enseignement est réalisé simultanément en polonais et en langue étrangère : en 2018, 42 établissements scolaires bilingues polonais-français ont accueilli 2 151 élèves, passant à 150 établissements et 6 000 élèves en 2019.

Au-delà de l'enseignement bilingue, il y a environ 120 000 élèves qui apprennent le français à différents niveaux dans 2 500 établissements scolaires chaque année, et environ 1 500 élèves qui réussissent le baccalauréat en français. Chaque année, une cinquantaine de lauréats de l'Olympiade nationale de la langue française obtiennent automatiquement le baccalauréat.

À noter enfin que le ministère de l'Éducation polonais coopère avec la Belgique au sein du programme exécutif ainsi qu'avec l'Institut français pour l'organisation de plusieurs sessions annuelles de formation continue des enseignants de langue française.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Dans le secondaire, plus de 800 élèves étudient dans les classes bilingues franco-tchèques, et plus de 600 étudient le français renforcé dans les classes européennes. Plus de 30 000 élèves étudient le français langue étrangère dans les écoles secondaires, y compris au lycée français.

Par ailleurs, le français est enseigné à des centaines d'étudiants dans les facultés de lettres et pédagogiques, ainsi qu'à l'Institut français, à l'Alliance française et dans beaucoup d'écoles de langues privées.

ROUMANIE

L'enseignement du français reste une priorité pour la Roumanie, où la langue française conserve son statut de deuxième langue moderne la plus parlée par plus d'un million de locuteurs.

Dans le primaire et le secondaire, environ 88 % des élèves apprennent le français comme première ou deuxième langue étrangère, et une quarantaine d'établissements disposent de sections bilingues, dont 24 font partie du programme conjoint franco-roumain mis en place en 2006 : 22 % des lycéens issus de ces établissements choisissent d'ailleurs de poursuivre leurs études dans les filières francophones universitaires roumaines.

Au total, ce sont 41 % des élèves du système d'enseignement préuniversitaire qui apprennent le français, avec environ 1,2 million d'élèves ayant étudié le français à l'école en 2018-2019, parmi lesquels presque 7 000 lycéens apprennent le français de manière intensive ou dans le système bilingue.

À noter qu'environ 13 000 professeurs de français exercent en Europe centrale et orientale, dont environ 7 500 en Roumanie, qui sont réunis au sein des 13 branches de l'Association des professeurs de français du pays.

LES OLYMPIADES INTERNATIONALES DE LANGUE FRANÇAISE, qui ont débuté en mai 2015 à l'initiative de la Roumanie, ont permis de mettre en lumière la capacité des jeunes de réaliser un ambitieux projet professionnel à partir de la langue française et des valeurs de la Francophonie. Il s'agit d'une initiative qui pourrait d'ailleurs être lancée dans d'autres régions et qui pourrait même prendre la forme d'un concours international, ouvert non seulement au pays de l'ECO mais également à tous les États de l'espace francophone.

Une dimension régionale de la Francophonie universitaire peut d'ailleurs se consolider autour de la Roumanie, un État de la région de l'Europe centrale et orientale qui est particulièrement dynamique grâce à un réseau de 39 universités et instituts de recherche membres de l'AUF, constitué de 23 universités publiques et 16 universités privées qui se spécialisent également en français, avec 60 programmes de licence de langue française et 59 programmes de master de langue française.

La Roumanie occupe par ailleurs la première place en Europe en termes de nombre de filières francophones après la France, avec 109 filières dans l'ensemble du pays dans tous les domaines – scientifique, technique, juridique, etc. – et plus de 300 partenariats interinstitutionnels – conclus sur la base du principe de l'autonomie universitaire entre des établissements d'enseignement supérieur de Roumanie et d'autres pays francophones du monde.

Le pays s'est également investi dans le domaine de l'éducation à travers une contribution volontaire – le programme de bourses doctorales et de recherche postdoctorale « Eugen Ionescu » – financée par le MAE de Roumanie et gérée avec l'Agence universitaire de la Francophonie – qui contribue à la formation de centaines de jeunes francophones, depuis 2007, principalement en Afrique –, et grâce à laquelle plus de 750 jeunes chercheurs de 39 pays francophones ont ac-

compli des stages dans des universités roumaines et réalisé des thèses en cotutelle, publié des livres, écrit des articles collaboratifs, et créé de nouvelles liaisons entre les universités francophones.

SÉNÉGAL

Le français est langue officielle du Sénégal et par conséquent langue de travail, de l'Administration et d'enseignement de l'éducation formelle.

Au nom du principe de défense et de promotion de la diversité culturelle et du multilinguisme, et à travers sa Constitution, le Sénégal reconnaît égale dignité à toute langue locale codifiée qui acquiert le statut de langue nationale (25 langues locales à ce jour).

C'est la raison pour laquelle une direction du ministère de l'Éducation nationale a été désignée pour être en charge des langues nationales à l'échelle institutionnelle, et qu'une place est réservée à l'enseignement et à la recherche dans les domaines du français, des littératures et des cultures francophones, mais également des langues et littératures nationales, y compris les traditions orales.

SEYCHELLES

En conformité avec la politique linguistique sur l'usage des langues dans le système éducatif seychellois (1998) et le Curriculum national officiel (2013), le français est enseigné dans toutes les écoles publiques dès la maternelle. Tous les élèves de la maternelle jusqu'à la 5e année du secondaire apprennent le français comme matière obligatoire pour l'acquisition des compétences de compréhension écrite/orale et de production orale/écrite.

Et un bon nombre d'élèves poursuivent des études de français pendant les deux années du bac (Advanced Level de Cambridge) dans les établissements publics et privés.

Le DELF scolaire a été introduit dans le système seychellois en 2005, pour lequel plus de 95 % des inscrits (élèves d'écoles privées et publiques) sont reçus chaque année.

Ces épreuves sont organisées par le ministère de l'Éducation et du Développement des ressources humaines en collaboration avec l'Alliance française des Seychelles.

En 2014, la valorisation du français comme médium d'enseignement à l'Académie du Tourisme – pour certains modules tels que l'hôtellerie et la restauration – dans les classes bilingues, a donné un nouvel essor à l'usage de cette langue.

La mise en place effective en 2017 d'une didactique français/créole adaptée à la petite enfance a été expérimentée et généralisée dans les petites classes du primaire, la majorité des enseignants des classes de la maternelle ayant d'ailleurs reçu une formation linguistique en ligne pour ce faire.

À noter aussi que l'Université des Seychelles est membre de l'Agence universitaire de la Francophonie et qu'elle a réalisé certains projets dans le cadre d'une coopération régionale.

Le Pacte linguistique signé entre les Seychelles et l'OIF à Montreux en 2010 pour une durée de quatre ans, ainsi que son avenant pour 2015-2016, avait pour objectifs principaux de renforcer le français dans le système éducatif, d'encourager la population à s'exprimer oralement en français, de créer un environnement francophone notamment en facilitant l'accès de la population aux matériels et productions francophones, et de renforcer l'usage du français dans la vie publique et administrative afin de tendre vers un trilinguisme effectif. Depuis 2011, le pays a mis en place un comité de pilotage composé de représentants de diverses institutions – médias, éducation, affaires étrangères, culture, Université des Seychelles et académie de tourisme – permettant d'assurer le suivi des actions du plan stratégique du pacte linguistique.

Ce dernier a effectivement permis de réaliser des actions en faveur de la langue française répondant aux besoins prioritaires identifiés par le pays, d'intensifier des projets dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale francophone, de mieux coordonner l'ensemble des projets nationaux liés à la promotion du français et des cultures francophones, de gérer l'enseignement et l'apprentissage du français en partenariat avec les deux autres langues (plus particulièrement à travers une méthode de français adaptée au créole pour la petite enfance, dont l'approche a contribué au renforcement de la valorisation des deux langues auprès des enseignants), et d'inscrire les actions de la Francophonie à l'intérieur d'axes clairement ciblés (éducation, expression orale et environnement francophone).

SLOVÉNIE

Dans le primaire, le français est enseigné en tant que seconde langue étrangère, soit en option pour les élèves entre la 4e et la 9e classe (de 9 à 15 ans), soit de façon obligatoire pour les élèves entre la 7e et la 9e classe (12

à 15 ans). À noter que le nombre d'élèves choisissant la langue française reste relativement stable.

Dans le secondaire, le français est enseigné comme 2e, 3e ou 4e langue étrangère dans les lycées d'enseignement général et, dans une moindre mesure, dans les lycées professionnels. Le nombre de lycées assurant l'enseignement du français reste stable, mais le nombre de classes proposant le français diminue, tout comme le nombre d'élèves.

La faculté des lettres de l'Université de Ljubljana offre plusieurs cursus d'études de français : lettres françaises dans le cadre d'un double cursus de 1er cycle, études françaises dans le cadre d'un double cursus de 2e cycle, le français – cursus pédagogique dans le cadre d'un double cursus de 2e cycle, études françaises et romanes comme cursus unique de 2e cycle. La formation des enseignants est assurée par l'Institut national d'éducation, l'Institut français de Ljubljana et l'Association slovène des enseignants de français.

La motivation principale pour l'apprentissage du français est surtout liée au travail et aux missions prévues auprès des représentations slovènes à l'étranger.

SUISSE

Le français est l'une des quatre langues nationales de la Suisse, et le secteur de l'éducation est à la charge de ses cantons, le français étant la première langue d'apprentissage des cantons romands (où le français est la langue maternelle), et la deuxième langue apprise dans le canton du Tessin (italophone, avec apprentissage en italien) et dans presque tous les cantons alémaniques (germanophones, avec un apprentissage en allemand).

THAÏLANDE

Le ministère de l'Éducation classe la langue française comme deuxième langue étrangère au lycée, et met également l'accent sur l'amélioration des capacités pédagogiques des professeurs de français de la nouvelle génération et sur l'acquisition de nouvelles techniques pédagogiques correspondant aux standards internationaux, notamment à travers les dispositifs qui suivent.

Accords avec la France sur l'éducation

La déclaration d'intention dans le domaine de la coopération éducative signée entre le ministre thaïlandais de l'Éducation et le ministre français des Affaires étrangères, le 15 octobre 2013, encadre les projets de formations de professeurs de français tels que le programme de volontariat d'assistant pédagogique permettant aux étudiants en master FLE des universités en France d'être assistants pour une durée de onze semaines dans les établissements scolaires de l'Office de la commission pour l'éducation fondamentale

et pour l'éducation privée (avec 92 étudiants français qui ont participé à ce programme entre 2013 et 2019). L'Office de la commission pour l'éducation fondamentale et pour l'éducation privée a mis en place plusieurs actions favorables à l'enseignement du français :

- structuration d'un réseau de 22 centres d'enseignement du français ;
- organisation de séminaires de formation linguistiques et pédagogiques depuis 2015 à destination des professeurs de français ;
- bourses d'études pour l'enseignement d'une deuxième langue étrangère avec le soutien de l'ambassade de France (60 jeunes diplômés de la langue française souhaitant devenir professeurs en ont bénéficié entre 2013-2018 afin de pallier le manque de professeurs) ;
- formation pédagogique de 20 professeurs chaque année, dont 5 poursuivant leur formation en France pendant 15 jours supplémentaires ;
- convention pour l'évaluation annuelle des lycéens en langue française en vue d'une certification officielle du DELF Scolaire depuis 2007.

L'Association thaïlandaise des professeurs de français (ATPF), fondée en 1988, a, par ailleurs, constamment participé aux activités de formations des professeurs de français soutenues par l'OIF, comme la IXe école régionale d'été des professeurs de français organisée à Danang (Vietnam) en 2019.

TUNISIE

Le français est enseigné dès la deuxième année de la scolarisation obligatoire, en tant que première langue qui « devra contribuer à [la] formation intellectuelle, culturelle et scientifique » de l'élève tunisien, qui apprendra par ce moyen à communiquer avec autrui, découvrira et apprendra à se situer par rapport à d'autres civilisations et cultures, et accédera à l'information scientifique et technique ».





Extrait de la résolution d'Antananarivo

«Encourager l'adoption et (...) veiller à la mise en œuvre de mesures nationales en faveur de la valorisation des compétences en français dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière; la formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales; la sélection et la nomination auprès des organisations internationales d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones; la production originale en français des rapports et autres documents destinés à ces organisations; la participation active de leurs représentants à la réflexion et aux concertations menées au sein des Groupes d'ambassadeurs francophones sur les sujets qui figurent à l'agenda de ces organisations.»

ANDORRE

Recrutement des agents

Les avis de recrutement des agents du MAE imposent un niveau élevé de compétences linguistiques en catalan, anglais, français et espagnol, pour lesquelles des épreuves d'évaluation sont organisées, la connaissance d'autres langues étrangères étant une valeur ajoutée lors de la sélection finale de candidats à compétences égales.

À la suite d'une proposition du Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, lors de sa visite officielle en Andorre le 21 mars 2007, le gouvernement d'Andorre a signé, le 12 septembre 2008, un accord visant à améliorer les compétences en langue française des fonctionnaires de l'Administration andorrane, et tout particulièrement celles du corps diplomatique, à travers l'application d'un programme pluriannuel de formation en français.

Jusqu'en 2015, le gouvernement d'Andorre et l'Alliance andorrano-française ont travaillé ensemble à l'organisation de cours de français destinés aux membres de l'Administration andorrane qui le souhaitaient, à raison de 1h30 par semaine, sur différents niveaux.

DEPUIS 2016, L'OIF ET LE GOUVERNEMENT D'ANDORRE COLLABORENT À L'ORGANISATION DE DEUX SÉMINAIRES THÉMATIQUES ANNUELS DESTINÉS À L'ENSEMBLE DU CORPS DIPLOMATIQUE ANDORRAN AINSI QU'À DES FONCTIONNAIRES, PORTANT SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES SUIVANTES :

- «Cadre juridique de l'UE : l'ordre juridique» et «Diplomatie économique» (2016)
- «Négociations internationales : de la connaissance de soi à la rencontre des autres» et «Représentation et techniques de négociation dans un contexte multiculturel international» (2017)
- «Négociations internationales – Niveau 2» et «Connaissance de la législation européenne concernant la passation de marchés publics» (2018)
- «Le français de la diplomatie et des relations internationales» et «La politique européenne en matière de protection des consommateurs» (2019)

Depuis 2015, l'une des priorités d'Andorre est de négocier un accord d'association avec l'Union européenne, en travaillant également avec la République de Saint-Marin et la Principauté de Monaco la plupart des volets de négociation, afin d'atteindre un accord avec l'UE qui devrait permettre l'accès des trois micro-États au marché intérieur de l'UE, tout en respectant certaines spécificités inhérentes à chaque pays. Ces diffé-

rents séminaires visent, d'une part, à mieux former les fonctionnaires du gouvernement chargés de négocier avec les instances européennes, à capitaliser les acquis, et à doter d'outils et d'un entraînement intensif ceux qui négocient en français, leur permettant ainsi de surmonter les défis de la préparation, de la coordination et de la conduite des négociations.

En ce qui concerne la sélection et la nomination des experts pour les différents comités et commissions de travail du Conseil de l'Europe, ou des points focaux pour le suivi de certaines conventions de l'UNESCO, le gouvernement exige des compétences approfondies dans l'une des deux langues couramment utilisées dans les enceintes internationales, à savoir le français et l'anglais.

Production originale en français de rapports et de documents écrits

Le MAE andorran ainsi que d'autres ministères s'efforcent de rédiger en français les rapports (rapport national volontaire sur la mise en œuvre de certains ODD – Nations unies, 2018 ; rapports annuels de suivi de la Charte sociale européenne révisée – Conseil de l'Europe) et tout autre document destiné aux OI, en cohérence avec les engagements pris par l'Administration andorrane de favoriser l'utilisation du français au niveau multilatéral, mais aussi de former en français nombre de fonctionnaires.

Groupe d'ambassadeurs francophones (GAF)

Les ambassades et les représentations permanentes d'Andorre participent aux réunions des GAF, en particulier à Paris (OIF, UNESCO, BIE), à Bruxelles (Union européenne) et à Strasbourg (Conseil de l'Europe), mais aussi à New York, où la mission permanente participe activement et en permanence aux négociations de résolutions concernant la Francophonie, la promotion du multilinguisme et la défense de l'utilisation du français au sein des Nations unies.

Par ailleurs, les ambassades et missions diplomatiques d'Andorre à Madrid, New York, Genève et Lisbonne s'associent et contribuent chaque année aux activités réalisées à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

ARGENTINE

La connaissance des langues étrangères est essentielle pour l'exercice professionnel des fonctionnaires du service extérieur de la nation argentine. De même, il est de l'obligation de tous les agents diplomatiques, conformément aux dispositions de l'article 21, paragraphe o), de la loi n° 20 957 sur le service extérieur, « de maintenir et d'améliorer les niveaux de capacité et d'efficacité requis par le service ».

En ce sens, et conformément aux dispositions de la

résolution 595/2016, le français est considéré comme l'une des « langues cibles » du ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et du Culte.

Actuellement, six niveaux de français sont enseignés chaque année à l'Institut du service extérieur de la nation, à des boursiers, mais aussi à tous les fonctionnaires du service des relations extérieures, à raison de trois heures par semaine.

ARMÉNIE⁴⁰

Les candidats à l'entrée au MAE connaissant le français et l'anglais sont prioritaires au moment de la sélection, et les diplomates qui maîtrisent trois langues (anglais, russe, français ou autre) perçoivent pour leur part une augmentation de 10 % de leur salaire mensuel.

La participation de l'Arménie à l'Initiative francophone nationale se poursuit par ailleurs dans le cadre du programme IFN 2019-2022 afin de renforcer la capacité d'expression orale et écrite en français des fonctionnaires de l'Administration arménienne en charge des dossiers internationaux, et de favoriser ainsi l'usage de la langue française dans la gestion de ces dossiers, ainsi que lors des différentes réunions et conférences au niveau international.

Les diplomates ayant une bonne maîtrise de l'anglais et du français ont généralement les affectations dans les représentations diplomatiques arméniennes auprès des OI.

Groupe d'ambassadeurs francophones

Les ambassadeurs arméniens participent activement aux discussions. Certains d'entre eux ont organisé aussi des événements culturels et des tables rondes pendant la présidence arménienne du Sommet de la Francophonie.

AUTRICHE

Le concours d'« examen préalable » d'entrée au service diplomatique autrichien exige une très bonne connaissance de la langue française.

Pour ce qui est de la formation continue, l'Académie d'Administration d'Autriche offre tout un éventail de cours de français aux employés du service public en général, et aux membres du service diplomatique en particulier, afin d'accompagner leur carrière dans la fonction publique.

L'Académie diplomatique de Vienne, ou École des hautes études internationales – qui travaille en étroite collaboration avec l'OIF –, est la seule académie diplomatique hors région francophone qui compte le français parmi ses langues de travail.

⁴⁰. Informations reçues du Centre national des technologies éducatives (IACC) sur l'enseignement du français dans les écoles arméniennes, les cours de formation et les enseignants.

L'école est un pôle d'excellence pour l'enseignement et le rayonnement du français, notamment par le biais de la chaire francophone des sciences politiques, et des séminaires régionaux sont organisés par l'Académie avec le concours de l'OIF, afin de mettre en réseaux les experts des Administrations des pays d'Europe centrale, et de renforcer le français comme langue de travail.

Elle offre une formation postuniversitaire préparant les diplômé(e)s des universités, notamment des sciences appliquées à des carrières internationales dans les domaines de l'administration publique et de l'économie, ainsi qu'à des fonctions de direction dans les OI et à l'Union européenne.

Chaque année, 120 à 140 étudiants des deux masters MAIS (Master of Advanced International Studies) et ETIA (master en sciences des technologies de l'environnement et affaires internationales) sont bénéficiaires des cours de langue, à raison de 110 heures/an. Cette formation – qui peut aussi être complétée par des séjours à l'ENA, à Strasbourg, mais aussi des voyages d'études en Belgique – cible principalement des compétences en français professionnel et spécialisé, la terminologie des relations internationales, les savoir-faire en communication et l'approche interculturelle.

DEPUIS 2019, L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES DE L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE DE VIENNE – LE CERCLE –

donne une nouvelle impulsion à toutes ces activités francophones en organisant des événements de très grande qualité (conférences, tables rondes, soirée littéraire, débats...) avec le soutien de la direction de l'école et de l'ambassade de France. Le Cercle vient par ailleurs de créer un réseau des associations d'étudiants francophones, avec la participation des universités de Genève, de Paris et de Lyon.

Entre autres nouvelles activités soutenues par l'école, il est à signaler la mise en place, en 2019-2020, d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour les étudiants du DLG (programme de diplôme) qui devrait s'élargir pour le nouveau cycle à tous les étudiants suivant les cours de français à l'Académie diplomatique de Vienne, ainsi que le soutien à l'initiative «Alumni.Autriche».

À noter enfin que les ambassades bilatérales et représentations multilatérales – dont celles de l'Union européenne et de l'OIF – figurent parmi les invitées participant régulièrement aux débats proposés par l'Académie diplomatique de Vienne. La mission per-

manente de l'Autriche auprès des Nations unies à New York maintient d'ailleurs un point focal pour la Francophonie, et participe et intervient régulièrement, à tous niveaux, aux réunions et événements organisés par la RP de l'OIF.

BÉNIN

Les diplomates béninois sont formés en français tout au long de leur parcours d'études dans le cadre de formations de renforcement de capacités qui sont parfois diplômantes.

La sélection et la nomination d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones auprès des OI ne sont pas conditionnées par l'apprentissage ou la maîtrise d'une autre langue que le français, le plurilinguisme étant cependant un atout, avec l'anglais qui se trouve souvent en première position.

La langue française est la première et principale langue utilisée par le Bénin dans la rédaction de documents de tous ordres.

À noter enfin qu'un GAF existe depuis 2015, mais qu'il n'est pas fonctionnel.

CAMEROUN

Le recrutement aux fonctions de l'administration publique se fait selon des mesures réglementaires⁴¹ et une politique de quotas qui tient compte de l'importance démographique et du taux de scolarisation des circonscriptions d'origine des candidats comme suit : Nord : 7% ; Extrême-nord : 18% ; Adamaoua : 5% ; Sud : 4% ; Est : 4% ; Centre : 15% ; Ouest : 13% ; Littoral : 12% ; Sud-ouest : 8% ; Nord-ouest : 12% ; anciens militaires : 2%.

Ce principe de répartition permet aux régions à dominance francophone d'occuper 78 % des places, contre 20 % pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui sont anglophones, ainsi qu'à l'Institut des relations internationales du Cameroun, où sont formés ses diplomates.

Les candidats aux postes de diplomates sont évalués sur la base d'épreuves en relations internationales, en langue (anglaise pour les francophones et française pour les anglophones) et à l'oral par le ministère des Relations extérieures et à la suite des offres de stages et de formations dans les pays amis et dans les organisations internationales.

Il y a lieu de relever que les pays dont le français n'est pas la langue officielle (à l'instar du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique du Sud, de la Corée du Sud, de l'Égypte, etc.), ainsi que les pays du Commonwealth, du système des Nations unies et de l'Union africaine sont ceux qui font le plus d'offres dans ce

⁴¹. notamment les décrets N° 82/407 du 7 septembre 1982 et N°90/1087 du 25 juin 1990 ; qui ont donné lieu à un Arrêté d'application (arrêté N°4107 du 04 août 1982) modifié et complété par la décision N°0015/MINFORPRA/CAB du 20 août 1992

domaine, alors que les offres de la France, du Canada et de l'OIF s'amointrissent au fil des ans.

La maîtrise du français et/ou de l'anglais fait partie des critères de sélection des experts, fonctionnaires et diplomates camerounais qui postulent à des emplois dans les OI, et 80 % des documents sont par ailleurs produits en français et rendus également disponibles dans l'autre langue officielle, conformément à la loi du 24 décembre 2019 sus-évoquée.

Groupes d'ambassadeurs francophones

Les chefs des missions diplomatiques contribuent activement aux réflexions et concertations des GAF, en particulier à New York, Bruxelles et Addis-Abeba pour harmoniser les points de vue et positions sur des sujets d'intérêts communs. Les comptes rendus de ces concertations sont régulièrement adressés aux services centraux.

CANADA

Le Canada reconnaît l'importance de la sélection et de la nomination de fonctionnaires et de diplomates francophones, afin de renforcer notamment l'usage du français dans les OI.

De nombreuses actions sont donc menées par les missions canadiennes à l'étranger dans ce domaine, la délégation du Canada auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) accordant par exemple une attention particulière à la maîtrise du français lors de ses processus de sélection de candidats.

De même, l'ambassade du Canada à Addis-Abeba travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine afin de faire la promotion de la Francophonie et de la représentativité des pays francophones dans la prestation des services de l'organisation panafricaine.

De concert avec d'autres délégations alliées francophones à l'OTAN, la Délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN a également soutenu activement la diversité linguistique de l'Alliance auprès de son personnel, notamment lors de la rédaction du plan d'action diversité et inclusion, afin de s'assurer que le niveau de français des candidats soit mieux évalué lors du recrutement, que le personnel international de l'Alliance ait accès à des formations linguistiques en français et que leur progrès individuel soit suivi notamment à travers le processus d'évaluation de la performance.

LE PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES D'AFFAIRES MONDIALES

CANADA effectue un travail auprès des chefs de mission au sein des 167 missions canadiennes à l'étranger afin de les sensibiliser au respect des deux langues officielles du Canada. Un chapitre complet sur les langues officielles est d'ailleurs inséré chaque année au manuel de référence des chefs de mission.

De plus, par le biais de sa mission à Addis-Abeba, le Canada appuie les initiatives de la Commission de l'Union africaine visant à produire les documents dans les langues officielles de l'UA – incluant le français – et à les publier de façon simultanée.

Au sein de l'OSCE, la majorité des documents officiels sont traduits en français parmi ses six langues officielles, et la délégation canadienne encourage activement l'OSCE à produire des documents en français dans les délais impartis, malgré l'environnement de travail multilingue et les contraintes financières.

À l'OTAN, où le français et l'anglais sont les langues officielles de travail, le français est moins utilisé, et les documents produits par et pour l'Alliance le sont d'abord en anglais.

La délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN se charge de faire un plaidoyer régulier auprès de l'Alliance (y compris auprès de leur direction de diplomatie publique), afin d'obtenir tous les documents, le matériel public, les messages, etc., en français, en plus de l'anglais.



Groupe d'ambassadeurs francophones

Le Canada fait preuve de leadership au sein des GAF à travers notamment l'ambassade du Canada à Addis-Abeba, qui participe régulièrement à des activités sur le thème de la Francophonie en partenariat avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies.

La délégation canadienne du Canada auprès de l'OSCE participe aussi aux conférences stratégiques trimestrielles organisées par les coprésidents du Groupe des ambassadeurs francophones à Vienne.

Le Canada fait par ailleurs partie du comité restreint, avec les autres alliés membres de l'OIF (Belgique, France et Luxembourg) travaillant activement à promouvoir l'usage du français au sein de l'Alliance à l'OTAN, son représentant permanent participant régulièrement à des réunions avec d'autres ambassadeurs francophones à l'Alliance, ainsi qu'à des activités de promotion du français à l'OTAN.

Mission à Genève

À travers toutes les instances multilatérales à Genève, le Canada veille à la sélection et à la nomination d'experts, de fonctionnaires ou de diplomates francophones.

À l'**UNHCR** et l'**OHCHR**, une promotion – sélective – de candidats bilingues est faite pour certains postes de haut niveau à travers une lettre de recommandation au niveau de l'ambassadeur.

À l'**OMC**, le Canada appuie la sélection et la nomination de certains diplomates canadiens francophones en tant que président de différents comités de l'OMC (par exemple : le Groupe de négociations sur les règles) et, à l'**OMPI**, de coordinateur du groupe B en 2019.

Et certaines interventions du Canada à l'OMC sont produites et prononcées en français (par exemple au sein de l'Organe de règlement des différends et du Comité sur les accords régionaux), et sont ensuite soumises au Secrétariat et parfois aux autres délégations. Et c'est également le cas pour les interventions auprès de l'**OIT-OMS** : certaines interventions du Canada sont produites et prononcées en français, et sont ensuite soumises au Secrétariat et parfois aux autres délégations.

De façon plus générale, le Canada s'assure de refléter le statut du français comme langue officielle canadienne dans ses interventions à l'oral et à l'écrit au sein des instances multilatérales à Genève⁴².

En tant que partenaire important de la Francophonie, le Canada s'assure d'appuyer les mandats des GAF à Genève et de participer activement aux prises de décision de ces groupes, et participe activement aux travaux du GAF de Genève sur le désarmement, aux rencontres

régulières de ses ambassadeurs sur des questions liées au commerce (efforts du Canada et du Groupe d'Ottawa pour la réforme de l'OMC par exemple), pour des échanges d'information sur le commerce électronique et l'économie numérique, ou encore sur les activités à venir de la CNUCED (y compris la conférence ministérielle prévue pour octobre 2020).

CHYPRE

Pour le recrutement des diplomates et la progression de leur carrière, la maîtrise de la langue française n'est pas encore obligatoire, mais la connaissance prouvée d'une deuxième langue étrangère, et de la langue française en particulier, constitue un atout supplémentaire.

La République de Chypre, consciente de la nécessité de promouvoir la langue française dans la diplomatie bilatérale et multilatérale, a commencé à offrir une formation en français à ses diplomates en 2002, à l'intérieur du ministère des Affaires étrangères.

En septembre 2007, Chypre a signé son premier mémorandum avec l'OIF et mis en œuvre le programme IFN (auparavant appelé Programme « Europe ») pour la formation continue en et au français des diplomates, experts et fonctionnaires et de toute la fonction publique chypriote dont un certain nombre occupe actuellement des postes importants à Paris, à Bruxelles, à Genève, à New York et ailleurs.

Le nombre de fonctionnaires chypriotes apprenant le français a considérablement augmenté pendant la période 2010-2012, notamment à travers des formations techniques qui ont été organisées en préparation de la présidence de Chypre au Conseil européen en 2012, certains d'entre eux ayant même eu l'occasion de suivre les formations dispensées par l'École nationale d'administration de Paris, le Collège d'Europe de Bruges, l'Institut européen d'administration publique de Maastricht ou encore l'Académie diplomatique de Vienne.

Le site officiel de la présidence chypriote a par ailleurs proposé une interface en français, ce qui devrait se reproduire pour la présidence de 2026.

Le programme de formation en français proposé par l'OIF dans le cadre du programme IFN se poursuit également au sein du MAE, et devrait bientôt s'ouvrir à toute la fonction publique, et le programme « Le français dans les relations internationales » de l'OIF a assurément contribué à l'amélioration des compétences des fonctionnaires chypriotes en français, dans un État où la langue anglaise a été prédominante pendant des années.

À noter que l'Institut français de Chypre assure gratuitement des cours pour les experts du ministère de la Défense et de la police nationale depuis trois ans, que

⁴² HAGUE et JLH; PRMNY; GENEV (OHCHR, WHO, WTO, ILO); BNATO; VOSCE; ADDIS; POECD; VPERM; PRMOAS

la connaissance de la langue française est obligatoire depuis quelques années pour la nomination des experts et des diplomates du MAE dans des institutions ou des pays francophones, et qu'elle constitue un atout supplémentaire dans les autres ministères et services, même si elle n'est pas obligatoire.

Depuis l'adhésion de Chypre à l'Union européenne en 2004, les candidats peuvent choisir une langue parmi l'anglais, le français et l'allemand pour certains concours d'entrée à des postes de haut niveau de la fonction publique, une bonne connaissance de l'anglais étant uniquement demandée pour les autres postes. Chaque ministère ou service adopte ses propres critères d'évaluation des candidats, selon les besoins des fonctions à exercer, une place particulière étant bien réservée au français.

Des efforts ont également été faits pour la production originale en français de rapports et documents destinés aux organisations, comme lors de la production de notes et d'un aide-mémoire pour la promotion de sa candidature à l'Organisation maritime internationale, pour la préparation de documents destinés au Conseil de l'Europe, ou encore pour les courriers et notes verbales adressées par le MAE aux pays francophones.

Groupe d'ambassadeurs francophones

Les diplomates chypriotes en mission participent aux concertations menées au sein des GAF, et le ministre des Affaires étrangères lui-même organise tous les ans de manière « informelle » une réunion qui convie les ambassadeurs des dix-huit États membres de la Francophonie représentés à Chypre.

La République de Chypre coopère aussi avec ces missions diplomatiques pour l'organisation des manifestations culturelles afin de fêter la « Journée internationale de la Francophonie » pendant tout le mois de mars.

COSTA RICA⁴³

La maîtrise de l'anglais ou du français est exigée pour qui veut se former aux métiers de la diplomatie, tout comme dans le processus d'admission et de promotions, où les compétences linguistiques sont évaluées dans différentes langues, une seconde langue étrangère étant requise dans le processus de promotion d'un ambassadeur.

Groupe d'ambassadeurs francophones

L'ambassadeur du Costa Rica en Autriche et représentant permanent auprès des Nations unies à Vienne, M. Alejandro Solano, participe activement aux réunions du GAF et aux réunions périodiques traitant des questions de fond inscrites à l'ordre du jour des diverses organisations à Vienne⁴⁴, tout en participant aux négocia-

tions des déclarations que formule le coordinateur des ambassadeurs francophones (actuellement l'ambassadeur de Côte d'Ivoire) concernant l'importance du multilinguisme, à chaque session du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et du Conseil du développement industriel de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Un programme de bourses axé sur le français des relations internationales est proposé tous les étés pour une durée de trois semaines à destination des diplomates et des cadres administratifs, en partenariat avec l'Université de Mons (à raison de 40 boursiers par an en provenance d'une trentaine de pays de l'UE et hors UE). Et d'autres programmes sont également organisés sur demande à destination des fonctionnaires étrangers, à travers des stages en administrations et OI en FWB et en Wallonie.

De plus, la DGWB à Bucarest est partenaire de l'Institut national d'administration (INA) de Roumanie dans le cadre du programme de valorisation et rayonnement du français de l'OIF / Initiatives francophones nationales et d'établissement (IFN et IFE).

Le WBI (Wallonie-Bruxelles International) et le Service public francophone bruxellois (COCOF) soutiennent l'Alliance française Bruxelles-Europe via le Centre européen de langue française (CELF) – dont ils ont contribué à la création – pour favoriser l'apprentissage de la langue française et l'intégration des fonctionnaires et experts liés aux institutions multilatérales européennes dans la vie socioculturelle francophone de Bruxelles et de Wallonie.

Et c'est dans cette perspective que l'Alliance française Bruxelles-Europe a monté le consortium Alliance Europe Multilingue (AEM) qui a remporté, le 7 mars 2016, l'appel d'offres de la Commission européenne pour la formation linguistique en français des personnels des institutions, organes et agences de l'Union européenne, pour un contrat qui s'étend jusqu'en 2021.

À noter que la constitution d'une base de données d'experts et de personnes ressources de la FWB et de la Wallonie est en cours, afin de répertorier les compétences dans différents secteurs d'intervention, notamment la Francophonie.

⁴³. Source: Institut du Service Extérieur Manuel María Peralta. Ministère des Affaires étrangères et du Culte. Avril 2020.

⁴⁴. Source: Mission permanente auprès des Nations Unies, Vienne. Avril 2020.

Groupe d'ambassadeurs francophones

Les délégués WB des Groupes des ambassades et délégations et institutions francophones (GADIF) s'impliquent activement afin de défendre l'usage et la promotion de la langue française, et plus particulièrement les délégations WB à Genève, La Haye et Paris pour la valorisation du français auprès des OI.

FRANCE

Les ambassades valorisent les compétences en français pour la sélection de hauts fonctionnaires étrangers pour certaines formations, dans le cadre du cursus de l'ENA par exemple.

Ce critère est également pris en compte au sein des organisations elles-mêmes : au sein du Conseil de l'Europe, la maîtrise du français est en effet prise en compte dans les évolutions de carrière, de telle sorte que la majorité des directeurs généraux et directeurs parlent couramment le français.

Formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a mis en place un certain nombre de programmes et d'instruments de financement destinés à la formation en/au français des diplomates et fonctionnaires qui ne sont pas des ressortissants français.

Le dispositif Millefeuille, piloté avec l'Alliance française de Bruxelles, consiste à renforcer la maîtrise et l'usage du français par les hauts responsables et cadres supérieurs des Institutions européennes qui exercent une influence prépondérante en matière linguistique (commissaires européens et membres de leur cabinet, directeurs généraux, etc.). Des semaines de formation intensives en français sont ainsi proposées dans le centre de langue Millefeuille, situé près d'Avignon, ainsi que de cours particuliers à Bruxelles.

Le Fonds d'intervention linguistique (FIL) permet pour sa part de former les fonctionnaires internationaux et diplomates des pays non membres de l'OIF, se matérialisant par l'octroi de crédits aux ambassades et instituts français. L'Alliance française de La Haye, en lien avec l'ambassade, subventionne par exemple des cours qui ont permis de former 168 personnels de la Cour en français depuis cinq ans (financement par la CPI à hauteur de 60 % en 2019, de 20 000 € par l'AF par le biais du FIL).

Le Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI) vise également à soutenir financièrement des projets mis en œuvre par le réseau de coopération et d'action culturelle dans des domaines divers, dont l'éducation et la langue française, tels que des formations linguistiques en français du personnel de l'Union africaine et des formations à la diplomatie à destination de diplomates francophones.

Le MEAE participe et soutient également des initiatives de formation au/en français des diplomates et fonctionnaires non francophones, parmi lesquelles :

- le comité de pilotage du Consortium Alliance Europe Multilingue (AEM)⁴⁵, qui a remporté, en 2016, l'appel d'offres lancé par la direction des ressources humaines de la Commission européenne pour une formation technique en français de haut niveau de tous les agents des institutions, organes et agences de l'UE sur les sites de Bruxelles et du Luxembourg ; cet appel concerne jusqu'à 4 000 agents par an, pour un volume horaire de 130 000 heures de cours réparties sur quatre ans et un montant total de 5 207 000 euros, conformément à la durée du contrat (2016-2021) ;
- la formation en/au français des diplomates européens dans le cadre de la préparation des présidences de l'UE, pour former par exemple les diplomates mobilisés dans le cadre de la présidence croate de l'UE, en lien avec le ministère croate des Affaires étrangères ;
- des formations et examens du Diplôme de français professionnel en relations internationales (DFPRI)⁴⁶ mis en place par la RP auprès de l'ONU à Vienne, en partenariat avec l'OIF, la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France et l'Académie diplomatique de Vienne ; une première session de formation et d'examens du DFPRI (de niveaux B1, B2 et C1) a été mise en place à l'automne 2017, et d'autres sessions se sont poursuivies en 2018 et 2019 avec le soutien de la RP.

⁴⁵. Ce consortium associe : l'Alliance française de Bruxelles-Europe (chef de file et pilote du dispositif), le Cavilam-AF (création de cours), France Education International - ancien CIEP (audits de la qualité), l'Institut français de Paris (environnement culturel accompagnant l'offre de cours), l'Institut français de Luxembourg (réalisation de cours et évaluation des apprenants), ProLingua (école luxembourgeoise privée) et la société Apolearn (services de formation en ligne).

⁴⁶. Le DFPRI est reconnu et valorisé par les organisations internationales dans l'évaluation de la maîtrise du français

PISTES DE RÉFLEXION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Plusieurs organisations internationales disposent d'ores et déjà de crédits permettant de dispenser des cours de français à leur personnel, à l'instar du Secrétariat international et de l'état-major international de l'OTAN, du Secrétariat de l'OSCE ou de celui de l'OIAC.

Les États et gouvernements membres de l'OIF pourraient soutenir le développement et le renforcement de ces formations par des financements et/ou de l'expertise, ce qui pourrait notamment s'avérer utile dans des organisations comme l'OSCE, où le français est difficile à valoriser, ou dans celles où il est jugé indispensable de renforcer sa présence.

Le poste de La Haye, en lien avec l'Alliance française, a d'ailleurs déjà pris contact avec la direction des ressources humaines de l'OIAC afin de mettre en place une coopération pérenne pour une première évaluation des besoins de formation en français du Secrétariat de l'OIAC⁴⁷ et pour étudier la possibilité de développer des formations dans les domaines techniques spécifiques de l'OIAC (notamment à destination du personnel chargé des formations et des ateliers visant les pays d'Afrique francophone).

Veille et préparation des candidats

Les RP mobilisées au sein des OI, en lien étroit avec la délégation aux fonctionnaires internationaux du MEAE, assurent une veille des postes publiés à la vacance (postes de personnels de l'organisation, postes électifs ou dans les comités et panels créés sur une base ad hoc) pour l'identification de postes stratégiques et sur lesquels la présentation de candidats français ou francophones est souhaitable.

La délégation aux fonctionnaires internationaux multiplie les efforts de plaidoyer auprès des ministères, agences et établissements publics, afin qu'ils facilitent la mobilité de leurs personnels vers des OI en position de détachement sur contrat, et pour identifier des candidats, plus particulièrement pour les postes d'experts. Par ailleurs, afin d'accroître la participation et la réussite des candidats français aux procédures de sélection, la France communique activement auprès des publics cibles (étudiants, jeunes professionnels, etc.) sur les opportunités de carrière dans les OI et sur les concours et formations qui les y préparent.

La sélection et la nomination de personnels francophones au sein des OI passent également par la mise en place de règles et de processus de recrutement favorables à la langue française et aux candidatures francophones. Ainsi, la France plaide en faveur d'une meilleure application et d'une meilleure intégration du régime linguistique dans les règles et processus de recrutement, et ce, à différents niveaux.

En s'assurant par exemple de la prise en compte des aspects linguistiques dans les critères de recrutement, comme lors de la révision de la procédure de sélection du Secrétaire général à la Conférence de La Haye de droit international privé, au cours de laquelle la France

a obtenu que le Secrétaire général de la Conférence doive impérativement maîtriser les deux langues de travail (français et anglais).

De la même manière, la France s'assure à New York de l'intégration de la dimension linguistique dans les résolutions de l'AGNU et du CSNU, établissant les règles pour le recrutement et plaidant aussi systématiquement auprès des dirigeants des RH du Secrétariat et des fonds et programmes pour une meilleure prise en compte des aspects linguistiques dans les politiques de recrutements et de formation.

La France plaide par ailleurs pour une présence systématique de personnels francophones dans les panels de recrutement à la CPI. Avec le GAF de Vienne, elle a réalisé une démarche auprès de plusieurs directeurs de l'ONUJDC/ONUJUV en novembre dernier, en lien avec les ambassadeurs hispanophones, ou encore auprès du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, pour demander la constitution de panels de recrutement francophones lorsque l'usage du français est requis.

Elle s'assure également que les processus de recrutement sont bien conformes aux exigences linguistiques mentionnées dans les avis de vacance, et qu'elles reflètent la réalité des missions en fonction du lieu d'affectation, de la langue de l'Administration du pays hôte, du degré de contact avec la population et les autorités locales, etc.

La RP de la France auprès de l'OSCE a par ailleurs engagé une réflexion sur une possible évolution de certaines règles de recrutement, relative à la mise à jour d'une documentation complète des emplois et des procédures de candidatures qui sont pour l'instant exclusivement disponibles en anglais, ou encore

⁴⁷ L'Organisation offre déjà des formations continues en français à son personnel qu'elle prend en charge à hauteur de 50%.

à l'évaluation qui porte seulement sur l'anglais (oraux et écrits), alors que seule une attestation est exigée pour les autres langues.

Au-delà du soutien apporté aux candidatures françaises, la France intervient également, quand cela est nécessaire, en appui aux candidatures francophones, notamment lorsque la présence française est déjà trop importante, en application de la règle de l'équilibre géographique.

Dans ce cadre, un échange d'information sur les candidats francophones à certains postes peut également être favorisé, comme pour le cas de certains postes au sein du Secrétariat technique de l'OIAC à La Haye, sur lequel le GAF a récemment échangé des informations sur de possibles candidatures francophones.

En cas d'élections sur des postes stratégiques, la France veille par ailleurs à soutenir des candidats

francophones, comme cela a été le cas pour la Secrétaire générale nouvellement élue au Conseil de l'Europe, qui parle couramment le français.

La Délégation aux fonctionnaires internationaux a reçu, en novembre 2018, une délégation de diplomates burkinabés dans le cadre d'une mission d'évaluation visant à la création d'une structure analogue au Burkina Faso, au cours de laquelle elle a présenté ses procédures, services et méthodes pour accompagner ses candidat(e)s dans l'obtention de postes d'administrateurs dans les OI.

Une discussion est également engagée avec l'AUF, depuis janvier 2020, pour diffuser des informations et des savoirs sur les programmes jeunes et les stages en OI à destination des étudiants francophones, sous la forme de MOOC.

POINTS DE VIGILANCE

Les organisations extrêmement sectorielles et techniques présentent des enjeux spécifiques, dans la mesure où les représentants sont rarement des diplomates et plus souvent des « experts », comme à l'OMI, où ils relèvent majoritairement du secteur des transports ou de la marine nationale.

Dans le cas de l'OMI, les experts sont de surcroît appelés à s'exprimer en anglais dans les groupes de travail informels auxquels ils participent, et seule la RP prend la parole en français dans les sessions plénières qui font l'objet d'interprétation.

Dans ce cadre, ce sont les compétences en anglais et l'expertise sectorielle qui sont les plus valorisées, ce qui peut nuire à la présence d'experts francophones.

La question des organisations où le français n'est pas une langue « recherchée » doit également susciter une vigilance ; à l'OSCE, par exemple, où les agents les plus recherchés et reconnus sont souvent les polyglottes avec une forte compétence en russe et anglais au minimum.

De manière plus opérationnelle, concernant la France, de nombreux ministères font face à des contraintes de ressources humaines limitant leur marge de manœuvre et leur capacité à se séparer d'experts.

Production originale en français des rapports et d'autres documents

Toutes les notes verbales et communications officielles des RP et ambassades françaises sont transmises en français aux OI dont le français est langue officielle, et la France envoie le verbatim de ses interventions formelles en français au Secrétariat lorsqu'elle s'exprime en français au cours de sessions officielles (comme dans le cadre de la présidence française du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, au cours de laquelle la RP française a systématiquement diffusé ses documents en français, la traduction étant ensuite généralement assurée par le Secrétariat).

BONNES PRATIQUES : dans certaines OI, la France double ses envois officiels en français d'une traduction de courtoisie en anglais, tout en étant vigilante dans la transmission de documents en français dans les meilleurs délais pour en assurer la traduction, comme lors de la présidence française du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

POINT DE VIGILANCE : LIMITE À LA PRODUCTION ORIGINALE EN FRANÇAIS DES TEXTES SOUMIS À NÉGOCIATION

Alors que la situation des documents officiels produits et déposés à titre unilatéral ne semble pas poser de problème, celle des documents soumis à la négociation (projets de résolution, déclarations conjointes et présidentielles, décisions...) est plus complexe. En effet, dans la majorité des OI, ces textes sont présentés, négociés et déposés en anglais.

Pour faire face à cette prééminence de l'anglais, et pour aider ses partenaires francophones, la France fait parfois circuler au groupe des États qui dépose le texte (core-group) une version française de ces textes. Néanmoins, y compris dans ces cas, c'est la version anglaise qui fera foi, les séances de négociations (dites « consultations informelles ») se déroulant en anglais.

Cet appui ne fait donc que déplacer le problème, les délégations qui ont besoin d'une version française du texte étant obligées de négocier en anglais.

En raison de ce recours majoritaire à l'anglais, les négociateurs francophones manquent parfois de repères en termes de langage agréé. Dans les rares cas où les textes sont négociés en français, il en résulte des négociations moins riches et souvent moins abouties, et des traductions qui s'avèrent ne pas refléter correctement les nuances recherchées lors de la négociation.

GAF de New York

La France participe systématiquement aux réunions du GAF coordonnées par la représentation permanente de l'OIF. Le représentant permanent français assure la co-vice-présidence du groupe chargé de la coordination du réseau de veille « État de droit, démocratie et droits de l'homme ». La mission française est également pleinement mobilisée sur la cellule de veille « multilinguisme », en soutien des co-vice-présidents (Andorre et Cap-Vert).

GAF de Genève

La RP de la France auprès de la DSMT est pleinement impliquée au sein du GAF de Genève, où elle contribue au développement de ses grandes orientations stratégiques. Elle a par ailleurs donné l'impulsion nécessaire permettant notamment la création d'un groupe de travail francophone sur le désarmement, dont la France a la coprésidence. Et c'est dans ce cadre que la France a d'ailleurs porté une déclaration sur le multilinguisme lors de la première commission de l'Assemblée générale des Nations unies et un projet de déclaration sur la lutte contre les ALPC également en première commission (qui n'a cependant pas pu aboutir du fait d'un blocage de la part d'un État).

HONGRIE

Pour le moment, la compétence en langue française n'est pas un critère exclusif dans le processus de recrutement des diplomates, mais représente un avantage qui est pris en considération.

Sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de Hongrie, une Académie diplomatique est en cours de structuration afin de proposer une formation supérieure obligatoire pour les futurs recrutements, où l'apprentissage des langues – notamment française – sera une priorité, ainsi que la promotion de la Francophonie.

IRLANDE

Dans les concours de recrutement d'agents diplomatiques de haut niveau, la connaissance de langues internationales, autres que l'anglais et l'irlandais, est considérée comme un avantage, le français étant l'une des langues les plus courantes parmi les candidats au recrutement.

Dans le cadre de sa politique de formation en langues étrangères, un objectif explicite du ministère des Affaires étrangères et du Commerce est de « veiller à ce que tous les agents, lorsque cela est nécessaire, aient les connaissances requises en français » en tant que langue des relations internationales.

Le ministère facilite donc la tâche des agents basés au siège à Dublin et souhaitant suivre des cours du soir dans des instituts de langues, tels que l'Alliance française, et à travers des cours individuels ou en immersion si cela est pertinent pour l'affectation d'un agent. Les compétences linguistiques sont essentielles dans le développement général de la carrière et pour l'accomplissement des obligations des fonctionnaires, et la création d'un réseau de langue française pour les fonctionnaires fait également partie de la stratégie du

gouvernement visant à développer des relations bilatérales plus étroites entre l'Irlande et la France dans les mois à venir.

Depuis son obtention du statut d'observateur en 2018, l'Irlande a nommé un diplomate à l'ambassade d'Irlande à Paris chargé d'approfondir son engagement avec l'OIF et de développer ses relations avec les États d'Afrique de l'Ouest francophone.

Les missions diplomatiques ont également participé à des événements locaux organisés autour de la Francophonie, un certain nombre d'ambassades irlandaises ayant reçu des fonds en 2019 pour participer à des projets locaux, comme un festival du film de la Francophonie organisé en Lettonie.

Aux Nations unies à New York, l'Irlande a été nommée au Bureau des ambassadeurs francophones et participe activement au groupe local des ambassadeurs francophones. Et le pays a également contribué à la rédaction de la déclaration des ambassadeurs de la Francophonie en réponse à la COVID-19.

KOSOVO

Le Kosovo participe au programme IFN, décliné en plans annuels de formation (PAF), afin de renforcer les capacités en français des administrations cibles, notamment pour les cadres et experts chargés de dossiers internationaux des administrations identifiées.

Le programme IFN a permis de préparer de façon intensive près de 40 fonctionnaires depuis 2019 en français sur un niveau A2 à B2, avec l'appui de l'AF de Pristina, et il est prévu de former environ 80 fonctionnaires au français des relations internationales en 2020 sur un niveau A2-C1, pour ceux qui sont chargés de dossiers européens et multilatéraux, ou participent à des réunions internationales, et de certifier 12 diplomates et fonctionnaires au DFP-RI de niveau B1-C1.

Une formation technique et professionnelle sur le thème «Correspondance diplomatique et administrative» a également eu lieu du 15 au 16 juin 2020.

À noter enfin que le Kosovo a également nommé des experts, fonctionnaires et diplomates francophones dans de nombreuses OI où la langue française est présente, et coopère avec les institutions internationales, notamment francophones, à travers des rapports établis dans différentes langues (en français pour les ambassades francophones au Kosovo et pour les organisations et institutions internationales où la langue française est officielle : KIE, OIF, AUF, APF, CEB, IUCN, IUCN, etc.), les rapports soumis au Conseil de l'Europe et à ses autres institutions étant le plus souvent établis en anglais et en français.

LETTONIE

Le MAE de la Lettonie attache une grande importance à la connaissance des langues étrangères, y compris le français, dans le recrutement des diplomates. Et le Service des ressources humaines encourage vivement tous les diplomates chargés des dossiers des organisations internationales à apprendre plus d'une langue officielle de l'ONU, la maîtrise effective d'au moins deux langues de travail – y compris le français – étant un critère déterminant pour l'avancement dans la carrière des diplomates et représentants auprès des OI.

La Lettonie poursuit ses efforts pour le renforcement des compétences en langue française dans son administration publique, afin qu'elle puisse effectivement servir de langue de travail dans les organisations internationales.

SÉMINAIRE RÉGIONAL «INNOVATIONS DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE» EN LETTONIE

En novembre 2019, la coordination nationale lettone a organisé un séminaire de formation technique régional sur l'innovation publique. Seize fonctionnaires de cinq pays (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Lettonie, Monténégro et Slovaquie) ont pu se familiariser avec les enjeux méthodologiques de cette nouvelle discipline qui emprunte aux domaines du design industriel et du numérique, et à la théorie du coup de pouce, ou «nudge».

Chancellerie de l'État letton / École d'administration publique de Lettonie (EAP)

L'apprentissage du français fait partie intégrante des engagements que la Lettonie a pris en devenant pays observateur de l'OIF, puisqu'il s'agit de l'une des langues officielles et de travail utilisées au sein de plusieurs OI et OR dont la Lettonie est membre.

La Chancellerie de l'État letton et l'EAP coopèrent avec l'OIF pour la formation du personnel de l'administration publique à travers notamment le programme de formation IFN de l'OIF, pour lequel la Chancellerie de l'État letton assume le rôle de coordinateur national et s'occupe de la planification et de la supervision du projet, tandis que l'École d'administration publique de Lettonie (EAP) est coordinatrice technique et assure la mise en œuvre du projet.

Les services de formation sont principalement fournis par l'Institut français de Lettonie, et des experts provenant des instances publiques françaises – des ministres

tères ou de l'ENA – sont également invités à participer en qualité d'intervenants pendant les séminaires.

Chaque semestre, plusieurs activités de formation sont organisées : cours collectifs à Riga et à Bruxelles, cours individuels (pour les ministres, les secrétaires d'État, les chefs d'institutions, etc.), cours de conversation, cours de terminologie, ainsi que séminaires thématiques ou régionaux.

Depuis 2018, une session d'examens pour l'obtention du « Diplôme de français professionnel – Relations internationales (DFP RI) » est organisée à la fin de chaque semestre (sur les niveaux B1, B2 et C1).

L'EAP, en coopération avec l'Institut français en Lettonie, offre la possibilité aux débutants en français de suivre une formation de préparation au français des relations internationales dans la perspective des formations organisées dans le cadre du programme IFN de l'OIF (avec 41 participants au 2e semestre 2018, 91 en 2019 et 34 en 2020).

L'École d'administration publique a également organisé un séminaire de préparation aux concours EPSO en coopération avec l'OIF à l'attention de 18 participants, les 28 et 29 juin 2018.

Enfin, quatre événements ludiques ont été organisés par l'EAP en 2018-2020 en coopération avec l'Institut français afin de présenter aux agents de la fonction publique ayant des connaissances minimales en français les différentes opportunités de formation en français qui s'offrent à eux.

Pour la Lettonie, qui prête une grande attention aux crises politiques ayant lieu dans les pays de l'espace francophone (en contribuant notamment aux missions de la paix au Mali), la langue française est considérée comme une langue de travail pour les missions de la paix dans l'espace francophone.

À noter également que la Lettonie organisera la réunion annuelle du réseau parlementaire de l'OCDE en 2021, et qu'une nouvelle présidence lettone du Conseil de l'UE est prévue en 2023 (pour rappel, 195 fonctionnaires et diplomates lettons ont étudié le français afin de pouvoir assurer la présidence en 2015).

En Lettonie, environ 300 diplomates et 50 fonctionnaires et experts utilisent activement la langue française comme langue de travail auprès des OI (de nombreuses délégations des États francophones diffusant leurs communications en français à l'ONU, au Conseil de l'Europe, à l'OSCE et dans les organisations de leur système ; la langue française étant également langue de travail à la Cour de justice de l'Union européenne), et la connaissance du français est valorisée par le service des ressources humaines du MAE pour les candidats aux concours du recrutement des fonctionnaires

internationaux dans les OI, et notamment le Service européen d'action extérieure.

LITUANIE

Dans les institutions où le français est l'une des langues officielles de l'organisation (l'UNESCO, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou la Banque de développement du Conseil de l'Europe, et dans les réunions de l'ONU sur l'environnement et autres), l'utilisation du français est ponctuelle, par exemple dans les documents qui sont soumis aux institutions dans plusieurs langues.

En 2018, 70 fonctionnaires ont été formés en français spécialisé (sur les niveaux A2 et C1) et 2 fonctionnaires ont par ailleurs appris le français dans le cadre de cours particuliers.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE)

La maîtrise du français est indispensable pour tous les diplomates luxembourgeois – les connaissances et aptitudes écrites et parlées faisant partie des épreuves de recrutement et des critères observés par les autorités luxembourgeoises compétentes lors de la prise de décision portant sur des candidatures multilatérales –, et les agents ont par ailleurs la possibilité de continuer à se former tout au long de leur carrière.

La majorité des formations initiales et continues offertes par l'Institut national de l'administration publique au Luxembourg ont lieu en langue française⁴⁸, et le français est par ailleurs la langue utilisée par défaut par la diplomatie luxembourgeoise, afin de répondre aux demandes d'information et aux questionnaires des OI, pour autant que cette option soit donnée.

Dans les cas où la langue française n'est pas proposée alors qu'elle est langue de travail officielle de l'organisation en question, des explications sont généralement demandées, en concertation avec ses homologues francophones dans les structures multilatérales, et avec l'appui notamment des RP auprès de l'Organisation des Nations unies à New York et à Genève, et auprès de l'UE.

MACÉDOINE DU NORD

Un mémorandum de partenariat en lien avec les IFN a été signé entre l'OIF et la Macédoine du Nord afin de renforcer les compétences de ses fonctionnaires et diplomates. Elles les encouragent à mettre en œuvre les dispositions du *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les OI, et à participer aux activités des Groupes d'ambassadeurs francophones.

Le Plan annuel de formation pour 2020 s'inscrit dans le cadre du programme des IFN, qui prévoit de former environ 113 fonctionnaires au et en français des relations internationales.

⁴⁸. Plus d'informations sur : <https://fonction-publique.public.lu/fr/formation-developpement/catalogue-formations/secteur-etatique.html>.

Il est également à noter la réactivation envisagée de la Commission gouvernementale de la République de la Macédoine du Nord (qui compte parmi ses membres le représentant personnel de la Francophonie du président, le correspondant national auprès de l'OIF, les représentants des ministères de l'Enseignement et de la Science, de la Culture, des Transports et des Communications, ainsi que de l'Agence pour la jeunesse et les sports).

Cette commission vise à soutenir plus particulièrement le renforcement de la langue française au sein du système éducatif en Macédoine du Nord à tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire, supérieur et troisième cycle), les publications en langue française dans les domaines de la promotion des investissements étrangers, de la culture et du tourisme en République de la Macédoine du Nord, les programmes francophones au sein des manifestations culturelles internationales les plus importantes en Macédoine (L'Été d'Ohrid et Les Soirées poétiques de Struga), et l'utilisation de la langue française dans l'Administration macédonienne ainsi que dans les pages Internet gouvernementales. Et le MAE incite par ailleurs fortement à l'usage du français par ses représentants diplomatiques accrédités dans les pays étrangers et dans des OI : la grande majorité des diplomates et ambassadeurs actuels de la République de Macédoine utilisent d'ailleurs le français comme première ou seconde langue de travail, et une unité spéciale chargée de la Francophonie fonctionne au sein du ministère dans le cadre de la direction pour la coopération multilatérale.

MALTE

Lors du recrutement de ses diplomates pour des postes dans des pays où le français est langue officielle, le MAE maltais privilégie les candidats ayant une connaissance de la langue française, et il les encourage également à apprendre (ou se perfectionner) en français, notamment en préparation d'un premier poste.

L'AF de Malte a développé, en 2017, un cours de remise à niveau pour les diplomates travaillant au MAE, plus particulièrement orienté vers l'expression orale, en préparation de la présidence maltaise du Conseil de l'UE, et elle a également proposé des formations de haut niveau, notamment pour la préparation de deux juges, l'un partant en poste à la Cour de justice de l'UE au Luxembourg et l'autre en poste à la Cour de Strasbourg. Le gouvernement maltais veille également à ce que les diplomates et les fonctionnaires reçoivent une formation en français sur les questions internationales, en collaboration avec l'ambassade de France à Malte, qui offre des bourses aux professeurs de français, aux étudiants, aux fonctionnaires et aux diplomates.

Le gouvernement maltais donne la préférence aux candidats ayant une connaissance du français lors de la sélection et de la nomination de fonctionnaires et de diplomates dans les OI telles que la Cour de justice de l'UE. Et le ministère fait appel aux services d'agences de traduction afin de fournir des rapports et autres documents destinés à ces organisations en français.

MAROC

Les candidats au concours de recrutement des diplomates sont encouragés à écrire et à s'exprimer à l'oral en français parmi d'autres langues étrangères.

La formation initiale des diplomates nouvellement recrutés à l'académie marocaine des études diplomatiques du MAE marocain se déroule en français à environ 75 % – ainsi que les formations aux questions internationales –, mais aussi en arabe et en anglais, tout comme le travail des diplomates (en français à 75 %, mais aussi en arabe, en anglais et en espagnol).

Tous les experts, fonctionnaires et diplomates marocains nommés auprès des OI sont notamment francophones, sous l'impulsion des missions du Royaume du Maroc.

Et les jeunes diplomates issus des autres pays francophones sont par ailleurs encouragés à postuler à l'Académie diplomatique afin de pouvoir bénéficier d'une formation (initiale ou de courte durée).

En matière de politique de recrutement, le Maroc a par ailleurs appelé l'OIAC, dans le cadre du Groupe africain et de ses compétences aux échelles nationales, à renforcer la diversification géographique du personnel et l'égalité des genres, afin de favoriser un multilinguisme équilibré au sein de son Secrétariat technique.

Et la connaissance du français est considérée comme un atout, voire obligatoire, dans certaines institutions judiciaires à La Haye, comme la CJI ou la CPI, en particulier pour les affaires de justice relatives à des pays francophones.

À noter enfin que le Maroc produit généralement ses rapports en langue française, et encourage la publication des rapports dans cette langue afin d'assurer une bonne circulation de l'information aux États membres et aux parties prenantes francophones via sa mission permanente à New York, notamment en matière de développement durable ainsi qu'en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans les pays francophones.

Le Royaume assure également une large traduction en langue française des documents de travail, qui sont ma-

oritairement produits en anglais au sein des instances multilatérales.

MOLDAVIE

Le Parlement de la République de Moldavie est en train d'apporter des modifications à la loi no 761/2001 concernant le service diplomatique, en prévoyant notamment de rendre obligatoire la maîtrise de deux langues internationales par les diplomates afin de favoriser le multilinguisme, et le français – deuxième langue internationale la plus parlée, après l'anglais – en République de Moldavie.

Le pays bénéficie par ailleurs du programme IFE de l'OIF, dans le cadre duquel 70 fonctionnaires publics, dont 20 diplomates, ont été formés en français en 2019, avec un taux de réussite de 86 %.

Ses diplomates en poste à Bruxelles suivent également des cours de français à un prix réduit dans le cadre du programme proposé par l'OIF en partenariat avec l'Alliance française de Bruxelles.

Actuellement, des diplomates francophones sont en poste auprès de l'ONU à New York et à Genève, auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, auprès de l'UNESCO à Paris et auprès de l'Union européenne à Bruxelles. À noter que la RP auprès de l'ONU à Genève a participé à la production en français de déclarations communes des pays membres (résolution sur la peine de mort – CDH40 de février 2019) ou encore à celle prononcée dans le cadre de la réunion-débat sur les droits des femmes et le changement climatique (action climatique, meilleures pratiques et enseignements tirés de l'expérience – CDH41 de juin 2019), que la RP auprès du Conseil de l'Europe a participé à la rédaction en français des déclarations visant l'usage de la langue française au sein du Conseil de l'Europe et les droits des enfants, et que la mission a également élaboré en français les communiqués concernant le concours cinématographique Étoiles et Toiles du Cinéma Européen.

Au total, plus de 60 discours en français ont été délivrés par la RP de la République de Moldavie auprès du Conseil de l'Europe sur des thématiques liées aux sujets politiques, à la Cour européenne des droits de l'homme, aux réunions annuelles concernant la coopération du Conseil de l'Europe avec les missions diplomatiques et les autorités locales françaises, ainsi qu'en tant que membre du jury du concours cinématographique Étoiles et Toiles du Cinéma Européen.

Le français est aussi utilisé par l'ambassadrice pour présider les réunions du coordinateur thématique sur la politique d'information du Conseil de l'Europe, et a aussi été utilisé par la RP auprès de l'ONU à Genève pour promouvoir les candidatures moldaves au Conseil

des droits de l'homme et au Comité contre la torture, y compris à travers l'envoi des notes verbales en français.

Groupe d'ambassadeurs francophones

Les RP de la République de Moldavie auprès des OI participent activement aux réunions convoquées par la RP de l'OIF sur les sujets qui figurent à l'agenda de ces organisations.

Le correspondant national pour la Francophonie au sein du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne offre aux missions diplomatiques de la République de Moldavie le support informatif nécessaire pour la participation aux réunions du GAF, notamment en ce qui concerne les réformes initiées par la Secrétaire générale, le cadre de programmation de l'OIF, les objectifs et les missions de l'organisation, et les résultats des réunions des instances.

Ainsi, les missions moldaves s'impliquent tout particulièrement dans les travaux des GAF de New York, Genève, Strasbourg et Bruxelles.

N'étant pas membre de l'Union européenne, la République de Moldavie salue l'ouverture de l'OIF pour l'organisation à Bruxelles des événements dédiés au partenariat oriental et à la Moldavie en particulier, avec la participation des intervenants de la capitale.

Il est à noter que le roumain, langue nationale en République de Moldavie, étant l'une des langues de travail de l'UE, la mission de la République de Moldavie l'utilise pour la plupart de ses interventions, soutenant ainsi le multilinguisme au sein de l'organisation.

À Paris, la délégation de la République de Moldavie auprès de l'**UNESCO** participe activement aux travaux du Groupe francophone au sein de l'organisation en favorisant les interventions en français lors des réunions et en participant aux événements organisés par le Groupe à différentes occasions (Journée de la Francophonie, concert-hommage à Charles Aznavour, etc.).

L'ambassade de Moldavie à Paris est également membre du **Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAFF)** et s'implique dans ses activités, notamment par les visites dans les régions françaises pour faire rayonner la Francophonie dans les territoires.

En outre, il est à noter que les missions diplomatiques de la République de Moldavie participent activement aux Journées de la Francophonie dans leurs pays d'accréditation, ainsi qu'aux réunions des GAF, dans les pays européens, mais aussi au Japon (pour la promotion du français dans le contexte des Jeux olympiques), en Azerbaïdjan et aux Émirats arabes unis.

MONTÉNÉGRO

L'intérêt du Monténégro pour la promotion et l'utilisation de la langue française se traduit à travers les formations linguistiques, professionnelles ou spécialisées qui sont organisées afin de préparer ses fonctionnaires à la gestion des négociations internationales et à l'élaboration de correspondances formelles et informelles avec les représentants de l'UE, de l'OIF, du Conseil de l'Europe et des pays francophones.

L'apprentissage de la langue française, qui fait partie de la carrière diplomatique, intéresse de plus en plus les jeunes diplomates pour des raisons professionnelles, notamment dans la perspective de visites et de contacts avec les institutions européennes à Bruxelles et à Strasbourg, et de missions à effectuer dans un pays francophone. Ils sont encouragés dans l'apprentissage du français en tant que langue pour l'insertion professionnelle, à travers les projets éducatifs proposés dans le cadre de l'IFN du Monténégro, afin de pouvoir dialoguer, participer aux groupes de travail, partager leur expertise et leur expérience, et évoluer dans leurs pratiques professionnelles auprès des institutions nationales et internationales.

Lors de la procédure d'admission à une mission monténégrine à l'étranger, un haut niveau d'anglais est demandé, une connaissance du français représentant un atout pour les diplomates désireux d'effectuer leur mission dans un pays francophone.

Le MAE du Monténégro, dans le cadre de sa coopération avec l'OIF, propose des formations linguistiques en français avec l'appui de l'Institut français du Monténégro, des formations techniques et spécialisées, ainsi que les formations offertes par l'ENA, avec l'appui de l'ambassade de France, qui offre également des bourses aux jeunes diplomates et fonctionnaires monténégrins afin qu'ils puissent poursuivre une formation spécialisée à l'ENA.

À noter enfin que toute correspondance écrite par le MAE du Monténégro à l'attention de la coordination nationale de l'OIF s'effectue en français, et que les missions permanentes à Bruxelles, Paris et Strasbourg sont composées de diplomates et fonctionnaires francophones, ou bien qui suivent une formation linguistique en français.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

En République de Corée, les candidats au concours de sélection des diplomates doivent présenter les relevés de notes prouvant leur capacité à parler une deuxième langue, dont le français.

Ils sont formés à la Korean National Diplomatic Academy (KNDA), pendant un an, et doivent choisir obligatoirement une deuxième langue sur les sept langues proposées, 30 % d'entre eux choisissant le français et les compétences linguistiques étant par ailleurs prises en compte par le MAE dans l'évolution des carrières. Pour ceux qui commencent leur carrière diplomatique, une formation francophone pratique est incluse dans le programme de français afin de favoriser la compréhension de la politique, de la diplomatie et de l'économie francophones, et d'approfondir ainsi leurs connaissances diplomatiques.

À noter enfin que la KNDA propose des cours de langues sur tous les niveaux aux fonctionnaires de tous les ministères, sous les formats habituels, mais aussi grâce à l'apprentissage médié par téléphone ou par Internet, afin d'assurer une formation continue.

RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

Les compétences en français sont valorisées dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière. Le pourcentage de diplomates recrutés ayant une connaissance du français était de 36 % en 2018, de 59 % en 2019 et de 21 % en 2020 (pourcentage partiel relatif au 1er semestre 2020).

Partenariat stratégique entre la République française et la République de Pologne

La République française et la République de Pologne ont signé, dans le cadre de leur partenariat stratégique, le 3 février 2020, le programme de coopération 2020-2023.

Ce programme, qui couvre les domaines de la coopération, de l'éducation, de la recherche, de la culture et du sport, prévoit également de promouvoir la Francophonie en Pologne, en favorisant notamment :

- l'enseignement de la langue française en tant que 2e langue vivante et l'essor des sections bilingues francophones dans les établissements scolaires ;
- la poursuite du programme de formation au français dans les administrations polonaises afin de consolider le vivier francophone, en liaison avec l'OIF et l'Institut français en Pologne ;
- la promotion des sciences humaines et sociales grâce au renforcement de la coopération entre le Centre de civilisation polonaise à l'Université Sorbonne et le Centre de civilisation française et d'études francophones (CCFEF) à l'Université de Varsovie.

FORMATION CONTINUE AU FRANÇAIS DES DIPLOMATES POLONAIS DE 2018 À 2019

<i>Structure de formation organisatrice</i>	Niveau du CECR	Effectifs en 2018	Effectifs en 2019	Effectifs en 2020
Hors MAE	A1	1	6	8
	A2	2	6	6
	B1	3	3	1
	B2	0	4	0
	C1	1	2	0
MAE	B1	24	22	16
	B2	21	11	22
	C1	0	5	7

FORMATION CONTINUE AU FRANÇAIS DES DIPLOMATES POLONAIS DE 2018 À 2019

<i>Structure de formation organisatrice</i>	Niveau du CECR	Effectifs en 2018	Effectifs en 2019	Effectifs en 2020
MAE	C1+	25	51	18
Académie diplomatique de Vienne	C1		3	

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le français fait partie des langues étrangères nécessaires pour les candidats au concours d'entrée à l'Académie diplomatique du MAE, ainsi que pour les candidats aux postes du ministère des Affaires étrangères de la République tchèque.

Le ministère organise depuis des années des cours de langues jusqu'au niveau C1 pour ses employés, à titre gratuit et pendant les heures de travail, principalement pour le français professionnel, à travers des cours réguliers et d'autres spécialisés, comme pour le français des négociations internationales.

En 2020, le MAE de la République tchèque célébrera les dix ans de l'organisation du Café francophone, un cours de conversation se faisant sous la forme de rencontres mensuelles de diplomates francophones, de fonctionnaires du MAE et d'autres ministères et organisations, qui a déjà accueilli nombre d'ambassadeurs, d'écrivains, de musiciens et d'agents culturels de différents pays francophones.

À noter que l'une des conditions pour travailler en poste à l'étranger pour le compte du MAE et d'autres institutions nationales relève des compétences linguistiques prescrites par les ambassades, consulats bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par les OI, la maîtrise du français étant bien entendu une condition indispensable pour occuper des postes de travail liés à l'agenda francophone.

ROUMANIE

Pour le recrutement de ses diplomates, la Roumanie s'assure qu'une représentation équilibrée des langues de travail officielles au sein des différentes OR et des OI est bien prise en compte, et le MAE soutient par ailleurs l'accès des candidats francophones au sein du corps diplomatique roumain sur la base du mérite individuel.

Entre 2014 et 2019, les programmes IFN et IFE de l'OIF ont permis de renforcer les compétences en langue française de plus de 6 700 diplomates et fonctionnaires gouvernementaux, et la maîtrise de cette langue reste un critère important dans le recrutement des experts,

diplomates et fonctionnaires des OI.

La Roumanie produisant par ailleurs des documents en français quand cela est possible et quand les travaux l'exigent.

SÉNÉGAL

Le Sénégal participe au GAF auprès des Nations unies et aux négociations sur les projets de résolution de l'Assemblée générale relatifs au multilinguisme, mais aussi aux plaidoyers constants en faveur du multilinguisme, notamment dans le cadre du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (C-34) et du Comité de l'information.

S'agissant du GAF auprès des Nations unies, le Sénégal est vice-président du Comité de veille des objectifs de développement durable (ODD), depuis le renouvellement de son bureau, le 27 février 2020.

Il convient enfin de rappeler que Dakar abrite l'un des centres d'information des Nations unies, qui couvre plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine tels que le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et la Guinée.

Selon le dernier rapport du Comité de l'information (A/AC.198/2020/2 du 10 février 2020), ce centre a fait l'objet d'une réforme administrative et lancé, en partenariat avec l'Université de Dakar, un projet de renforcement de la communication des Nations unies au moyen de langues nationales, par la production de balados et de cartes de médias sociaux.

SEYCHELLES

Lors du recrutement des diplomates, il n'existe pas de critères de sélection spécifiques aux langues, le formulaire officiel de la fonction publique demandant toutefois aux candidats de préciser l'usage des trois langues seychelloises (créole, anglais et français) ainsi que le niveau de qualification pour chacune.

La formation aux métiers de la diplomatie se déroule essentiellement à l'étranger et dans des pays anglophones (Malaisie, Afrique du Sud...) dans le cadre d'études financées par le gouvernement seychellois. Cependant, certains stages de formation continue en français de la diplomatie sont offerts par le gouvernement seychellois sous forme de bourses, et organisés dans des pays comme le Maroc, la France, la Belgique ou la Chine.

Les candidats ayant de meilleures qualifications et de très bonnes compétences orales et écrites en français sont avantagés lors de la nomination auprès des OI, et les rapports adressés aux OI francophones sont rédigés en français.

Le programme de cours de français destiné aux fonctionnaires de la fonction publique, proposé de 1993 à 2015, a également permis à un grand nombre d'agents de bénéficier d'un perfectionnement linguistique hebdomadaire accompagné d'une prime salariale, certaines institutions se chargeant d'une formation propre aux besoins de leurs cadres par la suite.

En 2014 et 2016, deux sessions de validation des acquis en entreprise (VAFIE) se sont tenues à Victoria en collaboration avec l'OIF, permettant à plus de 35 candidats issus de différents secteurs d'activité d'obtenir les certificats VAFIE.

Une nouvelle structure de VAFIE, adaptée à la situation seychelloise, sera par ailleurs mise en place en 2021 en vue d'améliorer les compétences des fonctionnaires en français à l'oral et à l'écrit.

À noter enfin que les réunions de service hebdomadaires du département des affaires étrangères se tiennent alternativement dans l'une ou l'autre langue, le département envoyant des instructions aux postes dans les deux langues et rédigeant au moins un communiqué de presse hebdomadaire en français.

Groupes d'ambassadeurs francophones

L'ambassadeur de la République des Seychelles en France est membre du Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF-F), qui se réunit à intervalles réguliers pour participer aux travaux sur des actions concrètes de rayonnement de la Francophonie dans l'ensemble du territoire français. Il est aussi membre du Groupe francophone de l'**UNESCO**, qui se réunit de façon régulière pour discuter des questions relatives au mandat et aux priorités de l'UNESCO telles que la diversité des expressions culturelles, les objectifs de développement durable (ODD) sur l'éducation, la protection des biens culturels en cas de conflit armé, l'égalité homme-femme, la promotion et l'usage de la langue française dans le monde, et la diversité linguistique dans les instances internationales.

SLOVAQUIE

La Slovaquie adopte les mesures appropriées d'intégration de l'usage du français par ses fonctionnaires (administration nationale et organismes internationaux) en tant que pays observateur de l'OIF. Il n'y a cependant pas de système de valorisation particulière des fonctionnaires ayant les compétences linguistiques françaises au sein des instances étatiques.

Une politique éducative en faveur de l'enseignement du français en Slovaquie se développe depuis cinq ans, la nécessité de perfectionner les compétences linguistiques en français des fonctionnaires slovaques étant d'autant plus grande dans le contexte du Brexit.

Étant donné que l'un des principaux critères de recrutement des fonctionnaires relève de compétences linguistiques d'un niveau « B2 » minimum, la commission de recrutement veille à ce qu'il soit strictement respecté, également dans la procédure de recrutement des hauts fonctionnaires.

Chaque année, une centaine de diplomates et fonctionnaires, cadres et experts de l'administration publique en charge des dossiers internationaux ayant un rôle dans les instances des OI et les institutions européennes sont formés en français dans le cadre de cours collectifs, individuels et/ou encore de formations organisées à Bruxelles. Grâce aux projets « Initiatives nationales francophones » de l'OIF, les fonctionnaires participent à des conférences et à des formations professionnelles « sur mesure » afin de perfectionner leurs compétences linguistiques en français.

L'Institut français de Bratislava reste le principal prestataire des cours collectifs et individuels d'enseignement du français pour les diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales.

SLOVÉNIE

Les compétences en français ne se reflètent pas encore systématiquement dans les carrières, son apprentissage à long terme étant surtout lié à des perspectives professionnelles et à des missions prévues dans les représentations slovènes à l'étranger. Le français joue cependant un rôle important – et qui devrait encore être renforcé – dans la sélection de fonctionnaires et de diplomates envoyés auprès des OI, le MAE exigeant déjà des connaissances du français pour les postes de diplomates dans cinq représentations diplomatiques ou consulaires.

L'apprentissage du français dans l'administration publique se fait actuellement sur la base du volontariat dans le cadre de la coopération entre la Slovaquie et l'OIF, instaurée depuis de longues années, et se révèle être actuellement un véritable atout dans le contexte des préparatifs de la présidence du Conseil de l'UE, qui constitue une priorité.

En 2018 et 2019, la formation continue des diplomates et fonctionnaires en langue française s'est déroulée dans le cadre du programme IFN/IFE conclu entre la République de Slovaquie et l'OIF, avec l'appui technique de l'Académie d'administration publique (du ministère de la Fonction publique), organisme central de formation et d'examen des fonctionnaires en Slovaquie. Les cours collectifs et individuels, ainsi que la certification DFP ont été organisés par l'Institut français de Ljubljana, l'utilité de la langue française se faisant de plus en plus évidente dans l'administration publique slovène.

En 2018, 140 diplomates et fonctionnaires ont été formés aux niveaux A2-C1, 26 personnes ayant passé la certification DFP avec succès et participé également à des cours intensifs en France, alors que les diplomates et fonctionnaires de la RP de la Slovaquie auprès de l'UE à Bruxelles avaient pris part, en 2018 et 2019, aux cours de français organisés dans le cadre de la formation Plan Capitale Bruxelles. Plusieurs séminaires en langue française ont aussi été organisés pour les employés de l'administration publique slovène.

En 2019, 85 diplomates et fonctionnaires ont suivi la formation en français aux cours collectifs et individuels, et les formations prévues en 2020 dans le cadre du programme **Plan Capitale Bruxelles**⁴⁹ n'ont pas encore pu commencer à Ljubljana en raison de la pandémie de la COVID-19.

Des formations organisées par l'Académie d'administration publique à l'Institut français de Ljubljana ont aussi permis de former 25 diplomates et fonctionnaires en français des relations internationales aux niveaux A2-C1 en 2018, et 90 diplomates et fonctionnaires en 2019.

DES FORMATIONS PRÉPARATOIRES À LA PRÉSIDENTIE SLOVÈNE AU CONSEIL DE L'UE EN 2021 se

sont concentrées sur les contenus européens, les compétences pour la présidence et les langues étrangères sous la forme de séminaires courts, de jeux de rôle et d'ateliers en langue anglaise ou française.

Les modules de formation en langue française organisés en 2020-2021 en collaboration avec l'OIF s'articulent autour des thématiques suivantes :

- le français pour la présidence de l'Union européenne (5 jours);
- le français pour les porte-parole et les responsables des relations publiques (2 jours);
- le français pour le personnel administratif (2 jours);
- la rédaction de documents en langue française (1 jour);
- « de l'anglais vers le français » (et vice versa) (2 jours);
- la traduction vers le français pour la présidence (2 jours).

Les programmes de formation ciblent les présidents des groupes de travail au Conseil et leurs adjoints, les représentants nationaux, le personnel administratif, les coordinateurs, les porte-parole/responsables des relations publiques et les traducteurs et interprètes, les prestataires du programme comprenant les représentants de la Commission européenne (DG Traduction), de l'ENA et du Collège d'Europe.

⁴⁹. Cf. encadré relatif au « Plan Capitale Bruxelles » (actions de l'OIF, RP de l'OIF auprès de l'UE)

Groupes d'ambassadeurs francophones

Le MAE recommande à ses ambassades et RP auprès des OI de participer aux activités des GAF, aux événements marquant la Journée de la Francophonie et à d'autres initiatives de l'OIF, quand les effectifs le permettent. Ainsi, les ambassades et RP slovènes participent aux GAF à Genève, New York, Paris, Ottawa...

SUISSE

Les diplomates suisses doivent pratiquer au minimum deux langues nationales, le français étant largement pratiqué au sein du corps diplomatique. De plus, le Département fédéral des affaires étrangères encourage l'apprentissage des langues officielles à travers un catalogue de cours de langue pour ses collaborateurs. Les formations continues en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales sont par ailleurs dispensées dans les langues officielles du pays.

THAÏLANDE

Le ministère des Affaires étrangères de Thaïlande est favorable à l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère par les diplomates et les fonctionnaires, et notamment du français, qui figure parmi les six langues officielles de l'ONU.

Aujourd'hui, le ministère propose des formations au français pour les fonctionnaires, notamment à l'AF de Bangkok, avec le soutien de l'ambassade de France en Thaïlande, pour les diplomates en partance pour un poste dans un pays francophone, ainsi qu'une formation d'interprétariat en thaï-français.

Des bourses sont également toujours proposées pour les fonctionnaires qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures en France et dans d'autres pays francophones.

TOGO

Le français est utilisé dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière, toute autre compétence linguistique étant un atout supplémentaire.

Lors des formations, si des intervenants et formateurs ne s'expriment pas en français, la traduction simultanée est assurée.

Des fonctionnaires participent à des programmes de formation sur le plan international (renforcement des capacités en droit international des Nations unies à La Haye, séminaire de droit international à Genève et Addis-Abeba, programme de formation des fonctionnaires francophones à Pékin, programme de formation sur la gestion des crises en Égypte, etc.).

Il est à noter que le régime linguistique n'est pas toujours respecté et que les francophones sont sous-représentés, et dans l'obligation de se mettre à niveau en anglais, des dispositions étant toujours prises sur le plan national pour la production originale et la mise à disposition des rapports et autres documents officiels de travail en français.

Cependant, les documents en provenance des OI qui sont produits en version française et/ou en traduction officielle le sont en nombre insuffisant, et avec beaucoup de retard, quand les travaux sont déjà avancés; une négligence observée vis-à-vis du français qui mérite donc d'être relevée.

TUNISIE

La maîtrise de la langue française est un critère dans la nomination des experts, fonctionnaires et diplomates mobilisés auprès des OI.

Une formation continue en français est assurée, en complément d'une formation initiale dispensée essentiellement en langue française, comme la majorité des formations à l'université tunisienne.

Les documents et les rapports destinés aux organisations internationales sont par ailleurs produits en langue arabe et en langue française.

URUGUAY

Pour ce qui est de l'intégration des métiers de la diplomatie, la langue française – en tant que langue officielle des Nations unies – est valorisée dans le concours d'entrée au Service extérieur de la République, des points supplémentaires étant attribués aux candidats qui la maîtrisent à un niveau supérieur au B2, comme le stipule le règlement du concours d'entrée.

En ce qui concerne les concours de promotion dans le Service extérieur, la langue française est valorisée et comptabilisée comme un atout, des points supplémentaires étant attribués à partir du niveau B2, en vertu des dispositions du décret 336 du 11 novembre 2019⁵⁰. Afin d'assurer la formation continue des fonctionnaires et diplomates, le MAE – via l'Institut Artigas du Service extérieur – subventionne par ailleurs tous les ans des cours (collectifs ou individuels) de langue française à l'Alliance française, du niveau A1 à C2, conformément aux dispositions de l'article 18 du Statut organique et opérationnel de l'Institut Artigas du Service extérieur. Il convient enfin de souligner que le fonds bibliographique en langue française de la bibliothèque de l'Institut Artigas du Service extérieur comporte 587 notices dans cette langue, parmi lesquelles se trouvent des livres, des journaux, des articles académiques, des actes de conférence, des traités, etc., principalement dans le domaine du droit international public et privé.

⁵⁰. Cf. article 42 alinéa D) numéros 3 et 4



Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Intégrer les enjeux linguistiques à tous les niveaux de la politique et de la stratégie nationales (...) auprès des organisations internationales en faisant preuve d'exigence vis-à-vis des administrations et des organisations quant au respect de leur régime linguistique; en veillant à l'attribution, à travers les ressources existantes au sein des organisations internationales concernées, de moyens financiers et humains propres à la mise en œuvre du multilinguisme, notamment au service d'une traduction et d'une interprétation de qualité; en développant un plaidoyer en faveur du multilinguisme dans les interventions officielles; en soutenant les initiatives visant la promotion du multilinguisme au sein de ces organisations, notamment l'adoption de résolutions en la matière. »

ANDORRE

Les enjeux linguistiques sont intégrés à tous les niveaux de la politique et de la stratégie nationale auprès des OI quant au respect de leur régime linguistique avec l'appui des secrétariats et des bureaux des DG ou SG, et des Groupes d'ambassadeurs francophones.

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe – comprenant bien entendu la Cour européenne des droits de l'homme et son juge andorran (qui s'exprime toujours en français dans ses opinions) parmi les 47 États membres –, l'utilisation du français est favorisée par les diplomates et les experts andorrans dans les interventions ou allocutions, et dans les négociations. Il en va de même pour les différents contacts et réunions avec les instances, les organes et le Secrétariat du Conseil de l'Europe.

En termes de ressources et de moyens, la RP de l'Andorre auprès du Conseil de l'Europe promeut le multilinguisme moyennant la traduction en catalan d'un guide pour saisir la Cour européenne des droits de l'homme et déposer des plaintes.

Pour ce qui est du plaidoyer, les diplomates et autres représentants élus de la Principauté d'Andorre utilisent facilement différentes langues (catalan, français, espagnol, anglais et portugais) dans leurs interventions et échanges, aussi bien au niveau multilatéral que bilatéral, ce qui reflète l'essence multiculturelle et plurilingue de la société et la culture andorranes.

Enfin, les résolutions en matière de multilinguisme sont non seulement naturellement soutenues par l'Andorre, mais les diplomates andorrans participent aussi activement aux négociations sur les résolutions et autres textes y afférant, notamment à Paris, New York et Bruxelles.

ARGENTINE

L'Argentine promeut activement le multilinguisme, ainsi que la capacité des organisations à communiquer dans plusieurs langues.

Au sein des Nations unies, l'Argentine travaille d'ailleurs en coordination avec les autres missions hispanophones pour renforcer ce principe, et plus particulièrement la défense de la langue espagnole. Et c'est dans ce cadre – et à la demande de la mission permanente de l'Argentine auprès des Nations unies – que le Groupe des amis de l'espagnol aux Nations unies (GAE) a été formellement constitué⁵¹, et qu'il a mené de nombreuses actions et activités formelles qui promeuvent le multilinguisme et le positionnement croissant de l'espagnol au sein des Nations unies.

Sur le plan budgétaire, l'Argentine soutient généralement les initiatives liées au multilinguisme qui tendent à garantir les ressources nécessaires pour assurer les services de traduction et d'interprétation.

AUTRICHE

L'Autriche reste fortement attachée à la défense du multilinguisme au sein des enceintes régionales et internationales, comme dans le cadre des délibérations et de l'adoption de résolutions pertinentes à l'Assemblée générale des Nations unies. Et c'est ainsi que l'Autriche co-parraine la résolution sur le multilinguisme qui est examinée et adoptée tous les deux ans en séance plénière de l'Assemblée générale.

En 2018, dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 73e Assemblée générale, la ministre autrichienne des Affaires étrangères a insisté sur le multilinguisme et prononcé son discours en quatre langues, notamment en français.

Dans le cadre de la Première Commission, l'Autriche a également lu une déclaration francophone sur le mul-

⁵¹. Le 16 septembre 2013 avec la signature de sa Charte par les Représentants permanents des vingt pays hispanophones auprès de l'Organisation des Nations Unies publié sous la cote A / 67/998.

tilinguisme et le programme de formation des Nations unies au nom du GAF de Genève, et est également intervenue au cours de la réunion d'information francophone relative à la quatrième Commission en tant que vice-président. L'Autriche faisait également partie de l'équipe des négociateurs européens au sein de la cinquième Commission de l'Assemblée générale pour la résolution relative au « Plan des conférences » négociée sur la base du rapport du Comité des conférences. L'Autriche est l'un des membres les plus actifs au sein du Comité des conférences des Nations unies et soutient dans ce cadre toutes les mesures favorables au multilinguisme, concernant notamment la documentation, les publications et le rôle des interprètes des Nations unies. Elle vient d'être réélue comme membre du Comité des conférences pour la période 2020-22. Enfin, l'Autriche a participé aux réunions de travail avec les experts des Missions permanentes francophones coordonnées par l'OIF et consacrées à la résolution sur la coopération entre l'ONU et l'OIF, que l'Autriche a de nouveau co-parrainée en 2019, afin de contribuer positivement au rayonnement de la Francophonie, et soutient également l'initiative dédiée à la coordination du recrutement de francophones au sein des opérations de maintien de la paix de l'ONU, en tant que contributeur de longue date, y compris pour les missions en Afrique.

BÉNIN

Le Bénin dispose de structures techniques publiques et privées dédiées, notamment la direction nationale de l'interprétariat et de la traduction (DNIT) – mises en place au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération –, qui offre un service de traduction et d'interprétation de qualité, des autres langues vers le français.

CAMBODGE

Le Cambodge formule le souhait que les agences d'aide internationale fournissent un quota de personnel francophone, la plupart des personnels affectés au Cambodge étant en effet anglophones ; qu'il soit par ailleurs possible de faire effectivement usage du français lors des réunions, séances de travail ou réunions en petits comités, lorsque le nombre de francophones est plus important, plutôt que les réunions se déroulent en anglais ; que les réunions organisées par des agences de l'ONU (et notamment le PNUD) soient traduites en français si les intervenants s'expriment en anglais ; et enfin que les documents émis par les OI (en l'occurrence la délégation de l'Union européenne) soient rédigés en français.

CAMEROUN

Sur la scène internationale, les représentants du Cameroun se désolidarisent des concertations menées lorsque les documents ne sont pas disponibles dans toutes les langues officielles et de travail, en particulier le français et l'anglais, et proposent dans ce cas leur ajournement.

Le Cameroun veille également à l'attribution de ressources au sein des OI, et de moyens financiers et humains propres à la mise en œuvre du multilinguisme, notamment au service d'une traduction et d'une interprétation de qualité, malgré la rationalisation des dépenses en vigueur au sein des OI, qui ne se justifie pourtant pas au vu du volume de travail existant, en particulier pour la traduction et l'interprétation.

À cet égard, il y a lieu de relever que 500 traducteurs et traducteurs-interprètes seront recrutés dans la fonction publique camerounaise de 2020 à 2024 – dans le cadre de l'application des recommandations du Grand dialogue national – et qu'ils pourraient être appelés à occuper des postes de travail au sein des Organisations internationales dont le Cameroun est membre.

En termes de plaidoyer, les représentants du Cameroun privilégient l'usage du français et des autres langues bénéficiant d'un statut de langue officielle au sein des organisations internationales au cours des interventions officielles, et soutiennent les initiatives visant la promotion du multilinguisme et l'adoption de résolutions en la matière.

Au cours du 24^e Congrès mondial de l'énergie qui s'est tenu à Abou Dabi, aux Émirats arabes unis, du 9 au 12 septembre 2019, les pays francophones présents, dont le Cameroun, ont plaidé pour que le français soit adopté comme langue officielle du Conseil mondial de l'énergie, au même titre que l'anglais.

À cette occasion, les représentants du Cameroun ont souhaité que le Conseil français de l'énergie puisse engager la traduction des documents officiels en français, notamment les recommandations, déclarations et résolutions⁵², et la mise sur pied d'un site Internet en français.

CANADA

Les actions du Canada pour l'intégration des enjeux linguistiques à tous les niveaux de sa politique et de sa stratégie nationales sont multiples.

Tout d'abord, à travers le recrutement de diplomates ayant les compétences linguistiques suffisantes pour s'exprimer en anglais et en français à un niveau supérieur, qui ont également accès à une formation continue qui les accompagne tout au long de leur carrière à

52- Cf. Loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant sur la promotion des langues officielles au Cameroun; Arrêté de lancement du Concours de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, option Diplomatie; et Rapport de Mission du 24^eme Congrès Mondial de l'Energie et lettre y relative

travers un programme linguistique officiel : c'est le cas pour tous les employés d'Affaires mondiales Canada (AMC) qui sont affectés à l'étranger et pour tous les candidats aux postes de direction qui ont par ailleurs dû réussir les tests d'évaluation en langue seconde (anglais ou français) au niveau supérieur. Et tous les chefs de mission sont également encouragés à faire preuve de créativité et à proposer des actions sur la scène internationale qui promeuvent le caractère bilingue du Canada.

À l'OSCE, il est obligatoire d'assurer l'interprétation simultanée en français lors des réunions formelles (par exemple, du Conseil permanent ou du Conseil ministériel) et de permettre à tous les orateurs qui le souhaitent de faire des remarques/déclarations en français. Étant donné que la délégation canadienne utilise à la fois l'anglais et le français dans ces forums, elle travaille – avec d'autres délégations francophones – à garantir que cette interprétation est bien assurée lors de ces réunions officielles.

Les deux langues de travail officielles de l'OTAN sont l'anglais et le français, que les représentants canadiens utilisent lors de leurs interventions, pour les réunions officielles et informelles. Tout comme l'OSCE, l'OTAN est dans l'obligation d'offrir une interprétation simultanée en français et en anglais lors de réunions officielles, et la Délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN travaille de concert avec les autres délégations francophones à l'Alliance pour exiger la production de matériel (rapports, agendas, médias sociaux, etc.) en français et en anglais.

En termes de ressources et de moyens, l'ambassade du Canada à Addis-Abeba est soucieuse de la réalité francophone et de son importance pour l'Union africaine, faisant toujours preuve de leadership afin de souligner l'importance de la Francophonie lors d'événements d'envergure internationale et continentale.

De même, la mission du Canada à l'OEA finance au besoin des requêtes pour la traduction (vers le français) lors de réunions spéciales ou d'événements, ainsi que la traduction de rapports ou autres documents, en lien avec des initiatives de l'organisation.

La délégation canadienne auprès de l'OSCE alloue pour sa part des ressources appropriées permettant de garantir que l'interprétation est assurée à un niveau professionnel et que la traduction des documents est effectuée en temps utile. Il en est de même à l'OTAN, où le Canada contribue au financement commun du personnel international de l'Alliance, qui comprend les interprètes et traducteurs obligatoires.

À noter que le Canada a d'ailleurs lancé un projet de traduction des documents clés du Conseil de sécurité des Nations unies pour les missions de paix dans des pays francophones à la suite d'une demande des pays africains visant, entre autres, à faire traduire les

métadonnées liées aux objectifs de développement durable (ODD) qui ne sont actuellement disponibles qu'en anglais.

Et le Canada est également impliqué dans la traduction du manuel des Nations unies sur la gestion et l'organisation des systèmes statistiques nationaux, qui représente un outil clé pour les partenaires des pays en développement.

Pour ce qui est du plaidoyer, les interventions officielles du Canada à l'Union africaine, dans le cadre des sessions ouvertes aux partenaires, sont régulièrement présentées par le Canada dans un format bilingue (50-50). L'ambassade à Addis-Abeba communique aussi régulièrement en français avec la Commission de l'Union africaine (notes diplomatiques et autres) et lors de réunions officielles, ou encore de rencontres avec les représentants de la Commission de l'Union africaine qui se déroulent uniquement en français.

À l'organisation des États américains (OEA), les représentants du Canada s'expriment en partie en français lors d'allocutions au sein des différents comités, de même que la délégation canadienne auprès de l'OSCE s'efforce de présenter ses observations dans les deux langues officielles lors des réunions officielles de l'OSCE, tant au niveau du représentant permanent qu'à celui des RP adjoints.

La délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN s'efforce de promouvoir le plus grand usage possible du français à l'Alliance lorsque les représentants canadiens engagent les alliés et le personnel civil et militaire international de l'OTAN, dans les réunions formelles et les interactions informelles, et quand c'est approprié, les interventions officielles lors des événements organisés par le Canada étant également données dans les deux langues officielles.

En termes de promotion du multilinguisme et d'adoption de résolutions enfin, l'ambassade du Canada à Addis-Abeba joue un rôle de premier plan au niveau de la promotion de la Francophonie en partenariat avec les pays membres francophones de l'Union africaine à travers des événements, des rencontres ciblées avec les entités régionales et les GAF, etc.

La délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN participe activement à l'organisation d'activités en lien avec la Francophonie tout au long de l'année : événements célébrant la Journée internationale de la Francophonie ou d'autres événements francophones (conférences en français à l'OTAN sur des sujets d'intérêt à l'Alliance par exemple).

Le Canada travaille aussi de concert avec les autres délégations alliées membres de l'OIF pour s'assurer que le français est bien représenté et promu dans les documents officiels structuraux et administratifs de l'Alliance, par exemple dans le plan d'action diversité et inclusion, qui gère entre autres les principes appliqués au recrutement, et à la formation linguistique.

Mission à Genève

Afin de défendre la diversité linguistique à travers toutes les instances multilatérales à Genève, le Canada veille à ce que les différents volets des régimes linguistiques des organisations soient mis en œuvre.

Ainsi, le Canada continue d'exiger que les obligations de l'OMC soient respectées quant à la traduction de ses documents officiels dans les trois langues officielles (anglais, français et espagnol).

Le Canada travaille aux côtés de ses partenaires de l'espace francophone afin de veiller à la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines qui respecte la diversité linguistique dans les **agences onusiennes, en particulier celles en charge des droits de la personne**. Le Canada participe à la rédaction de discours et de lettres publiques, et à des événements afin d'appuyer le multilinguisme et de promouvoir une approche linguistique inclusive. Dans une période de coupures budgétaires au sein des Nations unies, la vigilance a été de mise aux côtés des collègues des autres pays de la Francophonie, afin que l'accès aux services du Secrétariat demeure ouvert à tous, dans toutes les langues des NU. De même, sur la question du désarmement, le Canada s'est joint à la déclaration sur le thème « Multilinguisme et programme de formation des Nations unies » au nom des GAF de Genève et de New York, lors du débat thématique « Mécanismes de désarmement » de la première commission de l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2019. À la neuvième réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, le Canada a pris la parole pour plaider en faveur du multilinguisme, alors que les services d'interprétation avaient été annulés durant une journée en raison de problèmes financiers.

Le Canada continue d'exiger que les obligations de l'OIT et l'OMS soient respectées quant à la traduction de ses documents officiels dans les six langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Le Canada soutient régulièrement des interventions sur le multilinguisme au sein du conseil exécutif et à l'Assemblée mondiale de l'OMS. Il a soutenu une résolution sur le multilinguisme à l'OMS et a exercé de la pression afin de conserver le français comme langue officielle dans les réunions régionales des Amériques.

COSTA RICA

Délégation permanente à l'UNESCO⁵³

La Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'UNESCO fait toutes ses interventions officielles en espagnol, pour autant qu'une interprétation simultanée soit assurée; sinon, elle utilise l'une des autres langues officielles dans le contexte de l'UNESCO. De même, les communications officielles de la Délégation à l'ensemble des membres de l'Organisation sont rédigées en espagnol, français et anglais. En 2019, le Costa Rica a par ailleurs appuyé la résolution approuvant la Journée mondiale de la langue portugaise lors de la 40e Conférence des Parties de l'UNESCO.

En 2020, le Costa Rica a participé à la commémoration de la Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO : une journée qui représente une occasion de mobilisation efficace en faveur de la diversité linguistique et du multilinguisme. Le Costa Rica a profité de l'occasion pour présenter un programme pionnier du ministère de l'Éducation publique pour le développement de l'enseignement multilingue, basé sur l'enseignement de la langue maternelle (dans des langues comme le Malecu, le Bribí et le Ngäbére), qui non seulement améliore les résultats d'apprentissage, mais contribue également à maintenir la diversité linguistique et le multilinguisme, un élément clé de l'inclusion.

Mission permanente auprès de l'OEA⁵⁴

Le 20 mars 2019, lors de la session du Conseil permanent de l'OEA et sur le point de l'ordre du jour relatif à la célébration de la Journée de la Francophonie, le Costa Rica a fait une intervention en français. D'autre part, le Costa Rica a proposé d'incorporer dans le plan de travail de la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE) la stratégie d'alliance pour le bilinguisme (ABI).

INTERVENTION DU COSTA RICA LE JOUR DE LA FRANCOPHONIE (WASHINGTON D. C.) 20/03/2019

« (...) Le Costa Rica, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, en tant que pays observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, veut reconnaître l'importance de la diversité linguistique, culturelle et historique des pays, peuples, communautés et nations francophones et francophiles des Amériques. Cette diversité enrichit nos dialogues au profit de tous les peuples de cet Hémisphère, et nous permet de tracer un chemin plus démocratique et ample vers un futur de bien-être, liberté et paix, pour tous. (...) »

⁵³. Source : Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'UNESCO. Avril 2020.

⁵⁴. Source : Mission permanente du Costa Rica auprès de l'OEA. Avril 2020

Mission permanente auprès des Nations unies à Vienne

Dans le cadre de la 57e session du sous-comité scientifique et technique de la Commission des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – COPUOS –, en février 2020, une conférence a été organisée par les ambassadeurs francophones et l'organisation du Cercle, l'Association des étudiants francophones de l'Académie diplomatique, sur le thème : « La Diplomatie spatiale : et maintenant ? ». À cette occasion, le Costa Rica a été invité à effectuer une présentation sur le sujet, qui a été faite en français.

Le Costa Rica est par ailleurs co-coordonateur, avec l'Espagne, des interventions à l'AIEA du Groupe des amis de l'espagnol (GAE), qui promeut l'usage de l'espagnol et la nécessité de renforcer le multilinguisme. De même, en tant que coordinateur du GRULAC ONU de Vienne, au cours du premier semestre 2020, le Costa Rica a plaidé la nécessité de renforcer le multilinguisme en tant que valeur fondamentale de l'ONU, garant de la diversité culturelle de l'humanité.

Représentation permanente aux Nations unies à New York

Le Costa Rica, en tant que pays membre du Groupe des amis de l'espagnol (GAE) et membre observateur de l'OIF, soutient la résolution sur le multilinguisme et, au sein du Comité de l'information, par le biais du GAE, il défend l'importance de parvenir à l'équité dans les six langues officielles des Nations unies.

Conjointement avec le Groupe des amis de l'espagnol (GAE), le Costa Rica travaille avec le département de la langue et des communications et avec le coordonnateur du multilinguisme afin de célébrer la Journée de l'espagnol et de souligner son importance, afin de respecter la parité linguistique inhérente à l'Organisation.

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Une concertation est en cours – au sein de la présidence du gouvernement de la FWB, DGWB auprès de l'UE – afin d'amorcer une réflexion stratégique qui devrait permettre de mettre en place des initiatives concrètes en faveur de la promotion du multilinguisme au sein des OI et de l'adoption de résolutions auprès de l'UE.

FRANCE

La France rappelle dès que nécessaire, au sein des organisations où elle siège, l'importance de respecter strictement le régime linguistique prévu par l'acte

fondateur de l'Organisation, notamment pour l'interprétation des réunions formelles et la traduction des documents officiels et documents de travail. Elle est également attentive à ce que les demandes des Secrétariats et de fonds et programmes des organisations internationales lui soient adressées autant que possible en français, afin qu'elles puissent être traitées.

La France intervient également de manière proactive pour défendre le respect du multilinguisme chaque fois que nécessaire, en effectuant par exemple des démarches en mars 2019 afin de s'assurer de la traduction multilingue de l'accord UE-États-Unis sur la location d'aéronefs avec équipage.

De manière générale, la France utilise le français, dès que cela est possible, y compris dans le cadre de réunions informelles (notamment en coordination européenne), et diffuse également dans certaines OI, et au-delà, des correspondances officielles, des documents en français (non papiers, projets de textes, lettres ou déclarations interprétatives, y compris au titre de ses responsabilités de chef de file sur plusieurs sujets d'expression collective de l'UE ou de ses États membres). Et quand la traduction n'est pas obligatoire, mais aurait été souhaitable, la France n'hésite pas à signaler cette absence, et à commencer et clore ses interventions en français (formules de politesse).

La France effectue systématiquement, lorsque le français est langue officielle, ses interventions officielles en français et inclut, dès lors que cela est pertinent, un plaidoyer en faveur du multilinguisme. À chaque fois que cela est possible, un effort de coordination est mené également entre francophones, voire, dans certains cas, avec les autres groupes linguistiques pour renforcer le plaidoyer.

La France s'assure également, lorsque des négociations sont menées sous coordination européenne⁵⁵, que les déclarations en plénière soient prononcées en anglais et en français, et qu'elles incluent, lorsque cela est pertinent, des éléments de langage en faveur du multilinguisme.

Au-delà du plaidoyer que la France exerce auprès des OI, elle invite également, au besoin, ses homologues francophones à renforcer leur usage du français, et n'hésite pas à se rapprocher de pays appartenant à d'autres groupes linguistiques pour défendre le respect du multilinguisme et, partant, du régime linguistique de l'organisation.

En termes de ressources et de moyens, la France veille à ce qu'un budget soit prévu pour l'interprétation des activités habituelles des organisations (traduction des

⁵⁵. Par l'Union européenne au nom de ses États membres.

documents officiels et interprétation des réunions formelles), mais également lors de la création de budgets spécifiques pour des organes ad hoc et non permanents. À titre d'exemple, la France, dans le cadre des négociations relatives à la résolution sur le budget 2021 à l'ONU, a proposé l'ajout de paragraphes consacrés au renforcement du multilinguisme, lesquels ont été acceptés.

De même, au sein de l'OSCE, la délégation française impose des négociations sur la circonscription, voire la correction, des régimes linguistiques dérogatoires qui écartent le français. Au-delà des règles et références qui fondent son argumentation, elle fait également valoir que l'élargissement de la participation de la communauté d'experts et des publics éventuels à certains travaux de l'OSCE, sur la dimension économique et environnementale par exemple, est favorisé par l'investissement dans le multilinguisme plutôt que par la restriction à une ou deux langues, dans la limite des moyens budgétaires alloués. Ainsi, en mai 2016, lors de l'une des principales réunions de la dimension économique et environnementale à Berlin, le Français, représentant alors la société Engie, a effectué une intervention pluri-lingue, en dépit de l'absence d'interprétation.

Concernant la qualité de la traduction, la France plaide pour un recours accru aux outils virtuels de traduction. C'est par exemple le cas dans le cadre de la réforme en cours du Conseil de l'Europe.

Réactions en cas de manquements

En cas d'identification de dysfonctionnements ou de manquements aux règles relatives au régime linguistique prévues par les textes, les RP françaises ne manquent pas de les signaler et de réagir, selon différents mécanismes instaurés (exemples ci-dessous).

Au Conseil de l'Europe, la cheffe des interprètes est désignée « point de contact bilinguisme » et peut être saisie par les délégations pour tout dysfonctionnement dans l'usage du français. La dernière saisine formelle a été effectuée en septembre 2018 par Monaco au nom de sept pays (Andorre, Belgique, Estonie, France, Grèce, Luxembourg et Monaco), et portait sur un décalage trop important entre les versions anglaise et française des textes d'un organe de surveillance.

À la Conférence du désarmement à Genève, une lacune au sein des règles de procédure de la Convention d'Ottawa ne prévoyait pas de règle requérant la traduction de documents officiels dans les six langues officielles des NU, et ce, alors que la traduction est prévue dans les règles de procédure des autres enceintes de désarmement. De nombreux documents n'ont donc pas pu être traduits dans le cadre de cette Convention

et ne sont disponibles qu'en anglais. En réaction, la RP française a transmis un courrier à la présidence ainsi qu'à l'unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention pour déplorer ces dérives discriminatoires et indiquer que la France ne pourrait verser sa contribution dans ces conditions et sans explications préalables, en appelant bien entendu à combler cette lacune dans les règles de procédure.

Par ailleurs, lors de la réunion des États parties à la Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines (CIABT) de 2018, la présidence nord-macédonienne a organisé une journée dédiée à des réunions informelles de facto sans traduction. Un courrier a donc été transmis en réaction (également endossé par neuf autres délégations genevoises : Belgique, Canada, Chili, Costa Rica, Espagne, Gabon, Mexique, Suisse et Togo) afin de déplorer la décision de porter atteinte au multilinguisme pour des questions d'économies budgétaires, et d'indiquer clairement que cela ne devait en aucun cas constituer un précédent.

Cette situation s'est également produite lors de la réunion des États parties de la Convention sur les armes à sous-munition (CCM), où la présidence sri-lankaise a décidé de convoquer une journée de réunions informelles, sans interprétation toujours. En réaction, la RP a transmis un courrier déplorant cette décision, refusant d'adopter le projet d'ordre du jour si la présidence ne prononçait pas une déclaration explicitant que cette situation ne devait en aucun cas servir de précédent. À l'occasion de cette journée, la RP a par ailleurs refusé de s'exprimer en anglais, entraînant d'autres délégations, notamment hispanophones, à faire de même. Il est à noter que le problème ne vient ici pas du fait qu'aucune traduction ne soit prévue pour les réunions informelles, mais plutôt du fait de transformer des réunions formelles en réunions informelles pour échapper aux coûts de traduction.

À New York, les experts sont encouragés à rapporter tout manquement à une attachée Francophonie, afin de consolider les informations en vue de démarches à entreprendre auprès des entités défaillantes. Lors de manquements/dysfonctionnements, selon les cas, l'expert en charge ou bien l'attachée Francophonie s'enquiert auprès de l'entité de la raison de ce manque, et engage une démarche au besoin auprès de l'entité concernée, conjointe avec un ou plusieurs États membres (le plus souvent sous le format GAF dans les cas de répétition des manquements ou de dysfonctionnement important, comme ce fut le cas en 2019, lorsque des réunions de haut niveau à l'Assemblée générale avaient bénéficié d'un sous-titrage en anglais et en espagnol, mais pas en français). La France a également pu faire valoir que des réunions qui devraient bénéficier d'interprétation

ne pouvaient pas se tenir en l'absence de celle-ci (par exemple pour les réunions du groupe WEOG, où elle a eu gain de cause).

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe : lorsqu'une réunion formelle se prolonge et que la poursuite de l'activité des interprètes est susceptible d'entraîner des coûts supplémentaires, l'Organisation demande de manière impromptue l'accord du Conseil de façon consensuelle afin de poursuivre la réunion sans interprétation. La France s'y oppose régulièrement, en rappelant les règles et en exigeant la poursuite de la réunion, soit immédiatement avec interprétation aux frais de la présidence, soit à une date ultérieure. Le cas échéant, la France intervient en français dans le cadre de réunions qui auraient dû offrir une traduction en français mais l'ont omise, en général pour des raisons budgétaires. C'est un cas de figure assez exceptionnel, mais qui se présente parfois dans certaines réunions informelles ou « rattachées » à l'activité de l'OSCE et placées sous la responsabilité des présidences successives (exemple : réunions annuelles sur la lutte contre l'antisémitisme au côté de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste).

Limites

Le coût de l'interprétation est une première limite. En effet, il est des cas où il est choisi de ne pas assurer d'interprétation pour réduire les coûts. Cela pose problème dans les cas où il est choisi de recourir au format informel, pour lequel la traduction n'est pas de droit, ou de suspendre la traduction une fois que le temps alloué pour la réunion formelle est terminé, quand bien même la réunion en elle-même ne le serait pas. Comme indiqué plus haut, la France, dans ces cas, proteste. Cependant, cette réaction est avant tout politique et ne permet pas toujours d'aboutir à une interprétation. Cette distinction entre formats formels et informels a également une incidence sur les textes qui servent de supports aux échanges informels (notamment les réunions organisées par les États eux-mêmes, les réunions et repas informels ou les événements parallèles). Dans ces situations, des solutions palliatives peuvent être trouvées, mais, quand c'est le cas, elles s'obtiennent souvent avec difficulté et à l'issue de procédures irritantes.

Bonnes pratiques

La France soutient, dès que l'occasion se présente, l'intégration du français dans le régime linguistique des OI, en soutenant par exemple l'adoption d'un régime linguistique au moins bilingue (français-anglais), comme elle l'a fait (sans succès) pour le Parquet européen, ou comme elle s'y emploie dans le cadre du projet de décision du Conseil d'administration de l'Agence du GSSN européen (GSA).

Par ailleurs, la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) a accepté que soit menée, avec le soutien de la France, une étude de faisabilité sur la mise en place du français comme langue de travail. Cette décision de l'EAC fait notamment suite au Fonds de solidarité prioritaire (FSP) « Appui au français dans l'intégration est-africaine et à l'Union africaine » de 1,3 M€, qui s'est déroulé de 2014 à 2018 au profit de cinq pays membres de l'EAC (Ouganda, Kenya, Tanzanie, Rwanda et Burundi), ainsi qu'au siège de l'Union africaine (Addis-Abeba). L'une des composantes de ce FSP avait pour objectif de renforcer à long terme l'usage du français sur la scène internationale africaine, en accompagnant l'EAC dans son choix de faire du français une langue de travail aux côtés de l'anglais et du kiswahili, ainsi qu'en confortant la présence du français à la Commission de l'Union africaine (UA).

Dans certaines organisations, les questions linguistiques sont étroitement liées au fond des dossiers.

Elles sont particulièrement importantes dans le cas spécifique des organisations juridiques où, à travers une pratique linguistique, ce sont aussi des concepts, et en particulier des concepts juridiques, qui sont véhiculés. La langue anglaise est en effet celle de la Common Law et n'exprime que difficilement les concepts du droit continental. À ce titre, la France, dans le cadre du travail du Groupe d'experts indépendants chargés de l'examen de la Cour pénale internationale a fait plusieurs suggestions :

1/ développer l'usage, dans les réunions officielles des États parties, d'autres langues officielles que l'anglais, par exemple l'espagnol et le français ;

2/ privilégier la langue de l'accusé ou de l'État de situation pour accélérer les délais et travaux de la Cour au stade des enquêtes et des différentes phases judiciaires, y compris lors des missions sur le terrain.

La France encourage les organes d'OI disposant d'interprètes à en faire bénéficier les réunions des États, dans la limite de leur disponibilité, cela ayant un coût neutre. C'est par exemple le cas à la Cour pénale internationale, où le greffe met à disposition ses interprètes. Ses représentants participent à des rencontres avec les traducteurs et interprètes de la section française (à Vienne, lors de la réunion d'information à destination des missions permanentes organisée par le service de gestion de conférences, et bientôt à l'OSCE) afin d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées dans la traduction de certains documents techniques ou dans l'interprétation lors des réunions formelles.

Initiatives visant la promotion du multilinguisme et l'adoption de résolutions

Les RP de la France ont été à l'initiative et se sont associées à de nombreuses déclarations, décisions, recommandations et résolutions en faveur du multilinguisme. La représentation française auprès de la DSMT portait la plume pour la déclaration sur le multilinguisme du Groupe des ambassadeurs francophones de Genève, lue par la représentante permanente de l'Autriche auprès de l'Office des Nations unies à Genève lors de la réunion de la première commission de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté en septembre la résolution sur le multilinguisme, présentée par la Roumanie, et co-parrainée par la France (A/RES/73/346). Pour assurer la cohérence des demandes et l'intégration du multilinguisme au sein des mandats des différents départements, le langage de cette résolution a également été repris dans d'autres résolutions ayant trait au multilinguisme :

- A/RES/73/290 : coopération entre l'ONU et l'OIF ;
- A/RES/74/252 : plan des conférences (qui donne le mandat de DGACM) ;
- A/RES/74/92 (A et B) : questions relatives à l'information (qui donne le mandat de DGC) ;
- 71/263 : gestion des ressources humaines (qui donne le mandat de l'OHR/DMSPC) ;
- A/72/19 : rapport du C34 (nouvelle version à venir).

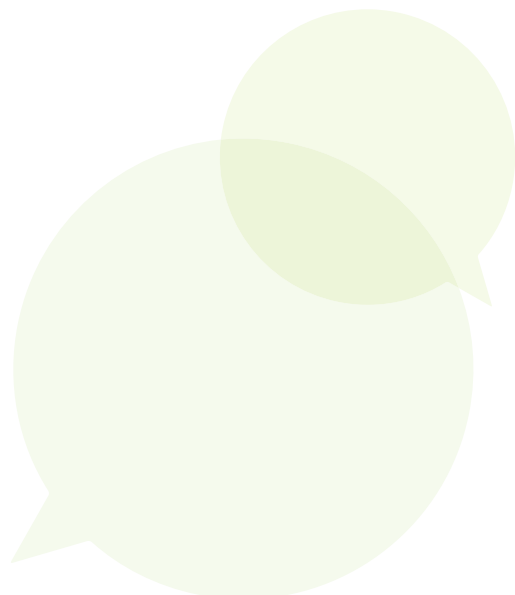
La représentation française auprès de l'OACI a eu un rôle moteur auprès du groupe francophone et du Conseil, pour que celui-ci adopte une décision à l'unanimité visant à ce que la Secrétaire générale de l'OACI élabore une stratégie de promotion du multilinguisme. Ce travail est en cours et la représentation française a récemment rappelé, en réunion du Conseil, la nécessité qu'il avance.

La France a également été à l'origine d'une déclaration du groupe francophone sur le renforcement du multilinguisme à l'AIEA, prononcée par le président du GAF à la réunion du Conseil des gouverneurs de novembre. Une démarche de plusieurs ambassadeurs francophones et hispanophones sur le multilinguisme à l'ONU (publications et recrutements) a également été effectuée, sous l'impulsion de la France.

L'organisation d'événements francophones

La France organise également, quand cela est possible, des événements francophones. Ces événements aux formes variées (rencontre avec des personnalités du monde de la Francophonie, événements parallèles en marge de grands rendez-vous internationaux, simulation de négociations, etc.) contribuent tous, à leur manière, à la promotion du multilinguisme. On pourra à ce titre citer, de manière non exhaustive, les initiatives suivantes :

- L'organisation, par la représentation française auprès de la DSMT, conjointement avec l'OIF, la Roumanie et le Mali, en marge de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, d'un événement parallèle entièrement francophone lors de la première Commission sur la lutte contre le trafic transfrontalier d'armes légères et de petit calibre (ALPC) dans l'espace francophone.
- À Vienne, plusieurs événements ont été co-organisés par la volontaire de la Francophonie sur place avec le soutien de la RP française et en lien avec l'association étudiante francophone de l'Académie diplomatique de Vienne « Le Cercle » (simulation en français de négociations sur le changement climatique, conférence-débat sur les 40 ans du multilatéralisme à Vienne, visites des laboratoires de l'ONU et de l'AIEA). Ces événements ont permis d'accroître la diversité et la qualité des interventions en français et d'élargir l'audience francophone à Vienne.



IRLANDE

Si cela est jugé nécessaire, les fonctionnaires interviennent complètement ou partiellement en français. L'Irlande a par exemple employé le français lors d'interventions au Conseil de sécurité des Nations unies et aux débats de l'Assemblée générale à New York. Et les représentants irlandais sont intervenus afin de soutenir la diffusion de messages multilingues, comme lors du Sommet des Nations unies sur le climat en 2019, au cours duquel l'Irlande a traduit son engagement climatique pour la jeunesse dans les six langues officielles des Nations unies et a encouragé l'utilisation du multilinguisme dans les correspondances des Nations unies.

KOSOVO

Le choix de l'utilisation de la langue française, par rapport aux autres langues étrangères, relève de l'engagement politique du pays et de l'enjeu stratégique que cela représente dans le cadre de son intégration européenne et internationale, en tant que langue de coopération, d'accès au savoir et d'ouverture sur un espace culturel et économique dynamique mondial. Et c'est dans ce contexte que le pays appuie toutes les

initiatives de multilinguisme auprès des OI dont il est membre et dans les autres organisations auxquelles il souhaite adhérer.

LETTONIE

La Lettonie respecte les valeurs de la diversité linguistique, et veille à ce que ses experts, diplomates et fonctionnaires utilisent la langue lettone ou la langue officielle de l'OI qu'ils maîtrisent le mieux.

Comme exprimé dans le plan d'action de la Déclaration politique sur le partenariat stratégique franco-letton, signé le 21 février 2012, ainsi que dans le plan d'action 2018-2022, signé à Paris le 9 avril 2018, la Lettonie et la France expriment la volonté de promouvoir le multilinguisme et l'usage du français à l'ONU, à l'UNESCO, à l'OCDE, à l'OSCE, au Conseil de l'Europe et dans les institutions de l'UE.

La Lettonie considère que l'un des moyens d'assurer le multilinguisme passe par le développement d'outils numériques. Ainsi, la plateforme lettone www.hugo.lv propose des solutions de traduction automatique prometteuses.

TILDE est l'un des leaders européens de l'innovation dans le domaine des technologies linguistiques s'efforçant de surmonter le fossé entre les barrières linguistiques à l'ère numérique en utilisant les dernières technologies de pointe en matière d'intelligence artificielle, et développe des systèmes de traduction automatisée sur mesure, des systèmes personnalisés de «réseaux neuronaux», des services en ligne, des applications mobiles, des assistants virtuels intelligents, des technologies vocales et des outils de correction. Les systèmes de «réseaux neuronaux» sur mesure sont conçus pour des administrations publiques. La plateforme NMT (Neural Machine Translation) permet notamment d'échanger des informations multilingues à l'échelle internationale, de fournir une traduction sécurisée en temps réel de documents et de sites Web, et d'assurer l'intégration de Tilde dans les différents systèmes d'information.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Tilde a construit un système de «traduction automatique» pour la présidence du Conseil de l'Union européenne et participe également au développement

de nouvelles méthodes de traduction en Autriche, Bulgarie, Croatie, Estonie, Finlande et Roumanie.

Le «traducteur» de la présidence du Conseil de l'UE permet aux membres du personnel, aux interprètes, aux journalistes et aux délégués de faciliter l'échange d'informations, de traduire des documents et des sites Web et d'accéder aux informations locales. De septembre 2017 à juin 2019, le traducteur de la présidence du Conseil de l'UE a traité 850 076 «requêtes» de traduction.

Tilde a également développé la plateforme lettone www.hugo.lv, qui propose la traduction instantanée de textes, de documents et de sites Web (du lettone vers l'anglais et le russe), la reconnaissance et la synthèse vocale, ainsi qu'une gamme d'outils qui prennent en charge les fonctionnalités multilingues de services électroniques. Elle est librement accessible pour tous les résidents de Lettonie, et peut également être développée pour d'autres pays. Elle a été intégrée à d'autres organismes, fournissant une traduction en temps réel⁵⁶.

⁵⁶. Hugo.lv a été intégré au portail des services de l'État lettone (<https://www.latvija.lv/lv>), le services des finances publiques (<https://eds.vid.gov.lv/login/>), le ministère de la culture (<http://www.kis.gov.lv/>), etc.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE)

Le Luxembourg participe notamment aux coordinations francophones à l'ONU, afin de veiller à ce que l'utilisation de la langue française y soit promue et valorisée.

MALTE

Le gouvernement maltais soutient les initiatives des organisations qui promeuvent le multilinguisme en encourageant leurs employés à apprendre le français s'ils sont maltais et le maltais s'ils sont francophones.

Et lors des réunions où le multilinguisme est un enjeu, il offre son soutien en adoptant des résolutions sur le sujet.

MAROC

En tant que vice-président au sein du bureau ECOSOC, la mission permanente du Maroc auprès de l'ONU à New York appuie l'usage de la langue française dans les revues volontaires nationales (VNR) organisées annuellement par l'ECOSOC durant le Forum politique de haut niveau, et appuie l'organisation d'événements parallèles disponibles en langue française durant ledit Forum afin de favoriser l'implication des acteurs francophones, notamment ceux issus des pays africains.

Le Maroc, via sa mission permanente à Genève, a coprésidé le GAF en 2018, et œuvre, à travers ses discours, à encourager :

- l'utilisation et la traduction en langue française de la documentation distribuée ou publiée ;
- l'interprétation / la traduction simultanée en français lors des événements ;
- la consolidation et l'accroissement de la coopération avec l'OIF, sa mission permanente à Genève organisant ainsi des événements sur des thématiques diverses, dans le cadre des droits de l'homme ou de l'OMS ;
- l'usage du français dans les négociations au sein des OI, en tant que langue de travail au même titre que l'anglais ;
- la promotion et la légitimation du multilinguisme dans lequel la langue française a un rôle déterminant à jouer.

En vue de promouvoir le multilinguisme à la HCCH, le ministère marocain de la Justice a élaboré, et offert à la HCCH, la version arabe de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 sur l'Apostille ou la Convention du 25 octobre 1980 sur l'enlèvement international d'enfants ou la Convention du 19 octobre 1996 concernant les mesures de protection des enfants.

À travers ses missions permanentes, le Maroc œuvre également à l'organisation de rencontres régulières entre le GAF et les dirigeants des OI, en vue de les sensibiliser à l'importance de se conformer aux engagements pris en faveur de la langue française et du multilinguisme au sein des OI.

MOLDAVIE

La République de Moldavie est coautrice de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU sur le multilinguisme, qui souligne l'importance de l'égalité des six langues officielles de l'ONU, y compris le français, et le rôle indispensable du multilinguisme dans la diplomatie multilatérale.

Au Conseil de l'Europe, le GAF promeut chaque année des déclarations conjointes adressées au Secrétaire général du Conseil de l'Europe afin d'allouer les ressources financières et humaines nécessaires au fonctionnement des services de traduction de documents et d'interprétation du Conseil de l'Europe dans les deux langues de travail. De plus, pour les élections du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, le groupe souligne la nécessité de la maîtrise par les candidats des deux langues de travail.

La délégation de la République de Moldavie auprès de l'UNESCO a participé à l'événement célébrant la Journée internationale de la langue maternelle à l'UNESCO, le 21 février 2020. Dans son intervention, la déléguée permanente adjointe a souligné l'importance stratégique des langues pour les peuples et pour la planète, avec leurs implications complexes d'identité, de communication, d'intégration sociale, d'éducation et de développement, et également encouragé les initiatives visant à promouvoir la diffusion des langues, qui servent non seulement à encourager l'éducation multilingue, mais aussi à développer une plus grande sensibilisation aux traditions linguistiques et culturelles à travers le monde, et à inspirer une solidarité fondée sur la tolérance et le dialogue.

La délégation de la République de Moldavie auprès de l'UNESCO a soutenu l'initiative pour débloquer une partie des fonds disponibles de l'Union latine, organisation dont le secrétariat a été dissous en 2012, pour soutenir les actions de l'UNESCO en faveur de la diversité linguistique et culturelle.

Dans le cadre de l'Année internationale des langues autochtones (2019), ces fonds ont été affectés à la publication de l'Annuaire des langues autochtones et à l'organisation d'une conférence sur la sauvegarde, la promotion et l'accès aux langues autochtones.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

La République de Corée a participé à l'adoption des résolutions sur la promotion du multilinguisme lors des Assemblées générales des Nations unies.

ROUMANIE

La Roumanie soutient activement le multilinguisme au sein des OI et des OR, et co-parraine également la résolution sur le multilinguisme, qui est examinée et adoptée tous les deux ans en séance plénière de l'As-

semblée générale (AG) de l'ONU, la Roumanie en ayant été la facilitatrice en 2019, avant qu'elle soit finalement adoptée lors de l'AG de l'ONU.

SLOVÉNIE

Le projet de résolution sur le programme national de la politique linguistique pour 2020-2024 est en préparation, et actuellement étudié par le ministère de la Culture.

La Slovénie soutient toutes les initiatives propices au multilinguisme, en faveur notamment d'une traduction et d'une interprétation de qualité.

Le MAE de la République de Slovénie participe à l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers portant sur la langue et sur la traduction afin de favoriser une meilleure compréhension au niveau international. Dans ce contexte, il collabore, entre autres, avec la Fondation Anna Lindh (ALF), l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI), la Commission européenne, le Parlement européen et l'Union pour la Méditerranée.

La première conférence a été organisée en 2016 à Piran, et il avait été prévu d'ouvrir un nouveau cycle d'événements au MedForum le 3 avril 2020 à Šibenik, en collaboration avec l'ALF, le SEAE, la CE et la présidence de la Croatie du Conseil de l'UE.

Dans le cadre de la présidence slovène du Conseil de l'UE, une présentation commune de l'Allemagne, de la Slovénie et de la France était prévue, le fil rouge des trois présidences devant être la traduction dans ses différentes formes. Le MedForum a cependant été annulé à cause de la crise de la COVID-19. Le MAE continue néanmoins de travailler sur différents événements, partiellement en forme virtuelle, dans la perspective d'organiser un événement conjoint en 2021.

Et des formations complémentaires des traducteurs et interprètes sont prévues dans le cadre des préparatifs à la présidence slovène au Conseil de l'UE.

Les conférences internationales organisées par le MAE se déroulent autant que possible en plusieurs langues. Ainsi, la Conférence internationale sur la « Journée de l'Afrique », tenue annuellement à Ljubljana, se déroule traditionnellement en slovène, en français et en anglais. Pendant la réunion de haut niveau au cours de laquelle les ministres de la Défense ont discuté des opérations de paix de l'ONU, à New York, le 28 mars 2019, le ministre slovène a tenu son discours en français.

La Slovénie soutient systématiquement l'adoption de documents au sein des OI qui appellent au multilinguisme et au respect de la diversité culturelle. L'Assemblée générale de l'ONU adoptant tous les deux ans une résolution sur le multilinguisme, la Slovénie a co-parrainé la résolution adoptée à la 73e session de l'Assemblée générale.

Plusieurs ambassadeurs et représentants permanents slovènes organisent également des événements destinés à leurs homologues francophones, tels que des déjeuners francophones.

TOGO

Des efforts sont faits pour que les correspondances qui sont adressées aux pays le soient en français, ou que les versions anglaises soient accompagnées de leurs traductions officielles ou officieuses.

Le Togo veille aussi à la mise à disposition des ressources existantes, des moyens financiers et humains, afin d'assurer un service de traduction et d'interprétation de qualité, et s'exprime quand le régime linguistique n'est pas respecté dans les interventions officielles, par exemple lors des travaux de certaines commissions et lors des rencontres informelles aux Nations unies.

TUNISIE

La stratégie nationale est fondée sur le respect des régimes linguistiques des pays et le développement du multilinguisme, comme pilier de la coopération internationale.

La stratégie linguistique mise en œuvre dans les structures scolaires, universitaires, administratives et culturelles est elle aussi favorable au développement de la pratique du multilinguisme.

URUGUAY

La Mission de New York participe aux questions débattues à l'occasion de la négociation de la résolution sur le multilinguisme, au cours desquelles des contacts ont généralement lieu entre l'OIF et le GAE afin d'échanger et de rechercher un point d'équilibre dans la défense des intérêts communs aux deux groupes.

De même, le GAE organise des interventions à différentes occasions pour la défense du multilinguisme, la dernière ayant eu lieu en 2020, au cours de la session sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

De plus, des interventions dans le cadre du Comité d'information de la quatrième Commission ont souligné la défense et la promotion du multilinguisme comme une valeur centrale de l'Organisation des Nations unies. Cette Mission a aussi participé aux réunions de négociation de la résolution A/RES/79/290 pour une « Coopération entre les Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie », adoptée par l'Assemblée générale le 15 avril 2019, l'Uruguay soutenant cette résolution, mais sans y apporter cependant son co-parrainage.

2.2 ACTIONS DE LA FRANCOPHONIE

PLAIDOYER DE MME LOUISE MUSHIKIWABO, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

La Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, a fait de la promotion de la langue française l'une des priorités de son mandat. Dans le cadre du resserrement de l'action et des plaidoyers de la Francophonie autour de ses fondamentaux, elle a engagé une vaste réflexion sur la langue française et le multilinguisme dans les organisations internationales, domaine où la diversité est fragilisée. Afin de nourrir cette réflexion, à laquelle doivent participer tous les acteurs de la Charte de la Francophonie et les États et gouvernements, qu'ils soient membres, associés ou observateurs, la Secrétaire générale a mis en place un groupe de travail sur la langue française (reprenant, en les élargissant, les tâches confiées auparavant à un groupe de travail sur le français dans la vie internationale). Elle a souhaité présider elle-même ce nouveau groupe, qui dépend du Conseil permanent de la Francophonie. Il s'est réuni pour la première fois le 8 octobre 2019 et à cinq reprises depuis, dont une dans un format conjoint avec le groupe de travail sur le numérique, car les avancées des travaux de l'intelligence artificielle appliqués à la traduction et à l'interprétation sont fondamentales pour garantir la diversité linguistique dans le système multilatéral.

La Secrétaire générale a tenu à porter la question du positionnement de la langue française dans les enceintes internationales au plus haut niveau. Ainsi, dans un courrier adressé en janvier 2020 aux chefs d'État et de gouvernement membres de la Francophonie, elle a rappelé l'importance de l'usage effectif de la langue française dans les enceintes internationales aux côtés des autres langues officielles et de travail, pour une pleine participation de tous aux débats et aux décisions stratégiques. Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour la démocratie multilatérale. La Secrétaire générale a également écrit aux responsables des institutions européennes pour les sensibiliser à cet enjeu : Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne (le 24 novembre 2019), M. Charles Michel, président du Conseil européen (le 6 janvier 2020) et M. Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (le 6 janvier 2020).

Elle a notamment formulé des propositions concrètes à la présidente de la Commission européenne, qui permettraient de retrouver un meilleur équilibre linguistique :

- exiger des fonctionnaires la maîtrise d'au moins trois langues au moment de leur recrutement ;
- définir des pourcentages de documents initialement rédigés dans d'autres langues que l'anglais ;
- respecter le multilinguisme dans la communication et les appels à projets et à propositions de l'Union ;
- prendre en compte, dans le budget européen et dans son cadre financier pluriannuel, le financement des dispositifs de traduction et d'interprétation, ainsi que les nécessaires investissements à réaliser en matière de recherche et d'innovation, afin de faire progresser les technologies de la traduction ;
- inscrire régulièrement le sujet de la diversité linguistique à l'ordre du jour des réunions « Affaires générales » du Conseil européen.

Avec ces mêmes objectifs, la Secrétaire générale a écrit, le 17 septembre 2020, aux ministres chargés des Affaires européennes des États et gouvernements membres à la fois de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Union européenne, pour appeler à une action plus dynamique et plus concertée en faveur de la diversité linguistique à Bruxelles.

La Secrétaire générale aborde régulièrement la question de la diversité linguistique lors de ses nombreux entretiens avec des dirigeants d'organisations internationales ainsi que lors de ses interventions dans les instances de celles-ci. Cette question a pris une place importante, le 8 septembre 2020, dans son discours d'ouverture du débat inédit du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre l'ONU et l'OIF, organisé à l'initiative du Niger. Elle y a notamment rappelé que sept des quinze membres du Conseil de sécurité sont actuellement membres de la Francophonie, en évoquant la création de la « Plate-forme francophone au Conseil de sécurité » grâce à laquelle la mobilisation pour la promotion de la langue française et la diversité linguistique dans les travaux du Conseil va se poursuivre de manière concertée. Elle a salué l'utilisation, pour la première fois, d'un nouveau dispositif de vidéoconférence multilingue par le Conseil de sécurité

qui permet aux participants d'accéder à la traduction simultanée des travaux dans les six langues officielles des Nations unies. Il s'agit d'une avancée très importante pour que l'ensemble des délégations puisse participer pleinement, équitablement et efficacement aux travaux du Conseil organisés à distance.

La Secrétaire générale a souhaité que le débat contribue à une prise en compte plus systématique des enjeux tant linguistiques que culturels dans les mandats constitutifs des opérations de maintien de la paix décidées par le Conseil. Plus largement, elle a lancé un appel à la mobilisation de tous pour que la diversité culturelle et linguistique soit vraiment considérée comme une valeur cardinale du système multilatéral. Lorsqu'elle intervient devant les Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) auprès des organisations internationales, la Secrétaire générale aborde systématiquement la question de la diversité linguistique, comme en avril 2019 devant le GAF de Genève, où l'idée d'instituer un club des « Champions du multilinguisme » a été lancée et doit être approfondie.

C'est pour redonner à la langue française et à la Francophonie la visibilité qu'elles méritent sur la scène internationale, que la Secrétaire générale a lancé, en septembre 2019, à New York, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, le nouveau concept des « soirées francophones ». La 33e session de la Conférence de l'Union africaine a fourni l'occasion d'une deuxième édition à Addis-Abeba en février 2020.

La participation de la Secrétaire générale à différents débats et conférences lui permet de transmettre des messages forts en faveur de la langue française et du multilinguisme en direction de la société civile et, en particulier, des jeunes.

Le plaidoyer de Mme Mushikiwabo en faveur de la langue française et de la diversité linguistique dans les organisations internationales se reflète également dans ses interventions dans les médias. Ainsi, le 6 février dernier, elle a publié une tribune dans *Le Monde*⁵⁷, dans laquelle elle plaide pour un rééquilibrage entre les langues en faveur du français dans les instances communautaires à l'occasion du Brexit. D'autres interventions dans les médias, comme sur France Info⁵⁸, le 20 mars 2019, pendant la Journée internationale de la Francophonie, ou sur France 24⁵⁹, le 5 octobre 2020, vont dans le même sens.

VERS UN DISPOSITIF DE VEILLE, D'ALERTE ET D'ACTION...

La Secrétaire générale a souhaité, en concertation avec les États et gouvernements membres, animer une forte mobilisation à l'échelle mondiale en faveur de la langue française et du multilinguisme, au service d'un multilatéralisme plus efficace et mieux à même d'apporter des réponses aux défis mondiaux.

Car, même si la langue française est langue officielle dans 32 États et gouvernements, et dans la plupart des organisations internationales, et garde par ailleurs son statut de « langue de travail » à l'Organisation des Nations unies et à l'Union européenne, et malgré les règles qui définissent les régimes linguistiques, on constate qu'un monolinguisme tend à s'imposer de fait dans les organisations internationales et régionales. Et, qu'en dépit des efforts qui sont déployés pour la traduction et l'interprétation des documents, pour les interventions officielles et la communication publique, l'usage d'une seule langue reste une pratique privilégiée.

Un nouvel élan et une action concertée de tous les francophones en faveur du respect de la diversité linguistique sont donc plus que jamais nécessaires. C'est une responsabilité collective de veiller au respect des engagements souscrits en matière de multilinguisme, autant de la part des États et gouvernements francophones que de celle des enceintes internationales.

Le siège et les représentations extérieures de l'OIF présentes aux côtés des organisations internationales mettent en œuvre ce plaidoyer de haut niveau, à travers le déploiement de nombre d'activités, parmi lesquelles le renforcement des compétences en langue française des diplomates et fonctionnaires nationaux et internationaux, la consolidation des capacités des services de traduction et d'interprétariat, et la mobilisation des Groupes d'ambassadeurs francophones.

Et les États et gouvernements membres de la Francophonie ont également pris des engagements forts en faveur de l'usage du français à travers le *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales (adopté par la Conférence ministérielle de la Francophonie de 2006, à Bucarest), dont les principes ont été réaffirmés dans la résolution sur sa mise en œuvre adoptée lors de la Conférence ministérielle d'Antananarivo (Madagascar, les 23 et 24 novembre 2016).

⁵⁷. « Après le Brexit, la primauté de l'anglais peut-elle perdurer alors qu'il ne figure plus parmi les langues officielles de l'Union ? » https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/06/apres-le-brexit-la-primaute-de-l-anglais-peut-elle-perdurer-alors-qu-il-ne-figure-plus-parmi-les-langues-officielles-de-l-union_6028573_3232.html

⁵⁸. <https://www.youtube.com/watch?v=qnxEuLK7X8s>

⁵⁹. <https://www.france24.com/fr/20201005-louise-mushikiwabo-restons-vigilants-pour-que-la-francophonie-ne-perde-pas-de-terrain>

C'est dans cet esprit que, lors de la deuxième réunion du Groupe de travail « Langue française » qui s'est tenue au siège de l'OIF le 10 décembre 2019, les représentants des États et gouvernements ont adhéré à la proposition de la Secrétaire générale de mettre en place un **dispositif de veille, d'alerte et d'action**, ainsi qu'une feuille de route ambitieuse en faveur de la langue française et du multilinguisme dans les organisations internationales.

Ce dispositif vise à coordonner les initiatives qui sont déjà déployées, et à mobiliser plus efficacement les réseaux francophones, notamment à travers la formalisation de nouveaux outils et de procédures standardisées, qui faciliteront le partage d'informations et la concertation nécessaires afin de pouvoir assurer une veille permanente. Il s'appuie notamment sur le document de suivi du *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales.

Pour ce faire, la Secrétaire générale a demandé, le 26 février 2020, aux ministres chargés de la Francophonie des États et gouvernements membres de nommer un **point focal** national disposant d'une vue d'ensemble sur l'activité diplomatique de son pays, qui sera chargé d'agir dans le cadre de ce réseau francophone, et d'être un relais entre l'OIF et sa capitale.

Les quelque 40 points focaux qui ont été désignés par leur pays respectif seront également chargés d'agir en liaison avec l'ensemble des représentants et acteurs mobilisés autour des engagements souscrits en matière de langue française et en parfaite cohérence avec la feuille de route adoptée en décembre 2019 : représentants des États et gouvernements (diplomates en poste auprès des OI et fonctionnaires nationaux), acteurs de la Charte de la Francophonie, Groupes d'ambassadeurs francophones, associations, réseaux de fonctionnaires et de traducteurs et interprètes francophones mobilisés par les organisations internationales et régionales, et responsables des OI/OR.

À noter enfin que les représentants de l'OIF auprès des OI jouent un rôle déterminant dans la concertation francophone, dans la communication et la coordination avec les représentants des États et gouvernements, ainsi qu'avec les responsables des OI.

Première réunion des points focaux des États et gouvernements membres de l'OIF

Les points focaux se sont retrouvés le 29 septembre 2020 par visioconférence pour une première réunion de travail afin de clarifier la méthodologie qui permettra de coordonner les prochaines étapes pour une action concertée.

Les participants ont salué cette initiative, qui correspond parfaitement aux engagements assumés au plus haut niveau par les États et gouvernements membres et associés, et ont validé le choix d'agir selon les trois axes suivants.

- « Coordination » : pour la collecte et le partage d'informations nationales relatives au respect du statut des langues dans les organisations internationales et régionales, ainsi que d'analyses pertinentes sur la situation du français
- « Mobilisation » : afin de veiller à ce que des instructions officielles soient données aux représentants dans les OI/OR pour la mise en œuvre des engagements qui ont été pris
- « Sensibilisation/animation » : pour l'organisation de manifestations francophones (conférences, débats, séminaires...) et le soutien aux activités des GAF, permettant de sensibiliser OI, OR et administrations nationales à l'importance et aux avantages du multilinguisme.

Une méthodologie de travail a par ailleurs été adoptée afin de mettre en place un circuit de partage et d'échanges autour des besoins suivants :

- collecte d'informations utiles à l'Observatoire de la langue française, notamment pour l'élaboration du document de suivi du *Vade-mecum* relatif à l'usage de la langue française dans les OI (publication biennale) et du rapport quadriennal « La langue française dans le monde », et d'autres documents ;
- diffusion d'informations sur les démarches entreprises par l'OIF, les GAF et certains pays ;
- alertes sur des situations de non-respect du régime linguistique où une intervention rapide de la Francophonie (au niveau pertinent) est requise ;
- alertes sur des moments forts pour la langue française et le multilinguisme au cours desquels la Francophonie devrait prendre position ;
- alertes et mobilisation francophone en vue de réunions décisives concernant l'usage des langues et les moyens alloués à un fonctionnement multilingue ;
- alertes sur les postes de haut niveau afin de rappeler les exigences linguistiques de la Francophonie et, si possible, de promouvoir des candidatures francophones ;
- autres informations et partage d'expériences sur les manifestations en faveur de la langue française et du multilinguisme.

Élaboration de grilles d'observation

Afin de renforcer l'activité de veille sur le respect du statut des langues officielles et de travail dans les OI, la direction « Langue française et diversité des cultures

francophones» (DLFDCF) a élaboré – en concertation avec les représentations extérieures et les Groupes d'ambassadeurs francophones – des outils, tels que des grilles d'observation, qui poursuivent les objectifs suivants :

- constater les pratiques linguistiques et les dispositions prises par les organisations pour assurer le multilinguisme dans les réunions, formelles et informelles, ainsi que le respect des engagements assumés par les pays membres et observateurs de la Francophonie pour l'utilisation de la langue française lors des interventions ou dans la documentation distribuée ;
- dresser la cartographie des postes stratégiques pour renforcer l'usage du français dans l'organisation internationale et s'assurer de la place de la langue française dans le processus de recrutement, ainsi que dans la gestion des carrières.

Ces grilles devront être complétées par les délégués francophones et les diplomates qui participent aux réunions, les représentations extérieures de l'OIF en concertation avec les GAF et les résultats communiqués à l'Observatoire de la langue française dans les délais impartis, afin de nourrir les travaux de collecte et d'analyse nécessaires à la réalisation du document de suivi du *Vade-mecum*.

Développement d'une application destinée aux GAF
Les Groupes d'ambassadeurs francophones (GAF) auprès des OI sont également impliqués de manière active et concertée dans la mise en œuvre du dispositif à travers les Représentations extérieures de l'OIF.

La diplomatie d'influence de l'Organisation ainsi que ses actions politiques se déploient en effet déjà en coordination avec plus de 60 GAF accrédités auprès d'un État, d'une OI et d'un OR, qui se font aussi les relais de l'action de l'OIF et des acteurs mobilisés en faveur de la langue française et du multilinguisme.

L'OIF a donc engagé le développement d'une application mobile qui sera réservée aux membres des GAF et dont les fonctionnalités permettront de :

- faciliter la concertation dans l'organisation des activités dédiées à la promotion de la langue française dans l'esprit du multilinguisme ;
- faciliter et renforcer les contacts et le partage d'informations entre les membres d'un même GAF, ainsi qu'entre les différents GAF dans le monde et les principales unités administratives de l'OIF concernées ;
- faciliter l'organisation de réunions à travers la mise à disposition d'agendas, d'ordres du jour, de relevés de décisions, etc. ;
- faciliter l'accès aux ressources en français, en mettant les documents pertinents sur les sujets stratégiques et prioritaires soumis à discussion et négociation à la disposition de toutes les délégations.

Pour parvenir à l'élaboration de cette application mobile, l'OIF a réalisé une large consultation des GAF à travers le monde (125 répondants, diplomates issus des GAF bilatéraux et multilatéraux des cinq continents), afin de centrer son approche sur la base d'un diagnostic réaliste des besoins des utilisateurs.

Plusieurs ateliers organisés en visioconférence avec les représentants des GAF sont enfin venus compléter le tableau pour apporter les éléments d'analyse nécessaires à l'identification des attentes des GAF autour de cette application : comment faciliter leur travail, renforcer la visibilité de leurs activités, et surtout apporter une valeur ajoutée à la vie et au fonctionnement des GAF.

La dernière étape relèvera de l'identification et de la sélection d'une solution technique francophone qui permettra la mise en œuvre de cette application.



ACTIONS DE L'OIF : PROGRAMMES ET REPRÉSENTATIONS PERMANENTES



Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Coordonner et (...) renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales. »

« Diversifier et augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques. »

« Appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud. »

LES DIRECTIONS DE PROGRAMMES DE L'OIF

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN FRANÇAIS DES CADRES ET EXPERTS DE L'UNION AFRICAINE EN CHARGE DES DOSSIERS INTERNATIONAUX

Des discussions sont en cours avec la Commission de l'Union africaine (CUA) afin d'appuyer cette dernière dans le renforcement de ses capacités en français. Et un projet de soutien à des formations linguistiques, à des formations techniques en français, ainsi qu'à des activités de formation à destination des traducteurs et interprètes de conférence francophones est en train de se structurer, afin d'accroître l'utilisation de la langue française au sein de la CUA.

L'OIF vient par ailleurs de se doter, grâce à une contribution française, d'une ressource humaine relais à Addis-Abeba, chargée d'appuyer la DLFDCF et l'UA dans la définition et la mise en œuvre de ce programme.

Programme IFN-IFE pour la formation des diplomates et des fonctionnaires nationaux

Le programme IFN-IFE participe au renforcement des capacités des États, gouvernements ou établissements nationaux de formation, à travers la définition et la mise en œuvre de plans de formation au et en français des (futurs) fonctionnaires et diplomates chargés de dossiers internationaux (multilatéraux ou bilatéraux) au sein de leurs administrations, visant notamment :

- l'émergence, dans les administrations centrales, d'un vivier de cadres et d'experts de haut niveau destinés à participer aux réunions internationales, et pouvant justifier d'un niveau en français suffisant pour s'exprimer en français dans leur contexte professionnel ;
- le développement, au sein de ce vivier, de cadres et d'experts francophones de haut niveau, ainsi que d'une expertise technique et professionnelle francophone à haute valeur ajoutée ;
- le renforcement de « complicités francophones » bilatérales et multilatérales entre les cadres et experts nationaux des pays de la Francophonie.



PROGRAMME IFN/IFE DE L'OIF POUR LA FORMATION CONTINUE DES DIPLOMATES ET DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX AU ET EN FRANÇAIS

Dans le cadre de son programme des initiatives francophones nationales et d'établissement (IFN/IFE), la DLFDCF de l'OIF a lancé, en septembre 2017, deux appels à manifestation d'intérêts pour la période 2019-2022; des appels qui s'inscrivent dans la lignée des engagements pris à Bucarest en 2006 en matière de promotion du multilinguisme et d'usage du français dans OI, et réaffirmés notamment lors de la 32e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar, 2016). À l'issue d'une commission qui s'est tenue en mars 2018, les projets suivants ont été retenus.

- 8 IFN : Arménie, Croatie, Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, Monténégro, République dominicaine, Slovaquie et Slovénie.
- 9 IFE : Autriche (École des hautes études de Vienne), Djibouti (Institut d'études diplomatiques) Égypte (Institut national d'administration), France (École nationale d'administration, ENA), Moldavie (Académie d'administration publique), Nouvelle-Calédonie (CREFAP), RDC (Académie diplomatique congolaise) et Roumanie (Institut national d'administration).
- 8 actions « ciblées » (ponctuelles) : Andorre, Albanie, Belgique (Collègue d'Europe), Burundi, Comores, Ghana, Pays-Bas (EIAP) et Vietnam (Académie diplomatique).

Les États participant à une IFN ou une IFE sur la période 2019-2022 s'engagent à :

- encourager le plurilinguisme au sein de la fonction publique et à faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle sur la scène internationale (conformément au mémorandum de partenariat relatif aux IFN/IFE 2019-2022);
- mettre en place une coordination nationale (une coordination technique et une coordination politique) qui définit et met en œuvre le plan d'action en partenariat avec l'équipe programme de l'OIF, et qui contracte directement avec les prestataires de formation (Institut français, instituts de formation publics ou privés, experts

indépendants...) selon la législation en vigueur dans leur pays;

- financer à hauteur de 50 % le plan d'action proposé.

Résultats attendus pour 2022 : augmentation du nombre de cadres et d'experts des administrations ciblées qui attestent d'un niveau de langue française supérieur à B1 du CECRL par certifications (DFP RI) et meilleure intégration de contenus de formation en français dans les parcours de nationaux (référentiels nationaux de compétences).

Les plans d'action des IFN/IFE définis par les États, gouvernements ou établissements nationaux de formation se déclinent en deux volets principaux :

1. Renforcement des capacités linguistiques en français des relations internationales :

- Formations collectives et/ou individuelles au français des relations internationales (à partir du niveau A2) dans les capitales
- Certification au diplôme de français professionnel – relations internationales (DFP-RI)
- Séjours en immersion au CERAN (Spa, Belgique) ou au centre Millefeuille (Provence, France) pour les hauts fonctionnaires

2. Renforcement des capacités professionnelles en français :

- Séminaires de formation visant l'acquisition de compétences professionnelles en français (ex. : négociation internationale, rédaction administrative, prise de parole en public, etc.) et techniques dans des domaines d'expertise pertinents et valorisables dans l'espace francophone
- Conférences ou séminaires sur des sujets d'actualité internationale ou en lien avec l'agenda politique des États

Ces séminaires peuvent être organisés à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

EFFECTIFS FORMÉS DANS LE CADRE DES IFN (INITIATIVES FRANCOPHONES NATIONALES)

<i>Pays ou organisations internationales</i>	Effectifs en 2019	Effectifs en 2020 (prévisionnel)
Arménie	0	111
Croatie	113	203
Kosovo	56	102
Lettonie	138	332
Macédoine du Nord	0	111
Monténégro	86	112
Rép. dominicaine	0	0
Slovaquie	175	290
Slovénie	86	332
TOTAL IFN	654	1 593

EFFECTIFS FORMÉS DANS LE CADRE DES IFE (INITIATIVES FRANCOPHONES D'ÉTABLISSEMENT)

<i>Pays ou organisations internationales</i>	Effectifs en 2019	Effectifs en 2020 (prévisionnel)
Autriche / Académie diplomatique de Vienne	191	257
Djibouti / Institut des études diplomatiques	0	0
Égypte / Institut national d'admin.	0	0
France / ENA	42	60
Moldavie / Académie d'admin. publique	69	27
Nouvelle-Calédonie / CREIPAC	0	0
RDC / Académie diplo. congolaise	0	0
Roumanie / INA	240	0
TOTAL IFE	542	344

EFFECTIFS FORMÉS DANS LE CADRE D'AC (ACTIONS CIBLÉES)

<i>Pays ou organisations internationales</i>	Effectifs en 2019	Effectifs en 2020 (prévisionnel)
Albanie	0	0
Andorre	50	0
Belgique / Collège d'Europe	0	0
Burundi	0	104
Comores / MAE	30	45
Ghana / GIMPA	0	0
Pays-Bas / IEAP EIAP	0	0
Vietnam	0	0
TOTAL AC	80	149

Notes

– Les États ou établissements n'ayant aucun effectif prévisionnel n'ont pas soumis de plan d'action en 2019 et/ou 2020, mais ils ont été sélectionnés en mars 2018 par la commission de sélection et sont, à ce titre, considérés comme participant au programme pour la période 2019-2022.

– Les bénéficiaires inscrits pour la passation des diplômes DFP-RI n'ont pas été comptabilisés, partant du principe qu'ils étaient par ailleurs déjà inscrits dans le cadre de cours collectifs ou individuels de français des relations internationales (FRI).

– Les effectifs prennent en compte les personnes participant à des cours collectifs ou individuels de français des relations internationales (FRI) ou à des séminaires de formation technique et professionnelle.

– Les actions ciblées sont développées compte tenu de la pertinence de l'activité et/ou de l'intérêt géostratégique du pays ou de l'établissement.

Formations linguistiques

Le nouveau programme IFN-IFE s'est décliné en 2019-2020 sous la forme de formations linguistiques et techniques, qui ont été mises en œuvre dans les onze pays suivants : Arménie, Autriche (École des hautes études de Vienne), Croatie, France (ENA), Kosovo, Lettonie, Macédoine du Nord, Moldavie (Académie d'administration publique), Monténégro, Roumanie (Institut national d'administration), Slovaquie et Slovaquie.

Les formations organisées en 2019 ont permis de renforcer les compétences au et en français des relations internationales de plus de 1 000 diplomates (ou futurs diplomates) et fonctionnaires en charge de dossiers internationaux.

CERTIFICATIONS OFFICIELLES DES FORMATIONS EN FRANÇAIS

Dans le cadre du programme des IFN-IFE, les administrations s'engagent à présenter 25 % de leurs effectifs au DFP-RI (diplôme de français professionnel en relations internationales) à partir du niveau B1. On note malgré tout une réticence de la part des bénéficiaires du programme à passer cette certification, celle-ci n'étant généralement pas reconnue par les administrations.

Plus que la certification en elle-même, le problème vient souvent du fait que la maîtrise des langues étrangères n'est pas prise en compte ou reconnue comme un critère dans le développement de la carrière des fonctionnaires et diplomates en charge des dossiers internationaux.

Et ce sont plus de 1 000 fonctionnaires qui devraient également pouvoir bénéficier de formations linguistiques allant du niveau A2 au niveau C1 en 2020, sur différents formats (cours collectifs, cours individuels et cours de conversation), et avec la possibilité pour les hauts fonctionnaires de compléter ces formations par des séjours en immersion.

Renforcement des capacités professionnelles en français

Des séminaires pour le renforcement des capacités professionnelles et techniques en français ont par ailleurs été organisés dans les domaines d'expertise tels que la négociation internationale, la rédaction administrative, la prise de parole en public, ou d'autres compétences techniques valorisables dans les métiers des relations internationales pour les pays de l'espace francophone, notamment dans le cadre d'actions ponctuelles menées en Andorre (formations en Politique européenne en matière de protection des consommateurs et en français de la diplomatie et des relations internationales) et aux Comores (formation en Diplomatie, négociation et affaires internationales).

Formations linguistiques et techniques en français juridique

La DLFDCF accompagne depuis 2019 la Cour pénale internationale (CPI) dans la mise en œuvre de formations individuelles pour trois juges, dont le président (niveaux A2, B1 et B2 acquis) afin de renforcer leurs compétences professionnelles en français juridique (formation de 15 h à la terminologie spécifique, à travers des conversations en français sur les différents systèmes judiciaires, de débats sur des thèmes d'actualité, etc.).

L'OIF appuie aussi le développement d'un module en français juridique à destination des agents de la Cour pénale internationale, prévu pour fin 2020.

Formations et séminaires en lien avec l'actualité et les agendas politiques des pays

En marge des formations linguistiques classiques, des séminaires techniques ou thématiques en français ont été organisés à l'échelle nationale ou régionale en fonction de besoins spécifiques, de l'actualité internationale ou encore de l'agenda politique européen des États.

- Présidence croate du Conseil de l'Union européenne (janvier 2020) : le plan d'action 2019 pour la Croatie a bénéficié à 113 diplomates, dont 84 femmes qui ont suivi une formation linguistique à l'Alliance française de Zagreb, en préparation de la présidence en janvier 2020.

- Préparation de la présidence slovène (janvier 2021) : la coordination slovène a fait le choix de s'orienter – en plus de l'offre classique de cours collectifs qui a été proposée – vers une série de séminaires linguistiques intensifs (d'une durée de 1 à 2 jours) sur « le français de la présidence » et « la conception de documents en français », pour les fonctionnaires susceptibles d'être envoyés en poste à Bruxelles pour la présidence.

De manière générale, les pays ont exprimé le besoin de former prioritairement leurs diplomates sous la forme d'exercices de simulation d'une durée de 1 à 2 jours pour « l'organisation de réunions en français », « la conception de documents en français » ou encore « la négociation dans le cadre d'une réunion internationale », améliorant ainsi leurs compétences tant sur le plan linguistique que procédural.

En Roumanie, trois séminaires ont été proposés en 2019 à 81 fonctionnaires autour des thématiques européennes suivantes : « Le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne » ; « Le fonctionnement de l'UE » ; « Les visions de l'intégration européenne ».

En Lettonie, un séminaire a été organisé à Riga en novembre 2019 à destination de seize fonctionnaires internationaux de cinq nationalités (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Lettonie, Monténégro et Slovaquie) autour de la thématique « Innovations dans l'administration publique afin de renforcer la compétitivité et le développement de l'environnement des entreprises ».

Les participants se sont félicités d'avoir accès à ce type de séminaires de qualité grâce à leur maîtrise du français (le niveau B1 étant requis), et ont également indiqué que ce type de formation suscitait beaucoup d'intérêt chez les fonctionnaires non francophones de leurs administrations : des réactions qui témoignent de la valeur ajoutée de la maîtrise du français.

Programme en faveur des opérations de maintien de la paix (OMP)

Alors que près de deux tiers des personnels des opérations de maintien de la paix (OMP) de l'ONU sont déployés dans l'espace francophone et que la maîtrise du français est gage de succès puisque langue d'interaction des autorités et des populations, la contribution des États de la Francophonie aux OMP ne représente qu'environ 40 % du total des personnels déployés.

PROJET PILOTE D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

En complément de la formation technique en français, l'OIF, l'ONU et la France mènent actuellement une réflexion pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'enseignement du français pour les personnels militaires non francophones de la MINUSMA.

Le projet s'appuiera sur « En Avant! », la méthode d'apprentissage du français sur objectifs militaires développée et mise en œuvre depuis 2011 par l'OIF et la France.

Dans la perspective d'accroître la contribution francophone au maintien de la paix et de contribuer au multilinguisme dans ce domaine, l'OIF, en partenariat avec ses États membres et l'ONU, a renforcé les compétences techniques en français des personnels francophones en uniformes et forme les troupes non francophones à la langue française à travers les formations suivantes :

- Formation d'instructeur au maintien de la paix⁶⁰ du 21 janvier au 1er février 2019 à Paris. Pour la 4e année consécutive, la France, l'ONU et l'OIF ont organisé une formation de formateurs destinée à des officiers supérieurs francophones de pays contributeurs en troupes aux OMP. Cette rencontre a permis à 39 stagiaires militaires, issus de 28 pays, de consolider leurs connaissances des fondamentaux sur le maintien de la paix, qu'ils seront ensuite chargés de transmettre au personnel national de leurs armées en amont de tout déploiement au sein d'une OMP.
- Séminaire de renforcement des capacités sur la génération de forces⁶¹ les 24 et 25 juin 2019 à Djibouti. Réalisé en coopération avec les autorités de Djibouti, le Canada, l'Irlande et les Nations unies, la rencontre a réuni près d'une cinquantaine de hauts cadres de l'armée et de la police d'Afrique francophone, chargés de la planification des déploiements nationaux au sein des missions de paix onusiennes, et issus d'une vingtaine de pays membres de la Francophonie.
- Stages d'observateurs militaires ONU⁶² à Oudong (Cambodge) en 2018 et 2019 : avec le concours de la France, deux stages d'observateurs militaires ONU se sont tenus en 2018 et en 2019 au Centre national des forces de maintien de la paix, de déminage et de gestion des déchets de guerre (NPMEC)

⁶⁰. <https://jeunesse.francophonie.org/actualites/item/878-operations-de-maintien-de-la-paix-former-les-instructeurs-des-contingents-francophones>

⁶¹. <https://reliefweb.int/report/world/djibouti-les-hauts-cadres-militaires-et-de-la-police-dafrique-francophone-r-unis-pour>

⁶². <https://www.francophonie.org/enforcement-des-capacites-des-forces-armees-cambodgiennes-pour-les-operations-de-lonu-842>

du Cambodge. Au total, ce sont 53 officiers des Forces armées royales khmères (dont 11 femmes) qui ont bénéficié de ces formations délivrées par l'École de maintien de la paix de Bamako et visant à les préparer aux missions d'observateurs militaires chargés d'évaluer la mise en œuvre des mandats du Conseil de sécurité dans les OMP.

- Formation au processus de recrutement de policiers pour les OMP⁶³ – avec un focus sur la participation des femmes – du 14 au 17 octobre 2019 à Bamako. Cette action – organisée au siège de la MINUSMA en coopération avec FRANCOPOPOL, la division police des Nations unies, et les autorités maliennes – a bénéficié à une trentaine de participant(e)s policier(ère)s et gendarmes, dont la moitié étaient des femmes, issus de douze pays d'Afrique francophone (principaux contributeurs aux OMP en termes de personnels de police). Elle a réuni à la fois les responsables nationaux chargés de planifier les déploiements dans les OMP et les femmes candidates à ces missions.
- Soutien à l'organisation du cours supérieur international dispensé par l'École « Mihai Viteazul » d'application des officiers de la gendarmerie nationale roumaine⁶⁴ (à Roșu, en Roumanie, en 2018 et 2019). Cette formation, dont l'OIF est partenaire depuis 2011, vise à préparer des officiers de police et de gendarmerie francophones à un déploiement au sein des OMP. En 2018 et 2019, ce sont 23 stagiaires ressortissants des pays membres et observateurs suivants qui ont bénéficié de cette action : Argentine, Djibouti, France, Madagascar, Maroc, Moldavie, Niger, Pologne, Roumanie, Sénégal et Ukraine.

Production d'outils et de supports d'information : en coordination avec l'ONU et la France, l'OIF a soutenu la traduction en français du manuel principal de formation au pré-déploiement du département des opérations de paix de l'ONU, ainsi que les supports pédagogiques du cours d'OnuFemmes pour les officiers militaires féminins. L'ensemble de ces référentiels serviront notamment lors des formations organisées en collaboration avec l'OIF.

Programme pour des formations de qualité en traduction et interprétation

Des séminaires de formation sont organisés à l'intention des traducteurs et interprètes – conformément aux objectifs du Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC) créé en partenariat avec des organisations régionales et internationales, telles que la Commission européenne et l'Union africaine –, afin de renforcer leurs compétences et de leur

permettre d'intégrer le REFTIC, à travers la démarche d'accréditation prévue à cet effet.

Par ailleurs, le programme de bourses dans une université partenaire au bénéfice d'étudiants en traduction et interprétation de conférence se poursuit, afin de favoriser leur insertion professionnelle dans les organisations régionales partenaires.

Renforcement des compétences des interprètes de conférence et appui à l'accréditation

Deux formations intensives en interprétation de conférence (animées par deux experts du REFTIC mandatés par l'OIF) ont été organisées en partenariat avec l'institution Al-Azhar du Caire, en Égypte, en avril et décembre 2019.

Les vingt bénéficiaires de ces formations sont des traducteurs, interprètes, chercheurs, maîtres de conférences et professeurs égyptiens francophones issus de différentes facultés de l'Université Al-Azhar – sciences humaines, langues et traduction notamment – et du bureau du grand Imam, qui sont amenés à effectuer des travaux d'interprétation arabe-français auprès du grand Imam d'Al-Azhar à l'occasion des visites officielles et de conférences internationales.

Elles ont principalement porté sur l'interprétation de conférence, en lien avec des thématiques partagées par Al-Azhar et l'OIF, telles que le dialogue des cultures, permettant ainsi de renforcer les compétences techniques d'interprètes français-arabe déjà en exercice au sein de l'institution, afin qu'ils puissent accompagner le grand Imam lors de conférences internationales.

La formation visait l'acquisition de techniques diverses liées à l'interprétation (consécutive, simultanée, chuchotée...) et a permis de faire un bilan de compétences.

Programme de bourse en traduction et interprétation

L'OIF a noué un partenariat dans le cadre de ce programme avec l'Université Gaston-Berger, dans le but de former de futurs traducteurs et interprètes francophones qui auront vocation à renforcer les effectifs du REFTIC, et à servir de relais pour l'OIF dans la politique de valorisation de la diversité linguistique au sein des organisations internationales partenaires.

Depuis le début de la coopération entre l'OIF et l'université Gaston-Berger, vingt jeunes ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest ont pu suivre des études de

⁶³. <https://www.francophonie.org/mali-formation-au-processus-de-recrutement-de-policiers-pour-les-operations-de-paix-de-lonu-705>

⁶⁴. <https://www.francophonie.org/index.php/maintien-de-la-paix-des-officiers-francophones-formes-lecole-des-officiers-de-la-gendarmerie-872>

traduction et d'interprétation de conférence dans cette université, désignée comme le pôle francophone du consortium panafricain des universités d'excellence dans le domaine de la traduction et de l'interprétation (PAMCIT). Ils ont également pu exercer au sein d'OI et d'OR telles que l'ONU et l'Union africaine, ou ont pu être recrutés au sein d'administrations nationales (telles que le Parlement du Sénégal).

Participation des OING et ONG accréditées aux événements organisés par des OI

Dans le cadre des missions confiées à la DAPG de l'OIF pour une intervention en faveur des organisations de la société civile, le développement des compétences en français, notamment en communication et plaidoyer d'influence, est accompagné depuis 2018 à travers différentes actions.

Tout d'abord en encourageant et en soutenant la participation des OING et ONG accréditées aux événements organisés par des OI, afin que la société civile francophone puisse davantage influencer sur la définition de politiques publiques internationales et soit en mesure de mobiliser de nouvelles sources de financement. La présence de la société civile dans ces enceintes (COP, ECOSOC, Conférence des OING de l'UNESCO, etc.) contribue significativement à l'usage de la langue française dans ces espaces de dialogue et à la promotion des valeurs francophones lors des négociations internationales ouvertes à la société civile.

Il s'agit là d'une modalité d'intervention déjà mise en place en 2018 à l'occasion des échanges sur le Pacte mondial pour les migrations, en 2019, lors du Forum mondial Convergences, et envisagée en 2020 si le contexte sanitaire permet la tenue de telles rencontres internationales.

Dans le cadre de son action en faveur de la promotion de la diversité des cultures juridiques francophones dans les grands forums de réflexion et d'échanges internationaux, et dans les organisations internationales juridiques et judiciaires (CPI, CIJ, etc.), l'OIF encourage la participation active d'experts francophones et soutient (avec le concours des représentations permanentes concernées) les candidatures francophones à des postes de responsabilité.

Langue française et multilinguisme aux Jeux Olympiques et dans les organisations internationales et régionales

L'unilinguisme, et donc l'usage de l'anglais, croît de façon considérable dans l'univers du sport, et plus particulièrement lors d'événements sportifs internationaux, tels que les Jeux olympiques.

Depuis les Jeux d'Athènes, en 2004, le/la Secrétaire général(e) de la Francophonie désigne, lors de chaque édition des Jeux olympiques et paralympiques, une éminente personnalité comme « grand témoin de la Francophonie », ce dernier ayant pour principale mission d'observer l'usage du français tout au long des Jeux et dans l'ensemble de son environnement, et d'en faire un rapport détaillé au / à la Secrétaire général(e) de la Francophonie, et qui est rendu public.

La Charte olympique accorde en effet une place privilégiée au français, qui, comme l'anglais, est langue officielle du Comité international olympique (CIO); un statut qui n'est pas toujours respecté lors des manifestations sportives.



SUIVI DU GRAND TÉMOIN DE LA LANGUE FRANÇAISE EN PRÉPARATION DES JO DE TOKYO

L'OIF – à travers son grand témoin, M. Thierry Marx – et le Conseil pour la promotion de la Francophonie au Japon (Groupe des ambassadeurs francophones) poursuivent leurs efforts de plaidoyer auprès du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) Tokyo 2020, ainsi que du CIO, en faveur d'une coopération linguistique et culturelle. Pour ces XXXI^e olympiades, la coopération avec **Tokyo 2020** en faveur de l'usage et la promotion du français agit sur plusieurs leviers.

- **L'assistance à la traduction en français de documents destinés aux athlètes, aux médias, aux services médicaux, au contrôle anti-dopage, à la sécurité ou encore aux cérémonies officielles et au protocole.** Pour cela, l'OIF s'appuie sur l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ), les Offices jeunesse interna-

tionaux du Québec (LOJIQ) et l'Office de mobilité internationale de la Société nationale d'Acadie (SNA) pour la mise à disposition de jeunes professionnel(le)s chargé(e)s de traduction ou encore chargé(e)s de communication en français.

- **Le projet culturel francophone, autour d'une performance collaborative, sportive et artistique de danse urbaine** qui crée une passerelle entre des danseurs japonais et des danseurs lauréats des Jeux de la Francophonie de la discipline du hip-hop (discipline en lice pour devenir discipline olympique de Paris 2024) : un événement francophone qui devait être organisé avec le soutien de l'Institut français et le Conseil pour la promotion de la Francophonie au Japon afin d'enrichir la programmation officielle des olympiades culturelles.

L'ensemble de ces actions n'ont pu aboutir pour cause de pandémie de la COVID-19. En revanche, l'OIF et Tokyo 2020 ont convenu de les mettre en œuvre dans la perspective du report des Jeux olympiques et paralympiques à l'été 2021.

À noter enfin que l'OIF vise à structurer son intervention en matière d'usage et de promotion du français aux JOP par la poursuite du dialogue avec le Comité international olympique afin d'encourager à davantage de diffusion en français, notamment à travers la signalétique en français.

Programme en faveur des opérations de maintien de la paix (OMP)

Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix : une plateforme visant à permettre aux États francophones de s'appropriier les grands enjeux du maintien de la paix est développée pour accompagner les activités de l'Observatoire (consistant à produire des travaux de recherche en français et à organiser des séminaires francophones réunissant les différentes parties prenantes du maintien de la paix : pays contributeurs, membres du Conseil de sécurité et Secrétariat de l'ONU).

Depuis octobre 2018, plus d'une vingtaine de publications ont été réalisées par l'Observatoire, avec l'appui de l'OIF et des États membres de la Francophonie.

Plaidoyer et sensibilisation

En 2019-2020, l'OIF a actualisé son film de sensibilisation aux enjeux du multilinguisme dans les organisations internationales. Ce film de neuf minutes présente les principales expressions du multilinguisme sur la scène internationale : interventions des représentants, traduction, interprétation, formations des diplomates et des fonctionnaires, etc.

Sous-titré en neuf langues (français, anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe, mandarin, russe et swahili), le film est disponible sur le site de l'OIF :

<https://www.francophonie.org/multilinguisme-et-gouvernance-internationale-quels-enjeux-1353>

65. <https://www.observatoire-boutros-ghali.org/>

LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DE L'OIF



Extrait de la résolution d'Antananarivo

« Veiller au respect de l'usage du français dans les organisations internationales, de concert avec les Groupes d'ambassadeurs francophones »

« Encourager les Groupes d'ambassadeurs francophones à coopérer avec les représentants des autres espaces linguistiques pour veiller au respect du multilinguisme. »

Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne à Bruxelles (RPUE)

Dix-neuf États sont à la fois membres de l'UE et membres, associés ou observateurs de l'OIF, chacun d'eux ayant fait enregistrer sa langue officielle comme langue de l'UE, dont trois (Belgique, France et Luxembourg) la langue française.

PLAN CAPITALE BRUXELLES : UN LEVIER D'INFLUENCE EN MATIÈRE DE PROMOTION DU MULTILINGUISME

En complément des actions de formation menées dans les capitales dans le cadre du programme des IFN-IFE, le « Plan Capitale Bruxelles » permet aux diplomates temporairement en poste dans les missions ou représentation auprès de l'Union européenne, ainsi qu'aux fonctionnaires et journalistes accrédités auprès de l'UE, de bénéficier d'une offre de formation au français des relations internationales. Chaque année, trois sessions de cours collectifs sont proposées à l'Alliance française de Bruxelles-Europe. Des ambassadeurs et hauts fonctionnaires peuvent également bénéficier d'une offre de cours individuels « à la carte ». On compte près de 450 inscriptions par an. La Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne (RPUE) organise auprès de ces publics des événements en faveur du multilinguisme.

Le Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles

Il n'existe pas de Groupe des ambassadeurs francophones dédié spécifiquement à l'Union européenne. Toutefois, il a été institué, depuis 2007, un Groupe des ambassadeurs francophones de Bruxelles (GAF-B) regroupant, outre les représentants permanents des pays membres de l'UE, les ambassadeurs bilatéraux accrédités auprès de la Belgique et les chefs de mission auprès de l'UE et du Groupe des ACP des pays membres, associés ou observateurs de l'OIF. Le Groupe, présidé par la représentante permanente de la Roumanie auprès de l'UE, dispose d'un bureau et de quatre groupes de travail thématiques, dont un consacré à la diversité linguistique et culturelle (voir dossier spécial GAF en page 126).

La Représentation de l'OIF assure le Secrétariat du GAF-B et de son bureau, le choix des thèmes des réunions à tenir, en relation avec l'agenda international de l'Union européenne, du Secrétariat du Groupe des pays ACP et de la Francophonie. Elle définit le calendrier, émet les invitations, rédige et diffuse les comptes rendus.

Le/la représentant(e) de l'OIF se charge également d'informer le GAF-B des activités de l'OIF et de ses opérateurs, ainsi que des travaux et décisions des instances de la Francophonie qui sont susceptibles de l'intéresser, et tient également les autorités européennes informées des initiatives de la RPUE.

Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies à New York (RPNY)

Le nombre de délégations issues de pays membres, associés ou observateurs de l'OIF est de 81, sur les 193 États membres de l'ONU, la ou les langue(s) enregistrée(s) comme officielle(s) pour la correspondance avec l'ONU étant détaillée(s) ci-dessous.

LANGUE OFFICIELLE ENREGISTRÉE POUR LES CORRESPONDANCES AVEC L'ONU

Pays membres de l'OIF

Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Croatie, Chypre, République tchèque, République de Corée, Dominique, Égypte, Gambie, Estonie, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Maurice, Monténégro, Mozambique, Pologne, Qatar, République de Corée, République de Moldavie, Rwanda, Sainte-Lucie, Serbie, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Ukraine, Émirats arabes unis, Vanuatu, Vietnam	Anglais
Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, RCA, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, RDC, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Monaco, Nigér, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie	Français
Argentine, Costa Rica, Guinée équatoriale, Mexique, Uruguay	Espagnol
Cameroun, Canada, Laos, Liban, Roumanie	Français/Anglais

Le Groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations unies à New York

Le GAF auprès des Nations unies à New York est formellement constitué des 81 Missions permanentes des États membres, associés et observateurs de l'OIF, accrédités auprès des Nations unies. Dans les faits, ce sont une quarantaine de Missions qui participent de façon régulière aux travaux du Groupe francophone, les autres disposant de capacités limitées et/ou d'un personnel en poste à New York qui n'est pas francophone. La Représentation permanente de l'OIF auprès des Na-

tions unies (RPNY) assure le secrétariat et la coordination des activités du GAF et soutient, dans ce cadre, les efforts de positionnement du Groupe francophone aux Nations unies.

Elle contribue directement à l'élaboration des documents de travail du Groupe, des projets d'intervention ainsi que des correspondances au nom du Groupe francophone. Elle coordonne son calendrier de rencontres, veille à la tenue des réunions plénières au niveau des ambassadeurs, et lance et facilite les rencontres techniques à l'échelle des experts.

Le GAF est structuré de la manière suivante : présidence, première vice-présidence reflétant les pays hôtes du Sommet (dernier et prochain Sommet), vice-présidence chargée des relations avec l'Assemblée générale, vice-présidence chargée des relations avec le Conseil de sécurité, vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « multilinguisme », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « opérations de maintien de la paix – Commission de consolidation de la paix », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « État de droit, démocratie et droits de l'homme », vice-présidence chargée de la coordination du réseau de veille « objectifs de développement durable (ODD) », vice-présidence chargée de l'accompagnement des activités et événements culturels.

De janvier 2018 à décembre 2019, la présidence du Groupe a été assumée par l'ambassadeur Ion Jinga, représentant permanent de la Roumanie auprès des Nations unies, auquel a succédé, le 18 décembre 2019, l'ambassadeur Léon Kacou Adom, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies et nouveau président du Groupe.

Outre les 81 États membres de l'OIF et membres de l'ONU, le Groupe associe, en qualité d'invités, et selon son ordre du jour, trois autres membres de l'OIF disposant de représentations à New York : la Délégation générale du Québec, le Consulat général du Kosovo et la Représentation de Wallonie-Bruxelles.

Le Groupe francophone inscrit ses actions dans le respect des objectifs et des principes de la Charte des Nations unies. Et, conformément à son règlement intérieur, il crée et anime une tribune d'informations, de contacts et d'échanges entre les missions diplomatiques francophones, l'Organisation des Nations unies, les Groupes régionaux et linguistiques constitués au sein des Nations unies, et tout partenaire pouvant contribuer au renforcement des idéaux de la Francophonie.

Il poursuit les objectifs suivants :

- entretenir un Forum permanent de rencontres, d'échanges et d'informations mutuels entre ses membres ;
- initier et organiser des concertations franco-phones en marge ou en prélude aux sessions des organes principaux et des grandes Conférences internationales des Nations unies, chaque fois que de besoin ;
- promouvoir et consolider le multilinguisme aux Nations unies en tenant compte du statut du français, langue officielle et de travail des Nations unies qu'ont en partage les membres de la Francophonie ;
- contribuer à une meilleure représentativité des francophones au sein des organes des Nations unies par un soutien solidaire aux candidatures ;
- contribuer à la promotion des candidatures francophones (celles des États pour les sièges ; celles des ressortissants de pays membres de l'OIF pour les postes) au sein des Nations unies.

Trois problématiques principales sont demeurées au cœur de la mobilisation de la RPNY et du GAF : la gestion des ressources humaines et les processus de recrutement aux Nations unies ; l'information et la communication des Nations unies ; l'action de maintien de la paix. La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sur le fonctionnement régulier des organes onusiens ont, en outre, conduit à une action multiforme du GAF et de la RPNY (cf. dossier spécial GAF, page 126).

Gestion des ressources humaines et processus de recrutement aux Nations unies

Élément crucial pour la mise en œuvre effective du multilinguisme aux Nations unies, la gestion des ressources humaines et les processus de recrutement ont continué de faire l'objet d'une mobilisation soutenue de la RPNY. Celle-ci a notamment commandité deux rapports d'expertise consacrés, d'une part, à une intégration renforcée du multilinguisme dans les processus de gestion des ressources humaines et des achats (rapport remis en décembre 2018) à destination du Secrétariat des Nations unies, et, d'autre part, à la représentation des femmes francophones aux Nations unies – approche, systématisée et documentée, pour le développement d'un vivier de femmes francophones appelées à occuper des postes de haut niveau aux Nations unies (P5 et au-delà), destinée à soutenir la stratégie de positionnement de l'OIF sur ces enjeux (rapport remis en novembre 2019).

Rapport sur «Le multilinguisme à l'ONU – Propositions pour une intégration renforcée du multilinguisme aux processus de gestion des ressources humaines et des achats», décembre 2018

Ce rapport avait pour objectif de développer des recommandations afin de soutenir l'intégration du multilinguisme dans ces deux processus. Ces recommandations, tant stratégiques qu'opérationnelles, ont été diffusées de façon élargie au sein du Secrétariat des Nations unies et du réseau des points focaux « multilinguisme » au sein des Nations unies.

Elles se répartissent en trois ensembles principaux : les mesures ciblant un personnel des Nations unies appelé à être un personnel multilingue ; des indicateurs de performance pour évaluer l'étendue et la qualité du multilinguisme ; la mise en œuvre transversale du multilinguisme comme valeur fondamentale des processus administratifs onusiens.

Rapport sur «La représentation des femmes francophones aux Nations unies – Approche, systématisée et documentée, pour le développement d'un vivier de femmes francophones appelées à occuper des postes de haut niveau aux Nations unies (P5 et au-delà)», novembre 2019

Le rapport propose une stratégie de positionnement afin de renforcer le leadership des femmes francophones aux postes de prise de décision au sein du système des Nations unies, se fondant sur des cartographies par niveau d'influence et par « points d'entrée », et suggère aussi une approche de mise en œuvre au sein de l'OIF, afin d'identifier les profils adéquats. Les recommandations finales du rapport sont reproduites ci-après.

Et il se propose de « démystifier » les obstacles qui nuisent à la promotion du leadership des femmes francophones au sein du système des Nations unies, grâce à une stratégie de positionnement par niveaux d'influence tout en restant soucieux des capacités et de la valeur ajoutée de l'OIF.

RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE RAPPORT SUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES FRANCOPHONES AUX NATIONS UNIES (NOVEMBRE 2019)

Afin d'accroître la participation des femmes francophones au sein du système des Nations unies, d'influencer l'élaboration des politiques globales, les prises de décision et la mise en œuvre des programmes sous une perspective francophone, l'OIF pourrait :

- intégrer la promotion du leadership des femmes francophones aux prises de décision au sein des organisations internationales et régionales dans les objectifs de stratégie pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles;
- renforcer son partenariat avec l'ONU en établissant un accord de coopération avec le Département qui alimente le Senior Women Talent Pipeline;
- développer, en partenariat avec la Mission permanente de la France auprès des Nations unies, une cartographie des postes vacants pour les 3-5 années à venir et, en concertation avec les États membres de l'OIF, établir la stratégie de sensibilisation et de plaider afin de faire remonter les profils et les « places »;
- capitaliser sur la relance du réseau d'expertise et de formation sur les opérations de maintien de la paix pour alimenter un vivier de femmes expertes sur les questions de paix et de sécurité;
- entrer en partenariat avec le réseau des médiatrices de l'Union africaine FemWise et le réseau des femmes médiatrices pour la région Méditerranée;
- renforcer son ancienne collaboration avec Justice Rapid Response dans un cadre de coopération afin d'accroître la participation des femmes (et des hommes) francophones expert(e)s dans les questions de justice transitionnelle, justice internationale et justice de genre.

Afin de renforcer les structures au niveau national envers la création de viviers, de répertoires de femmes expertes, de systèmes de placement et d'accompagnement des candidatures de ressortissants des pays membres de l'OIF aux organisations et institutions internationales, l'OIF pourrait :

- capitaliser sur ses réseaux, tels que le Réseau Égalité Femmes-Hommes et le Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, pour sensibiliser au besoin de créer, au niveau national, des viviers et des répertoires de femmes expertes;
- faciliter un dialogue, un échange de bonnes pratiques telles que le répertoire de l'expertise féminine du Burkina Faso et la cellule de promotion de placement des candidatures des ressortissants togolais aux institutions internationales.
- Francophonie, pour sensibiliser au besoin de créer, au niveau national, des viviers et des répertoires de femmes expertes;
- faciliter un dialogue, un échange de bonnes pratiques telles que le répertoire de l'expertise féminine du Burkina Faso et la cellule de promotion de placement des candidatures des ressortissants togolais aux institutions internationales.



Action de maintien de la paix

La RPNY a continué de porter le plaidoyer de l'OIF pour la prise en considération des questions linguistiques dans la performance des opérations de maintien de la paix et, en particulier, sur l'importance de développer l'usage du français dans les opérations déployées sur les théâtres d'opérations francophones.

Pour mémoire, la Déclaration d'engagements communs, qui a fait suite à l'initiative « Action pour le maintien de la paix » lancée par le Secrétaire général des Nations unies en mars 2018, a pris en compte les enjeux au cœur du positionnement de l'OIF. L'OIF a ainsi compté parmi les premières organisations internationales à avoir formellement endossé cette Déclaration. Ce document reflète l'importance d'une meilleure intégration des questions linguistiques dans le travail mené pour une performance renforcée des opérations de paix.

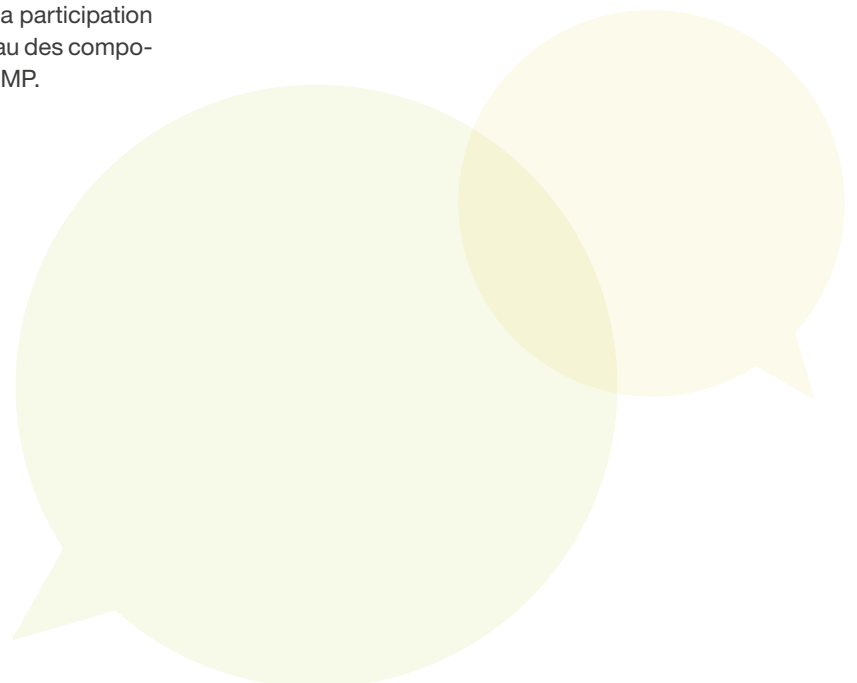
Ce plaidoyer se fonde sur les considérations suivantes :

- La pratique du français par le personnel d'une opération de maintien de la paix (OMP), lorsqu'il s'agit de la langue du pays hôte d'une mission, contribue significativement à la performance de l'opération.
- Dans un contexte où les mandats des OMP sont multidimensionnels avec des tâches croissantes dévolues à la protection des civils et à la consolidation de la paix, pouvoir interagir en français – s'il s'agit de la langue des autorités et des populations locales – revêt une dimension essentielle, car elle favorise la confiance et l'acceptation des missions tout en facilitant l'interculturalité et une meilleure compréhension des réalités locales dans une perspective de pérennisation de la paix. Ce constat est encore plus critique s'agissant de la participation des femmes francophones au niveau des composantes militaires et de police des OMP.

- L'usage du français, et les cultures juridiques qu'il véhicule, est en outre un élément clé de l'efficacité des stratégies de sortie comme des transferts de compétences vers les institutions nationales de l'État de droit, de la police ou encore du système pénitentiaire.
- Enfin, il participe au renforcement de la sécurité de l'ensemble des personnels en uniforme et civils déployés.

Sur cette base, et dans un contexte où le Département des opérations de paix des Nations unies continue de souligner le manque de personnel militaire et de police parlant français dans les missions, la RPNY a partagé, avec les Missions permanentes des pays membres de l'OIF, des éléments d'information et de langage à deux occasions :

- en amont de la Conférence ministérielle sur le maintien de la paix, tenue le 29 mars 2019, au siège des Nations unies, à New York ;
- en amont de la session de fond du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix (C-34), organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies qui définit la doctrine du maintien de la paix onusien, en janvier 2020.



ÉLÉMENTS D'INFORMATION ET DE LANGAGE À L'INTENTION DES MISSIONS PERMANENTES FRANCOPHONES TRAVAUX 2020 DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX (C34) – JANVIER 2020 – PRINCIPALES RECOMMANDATIONS PARTAGÉES

– Prendre en considération l'importance du facteur linguistique pour la réussite des opérations et veiller au principe d'équilibre entre les langues maîtrisées par les acteurs militaires, policiers et civils appelés à servir dans la zone de déploiement dès la phase initiale de définition du mandat et de constitution d'une force d'intervention au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies.

Une telle prise en compte de la dimension linguistique permettra à l'ensemble du personnel de contribuer efficacement à la réussite du mandat de la mission, de même qu'à l'intégration de la mission dans l'environnement socioculturel du pays.

– Renforcer la prise en compte de la dimension linguistique à travers le recrutement dans les missions de personnels (militaires, policiers et civils) en provenance d'États dont la langue officielle est la même que celle du pays d'intervention et dont le système d'organisation repose sur des institutions, des pratiques et des coutumes proches de celles prévalant dans ce pays. Il y va de l'intérêt de la communication interne de la mission, mais aussi de sa relation avec les représentants officiels du pays hôte et avec les populations locales.

– La connaissance du français doit être imposée dans le recrutement du personnel qualifié au sein des opérations déployées sur des théâtres francophones ; de même, la présence de francophones à New York dans les postes clés en matière de gestion des opérations doit être renforcée. Lorsque les Nations unies recrutent pour des opérations déployées dans des pays francophones, la connaissance de la langue française ne doit pas être considérée comme un simple atout dont dispose le candidat, mais comme une condition de son recrutement. Trop souvent, l'anglais est présenté comme prioritaire et indispensable, et le français comme accessoire. Cela devrait être inversé lorsque le recrutement est opéré en milieu francophone.

– Promouvoir la parité linguistique dans les missions de paix en développant les formations multilingues lors des stages de pré-déploiement ou de mise en condition opérationnelle. La formation en langues devrait être indispensable pour tous les personnels déployés dans des opérations de paix, le multilinguisme devant être particulièrement pris en compte dans la formation des officiers de commandement et du personnel civil.

En outre, l'offre de formation technique au maintien de la paix développée par les Nations unies au bénéfice des États contributeurs et déployée dans le cadre de séminaires régionaux doit inclure dans sa programmation annuelle des séminaires dispensés en français.

De la même façon, les initiatives francophones en matière de formation, qui reçoivent le soutien des Nations unies, doivent être pérennisées. Cette attente est encore plus critique s'agissant de formations à même de contribuer au renforcement de la participation des femmes francophones dans les opérations de maintien de la paix.

– Procéder à la traduction des mémorandums d'entente (MoU) en français, s'ils s'adressent à un pays francophone et sont donc signés par un pays contributeur francophone, le français et l'anglais étant les deux langues de travail du secrétariat général des Nations unies.

– Procéder à la traduction systématique des documents de formation de l'ONU : le multilinguisme, consacré par l'Assemblée générale des Nations unies comme valeur fondamentale de l'Organisation, est en effet le gage d'une action multilatérale efficace.

– Soutenir la mise en place de viviers d'interprètes et de traducteurs afin de créer un réservoir de compétences linguistiques spécifiquement mobilisable dans le cadre des opérations de paix.

– Créer les conditions d'une compétition plus équitable sur les achats et les marchés relatifs aux opérations de maintien de la paix. La disponibilité dans les six langues officielles, ou au moins dans les deux langues de travail, des appels d'offres et des documents d'information sur les procédures, les critères et les bonnes pratiques en matière d'acquisition de marché et leur large diffusion au sein des États membres permettraient de rendre plus équitables les marchés relatifs aux opérations de paix.

– Renforcer les dispositifs de sensibilisation des contingents au respect de la diversité culturelle et à sa compréhension afin d'interagir plus facilement avec les populations des aires de déploiement.

Dans l'ensemble de ces actions, il est également indispensable de promouvoir la dimension de genre, notamment en accordant une attention particulière à l'organisation de formations et à l'édition de documents de formation dans toutes les langues officielles de l'ONU sur l'égalité femme-homme et la thématique « Femmes, paix et sécurité », à l'attention du personnel en uniforme – y compris ceux qui assurent les fonctions de commandement – et des civils déployés dans les opérations de maintien de la paix, ainsi que des responsables gouvernementaux en charge de processus de recrutement.

Forte du statut d'observateur permanent auprès de l'Assemblée générale des Nations unies, l'OIF revient sur ce plaidoyer à travers sa RPNY, dans le cadre de prises de parole aux débats généraux annuels, tant du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix (C34), que de la 4e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies sous le point de son ordre du jour consacré à l'« Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects ».

Enfin, en liaison avec le réseau de veille « Opérations de maintien de la paix – Commission de consolidation de la paix » du GAF, la RPNY a consolidé la plateforme des conseiller(ère)s militaires, conseiller(ère)s de police et expert(e)s chargé(e)s des OMP des Missions permanentes francophones, animant ainsi un espace de discussion permanent sur ces problématiques.

Réseau des fonctionnaires francophones internationaux à New York

La RPNY a facilité, en décembre 2018, la mise en place d'un nouveau réseau des fonctionnaires internationaux francophones en poste à New York. Deux événements sociaux, destinés à promouvoir l'initiative, ont été organisés en décembre 2018 à la RPNY, et en mai 2019 à la Mission permanente de Monaco auprès des Nations unies.

L'objectif de ce réseau informel est, à terme, de soutenir la représentation et l'influence francophones aux Nations unies et dans les OI, à New York, en offrant une plateforme d'échanges aux fonctionnaires internationaux francophones en poste à New York.

Il est prévu que ce réseau soit doté d'une plateforme professionnelle en ligne, hébergée sur LinkedIn en 2020 ou 2021, selon les capacités humaines dont disposera la RPNY, qui sera animée par les membres du réseau, et administrée par la RPNY.

Sous réserve des capacités qui pourront être mobilisées en 2020 pour l'animation de ce projet, les principaux objectifs poursuivis par ce réseau se déclinent comme suit.

Au niveau de l'OIF :

- Identifier, mettre en réseau et accompagner les fonctionnaires francophones au sein des organisations onusiennes
- Élargir le réseau de la Francophonie et l'influence francophone
- Élargir le réseau des interlocuteurs porteurs d'un multilinguisme effectif dans le système des Nations unies et sensibiliser les fonctionnaires francophones onusiens à l'usage du français dans leurs fonctions

- Conforter la mise en œuvre de la stratégie de positionnement de la Francophonie pour le développement de la représentation des femmes francophones aux Nations unies

Au niveau des membres du Réseau :

- Réseautage : le réseau est d'abord un espace de rencontre autour d'une langue partagée, de « valeurs communes » et d'intérêts communs liés à l'emploi.
- Partage d'informations sur les ouvertures des postes
- Renforcement des capacités à travers le partage des bonnes pratiques
- Mentorat/parrainage des jeunes professionnels et autres collègues
- Développement des occasions de collaboration entre fonctionnaires internationaux francophones basés à New York

Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies à Genève (RPG)

La Représentation permanente de l'OIF à Genève joue le rôle de Secrétariat du Groupe des Ambassadeurs de Genève et elle est impliquée également dans les travaux des Groupes d'Ambassadeurs de Berne (Suisse) et de Vienne (ONU).

Le Représentant est en contact étroit avec le bureau du GAF et son/sa Présidente. La Représentation coordonne les activités du Groupe et contribue à sa visibilité dans le contexte des travaux des Nations Unies.

Elle pilote également directement l'élaboration des documents de travail du Groupe, des projets d'intervention ainsi que des correspondances au nom du Groupe francophone. Elle organise son calendrier de rencontres, notamment des réunions plénières au niveau des Ambassadeurs, et des groupes de travail thématiques pour les experts.

La Représentation est également un « véhicule » pour les actions du GAF en matière de visibilité de la langue française et des cultures francophones. C'est ainsi que la RPGV est le partenaire principal de l'association des interprètes et traducteurs de langue française du Palais des Nations pour la célébration de la journée de la langue française.

La Représentation initie le travail de réflexion et d'analyse sur les sujets de multilinguisme. Deux études sur l'état du multilinguisme à Genève et à Vienne ont été lancées en 2019 et seront la base d'actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Un travail de sensibilisation des interlocuteurs des Nations Unies est constamment effectué lors de toutes les

rencontres avec les chefs d'agence. Le Représentant est également intervenu à diverses reprises dans des médias locaux (rencontre organisée par le Club de la presse, entretien dans la revue UN Special, etc.).

Lorsque la Représentation a été saisie de biais linguistiques dans le recrutement du Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme, elle a initié un courrier signé conjointement avec la Présidence du GAF et les coordonnateurs du groupe de travail multilinguisme, courrier envoyé au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et au Directeur général de l'ONU Genève.

Enfin le représentant a eu un long entretien avec l'Inspecteur en chef du Corps Commun d'Inspection des Nations Unies chargé de la rédaction du rapport sur le multilinguisme aux Nations Unies.

Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique

Sur les 55 délégations membres de l'Union africaine et les 54 membres de la CEA, 32 délégations africaines membres de l'OIF sont accréditées auprès de ces organisations.

On compte également 22 délégations non africaines membres de l'OIF accréditées auprès de l'UA. Pour la CEA, la France et la Suisse ont le statut de membres observateurs. Cependant, toutes les délégations membres des Nations unies peuvent être invitées à l'examen de toute question présentant de l'intérêt pour ladite délégation.

Les 32 délégations membres de l'OIF accréditées auprès de l'UA et de la CEA⁶⁶ : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gambie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie.

Les 22 délégations non africaines membres de l'OIF accréditées auprès de l'UA : Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, République de Corée, Émirats arabes unis, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Mexique, Pologne, Qatar, Roumanie, Serbie, République slovaque, Suisse, République tchèque, Ukraine, Uruguay.

Rôle de la Représentation permanente de l'OIF dans l'animation du GAF auprès de l'Union africaine

En tant que Secrétariat du GAF, la représentation permanente organise toutes les sessions consultatives du GAF, s'assure que le GAF permet les échanges d'information entre les missions diplomatiques en faveur de la Francophonie et du multilatéralisme, et associe également le GAF à toutes ses activités (action d'influence et plaidoyer, action de rayonnement, etc.), conformément à son mandat.

Actions menées de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques

À Addis-Abeba, en plus de l'espace francophone, les espaces arabophone et hispanophone, ainsi que des espaces et cadres spécifiques dédiés aux actions et interactions entre ces espaces linguistiques existent de manière formelle ou informelle. À l'image des commémorations des journées des langues et du multilinguisme, qui se déroulent généralement dans les locaux de la CEA en présence de la Secrétaire exécutive de la CEA et de plusieurs Groupes d'ambassadeurs. Des visites guidées de la bibliothèque et du centre d'édition (imprimerie) sont organisées pour faire découvrir les ressources que les ambassades et organisations sont invitées à utiliser.

Les actions menées conjointement en faveur du multilinguisme se résument aux invitations réciproques aux activités de célébration et de rayonnement des langues des différents espaces linguistiques, les résultats escomptés étant d'assurer un usage paritaire des langues officielles et de travail dans les enceintes internationales, condition essentielle pour la qualité du dialogue et de la coopération fondés sur les valeurs du multilinguisme qui sont prônées par la Francophonie.

⁶⁶. Parmi les six langues de travail des Nations unies, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ne couvre que trois langues de travail qui sont l'arabe, l'anglais et le français.

LES RECOMMANDATIONS DE LA RPUA EN FAVEUR DE L'USAGE DU FRANÇAIS S'INSCRIVENT DANS LE SILLAGE DE CELLES FORMULÉES PAR L'OIF (LE GAF ÉTANT AU CENTRE DE LA MISE EN APPLICATION DE SES PROPOSITIONS).

Pour les réunions formelles et informelles : prendre la parole dans sa langue ou dans celle(s) de(s) langue(s) officielle(s) que l'on maîtrise le mieux; exiger la traduction des documents examinés dans les langues officielles de l'organisation auprès du service concerné; prendre l'initiative d'organiser des réunions par zone linguistique.

Pour la traduction et l'interprétation : demander l'ajournement d'une réunion lorsque la traduction des documents préparatoires, textes officiels ou comptes rendus est absente; reporter l'adoption d'une résolution, motion ou toute autre décision lorsque les documents ne sont pas disponibles dans toutes les langues de travail; demander l'ajournement d'une réunion lorsque la traduction des documents préparatoires, textes officiels ou comptes rendus est absente.

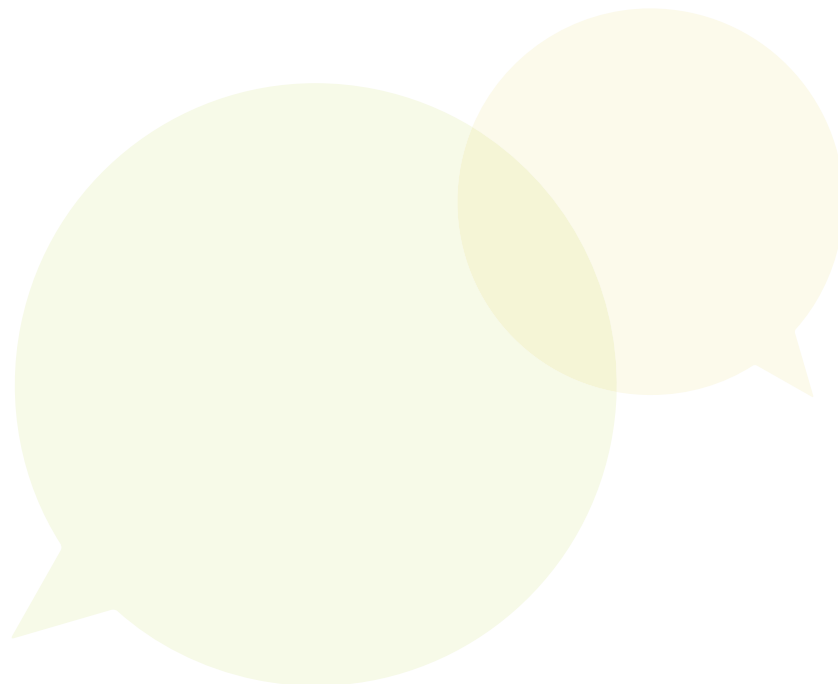
Pour la communication et l'information : demander que le secrétariat adresse les notes et correspondances dans la langue du diplomate concerné; demander que la signalisation, les panneaux d'affichage et les instructions à l'intérieur des bâtiments soient disponibles dans toutes les langues officielles; et inciter à ce que l'accueil téléphonique et le site

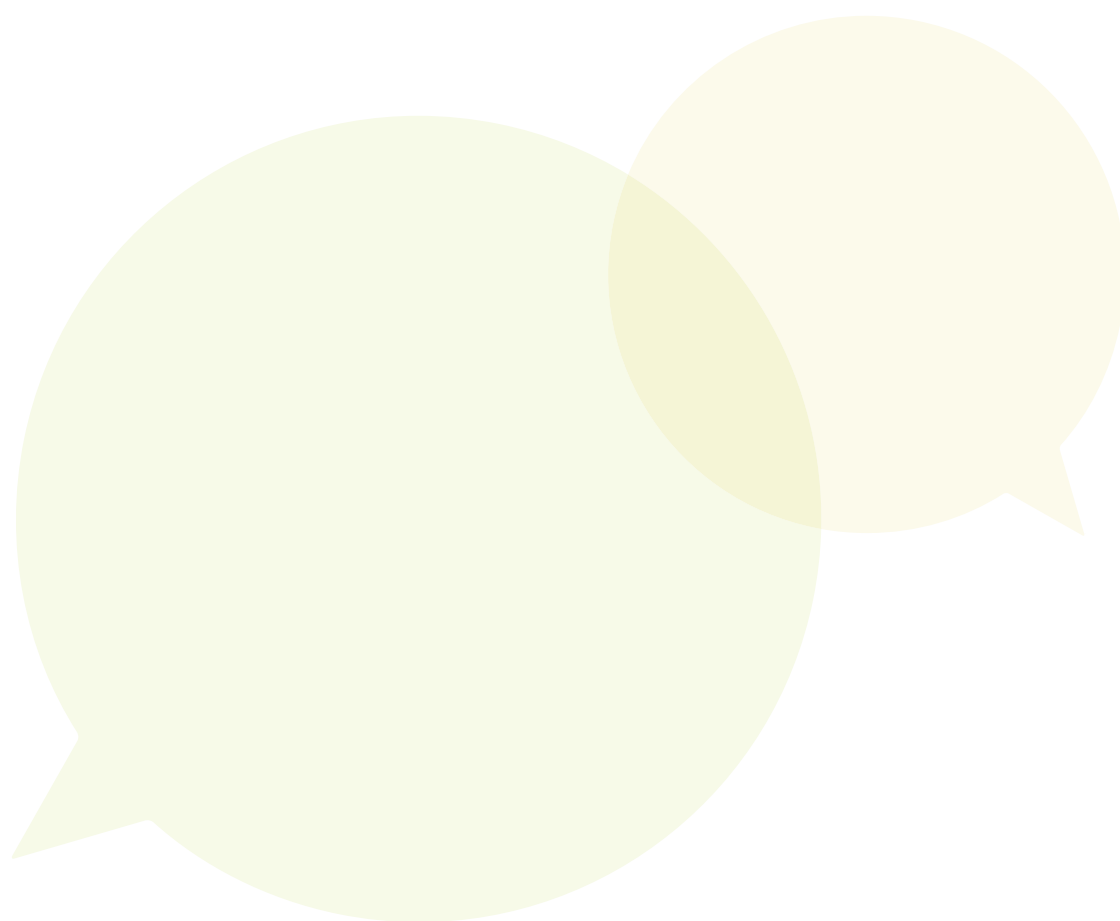
Internet des délégations nationales soient dans l'une des langues officielles de leur pays.

La RPUA a appuyé plusieurs initiatives de l'Union africaine en faveur du français. Il s'agit de l'appui à la traduction et du renforcement des capacités des agents de l'Union africaine et des communautés économiques régionales.

Le recrutement d'un agent de l'OIF qui sera chargé de coordonner les actions de rayonnement du français au sein de l'Union africaine est actuellement en discussion avec des partenaires.

La RPUA mobilise également le GAF afin de soutenir les candidatures francophones de l'Union africaine à l'international, ainsi que pour des actions de plaidoyer visant à encourager la diffusion simultanée, sur tous les supports et dans toutes les langues de travail, des avis de vacance de postes, et d'encourager le comité de sélection chargé des entretiens à être multilingue afin de pouvoir tester de façon effective la pratique de différentes langues de travail (officielles) lors des entretiens de recrutement.





ACTIONS DES OPÉRATEURS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE ET DE L'APF



Extrait de la résolution d'Antananarivo

«Coordonner et (...) renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales.»

«Diversifier et augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques.»

«Appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud.»

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Programme dialogue expertise

Ce programme se fixe pour objectif d'offrir aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche la possibilité d'obtenir une expertise sur l'ensemble de leur activité ou sur une question spécifique parmi leurs activités de formation en matière de langue française. Il est mis en œuvre à la demande des établissements, afin d'accompagner les départements d'études françaises, les sections de français ou les centres de langues dans leur démarche de rénovation et de diversification d'offre de formation.

Entre 2018 et 2019, l'AUF a soutenu à hauteur de 73 000 euros les 14 universités membres (ou souhaitant le devenir) suivantes.

En 2018 :

- Institut Sorbonne-Kazakhstan de l'Université nationale pédagogique kazakhe Abaï (ISK-KazNPU) à Almaty au Kazakhstan
- Université de médecine Pham Ngoc Thach à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam
- Université de technologie (HUTECH) à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam
- Université du KwaZulu-Natal à Durban et Pietermaritzburg en Afrique du Sud
- Université de Gezira Wad à Madani au Soudan
- Université de Sarajevo en Bosnie-Herzégovine
- École de commerce de l'Université de Makerere (MUBS) à Kampala en Ouganda

- Université de Pédagogie à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam
- Université de Birzeit en Palestine
- Université nationale de Tucuman en Argentine

En 2019 :

- Département de langues et d'études internationales de l'université nationale du Vietnam à Hanoï
- Université Marien Ngouabi à Brazzaville au Congo
- Université d'Ispahan en Iran
- Université de Zadar en Croatie

ACTIONS DE FORMATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE CENTRALE ET DES GRANDS LACS

- Soutien à la formation professionnalisante et diplômante, en français (informatique, agribusiness ou gestion) de vingt réfugiés congolais (RDC) au Burundi (avec l'OI HCR Burundi via l'Université de Ngozi) pendant trois ans (avec 70 % de taux de réussite pour la première année).
- Atelier de test, relecture et validation du MOOC/CLOM (cours en ligne ouvert et massif) «Le quotidien en FLE» en partenariat avec le HCR Cameroun, avec la participation de trente réfugiés issus de la République centrafricaine et du Nigeria.

ASIE PACIFIQUE

Master 2 Droit, gestion et économie, mention «Relations internationales», parcours recherche «Francophonie et relations internationales» – Hanoï, Vietnam.

La Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF accompagne la formation de master « Francophonie et relations internationales » de l'Académie diplomatique du Vietnam (ADV), dont les ministères de tutelle sont le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, les actions subventionnées relevant de missions internationales d'enseignement, de missions régionales, et de bourses pour les enseignants et les étudiants.

Ce master délocalisé a été créé en 2009 avec le diplôme reconnu à l'international, délivré par l'Université Jean-Moulin Lyon 3 (France), et il offre aux étudiants une formation approfondie en science politique et relations internationales, spécialisé sur la région d'Asie-Pacifique (vers un doctorat en science politique, ou des métiers d'expert ou chargé d'études pour les institutions et opérateurs de la Francophonie, de fonctionnaire international, diplomate, conseiller ou chargé de mission, de cadre des services de coopération internationale, d'ONG).

Pour les promotions 2018-2019 et 2019-2020, le budget alloué était de 37 000 euros pour dix étudiants (camerounais, congolais, français, laotiens, mongols et vietnamiens) sur les 22 participants.

Taux de diplômés : 80 %.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Master francophone en études internationales à l'Université de Szeged (Hongrie) en collaboration avec l'Institut d'études politiques de Lille et avec l'Université Senghor (financement de l'AUF sur la période 2017-2019). Ce cursus propose une formation d'excellence co-diplomante (et qui se divise en deux branches : spécialité Études européennes et spécialité Développement Europe – Afrique) entièrement en langue française pour les étudiants étrangers et hongrois, européens et du continent africain, réuni autour des thématiques particulières aux différentes branches d'études et traitant ensemble les problématiques générales des études internationales.

Pour la spécialité Études européennes, cinq étudiants de nationalités différentes ont commencé leurs études en première année en 2017-2018. En deuxième année, la spécialité comptait dix étudiants, dont quatre étudiants lillois venant pour un seul semestre. Pour l'année 2018-2019, le nombre des étudiants en première année était de six, également de nationalités différentes, et le nombre des étudiants en deuxième année était de six, dont deux étudiants lillois. Dans cette nouvelle promotion, les étudiants sont essentiellement des étudiants maghrébins venant dans le cadre du programme de bourse Stipendium Hungaricum. De manière générale, une demande croissante est constatée sur cette for-

mation, surtout dans les pays du Maghreb, grâce au programme Stipendium Hungaricum.

Pour la spécialité Développement Europe-Afrique, 29 nouveaux étudiants (issus de nombre de pays africains francophones) étaient inscrits en 2017-2018, contre 23 étudiants en deuxième année. Pour l'année 2018-2019, le nombre des étudiants en première année était également de 29, contre 21 étudiants en deuxième année. Master en études politiques européennes comparées à l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie, en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil, l'Université d'État de Chisinau, l'Université de Szeged, l'Université Cheick Anta Diop et l'Université de Perpignan (période de financement de l'AUF : 2017-2019).

Les 53 étudiants francophones (originaires de Roumanie, Hongrie, Belgique, République de Moldavie, France, Guinée, Cameroun, Maroc, Gabon et Géorgie) ont bénéficié de cours dispensés par des spécialistes de pointe issus des universités partenaires et du monde socioprofessionnel. Ils ont également eu accès à des cours, conférences et ateliers donnés ou animés par des collègues des universités partenaires, dont les activités assurées par une internationaliste spécialisée dans les approches comparatives du développement durable, un praticien des projets européens développés au niveau régional et un épistémologue des sciences spécialisé dans l'étude anthropologique comparée des sociétés est-européennes.

Le nombre d'étudiants à ce master est également en augmentation, principalement pour les étudiants étrangers, et notamment africains, ce master devenant la formation francophone la plus attractive de l'université et l'une des formations en sciences sociales les plus attractives de la région d'Europe centrale et orientale. Projet pilote de licence en relations internationales à l'Université d'État de Moldavie (République de Moldavie) en partenariat avec l'Université de Szeged, Hongrie, et l'Université Babes – Bolyai de Cluj-Napoca, financé sur la période 2016-2018, à destination de 125 étudiants de la République de Moldavie.

Ce projet pilote veut moderniser les cursus au sein de la faculté, renforcer les compétences linguistiques en français de spécialité des étudiants et créer une communauté francophone vivace d'étudiants et de professeurs au sein de la faculté, et représente une nouvelle étape de coopération avec les pays francophones par l'intermédiaire du français, en tant que langue de la diplomatie et qui favorise des échanges linguistiques, culturels, professionnels et didactiques pour les étudiants et les enseignants.

**LE MASTER EN ÉTUDES EUROPÉENNES,
UNIVERSITÉ COMENIUS DE BRATISLAVA,
EN SLOVAQUIE** (financé sur la période 2016-2018)

est une formation pluridisciplinaire qui regroupe des étudiants issus de disciplines aussi diverses que les langues étrangères, la communication, l'histoire, le droit, l'économie, la gestion, les sciences politiques..., mais ayant en commun une formation à la maîtrise de l'environnement européen dans ses principales dimensions (juridique, culturelle, politique, historique et économique).

Par ailleurs, le master met particulièrement l'accent sur la pratique des langues vivantes et, en particulier, la maîtrise du français. L'environnement international de la formation, compte tenu du nombre significatif d'étudiants étrangers, et en particulier européens, favorise cet objectif.

Ce diplôme a évolué vers un master davantage pluridisciplinaire intitulé « Gestion et stratégies des sociétés en Europe », qui devrait être plus attractif et toucher un public francophone plus large.

À noter que, pour ces 147 étudiants slovaques, le taux d'insertion professionnel avoisine les 100 %, nombre d'entre eux évoluant sur des postes à responsabilité dans lesquels ils utilisent le français, ou au sein des institutions européennes.

ÉLABORATION DE RESSOURCES ET D'OUTILS

Bibliothèque numérique en ligne «BNEUF»⁶⁷

L'AUF a développé la bibliothèque en ligne BNEUF, qui permet aux étudiants, enseignants-chercheurs et employés d'accéder au savoir, aux ressources académiques et scientifiques (près de 11 millions de ressources), et à l'atlas des expertises (18 000 experts des établissements membres).

Des accès gratuits et libres directs ou via la BNEUF sont également proposés par les partenaires de l'AUF :

Éditions législatives ; EDUNAO : plateformes technologiques éducatives pour la diffusion de cours ; Microsoft : une offre gratuite pour six mois autour des plateformes collaboratives ; Nomad Éducation ; Numérique Premium ; OpenClassrooms ; FUN-Mooc ; Agorize ; YouScribe ; Éditions Dalloz ; Techniques de l'ingénieur⁶⁸.

Fiches pédagogiques «Connaître la Francophonie»

En 2020, l'AUF a proposé six fiches pédagogiques sur la Francophonie réalisées par le CAVILAM-Alliance française en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Sur le thème «**Connaître la Francophonie**», ces res-

sources pédagogiques sont destinées aux enseignants et apprenants du primaire à l'enseignement secondaire, de niveaux A2 à B1. Elles permettent de disposer de matériel pédagogique sur la Francophonie institutionnelle (OIF) et les autres opérateurs de la Francophonie, l'AUF, TV5MONDE, l'Université Senghor à Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Chaque dossier pédagogique est constitué de trois fiches pédagogiques sur la Francophonie dans le monde, la langue française dans le monde et les réalisations de la Francophonie, chacune étant subdivisée en trois thèmes. Les fiches sont construites sous la forme de parcours pédagogique constitué d'une activité de découverte du thème, de séquences d'activités à la carte et d'une tâche collaborative, l'objectif étant d'encourager les interactions orales et la collaboration entre apprenants.

Revue Francophonie et Innovation à l'Université – FIU.⁶⁹

En novembre 2019, l'AUF a publié le premier numéro de la revue FIU (Francophonie et innovation à l'université), en partenariat avec la Direction générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF) et France éducation international (FEI).

Cette revue est une version renouvelée du bulletin « Le français à l'université », plus proche de la stratégie actuelle de l'AUF, plus ambitieuse, et répondant aux attentes des 12 000 lecteurs de son réseau. Elle porte un regard sur l'actualité des universités francophones, l'expertise et l'innovation à l'université autour de la langue française autour de trois entrées : « experts », « enseignants » et « lecteurs ».

Le premier numéro intitulé « Quelle est la place du français scientifique en milieu universitaire ? » a été présenté en novembre 2019 à l'Institut de France, et l'AUF envisage de publier deux numéros par an.

FORMATIONS DÉVELOPPÉES EN RÉGION

AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

Développement du MOOC/CLOM (cours en ligne ouvert et massif) « Le quotidien en FLE » avec la participation de l'OI HCR Cameroun : <http://mooc.reamooc.org/>. Ce cours sera ouvert prochainement au public.

ASIE – PACIFIQUE

Cours hybride d'insertion professionnelle à l'Institut polytechnique de Hanoï et à l'Université Thang Long – Hanoï, Vietnam, avec l'appui de la DRAP pour soutenir l'Institut polytechnique de Hanoï dans l'élaboration de ce cours, qui a pour objectif d'accompagner des

⁶⁷. <https://bneuf.auf.org/>

⁶⁸. <https://idneuf.auf.org/>

⁶⁹. Lire la revue : https://www.auf.org/wp-content/uploads/2017/03/FIU-1_doubles-pages.pdf

étudiants de fin d'année vers l'employabilité (élaboration du CV, lettre de motivation et construction du projet professionnel).

Après les phases d'expérimentation, ce cours est officiellement enseigné à l'IPH.

Le même cours a été élaboré à l'Université Thang Long de Hanoï, mais en vietnamien, pour un enseignement destiné aux étudiants non francophones. L'Université Thang Long a reçu un soutien de l'AUF pour l'élaboration de ce cours dans le cadre du projet sur l'employabilité intitulé « Renforcement de l'employabilité des étudiants de l'Université Thang Long (Hanoï, Vietnam) par le rôle du centre de liaison avec les entreprises ».

Formations hybrides à l'Institut polytechnique de Hanoï et à l'Université de Hué – Hanoï et Hué Vietnam.

En 2019, l'AUF en Asie Pacifique a soutenu deux universités pour le montage de formations hybrides, dont certains cours seront officiellement crédités dans le parcours universitaire :

- projet « Renforcement de l'enseignement par la mise en place d'une formation hybride de niveau licence » conçu à l'Institut polytechnique de Hanoï;
- projet « Renforcement des capacités des formations hybrides de l'Université de Hué » construit à l'Université de Hué.

GUIDE DES FORMATIONS HYBRIDES/EN LIGNE

Pour mieux accompagner des universités dans la préparation de ce montage des formations hybrides ou en ligne, un guide des formations hybrides a été élaboré par M. Mokhtar Ben Henda, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication de l'Université Bordeaux Montaigne (France) dans le cadre du projet numérique de la DRAP.

Ce guide, en versions française et vietnamienne, a été largement diffusé aux établissements vietnamiens pour les soutenir dans le développement des formations hybrides, voire en ligne durant la pandémie en 2020.

FORMATIONS DE QUALITÉ EN TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

La licence en traduction et interprétation de l'Université de Ngozi existe depuis 1999 et a déjà formé près de 200 diplômés. Mais des lacunes en matière de professionnalisation et d'équipements ont été observées, ainsi qu'un manque de débouchés pour l'insertion professionnelle.

C'est la raison pour laquelle cette formation a été sélectionnée afin de bénéficier d'un financement de **19 000 euros pour l'année 2020** (avec l'appui du SCAC Burundi) pour se moderniser et se professionnaliser. La pandémie du coronavirus retarde un peu l'évolution de ce projet en 2020, mais le nouveau plan de professionnalisation devrait contribuer à l'amélioration de la formation, tant en termes de qualité que d'accroissement des effectifs.

PROJET DE CRÉATION DU MASTER EN TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

À L'UNIVERSITÉ DU BURUNDI (UB), dans le cadre d'un partenariat universitaire franco-burundais (fin 2020-début 2021) avec un financement SCAC Burundi de plus de 46 000 euros.

Une mission conjointe AUF/UB de négociation en décembre 2019 a permis d'obtenir un accord de principe pour une collaboration et un partenariat avec les universités françaises suivantes : ESIT/Paris 3 pour la formation des enseignants pilotes, et Lyon 2 pour la co-construction des maquettes de formation et un appui à l'enseignement et à la co-diplomation.

Ce master propose un débouché vers la licence en traduction et interprétation de l'Université de Ngozi, la méthodologie et les expertises mobilisées permettant de compter sur un master professionnel de bonne qualité.

La licence en traduction–interprétation de l'Université de Craiova, Roumanie (financée pour la période 2016-2018) est une formation universitaire en traduction qui se propose d'initier les étudiants aux différentes méthodes et aux différents aspects de la traduction spécialisée.

Le financement accordé vise prioritairement les missions d'enseignement des enseignants invités, mais aussi des activités scientifiques à destination des étudiants et des enseignants francophones.

L'actualisation du plan d'enseignement pour la formation en interprétation-traduction et le renforcement des partenariats institutionnels (organisation d'un colloque international dans le domaine de la traduction pour les enseignants, organisation d'un atelier « Interprétariat » pour les étudiants, deux publications francophones des actes de colloque) ont bénéficié à 39 étudiants, dont 13 issus de la région Europe centrale et orientale.

Le master « Francophonie, plurilinguisme et médiation culturelle » de l'Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid de Sofia, Bulgarie (en partenariat avec l'Université de Genève), financé sur la période 2016-2018, forme ses étudiants à la connaissance des situations linguistique, culturelle et éducationnelle dans les pays francophones, ainsi que des aires linguistiques et culturelles de la Francophonie (France hexagonale et territoires d'outre-mer, Suisse romande, Wallonie-Bruxelles, Québec et autres provinces canadiennes, Louisiane, Caraïbes, Maghreb et Moyen-Orient, Afrique et océan Indien, Pacifique).

Il met par ailleurs l'accent sur les aspects pratiques du fonctionnement de la langue, de la culture et de l'éducation dans le contexte de diverses sociétés, et se veut professionnalisant à travers les stratégies de pratique du plurilinguisme et de la médiation interculturelle qu'il installe, mais également académique, en édifiant des savoirs fondamentaux dans les domaines des sciences du langage et de l'analyse de pratiques langagières, du dialogue interculturel, et des savoirs et savoir-faire administratifs et institutionnels.

Douze étudiants francophones ont participé à cette formation dans le cadre du financement accordé, dont deux ont fait des stages à l'OIF auprès des Nations unies à Genève.

Soutien à l'enseignement du français à visée professionnelle par la mise en place des lecteurs et des stagiaires de français langue étrangère : en 2018-2019, ce sont 26 lecteurs et stagiaires de FLE qui ont pu bénéficier d'une expérience de l'enseignement du FLE dans les différents pays de la région Europe centrale et orientale ; et 20 en 2019-2020.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

La coopération institutionnelle de l'APF se déploie principalement en direction de ses sections membres, qu'il s'agisse de Parlements nationaux ou régionaux et quelle qu'en soit la nature, mais n'intervient pas sur le terrain des États, se dirigeant plutôt de façon résiduelle vers les organisations de la société civile.

En matière de langue française, cette coopération institutionnelle s'adresse aux Parlements dont la langue de travail ou officielle n'est pas le français et qui sont cependant membres de l'APF.

Elle prend principalement la forme de cours sur demande (généralistes ou sur objectifs spécifiques) destinés aux parlementaires et aux fonctionnaires parlementaires, ou de traduction de sites Internet en totalité ou en partie. Et elle peut également se traduire par l'organisation et le financement de séminaires sur les atouts et les opportunités liés à la maîtrise de la langue française, et plus largement sur la Francophonie.

Des stages de perfectionnement professionnel ou d'immersion dans un environnement professionnel francophone ont également été financés, tout comme la visite d'institutions et d'organisations francophones dédiées à la promotion de la Francophonie.

Formation au et en français dans le domaine des relations internationales

Avec le Programme Noria, l'APF a accompagné, de 2005 à 2020, treize Parlements dans le cadre de son volet Promotion de la Francophonie (Parlements du Cap-Vert, du Maroc, de la Tunisie, de la Bulgarie, de la Macédoine du Nord, de la Grèce, de la Moldavie, du Vietnam, du Cambodge, du Laos, des Seychelles, de la Nouvelle-Écosse et de l'Arménie).

Près de cent cinquante fonctionnaires parlementaires ont eu à bénéficier de cours de langue, et une dizaine de stagiaires ayant au moins le niveau B2 ont pu suivre des stages d'immersion à l'APF ou dans le cadre du stage ENA/CISAP ; et ainsi pratiquer et exercer dans un environnement francophone.

En 2020, ce sont les Parlements du Cambodge et de l'Arménie qui sont concernés par cet accompagnement dans le cadre du volet promotion de la Francophonie :

- Au Cambodge, ce dispositif concerne vingt fonctionnaires de l'Assemblée et du Sénat inscrits dans cinq niveaux de classes, avec des résultats globalement positifs et une promotion interne au niveau des assemblées pour les apprenants ayant les meilleurs résultats.
- Pour l'Arménie, il s'agit d'une trentaine d'apprenants, tous fonctionnaires parlementaires.

RESSOURCES POUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DU/EN FRANÇAIS

L'APF n'a pas développé d'outils spécifiques ou financé de supports spécifiques en dehors de l'achat de documents pédagogiques liés aux cours. Elle a cependant incité les alliances françaises locales et les instituts

français – dont les cours sont alignés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) – à produire des contenus spécifiques liés au travail et à l'environnement parlementaire des pays concernés. L'enseignement et l'apprentissage sur support numérique sont en train d'être expérimentés à travers deux types de formations : la formation en ligne de l'Université Senghor d'Alexandrie et la formation Geoffroy Dieudonné.

En partenariat avec l'APF et l'Association des secrétaires généraux de pays francophones (ASGPF), l'Université Senghor d'Alexandrie organise une formation à distance « Administration et organisation du travail parlementaire », qui débouche sur la délivrance d'un diplôme d'université (financement par une subvention Wallonie Bruxelles International).

Formations de qualité en traduction et interprétation
L'APF n'accompagne pas ce type de formations. La direction du Vietnam a en revanche financé un moteur de traduction franco-vietnamien pour l'Assemblée nationale, la traduction totale ou partielle durant quatre ans

d'affiliée des sites Internet institutionnels ayant parallèlement constitué un moyen privilégié d'ouvrir certaines assemblées sur le monde francophone (notamment pour les Parlements de Grèce, d'Arménie, de Macédoine du Nord, du Cambodge et de Bulgarie).

Il faut cependant relever que l'arrêt du financement de l'APF sur ce type d'action se traduit souvent par une cessation de la diffusion des informations en français. À noter également que le recours à des interprètes de la langue nationale vers le français, et vice versa, est fréquent lors de séminaires parlementaires afin de favoriser une plus grande participation et compréhension. C'est le cas notamment de traductions en langue khmer ou en vietnamien lors de séminaires ou d'activités de formation en cycles courts en région Asie-Pacifique, lorsque le nombre de participants parlementaires à même de suivre et de participer entièrement en français est très faible.

Pour les cours de langue française, le budget moyen alloué par section est en moyenne de 10 000 €/an, ce qui représente un investissement de 300 000 € sur la période 2005-2020.

TV5MONDE

LA PROMOTION DU FRANÇAIS DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES AVEC TV5MONDE

Chaque année, l'OIF attribue une subvention à TV5MONDE pour enrichir son offre de ressources adaptées aux publics de diplomates et de fonctionnaires internationaux, qui couvre des niveaux de langue variés (A1, débutant à C1, expert) et comprend :

- des ressources sur l'actualité, renouvelées chaque semaine (42 émissions 7 jours sur la planète, 1 008 exercices et 252 fiches pédagogiques par an) ;
- 100 fiches pédagogiques sur des problématiques politiques, économiques, environnementales, sociales ou culturelles pour l'enseignement en présentiel ou à distance ;
- 124 exercices Objectif diplomatie pour s'initier aux échanges de la vie quotidienne lors de séances de travail officielles ou de discussions informelles ;
- 370 exercices pour une préparation aux diplômes B1 et B2 de français professionnel « Diplomatie et relations internationales » ;

- 124 exercices consacrés aux spécificités de la communication dans un contexte interculturel et la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles dans les relations internationales.

L'expertise pédagogique des deux prestataires retenus par TV5MONDE depuis l'origine du projet (CAVILAM - Alliance française de Vichy et Alliance française de Bruxelles-Europe Centre européen de langue française) – qui sont par ailleurs impliqués dans d'autres actions de l'OIF – permet de multiplier les approches pédagogiques et de s'adresser à un public le plus large possible, allant de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, en passant par la formation continue de journalistes et hauts fonctionnaires. TV5MONDE fait également appel à l'expertise de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France et de l'Institut européen d'administration publique de Maastricht (IEAP/EIPA).

Pour les traductions vers le français de sites Internet et de documents, le budget moyen alloué par section est de 8 000 €/an, ce qui correspond à un budget de 240 000 € sur la période 2005-2020, à raison de deux Parlements bénéficiaires par an.

En ce qui concerne les stages d'immersion à l'APF, les stages de perfectionnement et les visites d'études de parlementaires ont représenté un financement d'environ 160 000 € de la part de l'APF entre 2011 et 2020, et les séminaires un budget d'environ 120 000 € pour six activités qui ont été organisées en lien avec la langue française.

Si l'on recense l'ensemble des actions institutionnelles de l'APF qui ont ciblé le renforcement de l'usage et de la diffusion de la langue française dans les Parlements, cela représente un budget total de 820 000 € sur la période 2005-2020.

Un colloque sur le thème de l'usage du français et de la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes a par ailleurs été organisé à Bruxelles par la section Europe de l'APF le 21 mars 2019.

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION AU ET EN FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le dispositif pédagogique de TV5MONDE a permis d'effectuer 204 interventions en 2019, qui représentent plus de 1 000 heures de formation.

Ces deux dernières années, plusieurs formations ont été délivrées auprès d'équipes enseignantes intervenant dans des organisations internationales :

- auprès des équipes enseignantes de master 2 Interprétariat de conférence de la Grèce et de la Bulgarie et des responsables du SCIC, direction générale de l'interprétation de la Commission européenne (en novembre 2018, au bénéfice de 20 enseignant(e)s) ;
- auprès des enseignants et enseignantes assurant des formations linguistiques pour le personnel des institutions, organes et agences de l'Union européenne implantés à Bruxelles et à Luxembourg (au bénéfice de 37 enseignant(e)s formé(e)s entre mars et juin 2019).

Les ressources TV5MONDE consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage du français des relations internationales sont utilisées dans les formations linguistiques pour le personnel des institutions, organes et agences de l'Union européenne implantés à Bruxelles et à Luxembourg (190 classes de 15 participants environ) en complément de la méthode Saison.

Elles ont été recommandées par l'Alliance française de Bruxelles-Europe pour être répertoriées dans le Learning Center Commission européenne (<https://ec.europa.eu/libraries/>), et sont également utilisées pour les cours particuliers donnés aux personnalités des institutions européennes, ambassades, représentations et missions diplomatiques.

RESSOURCES ET OUTILS DÉVELOPPÉS OU SOUTENUS, ET BILAN CHIFFRÉ DE LEUR UTILISATION

TV5MONDE développe depuis quinze ans – en partenariat avec l'OIF – des ressources spécifiques permettant de consolider l'usage du français au sein des organisations internationales et dans les échanges politiques et diplomatiques à l'international. Ces ressources participent de la formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales.

En 2020, cette offre couvre des niveaux de langue variés (A1, débutant à C1, expert) et s'articule autour de trois axes : « **s'informer** », « **décrypter** » et « **communiquer** ».

Les ressources pédagogiques se présentent sous la forme de dossiers destinés aux enseignant(e)s qui animent des cours de « français des relations internationales » (déroulé de cours, fiche « apprenant », vidéo extraite d'une émission de TV5MONDE téléchargeable, retranscrite et sous-titrée en français), ainsi que d'exercices autocorrectifs en ligne destinés aux apprenant(e)s, accessibles gratuitement sur les sites enseigner.tv5monde.com et apprendre.tv5monde.com.

Depuis mars 2020, les exercices sont par ailleurs proposés dans une **application pour téléphones mobiles, Apprendre le français avec TV5MONDE**.

Magazine hebdomadaire d'actualité 7 jours sur la planète⁷⁰ : un dispositif composé d'un magazine d'actualité, sous-titré en français, de fiches pédagogiques pour les enseignant(e)s et d'exercices pour apprendre le français en autonomie et de manière interactive du niveau A2 au niveau B2, et d'une interview hebdomadaire sous-titrée en français et diffusée sur YouTube.

Diffusion annuelle :

- **42 éditions du magazine d'actualité** diffusé sur les huit chaînes régionales de TV5MONDE (Afrique, Amérique latine, Asie, États-Unis, Europe, France Belgique Suisse, Maghreb-Orient et Pacifique) et repris par deux médias européens (UR, télévision éducative suédoise et la télévision publique maltaise).
- **42 interviews d'expertes et d'experts** sur la chaîne YouTube (62 500 abonnés au 27 avril 2020) : youtube.com/user/7jours.

⁷⁰. <https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/7-jours-sur-la-planete-0> et <https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercices/7-jours-sur-la-planete>

À noter que la chaîne généraliste TV5MONDE est aussi diffusée dans le hall du nouveau centre de langues de l'ONU à New York (fréquenté par 1 500 fonctionnaires et délégués) et que TV5MONDE met également à disposition l'émission auprès de plusieurs médias africains, qui sont libres de la reprendre dans leur grille des programmes, dont Énergie TV au Mali; be-one en République démocratique du Congo; Record, Antananarivo TV et Kolo TV à Madagascar; ORTC au Comores; Asonga Radio TV en Guinée équatoriale; My Media Prime au Cameroun et dans d'autres pays du Continent.

Exercices en ligne pour un apprentissage en autonomie : destinés à renforcer les capacités linguistiques en français des diplomates, fonctionnaires et personnels des administrations régionales ou internationales pour les niveaux A1 à B2, ils sont consultables à partir d'un ordinateur, d'une tablette (site apprendre.tv5monde.com) ou d'un téléphone intelligent (application iOS et Android Apprendre le français avec TV5MONDE), multipliant ainsi les contextes d'utilisation possibles (autonomie complète, cours à distance ou en présentiel). L'application offre la possibilité de télécharger un nombre important de vidéos et d'exercices consacrés au français des relations internationales, pour une utilisation sans connexion Internet.

Initiation au français dans un contexte professionnel⁷¹ : 120 exercices « Objectif diplomatie » développés entre 2016 et 2019 visent l'acquisition de compétences langagières utiles dans un contexte professionnel lors d'échanges formels ou informels, et sont adossés à la méthode éditée par Hachette FLE.

Préparation aux diplômes de français professionnel « Diplomatie et relations internationales »⁷² : les exercices de niveau B1 et B2, développés en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France depuis 2015, facilitent la préparation de l'examen du diplôme de français professionnel « Diplomatie et relations internationales ».

Parcours sur la communication dans un contexte interculturel⁷³ : conçus en partenariat avec l'Institut européen d'administration publique de Maastricht (IEAP/EIPA), les 124 exercices qui constituent ce parcours combinent apprentissage de la langue et réflexion sur

la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles dans les relations internationales.

Dossiers pour enseigner le français de la diplomatie et des relations internationales⁷⁴ : plus de 100 dossiers pédagogiques qui portent sur des questions politiques, économiques, environnementales, sociales ou encore culturelles en lien avec l'actualité : liberté d'expression, information et désinformation, transition climatique, droit d'asile, intelligence artificielle, égalité hommes-femmes, accès aux soins, langue française et plurilinguisme, etc. Les activités encouragent l'analyse et la réflexion, et favorisent les échanges et les débats.

UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE

FORMATION AU/EN FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'Université Senghor organise un master 1 et 2 en relations internationales, relation Europe-Afrique dans son campus hébergé par l'Université de Szeged, en Hongrie⁷⁵ : un master francophone proposé à des étudiants provenant d'Afrique francophone et qui est délivré en français.

En 2018-2019, 55 étudiants étaient inscrits en M1, et 50 étudiants en M2.

L'Université Senghor est également intervenue auprès de l'Institut diplomatique du Caire dans le cadre d'une séance de sensibilisation aux institutions françaises et aux institutions de la Francophonie destinée à une trentaine de diplomates en formation.

L'université délivre par ailleurs un master en droit et politique de l'environnement à Ouagadougou à une dizaine d'étudiants chaque année, dans le cadre d'une formation comprenant une partie consacrée aux conventions internationales dans le domaine des changements climatiques.

⁷¹ <https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercices/objectif-diplomatie>

⁷² <https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercices/diplome-de-francais-des-relations-internationales>

⁷³ <https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercices/mieux-se-comprendre>

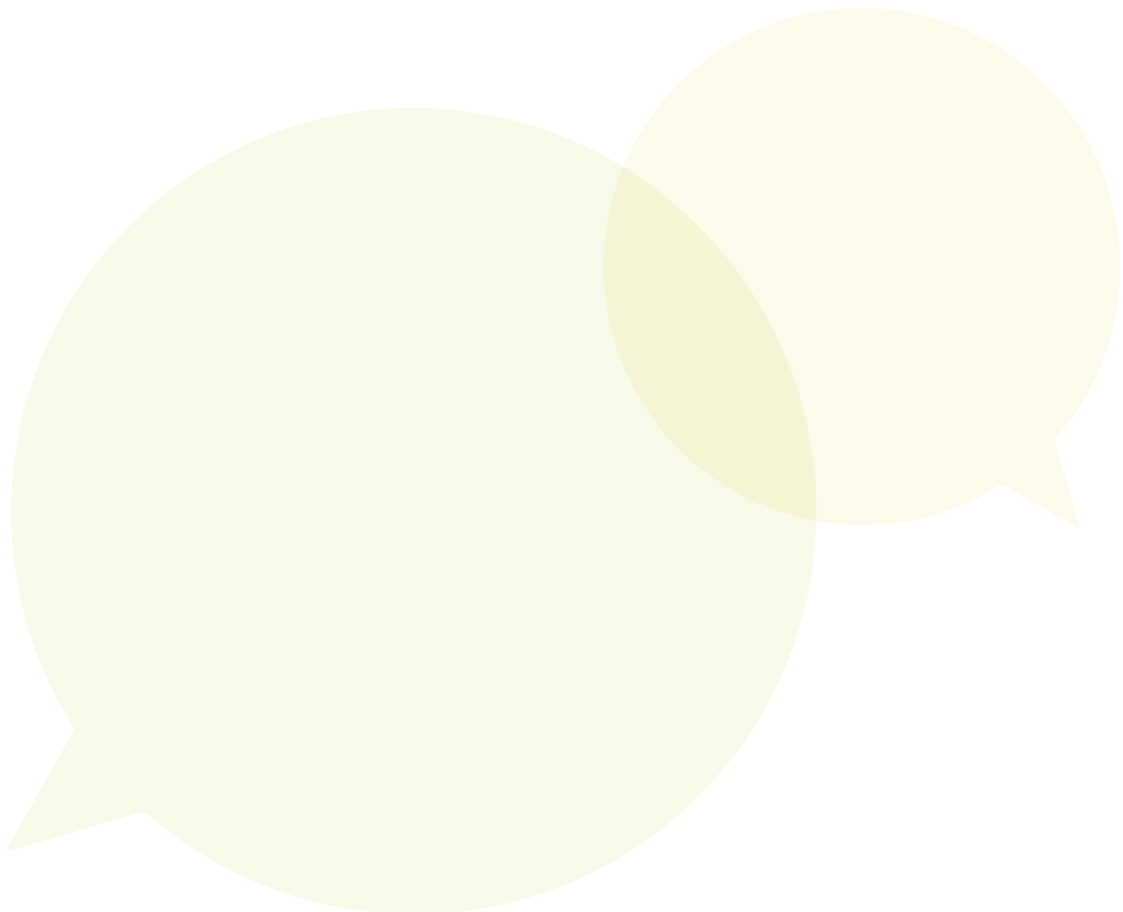
⁷⁴ <https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/diplomates>

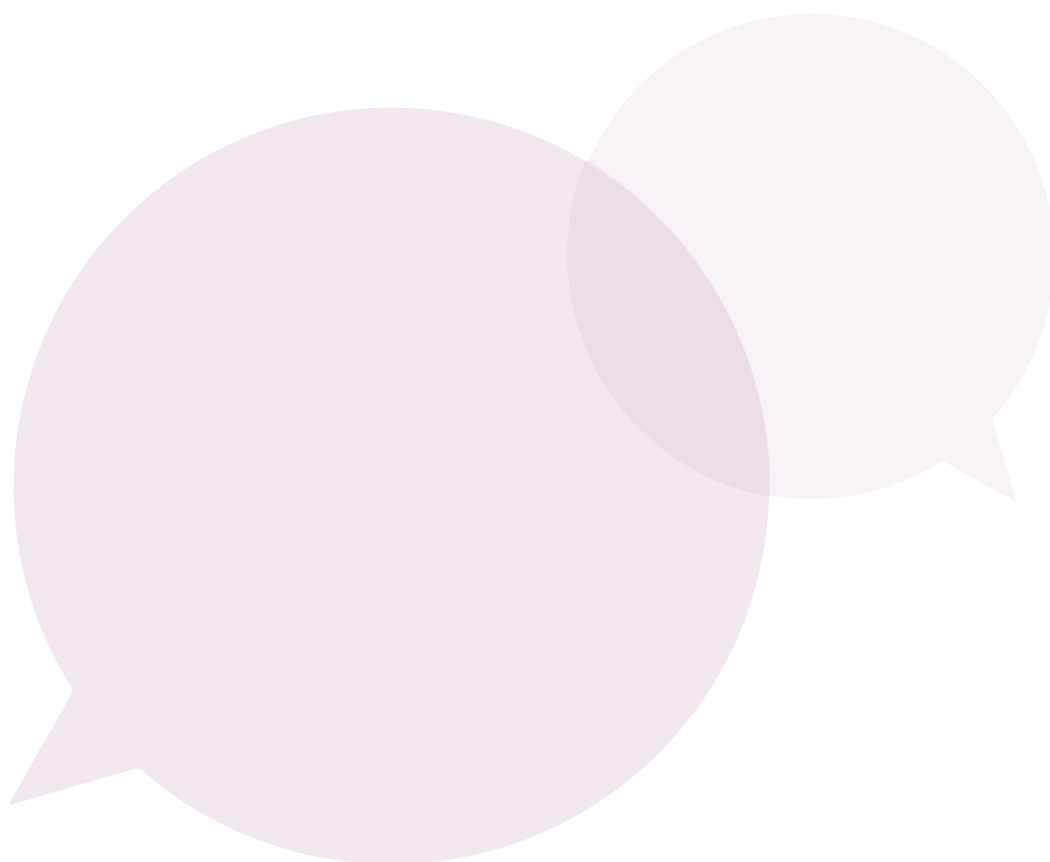
⁷⁵ <http://campus-hongrie.usenghor.org>

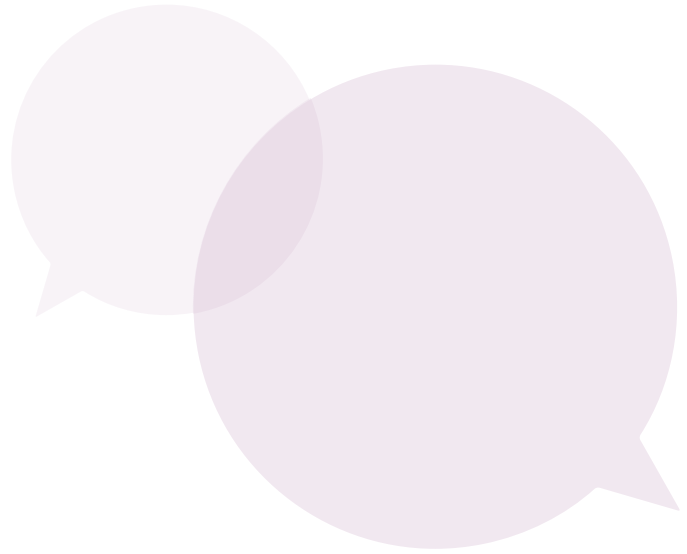
ÉLABORATION DE RESSOURCES ET D'OUTILS

Depuis 2018, l'Université a contribué à l'élaboration et à la diffusion des nouvelles formations à distance suivantes :

- Master Tourisme et patrimoine culturel (avec l'Université de Oujda) : 12 inscrits en 2018
- Master Gestion des systèmes éducatifs : 17 inscrits en 2018, 23 en 2019 et 11 en 2020
- Diplôme universitaire en éducation nutritionnelle pour l'Afrique francophone (DUENAF avec la FAO) : 39 inscrits en 2019
- Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB avec l'ENSSIB) : 11 inscrits en 2018
- Diplôme universitaire en médecine du sport (DUMS avec l'Université virtuelle de médecine du sport) : 22 inscrits en 2018, 49 en 2019 et 66 en 2020
- Diplôme universitaire en Droit de la santé et de la protection sociale (DUDSPS avec l'Université Paul Sabatier) : 7 inscrits en 2018 (parcours complémentaire dans un master)
- Diplôme universitaire en administration et organisation du travail parlementaire (DUAOTP conçu avec l'APF) : 20 inscrits en 2018 et 19 en 2019
- Clom Comprendre et analyser des enjeux et des actions du développement durable (avec l'IFDD) : 4 600 inscrits en 2018, 7 670 en 2019 et 20 968 en 2020
- Clom Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles (avec l'IFDD) : 9 041 inscrits en 2019
- Clom Évaluations environnementales des programmes et projets de développement (avec l'IFDD) : 11 231 inscrits en 2019
- Clom Droit et protection de l'environnement (avec l'IFDD) : 9 882 inscrits en 2019







DOSSIER N°1

ACTIONS ET INITIATIVES DES GROUPES D'AMBASSADEURS FRANCOPHONES

La diplomatie d'influence exercée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que ses actions culturelles, sociales et politiques se déploient en étroite coordination avec un vaste réseau de Groupes d'ambassadeurs francophones (plus de 60 actuellement), qui sont accrédités auprès d'un État, ou d'une organisation internationale ou régionale.

Cette communauté diplomatique francophone est déterminante dans la mobilisation en faveur de la langue française et du multilinguisme, aux côtés de la Francophonie institutionnelle, qui se mobilise depuis le siège et à travers ses Représentations permanentes, afin de renforcer la présence de ce réseau des Groupes d'ambassadeurs francophones auprès des OI.

Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route du Dispositif de veille, d'alerte et d'action pour la langue française dans les organisations internationales, développé récemment par l'OIF, en concertation avec les États et gouvernements membres, associés et observateurs. Les GAF sont uniques dans le paysage diplomatique international, aucune autre architecture organisationnelle fondée sur un critère d'appartenance linguistique de cette dimension ne s'étant apparemment distinguée pour le moment.

Il s'agit donc bien d'un réseau déterminant dont le travail doit être coordonné avec l'action de la Francophonie, plus particulièrement dans le cadre de la mission

de veille, d'alerte et d'action qu'elle s'est fixée pour la bonne application des régimes linguistiques au sein des instances internationales, en concertation avec les acteurs de la coopération francophone et avec les partenaires des autres espaces linguistiques (cf. dispositif de veille, d'alerte et d'action, p.94).

Les Groupes des ambassadeurs francophones auprès des organisations internationales (ONU New York, ONU Genève, UE, UA, La Haye, UNESCO, OCDE...) sont donc au premier plan de l'action francophone en faveur du français et du multilinguisme, en contribuant de manière active au respect du statut des langues, conformément aux textes en vigueur dans la matière.

Limites

Les OI ne se prêtent pas toutes à la création d'un GAF formel : c'est le cas notamment de certaines organisations régionales comportant peu de membres de l'OIF (comme l'OTAN), des organisations dont la ville-siège accueille un faible nombre de représentations de pays membres de l'OIF (comme à Vienne) et/ou qui ne s'impliquent pas dans la durée aux travaux d'une organisation (OMI).

Néanmoins, certaines initiatives positives ont vu le jour, comme la création à l'OTAN, en 2018, d'un groupe de contact des Alliés membres/observateurs de l'OIF.

SYNTHÈSE DES INITIATIVES DÉPLOYÉES PAR ET AVEC LES GAF EN FAVEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DU MULTILINGUISME

Appui pour l'adoption en septembre 2020 de la résolution sur le multilinguisme par l'Assemblée générale des Nations unies (A/RES/73/346) présentée par la Roumanie : plusieurs groupes linguistiques, dont le Groupe des ambassadeurs francophones et le Groupe des amis de la langue espagnole, ont pris part, activement, aux négociations afin de soutenir une plus grande intégration du multilinguisme aux Nations unies.

Cette résolution souligne l'importance primordiale de l'égalité de l'usage des six langues officielles de l'Organisation des Nations unies et qui engage le Secrétariat à intégrer le multilinguisme dans ses activités, dans les limites des ressources disponibles et sur une base équitable. Elle constate en outre que beaucoup d'appels d'offres sont publiés en anglais, et encourage donc le Secrétariat à appliquer les politiques établies en matière de multilinguisme afin que les fournisseurs locaux puissent répondre plus facilement aux appels d'offres lancés par l'Organisation.

Correspondance en faveur du multilinguisme adressée au Secrétaire général de l'ONU le 13 mai 2020 par le GAF de New York et le Groupe des amis de l'espagnol et diffusée aux hauts cadres dirigeants de l'Organisation, aux présidents de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et de l'ECOSOC (cf. annexe 4).

Prises de parole du GAF et de la RPNY lors des débats généraux du Comité de l'information, organe subsidiaire de l'Assemblée générale et de la 4^e Commission de l'Assemblée générale sur le point consacré aux « questions relatives à l'information ».

Ces déclarations, préparées de concert, se font l'écho du multilinguisme en tant que valeur fondamentale de l'ONU, qui doit être au centre des débats sur l'information et la communication, ainsi que des réformes onusiennes.

Les représentants des deux Groupes sont par ailleurs intervenus le 5 mai 2020, lors de la réunion d'information avec les membres du Comité de l'information des Nations unies (organisée par le Département de la communication globale) en faisant référence à l'intervention de chaque Groupe en faveur du plein respect du multilinguisme.

C'est dans ce contexte que le président du Groupe des ambassadeurs francophones a souligné dans son intervention, auprès de la Secrétaire générale adjointe à la communication globale des Nations unies, les multiples préoccupations du Groupe francophone à l'égard des défis que le télétravail représente pour le multilinguisme.

Adoption d'une Déclaration en soutien à une réponse multilatérale forte et efficace, dans le contexte de la pandémie de coronavirus – COVID-19 le 20 mai 2020 par le GAF de New York qui a été partagée avec le Secrétaire général des Nations unies et les présidents des organes principaux de l'ONU.

Elle salue tout d'abord l'engagement de Mme la Secrétaire générale de la Francophonie face à la pandémie, encourageant l'OIF et l'ensemble des acteurs institutionnels de la Francophonie à prendre toutes les mesures nécessaires pour apporter une réponse structurante à ses multiples conséquences, souligne l'importance d'une collaboration au sein des organisations intergouvernementales afin de

répondre adéquatement à la crise multiforme actuelle, ainsi que «le rôle central que joue le système des Nations unies dans l'action mondiale contre la pandémie», rappelant enfin qu'un multilatéralisme efficace est tributaire du respect des valeurs fondamentales qui s'y rattachent, et exprime sa préoccupation que le respect du multilinguisme – pourtant garant de l'égalité de participation des États à la discussion internationale – puisse être assuré.

Rencontre du GAF avec le Secrétaire général des Nations unies le 1er juillet 2020, principalement consacrée au multilatéralisme et à la défense du multilinguisme.

Initiative du GAF Genève pour la Déclaration sur le multilinguisme du Groupe des ambassadeurs francophones de Genève avec l'appui de la délégation française auprès de la DSMT, lue par la représentante permanente de l'Autriche auprès de l'Office des Nations unies à Genève lors de la réunion de la première commission de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Démarche auprès de plusieurs directeurs de l'ONU/ONUV et du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, pour demander la constitution de panels de recrutement francophones lorsque l'usage du français est requis (à l'initiative du GAF de Vienne en novembre 2020, en lien avec les ambassadeurs hispanophones).

Développement d'un modèle de signature électronique multilingue par le service de gestion des conférences de l'ONU (CMS) à l'initiative du GAF de Vienne, et de la représentation française.

Ce message dans la signature de l'agent indique les langues qu'il maîtrise – parmi les six langues officielles de l'ONU et au-delà – afin de faciliter le contact entre locuteurs d'une même langue, et il est désormais obligatoire pour les 200

membres du personnel du service de gestion des conférences de l'ONU Vienne. Cette initiative a été présentée en mai 2019 par la cheffe du service des conférences de l'ONU aux responsables des autres organisations basées à Vienne (AIEA, OTICE et ONUDC notamment), en vue d'une adoption la plus large possible parmi les personnels des Nations unies à Vienne.

Échange d'informations sur les candidats francophones à certains postes au sein du Secrétariat technique de l'OIA à La Haye avec le GAF sur de possibles candidatures francophones.

Promotion annuelle des déclarations conjointes adressées au Secrétaire général du Conseil de l'Europe par le GAF, afin d'allouer les ressources financières et humaines nécessaires au fonctionnement des services de traduction de documents et d'interprétation du Conseil de l'Europe dans les deux langues de travail dans le cadre de l'élection du Secrétaire général ainsi que du Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, le groupe soulignant par ailleurs la nécessité pour les candidats de maîtriser les deux langues de travail.

Mise en place d'une plateforme francophone au Conseil de sécurité, lancée par le ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire et la Secrétaire générale de la Francophonie, le 25 septembre 2019, dans l'environnement de la semaine de haut niveau de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui entend développer une synergie constructive de la famille diplomatique francophone sur des sujets d'intérêt francophone inscrits à l'agenda du Conseil de sécurité. Elle est en lien avec le GAF de New York et, en particulier, sa vice-présidence chargée des relations avec le Conseil de sécurité, qui s'appuie sur la coordination des activités du Groupe assurée par la RPNY pour ce faire.

Groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations unies (New York)

Le GAF auprès des Nations unies à New York – qui existe depuis 1986 – regroupe formellement 81 missions permanentes des États membres, associés et observateurs de l'OIF, accrédités auprès des Nations unies, et poursuit son action en faveur du renforcement de l'influence francophone aux Nations unies, de la consolidation du multilinguisme, ainsi que de la prise en compte de la diversité dans le système multilatéral. Ces priorités ont été réaffirmées en avril 2020 lors de l'ajustement de la feuille de route du GAF dans le contexte de la crise sanitaire qui a impacté l'agenda ainsi que les modalités de travail et d'intervention des Missions permanentes comme des entités onusiennes.

La nouvelle feuille de route du GAF se décline selon les cinq sous-objectifs suivants :

1. renforcer la solidarité entre les membres du Groupe francophone ;
2. faire entendre la voix du Groupe francophone en soutien aux initiatives multilatérales ;
3. contribuer à une réponse multilatérale forte et efficace, et renforcer, dans ce cadre, les capacités de veille et de plaidoyer en faveur du respect du multilinguisme ;
4. ajuster la contribution du Groupe francophone aux questions prioritaires à l'agenda des Nations unies ;
5. continuer de développer le forum d'échanges et d'informations entre les membres du Groupe francophone.

Dans le contexte actuel, le Groupe francophone s'est engagé à rester mobilisé au cœur de la réponse à la crise sanitaire, en poursuivant son travail de concertation, tant au niveau des ambassadeurs que des experts des Missions permanentes francophones.

Le GAF s'est tout d'abord mobilisé dans le cadre de la négociation de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme.

Négociation de la résolution biennale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le multilinguisme

Le 16 septembre 2019, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution A/RES/73/346 sur le multilinguisme⁷⁶. La Mission permanente de la Roumanie, qui assume la présidence du Groupe des ambassadeurs francophones, a facilité les négociations auxquelles les délégations membres du GAF et du GAE⁷⁷

ont pris part activement, afin de soutenir une plus grande intégration du multilinguisme aux Nations unies. À l'instar des processus de négociation des précédentes résolutions sur le multilinguisme, le projet initial, soumis aux délégations membres des Nations unies, a été présenté au nom du Groupe des ambassadeurs francophones.

Parmi les nouvelles dispositions de la résolution 2019, les États ont notamment tenu à :

- réitérer leur soutien aux initiatives prises sous la direction du coordonnateur pour le multilinguisme et à l'élaboration d'un cadre politique cohérent sur le multilinguisme à l'échelle du Secrétariat des Nations unies ;
- reconnaître le rôle incontournable des médias sociaux en engageant le Département de la communication globale à continuer d'élargir son activité multilingue sur l'ensemble des médias sociaux.

Dans ce texte, le multilinguisme est reconnu par les États pour son rôle dans les trois piliers fondamentaux de l'action de l'Organisation des Nations unies : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Les États ont, par ailleurs, désigné le multilinguisme comme un facteur de la diplomatie multilatérale, contribuant à la promotion des valeurs de l'Organisation des Nations unies, ainsi qu'à la foi des peuples dans les buts et principes consacrés par la Charte des Nations unies.

La mobilisation des délégations francophones a été essentielle au cours des consultations et a permis de renforcer la voix francophone durant le processus.

En octobre 2019, la RPNY s'est entretenue avec l'inspecteur du Corps commun d'inspection des Nations unies chargé de l'élaboration, en 2020, d'un nouveau rapport sur le multilinguisme. Cet entretien a permis de revenir sur les préoccupations communes des Missions permanentes francophones et de la Mission d'observation de l'OIF quant au non-respect des règles relatives au multilinguisme dans le fonctionnement onusien. Elle a permis de rappeler les grandes lignes et recommandations opérationnelles et stratégiques du rapport produit fin 2018 pour le compte de l'OIF et diffusé auprès du Secrétariat des Nations unies, sur « Le multilinguisme à l'Organisation des Nations unies – Propositions pour une intégration renforcée du multilinguisme aux processus de gestion des ressources humaines et des achats, décembre 2018 ».

⁷⁶. <https://undocs.org/fr/A/RES/73/346>

⁷⁷. Groupe des Amis de la langue espagnole

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME FRANCOPHONE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'initiative «plateforme francophone au Conseil de sécurité» a été lancée par le ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire et la Secrétaire générale de la Francophonie le 25 septembre 2019, dans l'environnement de la semaine de haut niveau de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, et entend développer une synergie constructive de la famille diplomatique francophone sur des sujets d'intérêt francophone inscrits à l'agenda du Conseil de sécurité.

Pour ce faire, **la plateforme poursuit notamment l'objectif de promouvoir le multilinguisme et de garantir le respect de l'usage du français comme langue de travail, de communication et de documentation au sein de cet organe.** La plateforme francophone au Conseil de sécurité est articulée au GAF de New York et, en particulier, à sa vice-présidence chargée des relations avec le Conseil de sécurité, assumée,

depuis février 2020, par les Missions permanentes de la Belgique et du Niger. Elle s'appuie, dans ce sens, sur la coordination des activités du Groupe, qui est assurée par la RPNY.

Depuis son lancement, la plateforme francophone au Conseil de sécurité a notamment animé deux échanges entre les membres francophones du Conseil de sécurité et le GAF. Le RP de la Belgique auprès des Nations unies, président du Conseil de sécurité pour le mois de février 2020, ainsi que le RP de l'Estonie auprès des Nations unies, président du Conseil de sécurité pour le mois de mai 2020, ont échangé avec les ambassadeurs francophones sur les défis de leurs présidences. De plus, lors de la réunion du GAF du 28 mai 2020, en amont de sa présidence du Conseil, le RP de la France a fait le point sur les thématiques et les enjeux à l'ordre du jour du mois de juin.

Information et communication des Nations unies

Le GAF a coordonné, avec l'aide de la RPNY de l'OIF, les prises de parole lors des débats généraux du Comité de l'information, organe subsidiaire de l'Assemblée générale, et de la 4^e Commission de l'Assemblée générale sous le point consacré aux «questions relatives à l'information».

Ces déclarations, préparées de concert, se font écho et soulignent que le multilinguisme, valeur fondamentale de l'ONU, se doit d'être au centre des débats sur l'information et la communication, ainsi qu'un élément clé des réformes onusiennes.

Elles appellent le Secrétariat à répondre à un certain nombre de préoccupations partagées par les délégations francophones.

- **La première a trait à la production de contenus dans l'ensemble des six langues officielles des Nations unies.** Car si la traduction de contenus produits en anglais est importante, elle ne peut cependant pas se substituer à une production dans d'autres langues, qui véhiculent leur manière d'appréhender le monde et de s'approprier les solutions pour son devenir. Il est donc fondamental que les messages et les supports puissent être développés dans les différentes langues officielles.
- **La seconde préoccupation a trait à la communication sur les sites Internet des Nations unies et à l'importance d'un meilleur respect des normes minimales pour le multilinguisme des sites Web de l'ONU.** Trop d'événements onusiens restent préparés et promus dans une langue unique, qu'il s'agisse de débats pléniers, de forums ou de dialogues de haut niveau.

Tout en se voulant inclusives, ces réunions sont convoquées sur la base d'une documentation disponible uniquement en anglais. Cette situation ne permet pas à l'ensemble des États membres de s'engager sur un pied d'égalité et, de ce fait, affaiblit l'Organisation.

Le 5 mai 2020, le président du Groupe des ambassadeurs francophones, l'ambassadeur Léon Kacou Adom, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies, est intervenu lors de la réunion d'information du Comité de l'information, consacrée à la stratégie de communication globale des Nations unies. Il a souligné, auprès de Mme Melissa Fleming, Secrétaire générale adjointe à la communication globale des Nations unies, les multiples préoccupations du Groupe francophone à l'égard des défis que le télétravail représente pour le multilinguisme.

Il a également fortement regretté la place marginale du français dans la communication onusienne, avec des moyens particulièrement réduits pour l'animation des réseaux sociaux en français, alors même que le public francophone se développe constamment. Il a ainsi recommandé que la stratégie de communication des Nations unies développe une perspective tournée vers le monde francophone, reflétant ses dynamiques culturelles et ne se limitant pas à la traduction des contenus produits en anglais.

Le président du Groupe francophone a en outre suggéré une communication mondiale à destination du grand public, multilingue et multisupport, qui cible notamment la jeunesse, afin de promouvoir le multilatéralisme comme le moyen le plus efficace de servir nos intérêts collectifs, notamment en période de crise.

ACTIONS MENÉES DE CONCERT AVEC LES REPRÉSENTANTS DES AUTRES GROUPES LINGUISTIQUES

À travers sa présidence et sa vice-présidence chargée du multilinguisme, et avec le soutien de la RPNY, le GAF entretient un dialogue avec le Groupe des amis de l'espagnol qui a permis de mener une démarche conjointe en direction du Secrétaire général des Nations unies (cf. correspondance du 13 mai 2020 en annexe 4).

Les représentants des deux Groupes sont par ailleurs intervenus lors de la réunion d'information avec les membres du Comité de l'information des Nations unies, organisée par le Département de la communication globale, le 5 mai 2020, et ont fait référence à l'intervention de chaque Groupe en faveur du plein respect du multilinguisme.

Le GAF porte également une attention particulière aux pays de langue portugaise, grâce à la contribution du représentant permanent du Cabo Verde, co-vice-président, avec la représentante permanente d'Andorre, du réseau de veille « multilinguisme » au sein du GAF.

Groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations Unies (Genève)

Depuis la publication du dernier document de suivi de la mise en œuvre du *Vade-mecum*, il convient de noter que le GAF auprès des Nations unies à Genève s'est impliqué de manière active en faveur du respect du multilinguisme à travers :

- **des réunions périodiques entre les représentants de l'ONU et de l'OIF et/ou des Groupes d'ambassadeurs francophones notamment sur la question du multilinguisme** : entre les deux Secrétaires généraux, entre le Secrétaire général des Nations unies avec le Groupe des ambassadeurs francophones de New York (mars 2018) ; entre le Directeur général de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) et le Groupe des ambassadeurs francophones en poste localement (juin 2018) ; entre le Directeur général de l'ONUG et la Secrétaire générale de la Francophonie (avril 2019) ; entre le Secrétaire général des Nations unies et le Groupe des ambassadeurs francophones de Genève (mai 2019) ; entre le Secrétaire général des Nations unies et son homologue de la Francophonie (septembre 2019) ; Le GAF a également reçu

S.E. Madame Michelle Bachelet, Haute-Commissaire aux droits de l'Homme (août 2019), M. Francis Gurry, Directeur général de l'OMPI (septembre 2019)

- **des rencontres techniques**, qui ont succédé à ces rencontres de haut niveau, notamment avec les services de conférence ou d'information de l'ONU ou le Bureau du Secrétaire général adjoint chargé de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (du fait en particulier de ses fonctions de coordonnateur des Nations unies pour le multilinguisme).

À noter que, depuis l'année 2018, conformément à la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 71/328 sur le multilinguisme, un indicateur de performance dédié à la question du multilinguisme – comme vecteur d'efficacité, de performance et de transparence – a été intégré à tous les contrats de mission conclus par le Secrétaire général avec les hauts fonctionnaires du Secrétariat en poste (au siège, dans les bureaux hors siège ou les commissions régionales, dans les opérations de maintien de la paix ou les missions politiques spéciales).

Cet indicateur – introduit en 2018 – doit avoir des effets démultiplicateurs allant vers l'intégration du multilinguisme dans les programmes de travail de toutes les subdivisions de chacune des entités du Secrétariat concernées, et a également figuré dans les contrats de mission 2019 et 2020.

À l'occasion de la publication d'une vacance de poste concernant le recrutement du directeur de la Division des mécanismes des traités et du Conseil des droits de l'homme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme à Genève, le GAF et la Représentation permanente de l'OIF ont adressé un courrier à la haute Commissaire aux droits de l'Homme, le 2 décembre 2019, où il faisait part de son étonnement et de ses regrets de constater « que la maîtrise d'une seule des deux langues de travail soit exigée pour ce poste et qu'une simple connaissance de la seconde soit demandée, la reléguant ainsi au même rang que les autres langues officielles ».

Le Groupe francophone a parfois été amené à agir de concert avec le groupe des pays hispanophones (au BIT ou dans les organes de traité en matière de droits de l'homme par exemple) pour faire respecter le statut de langue de travail de leurs langues respectives.

Groupe des ambassadeurs francophones de Vienne

Le GAF de Vienne, qui est une structure informelle, réunit, depuis 2006, les ambassadeurs des États membres francophones accrédités auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne. À noter cependant que la majorité des pays d'Afrique francophone ne sont pas représentés à Vienne, avec seulement 13 ambassades ou RP africaines, dont très peu de pays francophones, ce qui entraîne une participation peu élevée aux réunions du groupe : une quinzaine seulement de pays étant représentés en moyenne, même si le nombre est en hausse depuis l'automne 2019.

Sa présidence est exercée depuis le 23 janvier 2019 par l'ambassadeur de l'État de Côte d'Ivoire, S.E.M. Roger Kacou, et le Secrétariat et l'animation du groupe sont assurés, en l'absence d'une RP de l'OIF (dont la compétence s'exerce à partir de Genève), par une volontaire internationale de la Francophonie (arrivée en septembre 2019), supervisée et soutenue dans son travail par la représentation française.

Le GAF de Vienne est un groupe dont les activités et l'audience se renforcent à travers :

- des réunions régulières, tous les deux mois en moyenne, qui permettent un échange de vues et d'informations entre les délégations francophones sur l'ensemble des questions traitées dans les organisations viennoises, y compris sur des sujets polémiques (un compte rendu est systématiquement adressé à l'ensemble des membres du Groupe);
- des réunions au cours desquelles des représentants d'organisations sont invités à venir débattre avec les ambassadeurs francophones (comme la venue d'une délégation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui a rencontré les membres du GAF, les responsables de l'AIEA et de l'OTICE en février 2019).

Les invités du GAF sont des interlocuteurs de haut niveau : l'ambassadeur du Japon, en sa qualité de président des négociations préparatoires au congrès des Nations unies contre le crime de Kyoto; le président désigné de la conférence d'examen du TNP 2020 et par ailleurs tout nouveau directeur général de l'AIEA; la secrétaire exécutive de la CNUDCI; ainsi que plusieurs experts de l'ONUDC et de l'AIEA qui ont abordé des thématiques aussi diverses que la 8e conférence des États parties à la convention des Nations unies contre la corruption ou encore les projets de coopération technique de l'AIEA menés en Afrique.

La qualité des intervenants suscite une participation accrue aux réunions, visible dans les derniers mois de 2020.

LE CYCLE DE CONFÉRENCES «STRATÉGIE ET FRANCOPHONIE» DE L'OSCE

Ce cycle est animé par la représentation permanente à l'OSCE en coopération avec la représentation à l'ONU Vienne et l'ambassade de France, le GAF, l'OIF et certaines organisations locales (Le Cercle, association des étudiants francophones de l'Académie diplomatique de Vienne).

Ses conférences mettent en valeur l'expertise francophone et facilitent le dialogue sur des thèmes d'actualité du système multilatéral, ainsi qu'une meilleure compréhension par les participants de la société civile des divers sujets abordés.

Le GAF de Vienne s'efforce de dégager des positions communes sur les sujets qui le permettent, conformément à l'invitation contenue dans la Déclaration de Dakar de «renforcer les concertations francophones dans les enceintes internationales» (ex. : Déclaration commune du GAF lors de la Commission des stupéfiants du 14 au 22 mars 2019).

À Vienne, à l'invitation du GAF et de la représentation française, le service de gestion des conférences de l'ONU (CMS) a développé **un modèle de signature électronique multilingue** qui permet à chaque agent, dans sa signature de courriel, d'indiquer les langues qu'il maîtrise. Cela facilite le contact entre locuteurs d'une même langue.

Cette initiative a été présentée en mai 2019 et consiste en un court message, indiquant les langues parlées parmi les six langues officielles de l'ONU (et au-delà), qui est désormais obligatoire pour tous les 200 personnels du service de gestion des conférences de l'ONU Vienne. La cheffe du service des conférences de l'ONU a présenté cette initiative aux responsables des autres organisations basées à Vienne (AIEA, OTICE et ONUDC notamment), en vue d'une adoption la plus large possible parmi les personnels des Nations unies à Vienne.

Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Unesco

Le Groupe francophone auprès de l'UNESCO (GAFU), créé en 2007 dans le cadre d'une Assemblée générale constitutive, réunit l'ensemble des représentants et délégués à l'UNESCO des pays ayant le français en partage. Il compte à ce jour plus de 70 délégations membres et observateurs couvrant toutes les régions du monde. La présidence du Groupe est assumée depuis juillet 2020 par l'ambassadeur Ghazi Gherairi, délégué permanent de Tunisie auprès de l'UNESCO et de l'OIF.

Ce groupe est informel, la répartition officielle des pays à l'UNESCO partageant les pays en six groupes électoraux.

Sa mission principale consiste à veiller au respect de l'utilisation de la langue française comme langue de travail de l'UNESCO et d'en défendre le bon usage. Et c'est dans ce contexte qu'il organise chaque année des activités culturelles et artistiques au sein de l'UNESCO reflétant la richesse et la diversité des pays de l'espace francophone, qui marque un engagement en faveur de la promotion de la langue française et des valeurs francophones au cours de ces manifestations.

Le champ d'action du GAFU couvre notamment :

- des réunions de concertation et de partage d'informations avec les hauts responsables de l'UNESCO et de l'OIF inscrites à l'agenda du Groupe en lien avec leurs activités ;
- des actions en faveur de la langue française dans les OI et plus généralement du multilinguisme prévues en 2020-2021 à travers la participation à la conférence des États parties à la convention 2005 sur la diversité culturelle, la célébration du cinquantième de la Francophonie, l'organisation de certaines manifestations culturelles dont une en cours de conception intitulée « Penser le monde d'après », la coordination des positions des délégations des pays membres au sein des différentes instances de l'UNESCO.

Grâce à l'intervention du GAFU auprès de la directrice générale de l'UNESCO, l'OIF a été invitée à la réunion en ligne des ministres de la Culture, qui s'est tenue le 23 avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire.

Groupe des ambassadeurs francophones auprès de l'Union africaine (Addis-Abeba)

Le Groupe des ambassadeurs francophones d'Addis-Abeba, créé en novembre 1999, est constitué des 32 États africains membres de l'Union africaine et de 22 États non africains accrédités auprès de l'Union africaine. La gouvernance du GAF est assurée par une présidence, une vice-présidence et un secrétariat. La présidence actuelle est assurée par le Sénégal, la Belgique assurant la vice-présidence et la Représentation permanente de l'OIF assurant le secrétariat.

Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles (GAF-B)

Le GAF-B regroupe, depuis 2007, les représentants permanents des pays membres de l'UE, les ambassadeurs bilatéraux accrédités auprès de la Belgique et les chefs de mission auprès de l'UE et du Groupe des ACP des pays membres, associés ou observateurs de l'OIF (ce qui représente plus de 100 membres).

Ce Groupe est actuellement présidé par la Représentante permanente de la Roumanie auprès de l'UE et dispose d'un Bureau et de quatre groupes de travail thématiques, dont un consacré à la diversité linguistique et culturelle.

Le Bureau comprend au moins un membre par continent ainsi que le représentant du pays d'accueil du Sommet à venir, en qualité de premier vice-président, un représentant du pays hôte et le représentant de l'OIF, en qualité de secrétaire. Un vice-président est désigné pour chaque continent.

À noter que les ambassadeurs auprès de l'OTAN sont parfois invités à participer aux réunions si la thématique abordée le nécessite : par exemple lors de la réunion du GAF-B, le 25 avril 2019, qui s'est déroulée en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. Madame Louise Mushikiwabo.

Le GAF-B a animé un grand nombre de concertations sur les grandes questions inscrites à l'agenda, tentant de rapprocher les points de vue et de les porter collectivement auprès des Institutions européennes et du Groupe ACP, notamment sur l'agenda post-2015 du développement (COP sur le climat, les phénomènes migratoires, la radicalisation et le terrorisme, les différends communautaires et les crises géopolitiques, politiques et humanitaires, l'égalité des genres, les enjeux numériques, le processus d'élargissement de l'UE, et sur l'usage de la langue française au sein des Institutions de l'Union européenne).

Le GAF-B s'associe également aux manifestations liées notamment à la Journée internationale de la Francophonie, à la Journée internationale de la femme, ou encore à la Journée de l'Europe et à des événements dans la perspective des Sommets de la Francophonie.

Entre autres rencontres du GAF organisées au cours des deux dernières années :

- Rencontre du 15 avril 2019 portant sur les négociations commerciales de l'UE. Invitée spéciale : Mme Cecilia Malmström, commissaire européenne chargée du commerce
- Rencontre du 25 avril 2019. Invitée spéciale : S.E. Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie
- Rencontre du 16 mai 2019. Invité spécial : M. Khemaies Jhinaoui, ministre tunisien des Affaires étrangères
- Rencontre du 10 décembre 2019 portant sur la présentation du Groupe de Visegrad et son action au sein de l'UE. Invités spéciaux : les représentants permanents auprès de l'UE de la Hongrie, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Tchéquie.

À noter que le GAF-B, comme les autres Groupes d'ambassadeurs francophones à travers le monde, n'a pas de personnalité juridique, et qu'il s'agit d'un Groupe à caractère non formel, même s'il tend à se structurer.

Les activités du GAF-B s'articulent autour des priorités suivantes :

- le renforcement de l'influence de la communauté francophone (Francophonie et États membres) auprès des institutions de mandats ;
- le renforcement du dialogue et des synergies entre les membres du Groupe des ambassadeurs francophones, mettant à profit l'originalité et la spécificité du Groupe de Bruxelles, qui relie plusieurs cercles d'influence politique, à travers des rencontres thématiques entre ses différentes composantes ;
- le partage d'expériences et d'expertises entre les États membres ;
- la mobilisation du GAF-B au sujet de la présence du français et du respect du multilinguisme dans les institutions européennes, à travers la sensibilisation des décideurs, l'accompagnement des pays membres et observateurs de l'OIF appelés à assurer la présidence de l'UE, et le soutien à des actions ciblées.

PROPOSITION ET ACTIONS MENÉES DE CONCERT ENTRE LA RPUE ET LE GAF-B

Au sein des différentes réunions du GAF-B, la question de l'usage du français lors du travail quotidien des ambassadeurs et représentants permanents a été soulevée. Et les RP se sont engagés à également utiliser le français, surtout lors des réunions au sein du Conseil (COREPER). À titre d'exemple, le RP grec utilise actuellement le français lors de certaines de ses allocutions, et la représentante permanente roumaine, notamment au cours de sa présidence du Conseil (janvier-juin 2019) a pris la parole, à plusieurs reprises, en français, devant ses homologues.

D'après la RP du Luxembourg, une coopération informelle s'est instituée au sein du Conseil entre ambassadeurs francophones (principalement de la Belgique, de la France, du Luxembourg et de la Roumanie) afin de veiller à une allocation de ressources financières et humaines adéquates pour que le statut des langues de travail et des langues officielles soit respecté.

Groupe des ambassadeurs francophones auprès du Conseil de l'Europe

Il s'agit d'un groupe informel, qui permet donc la participation d'ambassadeurs francophones représentant des pays non membres de l'OIF.

Il se réunit deux à trois fois par an, actuellement à l'initiative de l'Arménie, qui assure la présidence du Sommet de la Francophonie, autour des questions liées à l'usage de la langue française au Conseil de l'Europe, la coopération OIF/CdE, et des dossiers d'actualité.

Lors de son déplacement à Strasbourg en octobre 2019, Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'OIF, était l'invitée d'honneur d'un déjeuner de travail du GAF organisé par la Représentation française, en présence également de la Secrétaire générale administrative du Conseil de l'Europe : une rencontre qui a permis de rappeler les grandes priorités de la Francophonie et les modalités d'intervention conjointes à mener en faveur de la promotion de la langue française et du multilinguisme.

Groupe des ambassadeurs francophones de France

Le Groupe des ambassadeurs francophones de France est une association créée en 2014 et actuellement présidée par l'ambassadeur de la Roumanie en France, S.E. Monsieur Luca Niculescu. Le GAFF regroupe plus de 40 ambassadeurs francophones accrédités en France ou auprès des OI qui siègent à Paris.

Plusieurs membres du GAFF sont également ambassadeurs auprès d'OI à Paris autres que l'OIF, en plus du suivi des relations bilatérales qui leur incombe également (auprès de l'UNESCO et de l'OCDE).

Les objectifs du GAFF stipulés dans le statut consistent essentiellement à faire connaître la Francophonie sur le territoire français (ses valeurs, ses objectifs, son action concrète et sa diversité), à encourager et à promouvoir la langue française, et à partager des expériences propres à chaque pays, afin de contribuer au rapprochement des peuples par la connaissance mutuelle, la création et la valorisation des synergies dans l'espace francophone.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu presque tous les mois (à l'exception de la période de la pandémie, au cours de laquelle des rencontres virtuelles ont cependant pu avoir lieu).

Des rencontres, des conférences ou encore des missions de terrain ont également lieu avec les autres membres du groupe quatre à cinq fois par an, autour de thématiques qui concernent tous les domaines : promotion de la langue française et rayonnement de la Francophonie, numérique, économique, culturel, éducation et jeunesse, égalité femmes-hommes, ou d'autres thèmes en lien avec l'actualité.

Le Groupe s'est également fixé pour but de contribuer au rayonnement de la Francophonie dans les territoires, d'établir des passerelles et de relayer l'image d'une Francophonie active, ouverte, moderne et innovante auprès des jeunes. Des manifestations culturelles, des conférences, des rencontres ont d'ailleurs été organisées avec les milieux universitaire et associatif en faveur de la langue française et du multilinguisme.

La diversité des pays francophones qui sont représentés atteste de la capacité du GAFF à mobiliser et à agir en faveur de la Francophonie, de ses valeurs fondamentales et de la langue française.

Depuis octobre 2018, les membres du GAFF sont allés sillonner le pays afin d'aller échanger sur la Francophonie avec les autorités, les associations et les universités,

de dialoguer avec les acteurs économiques, ainsi que les représentants des États membres de la Francophonie en vue de partenariats à établir, sensibilisant ainsi l'opinion publique française aux messages portés par la Francophonie et les milieux d'affaires aux opportunités économiques existants dans l'espace francophone, et nouant également un dialogue avec la jeunesse et les acteurs de la société civile.

En outre, le Groupe a organisé plusieurs conférences, et rencontres avec des personnalités francophones, comme le Secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne, la Secrétaire générale de la Francophonie, l'administratrice de l'OIF ou Laurence Boone, l'économiste cheffe de l'OCDE, autour des préoccupations communes.

Le GAFF a aussi décidé de réactiver un prestigieux Prix des ambassadeurs créé en 1948 par le journaliste Jean-Pierre Dorian. Ainsi, l'année dernière, la première édition du Grand Prix des ambassadeurs francophones de France a été lancée : un projet réalisé en partenariat avec l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques, et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, et qui récompensera chaque année un ouvrage en langue française d'un auteur appartenant à un pays membre de la Francophonie (en lien avec les relations internationales, les affaires politiques ou l'histoire).

Groupe des ambassadeurs francophones de La Haye

Certains ambassadeurs francophones de La Haye auprès de l'OIAC et auprès des institutions juridiques internationales, présentes sur place à travers son ambassade, plaident pour que le GAF local de La Haye développe des travaux en lien avec le renforcement de la langue française au sein des OI aux Pays-Bas, avec comme point d'entrée la formation au français (notamment par le biais du programme de formation mis en place par l'Alliance française de La Haye grâce aux fonds du FIL)⁷⁸.

Au cours de la vingt-cinquième session de la conférence des États parties de l'OIAC (30 novembre – 4 décembre 2019), le Représentant permanent de la République d'Arménie a prononcé une déclaration au nom des membres de l'Organisation internationale de la Francophonie insistant sur les buts communs poursuivis par les deux organisations en faveur de la promotion de la sécurité, de la stabilité et de la paix internationales. À cette occasion, il a également appelé le directeur général et le secrétariat technique à prendre des mesures visant à renforcer l'utilisation du français et d'autres langues de l'ONU au sein de l'OIAC.

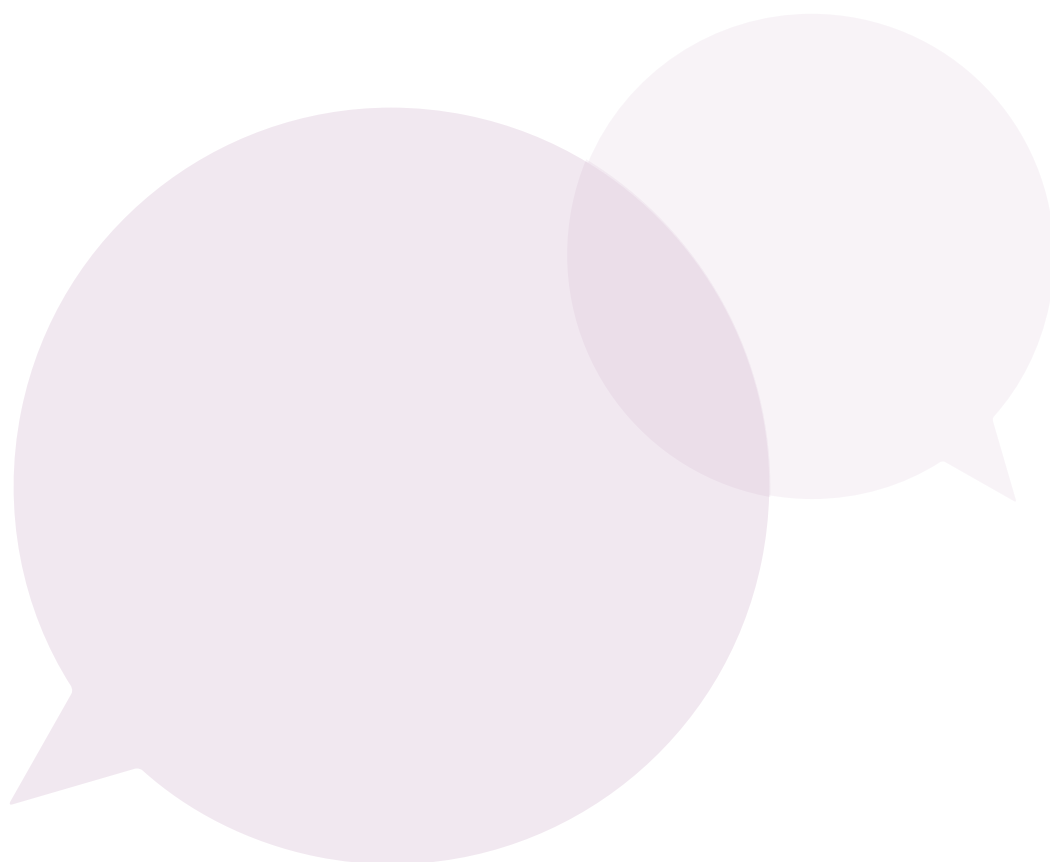
⁷⁸. Cf. détails du Fonds d'intervention linguistique (FIL) en page 70.

En sa qualité de président du Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) à La Haye (2013 - juillet 2019), l'ambassadeur du Royaume du Maroc a entrepris plusieurs démarches visant à promouvoir l'usage de la langue française et du multilinguisme dans les activités des organisations et des institutions internationales siégeant à La Haye à travers :

- la désignation de points focaux auprès de l'OIAC, la CPI, le HCCH et la CPA, ayant pour mission de veiller au respect de l'usage de la langue française dans les différentes activités de ces organisations ;
- l'organisation de certaines réunions plénières du GAF au sein des sièges des organisations internationales (ex. : réunion à la CPA en présence du Secrétaire général, Hugo Siblez, décembre 2018, et réunion à l'Europol, en présence de la Directrice exécutive, Mme Catherine De Bolle, décembre 2019).

Groupe des ambassadeurs francophones de l'OACI

Ce groupe se réunit deux fois par an et a notamment proposé l'adoption par l'OACI d'une stratégie de promotion du multilinguisme. Parallèlement aux travaux de ce groupe, des échanges bilatéraux réguliers interviennent également entre délégations francophones, en fonction des sujets abordés lors de négociations au Conseil ou à l'Assemblée.



DOSSIER N°2

IMPACTS ET CONSÉQUENCES DE LA COVID-19 SUR LE MULTILINGUISME DANS LES OI

Le 8 septembre 2020, la Secrétaire générale s'est exprimée en ouverture du débat inédit du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre l'ONU et l'OIF, organisé à l'initiative du Niger afin de faire entendre la voix de la Francophonie sur les enjeux actuels de la diversité linguistique, et de souligner la place et le rôle du français au sein de l'environnement onusien. Dans ce contexte, elle a rappelé que sept des quinze membres du Conseil sont membres de la Francophonie, en évoquant la création, il y a un an, de la « **Plateforme francophone au Conseil de sécurité** » grâce à laquelle la mobilisation pour la promotion de la langue française et la diversité linguistique dans les travaux du Conseil va se poursuivre de manière concertée.

Elle a salué l'utilisation, pour la première fois, d'un **nouveau dispositif de vidéoconférence multilingue par le Conseil de sécurité**, qui permet aux participants d'accéder à la traduction simultanée des travaux dans les six langues officielles des Nations unies. Il s'agit d'une avancée très importante pour que l'ensemble des délégations puissent participer pleinement, équitablement et efficacement aux travaux du Conseil organisés à distance.

Le Conseil de l'Europe avait anticipé, dès 2018, la nécessité de se préparer à la télé-interprétation, ou « interprétation simultanée à distance », dans le cadre de réunions avec télé-participation. Ainsi, lorsque la COVID-19 a frappé, il a été possible de mettre rapidement en place des solutions de réunions avec télé-participation et télé-interprétation bilingues (anglais/français) et multilingues (anglais, français, pour les deux langues officielles ; et allemand, italien, russe, pour les trois langues de travail). Cependant, leur capacité à répondre à la demande forte de réunions bilingues ou multilingues avec télé-participation est insuffisante, et certains services organisateurs optent pour des réunions monolingues (en anglais essentiellement).



Par ailleurs, une stratégie d'investissement dans des salles de conférences a été proposée afin de permettre à la télé-participation et à la télé-interprétation de renforcer la capacité du Conseil de l'Europe à mieux respecter la parité entre les deux langues officielles.

Impact de la pandémie sur le fonctionnement régulier des organes onusiens : le multilinguisme, victime collatérale de la crise sanitaire

Les services d'interprétation simultanée du **Secrétariat général des Nations unies** ont pour leur part dû être suspendus à compter de la mi-mars 2020, les services de visioconférences et les plateformes technologiques en usage au Secrétariat ne permettant pas de tenir des réunions virtuelles multilingues.

Les services compétents du Secrétariat, dans les différents lieux d'affectation, ont toutefois travaillé sans relâche pour répertorier leurs besoins, identifier, sélectionner et tester des solutions adéquates.

Grâce à un processus d'achat accéléré, des passations de marché ont été conclues récemment avec deux entreprises distinctes pour une durée initiale d'un an. Il convient toutefois de noter que les États membres ne se sont pas encore entendus sur le concept de réunion virtuelle et ce qu'il recouvre, y compris en termes de services conférences.

Globalement, d'après la veille réalisée par les Représentations permanentes de l'OIF, le multilinguisme a pâti de la crise sanitaire. Seule la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine à Addis Abeba signale que la plupart des réunions significatives au sein de cette Organisation ont fait l'objet d'interprétation du et vers le français grâce à l'utilisation d'une plateforme permettant d'intégrer correctement les interprètes dans le dispositif.

Conséquences enregistrées dans le fonctionnement des organes onusiens et démarches engagées

Sans possibilité de tenir des séances au siège des Nations unies depuis la mi-mars 2020, l'**Assemblée générale et le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies** ont mis en place de nouvelles modalités de travail, permettant la poursuite de leurs activités et la prise des « décisions essentielles » à leur bon fonctionnement. Cette initiative, proposée initialement par le Président de l'Assemblée générale, permet depuis mars à l'AG de se prononcer, à distance, sur des projets de résolutions, dans le cadre d'une procédure

dite « de silence » de 72 heures. Ces modalités ont été adoptées officiellement par décision de l'Assemblée générale en date du 27 mars, comme annoncé par courrier du Président de l'Assemblée générale⁷⁹, et ce, jusqu'à la fin juin 2020. Elles ont été reconduites jusqu'à la fin juillet 2020, les détails de cette procédure ayant, par la suite, été exposés dans un courrier du 9 mars 2020⁸⁰.

En vertu de ces nouvelles méthodes, les projets sont rendus disponibles dès la première étape dans les six langues officielles des Nations unies, et d'après les délégations de nos États membres, la traduction de l'ensemble des projets de texte leur a bien été transmise dans les six langues officielles.

Des mesures similaires ont été adoptées par l'ECOSOC par la décision 2020/205 du 3 avril 2020⁸¹.

Les dernières réunions et conférences officielles ayant eu lieu depuis le début du télétravail par les représentants du Secrétariat général, de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale des Nations unies se sont toutes tenues par vidéoconférence et en langue anglaise uniquement, **sans possibilité d'interprétation**.

Confronté aux mêmes difficultés, le **Conseil de sécurité des Nations unies** a été contraint d'adapter ses méthodes de travail depuis la mi-mars 2020, le vote des résolutions du Conseil étant désormais soumis à une procédure de vote à distance de 24 heures, durant laquelle le président du Conseil doit faire circuler une lettre avec le projet de résolution en annexe, **ainsi que sa traduction dans les six langues de travail de l'ONU**.

Concernant la tenue des réunions, le Conseil de sécurité tient, depuis la fin mars 2020, ses séances dans le cadre de visioconférences en anglais, **sans aucune interprétation**.

Sans respect du multilinguisme au cours de ces réunions aux décisions contraignantes, des États membres du Conseil comme la France ont sollicité le Secrétariat pour que soit assurée la diversité linguistique, au moins dans les deux langues de travail de l'Organisation. La délégation française, avec l'appui du GAF et de la RPNY, s'est fortement mobilisée pour que soit garantie l'interprétation en langue française tout au long de sa présidence du Conseil de sécurité, au mois de juin 2020. Les solutions technologiques n'ont toutefois pas été réunies et les travaux se poursuivent sans aucune interprétation simultanée.

⁷⁹. <https://www.un.org/pga/74/2020/03/27/conclusion-of-the-silence-procedure-on-the-decision-enabling-the-ga-to-take-decisions-during-the-covid-19-pandemic/>
⁸⁰. <https://www.un.org/pga/74/2020/04/09/procedure-for-taking-decisions-of-the-general-assembly-during-covid-19/>

⁸¹. https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/2020doc/President_letter_on_approval_of_silence_procedure_signed.pdf

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE, DANS LE CADRE DE LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR LE MOIS DE JUIN 2020, A DÉCIDÉ DE TENIR L'ENSEMBLE DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL EN FRANÇAIS.

Les traductions vers l'anglais des déclarations délivrées en français sont mises à la disposition des États membres du Conseil en amont des séances.

Alors que, selon les mots de l'ambassadeur de France auprès des Nations unies, «le multilinguisme a été un dommage collatéral de la crise sanitaire, cette mesure vise à défendre l'usage de la langue française ainsi que la diversité culturelle au sein du Conseil». Cependant, les réunions fermées du Conseil se poursuivent en anglais.

Conformément à sa pratique, le Conseil de sécurité rend également compte de ses travaux dans le cadre de déclarations à la presse très détaillées, et qui font office de compte rendu dans les deux langues de travail des Nations unies sur le site Internet de l'ONU <https://www.un.org/press/fr>.

Au cours des derniers mois, plusieurs des organes subsidiaires de l'Assemblée générale, et notamment la **Commission de consolidation de la paix (PBC) et le Comité spécial des opérations de paix**, ont pu se réunir virtuellement au cours de vidéoconférences en présence des délégations. **Ces dernières ne disposaient pas non plus d'interprétation et se déroulaient exclusivement en anglais, à quelques déclarations près.**

En effet, la question du respect du multilinguisme a été soulignée lors de la réunion de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix du 7 mai 2020. Après s'être excusé de ne pas pouvoir assurer l'interprétation en langue anglaise et se désolant du manque de moyens techniques disponibles, le président de la formation et ambassadeur du Maroc a offert la possibilité au ministre de la République centrafricaine de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et au chef de la MINUSCA de s'exprimer devant les délégations présentes en langue française, le reste de la réunion s'étant déroulé en anglais.

Des constats similaires quant à l'absence d'interprétation et à ses conséquences ont été faits pour les autres réunions tenues en vidéoconférence, des déclarations officielles aux réunions conjointes des différentes agences onusiennes.

Ainsi, les séances de l'Assemblée générale des Nations unies et de l'ECOSOC se tiennent depuis la fin mars 2020 par visioconférence, sans possibilité d'interprétation simultanée. Dans le cadre des travaux de la 43e session du Conseil des Droits de l'Homme, les participants qui n'avaient pas effectué le déplacement en raison du déconfinement progressif, dont plusieurs délégations francophones, n'ont pu suivre les débats qu'à travers la chaîne de télévision de l'ONU en ligne qui n'émettait qu'en anglais.

Enfin, sur les notes d'analyse («policy briefs»)⁸² publiées par le Secrétaire général depuis le début de la période de télétravail et en lien avec la pandémie de COVID-19, toutes sont rendues disponibles en anglais et aucune n'a encore fait l'objet de traduction.

On peut noter en revanche avec satisfaction que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a très vite tenu ses réunions dans les 6 langues officielles de l'ONU et que la réunion de haut-niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 organisée à l'initiative conjointe du Canada, de la Jamaïque et des Nations Unies, a été diffusée en direct sur la télévision des Nations Unies dans les 6 langues officielles.

Mobilisation du GAF et de la RPNY

Le Groupe des ambassadeurs francophones a fait siennes les préoccupations de ses membres, et s'est mobilisé afin d'inscrire, dans sa nouvelle feuille de route, un plaidoyer renforcé en faveur du multilinguisme.

Une correspondance, au nom du GAF et du GAE, a été adressée le 13 mai 2020 au Secrétaire général de l'ONU et diffusée aux hauts cadres dirigeants de l'Organisation ainsi qu'aux présidents de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et de l'ECOSOC. Celui-ci a répondu le 19 juin, en indiquant avoir donné des instructions à ses équipes pour que la crise sanitaire ne conduise pas à un relâchement des efforts pour une ONU «plus multilingue, agile, flexible et adaptable».

Dans la même lignée, le GAF a adopté, le 20 mai 2020, une déclaration exprimant le soutien des délégations francophones à une réponse multilatérale forte et efficace face à la crise de la COVID-19, interpellant notamment les dirigeants des Nations unies quant au non-respect actuel du multilinguisme dans les travaux de l'Organisation, malgré son rôle primordial de garant de l'égalité de participation des États à la discussion internationale.

⁸². <https://www.un.org/pga/74/2020/03/27/conclusion-of-the-silence-procedure-on-the-decision-enabling-the-ga-to-take-decisions-during-the-covid-19-pandemic/>

Fin février 2020, le GAF a finalisé sa feuille de route pour 2020, qui a été brutalement remise en cause à la mi-mars 2020 – à l'instar de l'activité régulière des organes onusiens – par la pandémie de coronavirus et l'aménagement substantiel des modalités de travail et d'intervention des Missions permanentes comme des entités onusiennes.

La feuille de route du GAF, ajustée à la fin avril 2020, souligne toute la pertinence et l'importance d'une mobilisation du Groupe durant la crise sanitaire et dans la gestion de ses conséquences, en rappelant que l'action du GAF a pour finalité principale de renforcer l'influence francophone aux Nations unies, de contribuer à consolider le multilinguisme à l'ONU et, ainsi, d'agir pour une diversité mieux prise en compte dans le système multilatéral. Elle a pour but de traduire, à l'échelle des Missions permanentes francophones à New York et dans le cadre des coopérations développées avec les Nations unies, la solidarité qui est au cœur des valeurs de la Francophonie.

Nouvelle feuille de route du GAF pour 2020 dans le contexte de la Covid-19

1. Renforcer la solidarité entre les membres du groupe francophone

- Activité 1 : soutenir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le contexte de la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences (...)
- Activité 2 : développer des actions de solidarité ciblées (actions de renforcement des capacités de travail à distance)

2. Faire entendre la voix du groupe francophone en soutien aux initiatives multilatérales

- Activité 3 : adopter une déclaration francophone en soutien aux initiatives multilatérales

Le Groupe des ambassadeurs francophones a ainsi adopté, le 20 mai 2020, une Déclaration en soutien à une réponse multilatérale forte et efficace, dans le contexte de la pandémie de coronavirus COVID-19, Déclaration qui a été partagée avec le Secrétaire général des Nations unies et les présidents des organes principaux de l'ONU (cf. annexe 2).

Cette Déclaration salue tout d'abord l'engagement de la Secrétaire générale de la Francophonie face à la pandémie de COVID-19, et encourage l'OIF et l'ensemble des acteurs institutionnels de la Francophonie à prendre toutes les mesures nécessaires pour apporter une réponse structurante aux conséquences provoquées par la pandémie de COVID-19. Elle réitère l'importance de la collaboration au sein des organisations intergouvernementales pour répondre adéquatement à la crise multiforme actuelle, et souligne « le rôle central

que joue le système des Nations unies dans l'action mondiale contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ».

Elle rappelle, notamment, qu'un multilatéralisme efficace est tributaire du respect des valeurs fondamentales qui s'y rattachent, et exprime à cet égard sa préoccupation que le multilinguisme, garant de l'égalité de participation des États à la discussion internationale, ne puisse être pleinement assuré.

3. Contribuer à une réponse multilatérale forte et efficace, et renforcer, dans ce cadre, les capacités de veille et de plaidoyer en faveur du respect du multilinguisme

- Activité 4 : effectuer une veille de l'impact des nouvelles méthodes de travail des organes principaux (Assemblée générale, Conseil de sécurité et ECO-SOC) sur le respect du multilinguisme
- Activité 5 : engager des démarches, au nom du Groupe francophone, auprès du Secrétariat et des autres organes principaux, et développer la coopération avec le Groupe des amis de l'espagnol

4. Ajuster la contribution du groupe francophone aux questions prioritaires à l'agenda des Nations unies :

le Groupe francophone restera mobilisé sur les agendas prioritaires au cœur de la réponse à la crise sanitaire.

5. Continuer de développer le forum d'échanges et d'informations entre les membres du Groupe francophone :

le Groupe francophone poursuit sa dynamique de concertations, tant au niveau des ambassadeurs que des experts des Missions permanentes francophones.

Mobilisation du GAF et de la RPG

À l'initiative de la Représentation permanente de l'OIF à Genève, un courrier a été envoyé le 8 mai par Mme la Présidente du Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) au Directeur général de l'OMS pour s'assurer de la traduction en français de tous les documents stratégiques dans le contexte de la crise de la COVID-19. La déclaration du Groupe francophone pendant l'Assemblée mondiale de la santé a également rappelé l'importance du respect du multilinguisme, en particulier dans une situation d'urgence sanitaire.

Une déclaration similaire a été faite à la 44ème session du Conseil des Droits de l'Homme le 30 juin.

Par ailleurs, une interprétation français/anglais a été obtenue pour la réunion de haut niveau sur le commerce électronique en Afrique organisée par le Centre du commerce international (CCI).

Enfin, la réunion du GAF du 11 juin avec la Directrice générale de l'ONU-Genève, le Directeur général de l'Or-

ganisation internationale du travail (OIT) et la Présidente du Conseil des Droits de l'Homme, a porté notamment sur le respect du multilinguisme dans les travaux de ces trois institutions et les trois dirigeants ont réitéré leur ferme engagement sur ce point en dépit du contexte difficile.

Conséquence à l'Union européenne

Les institutions de l'Union européenne ont fait un usage sans précédent des outils de vidéo-télé-conférence (VTC) pour organiser pendant les premières semaines des réunions virtuelles uniquement en anglais à tous les niveaux, y compris cas pour les réunions du Conseil, qu'il s'agisse des groupes de travail ou des réunions informelles des ministres européens. Les ministres ne parlant pas l'anglais interviennent alors dans leur langue et se font traduire par leur assistant personnel.

La Commission européenne a, de son côté, mis en place depuis avril un système de traduction à distance qu'elle avait déjà testé en 2019 en faisant l'acquisition de plateformes numériques d'interprétation. Cette solution permet aux interprètes de travailler depuis leur cabine, c'est-à-dire un environnement connu et conforme aux normes ISO, pour des participants distants. La plateforme Interactio acquise permet d'utiliser jusqu'à 32 langues. La première utilisation notoire de cette plateforme a été la Conférence des donateurs sur la Covid-19, organisée le 4 mai par la Commission européenne et présidée par Mme von der Leyen. Cette conférence a été couverte dans six langues : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le chinois. Depuis, quinze salles de réunions ont été équipées avec la plateforme Interactio et d'autres installations étaient prévues.

Le Parlement a quant à lui utilisé son propre système ainsi que la plateforme Interactio pour proposer une interprétation qui couvre actuellement entre six et huit, et bientôt neuf langues. La crise de la Covid-19 a donc eu un effet accélérateur favorable au multilinguisme et a stimulé le développement d'une alternative technique, laquelle risque de rester d'usage. Parallèlement avec le présentiel.

Pour ce qui est du **Conseil**, qui reste à la traîne, il faut noter que l'Espagne a produit le 10 juin, en Comité des représentants permanents, une note sur l'interprétation dans les VTC du Conseil, en demandant au Secrétariat général, sur base du principe du multilinguisme et en faisant référence au règlement n°1 de 1958, d'intensifier ses efforts pour y mettre en place une solution similaire dès que possible afin de fournir une interprétation lors de réunions virtuelles et maintenir ainsi le multilinguisme au sein de l'Union européenne. Cette note a été soutenue par quatre pays, incluant la France. Le Secrétariat

général a fait savoir qu'il menait une phase test et qu'à partir du mois de juillet l'interprétation serait de mise, en tout cas pour les VTC organisées au départ du Conseil. La présidence allemande réfléchit également au problème pour ce qui concernera les VTC depuis Berlin.

Formation à l'interprétation à distance (OIF)

Dans le contexte de la pandémie, et afin de répondre aux difficultés qu'ont rencontrées les interprètes pour exercer leur métier à distance, la DLFDCE de l'OIF a développé en 2020 une formation en ligne qui a permis de renforcer les compétences techniques liées à l'interprétation, d'échanger sur les pratiques et expériences liées au travail à distance en période de pandémie, et d'esquisser les pratiques optimales en la matière. Cette formation s'est adressée à un groupe constitué d'interprètes permanents en poste dans des organisations régionales et internationales partenaires de l'OIF, et d'interprètes indépendants.

Plan d'accompagnement des enseignements à distance par le numérique (AUF)

Ce plan consiste à accompagner les établissements membres de l'AUF de la région Asie-Pacifique à améliorer la qualité et l'efficacité des mesures urgentes mises en place pour assurer la continuité pédagogique de l'année académique 2019-2020 durant la pandémie de COVID-19, tout en préparant une base méthodologique, pédagogique et technique nécessaire à un plan de développement des formations hybrides et à distance des établissements membres de l'AUF de la région dans le long terme.

En 2020, une réunion institutionnelle a réuni 100 participants issus de 42 établissements membres de l'AUF au Vietnam et de deux institutions partenaires, dont 24 ont remis des fiches d'informations sur leur situation de déploiement du numérique dans les activités de gouvernance, d'enseignement, de formation et de recherche. Cinq webinaires thématiques et un atelier d'accompagnement intensif aux pratiques pédagogiques d'enseignement à distance ont également suscité 895 inscriptions issues de 31 établissements membres de l'AUF et de sept institutions partenaires au Vietnam.

Présence des langues sur les sites internet des organisations internationales

Les sites Internet des organisations internationales (OI) sont une voie d'accès privilégiée pour les citoyens qui souhaitent se tenir informés des activités de celles-ci et des grandes questions à l'ordre du jour de la communauté internationale. De ce fait, la diversité de l'offre linguistique y revêt une importance toute particulière, singulièrement depuis le début de la pandémie de co-

ronavirus, qui a fait bondir le volume de consultation de la Toile, dans tous les domaines.

L'observatoire de la langue française a procédé à l'examen des sites Internet des principales organisations internationales ayant leur siège à Paris, ainsi que de ceux de quelques autres organisations partenaires de la Francophonie situées ailleurs dans le monde.

La grille de lecture retenue visait à vérifier la disponibilité et la part relative des différentes langues sur le site, en identifiant au passage les rubriques pour lesquelles un déséquilibre serait constaté.

Outre l'appréciation générale sur le nombre de langues disponibles sur le site (avec, parfois, des remarques sur la qualité), les sections qui ont été analysées sont les suivantes : page d'accueil, actualités et médias, offres d'emploi/stages/collaborations et documents/publications.

En général, on peut dire que les OI qui ont plusieurs langues officielles dans leur statut ont tendance à plutôt respecter cette identité multiculturelle en rendant disponible une version du site pour chaque langue officielle. On constate tout de même une forme de « hiérarchie » entre les langues, avec une disponibilité immédiate privilégiant nettement l'anglais et, dans une moindre mesure, le français.

Dans tous les secteurs, l'anglais et le français (puis l'espagnol) émergent comme les langues principales, celles qui véhiculent les contenus les plus complets et qui couvrent la totalité du site.

En ce qui concerne l'actualité, on retrouve cette domination de l'anglais et du français avec un net avantage à l'anglais. À noter cependant que, dans cette rubrique, comme dans d'autres, on est parfois surpris d'aboutir à la version anglaise d'un texte dont le titre cliquable était en français...

Dans la rubrique consacrée aux recrutements et aux stages, et bien que la première page soit disponible en plusieurs langues, il arrive presque toujours que les offres d'emploi concrètes et détaillées ainsi que les formulaires amorçant le processus de candidature soient présents uniquement en anglais.

LISTE DES ORGANISATIONS CONCERNÉES⁸³

AEC (Association des États de la Caraïbe), BAD (Banque africaine de développement), BIE (Bureau international des expositions), BM (Banque mondiale), CCI (Centre du commerce international), CEA (Commission économique pour l'Afrique), CICR (Comité international de la Croix-Rouge), CIO (Comité international olympique), COI (Commission de l'océan Indien), CPI (Cour pénale internationale), ESA (Agence spatiale européenne), FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ICOM (Conseil international des musées), OMS (Organisation mondiale de la santé), ONU (Organisation des Nations unies), UA (Union africaine), UE (Union européenne), UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

⁸³. Retenu dans un premier temps, le site de l'Alliance des civilisations ne figure finalement pas dans cette étude car il est exclusivement en anglais, malgré l'ambition universelle de cette organisation de l'ONU.

Site internet OI	Langues disponibles sur le site	Actualités et médias	Offres d'emploi/ stages/ collaborations	Documents/ publications
AEC (Association des États de la Caraïbe)	anglais ; espagnol ; français Dans la version française, il peut arriver de trouver de nombreuses erreurs linguistiques. Cela est peut-être dû au fait que le site français est traduit à partir des versions anglaise et espagnole. De plus, la rubrique « Affaires juridiques » relevant du bureau du Secrétaire général n'existe pas en français.	anglais ; espagnol ; français (avec un léger avantage à l'anglais)	anglais, français ; espagnol	anglais, français ; espagnol
BAD (Banque africaine de développement)	anglais ; français	anglais ; français	anglais ; français	Il y a un bon équilibre entre les publications en anglais et celles en français.
BIE (Bureau international des expositions)	français ; anglais	français ; anglais (fortement dominant)	français ; anglais	<ul style="list-style-type: none"> – Le Bulletin annuel est une publication où prévaut la langue anglaise. Le français est généralement utilisé dans la préface et dans un article à la fin de chaque chapitre. – La plupart des discours prononcés lors des expositions sont disponibles dans une seule langue, qui souvent est l'anglais. – Tous les articles téléchargeables sont en anglais. – Dans la section Legs intellectuel, il y a huit déclarations en anglais, dont deux sont aussi en français.
BM (Banque mondiale)	anglais ; français ; espagnol ; arabe ; russe ; chinois En outre, il y a de plus en plus de contenus disponibles dans 15 autres langues.	anglais ; français ; espagnol ; arabe ; russe ; chinois	anglais	Le rapport annuel de la Banque mondiale est disponible en anglais, français, espagnol, arabe, russe, chinois et portugais.
CCI (Centre du commerce international)	anglais ; français ; espagnol	anglais	L'anglais est dominant par rapport au français et à l'espagnol.	Quelques publications sont en français, mais la plupart sont en anglais.
CEA (Commission économique pour l'Afrique)	anglais ; français	anglais ; français	anglais ; français	anglais ; français

83. Retenu dans un premier temps, le site de l'Alliance des civilisations ne figure finalement pas dans cette étude car il est exclusivement en anglais, malgré l'ambition universelle de cette organisation de l'ONU.

CICR (Comité international de la Croix-Rouge)	anglais; français; arabe; espagnol; chinois; portugais; russe En outre, certains contenus sont aussi disponibles en allemand, italien, japonais, coréen, turque, thaï, hébreu et indonésien.	anglais; français; arabe; espagnol; chinois; portugais; russe	anglais	Surtout en anglais, puis français et espagnol.
CIO (Comité international olympique)	anglais; français	anglais; français	anglais; français	anglais; français; parfois espagnol
COI (Commission de l'océan Indien)	français	français	français (+ anglais)	français (+ anglais)
CPI (Cour pénale internationale)	anglais; français	anglais; français	anglais; français	Les textes juridiques fondamentaux sont les sept documents qui constituent le fondement du cadre juridique de la Cour : le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Règlement de procédure et de preuve, les Éléments des crimes, le Règlement de la Cour, le Règlement du Greffe, le Règlement du Bureau du procureur et le Code de conduite professionnelle des conseils : ils sont tous téléchargeables en anglais et en français, et parfois en d'autres langues.
ESA (Agence spatiale européenne)	Le site est intégralement construit en anglais; toutefois, il y a une section dédiée à chacun des 22 pays membres dans la/les langue(s) officielle(s) des pays --> allemand, anglais, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, italien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, suédois, tchèque.	anglais	anglais	La plupart des publications et des PDF téléchargeables sont en anglais. Exceptions : – Le guide illustré This is ESA est disponible en anglais, français, allemand, italien, espagnol, néerlandais, portugais, roumain et suédois. – Les communiqués de presse sont disponibles en anglais, français, allemand, néerlandais, espagnol et italien. Les archives de ceux en anglais remontent jusqu'à 1993, alors que celles relatives au français débutent en 2001.

Site internet OI	Langues disponibles sur le site	Actualités et médias	Offres d'emploi/ stages/ collaborations	Documents/ publications
FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	anglais; français; espagnol; arabe; chinois; russe	anglais; français; espagnol; arabe; chinois; russe	anglais (surtout); français; espagnol	anglais; français; espagnol; arabe; chinois; russe
ICOM (Conseil international des musées)	anglais; français; espagnol	anglais; français; espagnol	anglais; français; espagnol	<ul style="list-style-type: none"> – Museum international est la revue scientifique bisannuelle de l'ICOM, qui contribue au dialogue d'experts dans les domaines conjoints des musées et du patrimoine : anglais. – Série The Future of Natural History Museums : anglais – L'ouvrage Concepts clés de muséologie est un outil de référence pour les professionnels des musées dans le monde entier. Disponible en 21 langues, parmi lesquelles le français. – Les catalogues des publications ICOM de chaque année sont disponibles en anglais, français et espagnol.
OMS	arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol	arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol	arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol, mais les processus de candidature sont gérés en anglais.	Les communiqués de presse ou les déclarations, les rapports et les documents importants sont disponibles dans les six langues officielles.
ONU	<ul style="list-style-type: none"> – Le site présente six versions équivalentes dans les six langues officielles : arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol. – Toutefois, il y a onze sections qui sont uniquement traitées en anglais (Nairobi, Annuaire du système des Nations unies, En cas d'urgence, Accréditation des ONG auprès du DPI, Expositions, Service des achats, Modèle ONU, Bibliothèque audiovisuelle, Porte-parole, Photos, Webcast) 	<ul style="list-style-type: none"> – Les actualités sont disponibles dans toutes les langues. – La couverture des réunions et les communiqués de presse ne sont disponibles qu'en anglais et en français. – Les sections « Photo », « Retransmission » et « Bibliothèque audiovisuelle » sont en anglais. 	arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol	<ul style="list-style-type: none"> – La Charte des Nations unies --> une quarantaine de langues.

UA	<p>anglais; français; arabe; portugais; kiswahili</p> <ul style="list-style-type: none"> – La version anglaise du site est la seule qui est complète. – La version française est bien nourrie en ce qui concerne la présentation de l'UA et de ses programmes, mais elle n'est pas complète, et parfois des titres en français renvoient à des articles/sections en anglais. – La version arabe est quasiment inexistante; si on excepte quelques articles, tout le reste est en anglais. – Les versions en portugais et en kiswahili sont en construction (vu le 11/03/2020). – Tout en étant langue officielle de l'UA, l'utilisation de l'espagnol n'est jamais prise en considération sur le site. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les actualités sont presque toutes en anglais. – Les vidéos sont presque toutes en anglais. <p>Pour l'instant, l'UA ne dispose pas d'une chaîne YouTube franco-phone</p>	<p>Les offres d'emploi et de volontariat sont en anglais.</p> <p>Seules les offres de stage sont expliquées en français aussi, mais le système de candidature est géré en anglais.</p>	<p>Les documents officiels et les traités sont toujours, au moins, en anglais et en français. Parfois, ces documents sont disponibles en portugais et en arabe aussi.</p> <p>Le Manuel de l'UA (Guide de l'Union africaine) est téléchargeable en anglais et en français.</p> <p>Le AU Echo Magazine est en anglais.</p>
UE	<p>Le site est disponible dans les 24 langues officielles de l'UE.</p>	<p>français; anglais; allemand</p>	<p>Pour les offres d'emploi et de stage, il faut consulter le site Internet de l'EPSO (Office européen de sélection du personnel) : on y trouve les 24 langues officielles.</p>	<p>La législation et les autres documents publics de l'Union européenne, ainsi que la version électronique faisant foi du Journal officiel de l'Union européenne, sont disponibles en 24 langues.</p>
UNESCO	<p>Le site présente six versions équivalentes dans les six langues officielles : arabe; chinois; russe; français; anglais; espagnol.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les actualités sont disponibles dans toutes les langues. – La couverture des réunions et les communiqués de presse sont disponibles en anglais et en français seulement. 	<p>Les offres d'emploi sont en anglais et en français, mais les processus de candidature sont gérés en anglais.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le <i>Courier de l'UNESCO</i> : les six langues officielles + il a été traduit dans le passé dans 35 autres langues et en braille. – Les messages et les discours de la directrice générale sont toujours disponibles dans les six langues officielles. – Les documents relatifs aux organes directeurs (Conseil exécutif et Conférence générale) sont disponibles dans les six langues officielles.
UNICEF	<p>arabe; chinois; français; anglais; espagnol</p>	<p>arabe; chinois; français; anglais; espagnol</p>	<p>arabe; chinois; français; anglais; espagnol, mais les processus de candidature sont gérés en anglais.</p>	<p>anglais; français; espagnol; (moins souvent, arabe)</p>



Résolution sur la mise en œuvre du
*Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française
dans les organisations internationales*

Conférence ministérielle de la Francophonie
32^e session – Antananarivo, 23 et 24 novembre 2016



Résolution sur la mise en œuvre
du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française
dans les organisations internationales*

Nous, Ministres participant à la 32^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Antananarivo les 23 et 24 novembre 2016,

Ayant pris note du 5^e Document de suivi du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* adopté à Bucarest en 2006, dont nous célébrons cette année le 10^e anniversaire ;

Conscients que la mise en œuvre de cet instrument ne correspond pas aux attentes qui avaient été placées en lui ;

Déplorant la tendance généralisée au monolinguisme, qui constitue un obstacle au plein exercice de la démocratie multilatérale ;

Réaffirmant avec force les principes contenus dans le *Vade-mecum* ;

Nous engageons à faire valoir auprès des chefs d'État et de gouvernement la nécessité :

- de veiller à ce que leurs représentants reçoivent des instructions sur :
 - l'usage du français dans les enceintes multilatérales chaque fois que le recours à leur langue officielle ou nationale n'est pas possible et en fonction des situations décrites dans le *Vade-mecum*,
 - la vigilance à exercer au sein des organisations pour que celles-ci respectent le régime linguistique qu'elles se sont donné dans leur fonctionnement quotidien et lors des négociations internationales, des réunions intergouvernementales officielles ainsi que dans les procédures de recrutement ;
- d'encourager l'adoption et de veiller à la mise en œuvre de mesures nationales favorables à :
 - l'apprentissage du français dans les systèmes scolaires,
 - la valorisation des compétences en français dans le recrutement des diplomates et dans la progression de leur carrière,
 - la formation continue en français des diplomates et fonctionnaires sur les questions internationales,
 - la sélection et la nomination auprès des organisations internationales d'experts, de fonctionnaires et de diplomates francophones,
 - la production originale en français des rapports et autres documents destinés à ces organisations,
 - la participation active de leurs représentants à la réflexion et aux concertations menées au sein des Groupes d'ambassadeurs francophones sur les sujets qui figurent à l'agenda de ces organisations ;

- d'intégrer les enjeux linguistiques à tous les niveaux de la politique et de la stratégie nationales qu'ils déploient auprès des organisations internationales en :
 - faisant preuve d'exigence vis-à-vis des administrations des organisations quant au respect de leur régime linguistique,
 - veillant à l'attribution, à travers les ressources existantes au sein des organisations internationales concernées, de moyens financiers et humains propres à la mise en œuvre du multilinguisme, notamment au service d'une traduction et d'une interprétation de qualité,
 - développant un plaidoyer en faveur du multilinguisme dans les interventions officielles,
 - soutenant les initiatives visant la promotion du multilinguisme au sein de ces organisations, notamment l'adoption de résolutions en la matière ;

Demandons à l'OIF, à l'APF et aux opérateurs de la Francophonie :

- de coordonner et de renforcer auprès des États et organisations internationales partenaires l'offre de formation au et en français dans le domaine des relations internationales ;
- de diversifier et d'augmenter les ressources consacrées à l'enseignement et à l'apprentissage, notamment celles favorables à l'intercompréhension, particulièrement par le développement d'outils sur supports numériques ;
- d'appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud ;
- de poursuivre le soutien aux Groupes d'ambassadeurs francophones et de favoriser la concertation et l'échange d'informations entre ces groupes placés auprès des organisations internationales ;
- de veiller au respect de l'usage du français dans les organisations internationales, de concert avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- de renforcer les capacités d'observation et de suivi de la situation du français dans les organisations internationales, en lien avec les Groupes d'ambassadeurs francophones ;
- de poursuivre et de développer la production d'outils et de supports d'information sur les enjeux liés au multilinguisme et à la diversité linguistique dans les relations internationales ;
- d'encourager les Groupes d'ambassadeurs francophones à coopérer avec les représentants des autres espaces linguistiques pour veiller au respect du multilinguisme ;

Demandons plus particulièrement à la Secrétaire générale de la Francophonie ainsi qu'aux Instances :

- d'engager un dialogue international de haut niveau sur le multilinguisme dans les relations internationales en y associant les représentants des autres espaces linguistiques ;
- de renforcer le plaidoyer pour le respect du régime multilingue des organisations dans les discours officiels auprès de celles-ci ainsi que dans les ordres du jour des rencontres avec leurs hauts responsables.

ANNEXE 2

Déclaration du GAF du 20/05/2020 auprès des Nations unies

Déclaration du Groupe des Ambassadeurs francophones auprès des Nations Unies en soutien à une réponse multilatérale forte et efficace dans le contexte de la pandémie de coronavirus – COVID-19

Au 20 mai 2020

Le Groupe des Ambassadeurs francophones (« groupe francophone »), fortement préoccupé par les conséquences sanitaires, sociales, sécuritaires, humanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19, ainsi que par son impact sur le fonctionnement des organisations multilatérales, appelle à une mobilisation renforcée de la communauté internationale, dans un esprit d'amitié et de solidarité, ainsi qu'à une réponse collective au travers du multilatéralisme.

À cet égard, le groupe francophone :

- Salue l'engagement et l'esprit solidaire de la Secrétaire générale de la Francophonie face à la pandémie de COVID19 et encourage l'OIF et l'ensemble des acteurs institutionnels de la Charte de la Francophonie à prendre toutes les mesures nécessaires pour apporter une réponse structurante aux conséquences provoquées par la pandémie de COVID-19 ;
- Réitère l'importance de la collaboration au sein des organisations intergouvernementales pour répondre adéquatement à la crise multiforme actuelle, et souligne « le rôle central que joue le système des Nations Unies dans l'action mondiale contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) » (PD1 A/74/L.52) ;
- Souligne le rôle d'autant plus déterminant dans le contexte actuel des organisations multilatérales humanitaires et sanitaires, notamment l'Organisation mondiale de la santé, et apporte son plein soutien à leurs actions au service des populations des pays membres du groupe, notamment les femmes et les enfants ;
- Rappelle qu'un multilatéralisme efficace est tributaire du respect des valeurs fondamentales qui s'y rattachent, et exprime à cet égard sa préoccupation que le multilinguisme, garant de l'égalité de participation des Etats à la discussion internationale, ne puisse être pleinement assuré ;
- Apporte son plein soutien à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies au cessez-le-feu dans les foyers de conflits dans le monde, et salue les efforts au Conseil de sécurité, dont le soutien est déterminant, pour parvenir à une cessation des hostilités et une pause humanitaire dans les situations à son agenda, en particulier dans l'espace francophone ;
- Souligne la nécessité pour les Nations Unies de redoubler ses efforts pour faire face à la pandémie dans les pays en situation de conflit armé ou touchés par des crises humanitaires, et pour permettre aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales de s'acquitter des tâches qui leur sont confiées, notamment dans les pays de l'espace francophone ; à cet égard, note avec appréciation les mesures prises par le Secrétariat des Nations Unies afin d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel déployé ;
- Rappelle que « les droits de la personne doivent être pleinement respectés et qu'aucune forme de discrimination, de racisme ou de xénophobie n'a sa place dans l'action contre la pandémie » (paragraphe 2 du dispositif de la résolution de l'Assemblée générale A/74/L.52) ; soutient les efforts du Secrétaire général et de la Haut-Commissaire Mme Bachelet afin que les droits de l'Homme soient placés au centre de la réponse à la crise actuelle, et apporte en ce sens son soutien à l'appel mondial du Secrétaire général le 8 mai 2020 pour combattre et contrer les discours de haine liés au COVID-19 ;

- Souligne que la réponse à la crise et aux autres défis globaux dont celui du changement climatique passe par la mise en œuvre effective du programme de développement durable à l'horizon 2030 et la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat ; engage à cet égard les États à intégrer les objectifs environnementaux et climatiques dans les plans de relance afin de rendre les sociétés plus résilientes ;
- Reconnaît le rôle central des femmes, actrices clés dans la poursuite des objectifs de paix et de sécurité internationales ainsi que dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable, et salue l'appel du Secrétaire général et de la Directrice Exécutive d'ONU Femmes à placer les femmes et les filles au centre des efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 afin de préserver les acquis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Reconnaît également le rôle clé de la jeunesse dans le maintien de la paix et de la sécurité et appelle à une coopération internationale renforcée en vue d'assurer l'accès à l'éducation et la santé pour tous ;
- Salue en outre la mobilisation de la Francophonie, riche de ses 300 millions d'élèves dont 80 millions habituellement scolarisés en français , en faveur de la continuité de l'éducation et du partage des solutions numériques les plus innovantes, tout en tenant compte de la nécessité de faciliter un retour à l'école dès que possible, avec une attention particulière à la situation des jeunes filles ;
- Note l'urgence à juguler l'impact négatif de la pandémie sur l'économie mondiale, y compris sur l'emploi dans l'espace francophone où les jeunes de moins de 35 ans représentent près de 60% de la population , et salue l'initiative de financement d'urgence du groupe de la Banque mondiale et du Fond monétaire international ;
- Accueille favorablement l'établissement d'un dispositif de veille économique mis en place par l'OIF, outil d'information, d'aide à la décision et à la coopération internationale ;
- Salue les initiatives lancées en faveur d'un allègement de la dette africaine, et l'engagement de la Secrétaire Générale de la Francophonie sur cet enjeu qui nécessite un dialogue constructif accru entre tous les acteurs concernés, et appelle à la considération de mesures appropriées au bénéfice des pays en développement, dont les Etats les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement.
- Se préoccupe de l'effet dévastateur que la pandémie aura sur les pays déjà affectés par l'insécurité alimentaire et rappelle qu'il est essentiel de préserver les chaînes de valeur alimentaires, l'accès sûr et sans entraves à l'aide humanitaire pour toutes les personnes dans le besoin, et les mesures de protection sociale au bénéfice des populations menacées par la faim ;
- Salue les partenariats internationaux visant à accélérer le développement, la production et la distribution équitable de vaccins, de diagnostics et de thérapies pour faire face à la pandémie de COVID-19, et réitère la nécessité d'assurer la distribution universelle et à des prix abordables des futurs vaccins.

Le groupe francophone exprime sa gratitude à l'ensemble du personnel de l'ONU, notamment le personnel humanitaire, sanitaire et hospitalier qui se trouve en première ligne dans le combat contre la pandémie de COVID-19.

ANNEXE 3

Guide de mise en œuvre des Vade-mecum relatifs à la promotion de l'usage du français et du multilinguisme par les représentants de la France au sein des Organisations internationales, régionales ou des institutions de l'Union européenne.

Qu'ils soient conseillers ou experts, représentants d'administrations, chefs de mission diplomatiques et consulaires, représentants permanents, élus, ministres, magistrats détachés..., les représentants officiels de la France auprès d'organisations internationales, d'institutions européennes ou en mission auprès d'instances multilatérales, ainsi que les services instructeurs de l'administration centrale, sont invités à mettre en œuvre les Vade-mecum⁸⁴ adaptés aux différentes enceintes concernées.

Afin d'aider à la mise en œuvre de ces consignes et au franchissement d'éventuels obstacles, les outils suivants, résultant d'une synthèse des bonnes pratiques actuelles, sont portés à l'attention de tous. La liste n'en est pas exhaustive, elle sera amenée à évoluer grâce aux propositions des acteurs de la francophonie « du terrain ».

Usage de la langue

Il est requis que, dans les organisations où le français est une langue de travail et/ou une langue officielle, les représentants de la France s'expriment en français dans les réunions formelles.

1) Pour ce faire, il convient de s'assurer auprès des secrétariats des organisations, préalablement à la tenue de réunions formelles, de l'existence d'une interprétation simultanée des interventions.

2) En cas d'intervention prévue de l'UE dans cette enceinte, demander explicitement et systématiquement, bien en amont, que ladite intervention ne soit pas rédigée uniquement en anglais, mais aussi en français (sinon la totalité, au moins en partie), quitte à ce que les délégations francophones proposent elles-mêmes d'effectuer les traductions nécessaires ;

3) Au niveau des experts, représentants de la France dans des groupes de travail, prendre le temps de faire connaissance avec les interprètes de la cabine française, les rencontrer – dans la mesure du possible – avant les réunions qui le nécessitent, afin de discuter d'éventuels termes techniques ;

4) Inciter les collègues issus d'Etats ou de gouvernements membres de l'OIF à s'exprimer en français lors des réunions formelles des organisations internationales ;

5) En cas de difficulté, signaler aussitôt que possible aux autorités françaises ou francophones locales compétentes (représentation permanente, ambassadeur, groupe des ambassadeurs francophones...) toute circonstance rendant impossible l'emploi du français lors de réunions formelles (ou de réunion où le régime linguistique annoncé devrait permettre son utilisation) ;

6) Dans les réunions informelles ou les réunions à régime linguistique ne garantissant pas systématiquement l'interprétation du français et vers le français, ne pas hésiter à s'exprimer autant que possible en français, et à encourager l'expression en français par les participants francophones, en amont de la réunion. Si l'usage du français est impossible :

a. Au cas où l'indisponibilité de l'interprétation est connue en amont, informer les présidences et secrétariat des réunions, ainsi que les principaux collègues concernés, de son intention d'intervenir en français. Communiquer éventuellement des ordres du jour annotés aux non francophones, dans une langue comprise par eux ;

b. En cas d'indisponibilité non prévue de l'interprétation : en réunion bilatérale, privilégier l'emploi de la langue maternelle de l'interlocuteur afin de promouvoir la diversité linguistique ; en réunion multilatérale, se référer aux langues officielles et de travail de l'organisation, en évitant autant que possible la langue dominante ;

⁸⁴. Notamment le « Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales de l'Organisation Internationale de la Francophonie », adopté en 2006 et le « Vade-mecum du Secrétariat Général des Affaires Européennes sur le français dans les institutions européennes », dans sa version actualisée en 2017.

c. En cas d'indisponibilité non prévue de l'interprétation: intervenir en français et dans une autre langue officielle comprise de tous. Selon les cas, ne pas hésiter à répéter dans une autre langue l'intégralité du propos énoncé initialement en français, ou intervenir en français pour les propos généraux/introductifs/de conclusion et dans une autre langue pour la partie technique portant le message principal devant être compris par tous ;

7) Systématiquement sensibiliser les présidences, à tous les niveaux pertinents, à la nécessité de limiter l'organisation de réunions informelles sans interprétation ou en l'absence de documents de travail qui respectent complètement les exigences linguistiques des enceintes concernées ;

Documentation et communication

8) En cas de distribution de documentation écrite, demander systématiquement, en lien avec les délégués francophones concernés dans les enceintes internationales, qu'une version française des textes essentiels à la bonne tenue des travaux (documents de travail à tout le moins) soit fournie en temps utile par le secrétariat de l'organisation . A cet effet, suggérer la production de documents plus courts, et encourager la traduction systématique des documents au travers d'outils numériques ;

9) Au niveau des experts, conseillers ou des autres représentants en groupe de travail, avoir le réflexe de vérifier systématiquement que les textes officiels et les comptes rendus sont disponibles simultanément dans chacune des langues officielles ou de travail de l'organisation. En cas de non-respect de cette obligation, lors de la tenue d'une réunion formelle ou officielle, la délégation française, soutenue par les délégations francophones , émettra une protestation formelle ou soulèvera une motion de procédure qui devra être enregistrée au procès-verbal de la réunion concernée ; il ne s'agit pas d'entraver un processus qui peut par ailleurs nous être favorable, mais de marquer automatiquement une entorse au régime linguistique de l'entité concernée ;

10) Dans les bibliothèques et centres de documentation des organisations, demander à examiner la disponibilité de la documentation, des publications, y compris électroniques, et d'ouvrages en français. En cas d'indisponibilité ou d'insuffisance de documentation, ouvrages, journaux en français, organiser des démarches afin de remédier à la situation, avec les Francophones concernés ;

11) Porter une attention particulière à la communication des organisations vis-à-vis de l'extérieur ; relever systématiquement l'absence ou la mauvaise qualité d'une langue de travail et/ou officielle dans les outils de communication de l'organisation, et porter régulièrement ces éléments à l'attention du secrétariat de l'organisation, avec le soutien des Francophones concernés ;

Administration, postes et expertise dans les organisations internationales

12) Mettre systématiquement un point « multilinguisme » à l'ordre du jour des réunions du groupe des ambassadeurs francophones (GAF) ; susciter des interventions collectives du GAF pour faire appliquer de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement et de promotion au sein de l'organisation internationale ou régionale, sur des postes spécifiques et pour l'établissement des listes de réserve. Dans ce cadre, mettre en particulier l'accent sur la nécessité d'imposer le plurilinguisme comme critère essentiel dans les fiches de postes, sur la capacité des jurys à recruter en français, et la préparation en français des concours. Accorder enfin une attention soutenue au recrutement de traducteurs et interprètes de qualité au sein des institutions internationales et nationales, et des organisateurs des grands événements sportifs internationaux ;

13) Chacun à son échelle et avec les outils à sa disposition, chercher les meilleures façons de promouvoir des candidatures françaises/francophones sur les postes jugés clés, de quelque niveau qu'ils soient, afin d'augmenter le vivier de francophones et de rendre l'utilisation du français plus naturelle au sein des organisations ;

14) A travers une communication positive, des positions de négociation adaptées, appuyer les initiatives prises au sein des organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et par les fonctionnaires des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle ;

15) Engager, notamment dans le cadre des activités du GAF, des réflexions avec les collègues francophones sur l'élaboration d'un « vivier » d'expertise francophone susceptible d'être sollicité dans le cadre d'initiatives politiques (par exemple missions de conciliation, médiation...);

16) En lien avec les délégations des pays concernés, et dès que les informations sont disponibles, intervenir auprès des secrétariats des organisations pour que les fiches de postes des contingents envoyés en opération dans des pays francophones portent mention de la capacité l'aptitude à communiquer avec les autorités et la population locale en français ;

Étendre les réseaux

17) Dans la mesure du possible, et en tenant compte d'intérêts potentiellement divergents, penser à travailler de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques reconnus au sein des organisations, pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles ; explorer les possibilités de telles coopérations en particulier s'agissant de dossiers économiques, numériques et sportifs ;

18) S'appuyer sur la présence des groupes réunissant des ambassadeurs francophones à l'étranger, dans les pays de résidence ou dans les organisations internationales auprès desquelles ils sont accrédités, y compris celles dont la France n'est pas membre (Union Africaine), voire animer activement les GAF, au plus haut niveau, pour maintenir le français dans les organisations internationales, favoriser l'émergence de positions concertées en matière linguistique et de respect des valeurs promue par la Francophonie. Y compris auprès des organisations internationales dont la France n'est pas membre (Union Africaine), ou à titre bilatéral dans les pays de résidence.

19) Réfléchir à effectuer, dans la mesure du possible, un travail sur le réseau d'alumni (anciens boursiers du gouvernement, jeunes experts associés, volontaires internationaux...) pour mettre en œuvre un véritable suivi du français dans la vie internationale.

ANNEXE 4

***Lettre conjointe du groupe des Ambassadeurs francophones
et du groupe des Amis de l'espagnol (mai 2020)***



Le Président du Groupe des Ambassadeurs francophones

Le Président du Groupe des Amis de l'espagnol

New York, le 13 mai 2020

Monsieur le Secrétaire général,

Le Groupe des Ambassadeurs francophones et le Groupe des amis de l'espagnol, qui représentent ensemble près d'une centaine d'Etats, saluent votre engagement et votre action pour répondre à la crise multiforme sans précédent à laquelle nous faisons face ensemble. La communauté internationale doit plus que jamais consolider et renforcer le multilatéralisme, avec les Nations Unies en son cœur. Soyez assuré de notre plein soutien.

Nous reconnaissons également le travail accompli par le Secrétariat en cette période délicate et nous vous remercions pour les mesures mises en place, qui permettent aux principaux organes de continuer à assumer leurs fonctions essentielles même sans réunion physique au siège de l'Organisation. À cet égard, nous apprécions le soutien technique fourni pour les vidéoconférences (VTC) ainsi que les mises à jour et les améliorations apportées à la plateforme électronique e-delegate.

Toutefois, il nous incombe d'exprimer notre préoccupation quant au fait que, s'agissant de la pleine utilisation des six langues officielles de l'ONU, le multilinguisme ne soit pas pleinement assuré. De nombreux Etats membres partagent cette préoccupation qui a été exprimée lors des réunions virtuelles avec les chefs d'organes, dont nous apprécions également le leadership dans les circonstances actuelles.

Premièrement, les réunions par visioconférence, qui sont devenues le mode de fonctionnement des organes en cette période exceptionnelle, ne bénéficient toujours d'aucun service d'interprétation, près de deux mois après la mise en place des nouvelles méthodes de travail. Il en résulte que, dans la pratique, ces réunions se déroulent uniquement en anglais. Cette situation au siège contraste avec la pratique au sein d'autres instances, où des alternatives ont été trouvées pour continuer à mettre en œuvre des politiques multilingues en fournissant des services d'interprétation.

Deuxièmement, les informations publiées sur le portail e-delegate, qui est devenu un outil de plus en plus utile pour les travaux des organes principaux et des organes subsidiaires, devraient être disponibles dans les six langues officielles.

Troisièmement, la question de la traduction dans les six langues officielles des rapports et documents du Secrétariat, bien en amont des réunions, se pose avec une particulière acuité, et nous observons que la réception de versions correctement traduites prend davantage de temps.

Quatrièmement, les communications, tant internes qu'externes, du Secrétariat des Nations Unies se font de plus en plus fréquemment dans une seule langue.

Enfin, nous encourageons le Secrétariat à redoubler ses efforts, en matière de gestion des ressources humaines, pour faire avancer les initiatives qui permettraient de mieux utiliser et de valoriser davantage les compétences linguistiques, que ce soit pour les recrutements, l'évaluation de la performance ou la promotion des agents de l'ONU.

Monsieur le Secrétaire général, nous sommes conscients que l'Organisation et chacun de ses États membres se concentrent sur les sujets prioritaires et urgents pour sauver des vies et mettre fin à cette pandémie, en recherchant un retour à l'activité économique et industrielle le plus rapidement possible.

Cependant, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre intégrale et efficace du multilinguisme limitent la participation active de certaines délégations, en particulier celles qui disposent de moins de personnel et de ressources, aux travaux des Nations Unies. Tous les États membres devraient disposer des mêmes opportunités et, pour cela, pouvoir s'exprimer et avoir accès à l'information dans les six langues officielles de l'ONU.

Le multilinguisme est au cœur même de notre engagement à ne laisser personne de côté. Comme le souligne la résolution A/73/346 du 16 septembre 2019, le multilinguisme est pour l'Organisation des Nations Unies un moyen de promouvoir, de protéger et de préserver la diversité des langues et des cultures dans le monde, ainsi que d'améliorer l'efficacité, les résultats et la transparence de ses activités.

En outre, dans le contexte d'une vague de fausses informations au sujet de la pandémie, se priver de fournir au public, dans une langue qu'il comprend, des informations précises, vérifiées et fondées scientifiquement serait une regrettable occasion manquée de communiquer non seulement sur le travail de l'Organisation, mais aussi sur des initiatives qui peuvent sauver des vies.

Monsieur le Secrétaire Général, comme vous l'avez très justement souligné, cette crise mondiale constitue un test pour « nos systèmes, nos valeurs et notre humanité ». Parce qu'il est une valeur fondamentale de l'Organisation et une condition à la représentativité et à l'efficacité du système multilatéral dans son ensemble, le multilinguisme ne doit pas être la victime collatérale des nouveaux modes de travail et de la crise.

En cette année du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies, réitérons ensemble notre attachement sans faille au multilinguisme et à la diversité culturelle et linguistique de l'Organisation et des peuples qu'elle sert.

Vous savez pouvoir compter sur notre confiance.

Veillez recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre très haute considération.



S.E.M. Léon Kacou Adom
Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies
Président du Groupe des Ambassadeurs francophones



S.E.M. Milenko Skoknic Tapia
Représentant permanent du Chili auprès des Nations Unies
Président du Groupe des Amis de l'espagnol

Copies :

S.E. M. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies

S.E. M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès des Nations Unies, Président du Conseil de sécurité

S.E. Mme Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès des Nations Unies, Présidente de l'ECOSOC

S.E. M. Moses Abelian, Secrétaire général adjoint chargé des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences – Coordonnateur pour le multilinguisme

S.E. Mme Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée des stratégies et politiques de gestion et de la conformité

S.E. Mme Melissa Fleming, Secrétaire générale adjointe à la communication globale

S.E. Mme Rosemary A. DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix

S.E. M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

S.E. M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel

ANNEXE 5

Lettre de S.E. Mme Louise Mushikiwabo adressée à Mme Ursula Von Der Leyen, Présidente de la Commission européenne

La Secrétaire générale de la Francophonie



Paris, le 26 NOV. 2019

Madame la Présidente,

Permettez-moi en premier lieu de vous féliciter pour votre élection à la tête de la Commission européenne et de vous souhaiter le plus grand succès dans ces hautes fonctions.

La réussite du projet européen n'est pas seulement capitale pour ce continent. Elle l'est aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. L'Union européenne est une source d'inspiration pour beaucoup de régions du monde, qui aspirent à la paix, à la prospérité et aux libertés que l'Europe a su garantir à ses citoyens. Elle est un facteur d'équilibre dans les relations internationales et un acteur clef de la solidarité et de la coopération.

En tant que Secrétaire générale de la Francophonie, dont 19 des 88 Etats membres appartiennent à l'Union européenne, je suis profondément attachée à la diversité linguistique et culturelle inscrite au cœur du projet européen, en particulier à la place de la langue française dans les institutions de l'Union.

Les dernières décennies ont mis à mal cette diversité. La langue française, deuxième langue étrangère apprise dans le monde, forte de ses 300 millions de locuteurs sur les cinq continents, dont plus de 130 millions en Europe, a vu son utilisation régresser à la Commission. Seulement 3% des documents officiels, contre 25% il y a une quinzaine d'années, sont aujourd'hui directement rédigés en français.

A cet égard, je forme beaucoup d'espoir dans votre arrivée à la tête de la Commission. Elle constitue à mes yeux une opportunité remarquable pour redonner toute sa place à la diversité linguistique et pour opérer un rééquilibrage dans l'usage des trois langues considérées de fait comme des langues de travail.

Pour parvenir à ce nouvel équilibre, que le départ de l'Union du seul Etat ayant déclaré l'anglais comme langue officielle rend par ailleurs naturel, les processus de recrutement me semblent mériter une attention toute particulière. Un objectif raisonnable serait que les concours d'entrée dans la fonction publique européenne vérifient, de façon systématique, la maîtrise par les fonctionnaires, en plus de leur langue maternelle, d'au moins deux autres langues parmi les plus utilisées dans l'Union.

.../...

Madame Ursula von der Leyen
Présidente de la Commission européenne
200 rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE
19-21, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS (FRANCE)
TÉL. +33 (0)1 44 37 33 00 - TÉLÉCOPIE +33 (0)1 45 79 14 98
www.francophonie.org

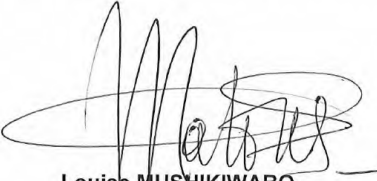
Il me semble également légitime d'exiger qu'une proportion de plus en plus importante de textes officiels soit produite par la Commission dans d'autres langues que l'anglais. Afin de donner une impulsion, des objectifs quantitatifs pourraient être inscrits dans un calendrier. Il en va de même pour la communication de la Commission. Je suis persuadée que cette dernière sera d'autant plus écoutée et comprise qu'elle s'exprimera réellement dans plusieurs langues.

L'utilisation des différentes langues de travail pour la production des textes, comme leur emploi dans les réunions, suppose enfin que des budgets appropriés soient alloués aux services de traduction et d'interprétation, au perfectionnement linguistique des agents, à la formation professionnelle des interprètes et des traducteurs ainsi qu'aux outils numériques de traduction dont on sait qu'ils sont de plus en plus performants.

Je suis convaincue qu'une Commission européenne plurilingue, plus proche de l'idéal d' « Unité dans la diversité » qui est au centre du contrat social européen, devrait rendre l'Europe plus désirable et plus forte, plus en phase avec les grands défis de notre temps.

Je serais ravie, si possible au cours du premier trimestre 2020, de pouvoir m'entretenir avec vous de cette question et des autres sujets d'intérêts communs à nos deux organisations.

En vous renouvelant mes vœux de plein succès, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.



Louise MUSHIKIWABO



ABI	Stratégie d'alliance pour le bilinguisme
ABPF	Association belge des professeurs de français
ACP	Pays d'Afrique, Asie, Pacifique
ADF	Forum pour le développement de l'Afrique
ADV	Académie diplomatique du Vietnam
AEFE	Agence pour l'enseignement français à l'étranger
AEM	Alliance Europe Multilingue
AFD	Agence française de développement
AGNU	Assemblée générale des Nations unies
AHS	Écoles secondaires d'enseignement général
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AIMF	Association internationale des maires francophones
ALF	Fondation Anna Lindh
ALPC	Armes légères et de petit calibre
AMC	Affaires mondiales Canada
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ASGPF	Association des secrétaires généraux de pays francophones
ATPF	Association thaïlandaise des professeurs de français
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BIE	Bureau international des expositions
BRECO	Bureau régional de l'Europe centrale et orientale de l'OIF
BNEUF	Bibliothèque numérique de l'espace universitaire francophone
CAVILAM	Alliance française de Vichy
CCFEF	Centre de civilisation française et d'études francophones (Université de Varsovie)
CCI	Corps commun d'inspection (des Nations unies)
CCIP	Chambre de commerce et d'industrie de la région Paris-Île-de-France
CCM	Convention sur les armes à sous-munition
CCP	Commission de coopération et de programmation
CCS	Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (ONU)
CE	Communauté européenne
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEB	Banque de développement du Conseil de l'Europe
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CEE	Communauté économique européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CEI	Centre d'échanges internationaux
CELF	Centre européen de langue française
CELV	Centre européen pour les langues vivantes
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEPGL	Communauté économique des pays des Grands Lacs
CFB	Communauté française de Belgique
CFM	Centre de formation et de multilinguisme de l'ONU Genève
CIABT	Convention d'interdiction des armes biologiques et à toxines
CIAC	Convention sur l'interdiction des armes chimiques
CIE	Commission interaméricaine de l'éducation
CIJ	Cour internationale de justice
CIO	Comité international olympique
CISAP	Cycle international spécialisé d'administration (stage)
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
COCOF	Service public francophone bruxellois
CONFJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports
CONFEMEN	Conférence des ministres francophones de l'Éducation nationale
COP	Conférence des parties
COPUOS	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (ONU)

COREP	Comité des représentants permanents
COREPER	Comité des représentants permanents de l'Union européenne
CNUDCI	Commission des Nations unies pour le droit commercial international
CPI	Cour pénale internationale
CPME	Comité permanent des médecins européens
CREIPAC	Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
CTBTO/OTICE	Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires
CTL	Compétence linguistique de travail aux Nations unies
CUA	Commission de l'Union africaine
DAPG	Direction Affaires politiques et gouvernance démocratique de l'OIF
DFPRI	Diplôme de français professionnel en relations internationales
DG	Directeur général / Direction générale
DGACM	Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de l'ONU
DGI	Direction générale de l'interprétation de la Commission européenne
DGLFLF	Direction générale de la langue française et des langues de France
DLFDCF	Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones de l'OIF
DMSPC	Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (ONU)
DNL	Disciplines non linguistiques
DPI	Département de l'information (ONU)
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix (ONU)
DPO	Département des opérations de paix
DSMT	Conférence du désarmement
DUAOTP	Diplôme universitaire en administration et organisation du travail parlementaire
DUENAF	Diplôme universitaire en éducation nutritionnelle pour l'Afrique francophone
DUDSPS	Diplôme universitaire en droit de la santé et de la protection sociale
DUMS	Diplôme universitaire en médecine du sport
DUSIB	Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques
EAC	Communauté des États de l'Afrique de l'Est
EAL	Examen d'aptitude linguistique des Nations unies
EAP	École d'administration publique de Lettonie
ECLAC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ONU)
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations unies
EMUNI	Université euro-méditerranéenne
ENA	École nationale d'administration
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EOSG	Cabinet du Secrétaire général (ONU)
ESCWA	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ONU)
ESFAM	Établissement spécialisé de la Francophonie pour l'administration et le management
ESIT	École supérieure d'interprètes et de traducteurs (Paris)
ETIA	Master en sciences des technologies de l'environnement et affaires internationales
FIFA	Fédération internationale de football association
FIE	France Éducation international
FIJEV	Fédération internationale des journalistes et écrivains des vins et spiritueux
FIL	Fonds d'intervention linguistique
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FIU	Francophonie et innovation à l'université (revue de l'AUF)
FLE	Français langue étrangère
FRANCOPOL	Réseau international francophone de formation policière
FRI	Français des relations internationales
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
FSPI	Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la Francophonie et le développement humain
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GADIF	Groupes des ambassades, délégations et institutions francophones
GAE	Groupe des amis de l'espagnol

GAF	Groupe des ambassadeurs francophones
GAF-B	Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles
GAFF	Groupe des ambassadeurs francophones de France
GAFU/GFU	Groupe francophone auprès de l'UNESCO
GCTF	Forum mondial de lutte contre le terrorisme
GRULAC/GALC	Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes
HCCH	Conférence de La Haye de droit international privé
HINTS	Réseau des chefs interprètes d'organisations nationales et internationales
IAMLADP	(Réseau) International Annual Meeting on Language Arrangements, Documentation and Publications / Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFE/IFN	Initiative francophone d'établissement / Initiative francophone nationale (OIF)
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
INTOSAI	Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques
JOP	Jeux olympiques et paralympiques
KIE	Kigali Institute of Education
LCP	Programme Langues et communication des Nations unies
LOJIQ	Offices jeunesse internationaux du Québec
MAE	Ministère des Affaires étrangères
MAIS	Master of advanced international studies
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MEP	Ministère de l'Éducation publique (Costa Rica)
MEST	Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie (Kosovo)
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MOOC/CLOM	Massive Open Online Course / Cours en ligne ouvert et massif
MUBS	Makerere University Business School
NMT	Neural Machine Translation
NPMEC	Centre national des forces de maintien de la paix, de déminage et de gestion des déchets de guerre (Cambodge)
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OEA	Organisation des États américains
OFQJ	Office franco-québécois de la jeunesse
OHCHR	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
OI	Organisation internationale
OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OIP	Organisme d'insertion professionnelle
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMP	Opérations de maintien de la paix (programme de la DAPG)
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUDC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime
ONUG	Office des Nations unies à Genève
ONUUV	Office des Nations unies à Vienne
OR	Organisation régionale

OROLSI	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (ONU)
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTICE (CTBTO)	Commission préparatoire du traité d'interdiction complète des essais nucléaires
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAF	Plans annuels de formation
PAMCIT	Consortium panafricain de masters en interprétation et traduction
PBC	Commission de consolidation de la paix
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PME	Petites et moyennes entreprises
PNDIP	Plan national de développement et d'investissement public (Costa Rica)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
REFTIC	Réseau francophone de traducteurs et d'interprètes de conférence
RH	Ressources humaines
RP	Représentation ou représentant permanent
RPNY	Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations unies à New York
RPUA	Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union africaine
RPUE	Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne à Bruxelles
SAAT	Selection Assistance and Assessment Team (ONU)
SEAE	Service européen pour l'action extérieure
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle (au Burundi)
SCIC	Sociétés coopératives d'intérêt collectif
SG	Secrétaire général / Secrétariat général
SGC	Secrétariat général du Conseil européen
SNA	Société nationale de l'Acadie
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TNP	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
UA	Union africaine
UB	Université du Burundi
UCL	Université catholique de Louvain-la-Neuve
UE	Union européenne
UEFA	Union européenne des associations de football
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UICN/IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
UINL	Union internationale du notariat
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
VAFIE	Validation des acquis en entreprise
WEOG/GEOA	Groupe des États d'Europe occidentale et autres
WBI	Wallonie-Bruxelles International
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 88 États et gouvernements qui la composent (54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs). Une communauté de destin consciente des liens et du potentiel qui procèdent du partage d'une langue, le français, et des valeurs universelles.

L'OIF a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux quatre grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- ① Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.
- ② Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme.
- ③ Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.
- ④ Développer la coopération au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble des actions de l'OIF.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique, dont le siège est à Paris (France). Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'« Agence de coopération culturelle et technique » (ACCT).

**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris - France
Tél : +33 (0)1 44 37 33 00
www.francophonie.org



OIFrancophonie

